

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

DE GENEVE.

AVEC FIGURES.

TOME VINGT-TROISIEME.

ŒUVRES
DIVERSES.



INTRODUCTION.

Le premier malheur de la Botanique eſt d'avoir été regardée dès ſa naiſſance, comme une partie de la Médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou ſuppoſer des vertus aux plantes, & qu'on négligea la connoiſſance des plantes mêmes ; car comment ſe livrer aux courſes immenſes & continuelles qu'exige cette recherche, & en même tems aux travaux ſédentaires du laboratoire & aux traitemens des malades, par leſquels on parvient à s'aſſurer de la nature des ſubſtances végétales, & de leurs effets dans le corps humain. Cette fauſſe maniere d'enviſager la Botanique en a long-tems retréci l'étude, au point de la borner preſque aux plantes uſuelles, & de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus. Encore ces chaînons mêmes ont-ils été très-mal étudiés, parce qu'on y regardoit

ſeulement la matiere & non pas l'organiſation. Comment ſe ſeroit-on beaucoup occupé de la ſtructure organique d'une ſubſtance, ou plutôt d'une maſſe ramifiée qu'on ne ſongeoit qu'à piler dans un mortier ? On ne cherchoit des plantes que pour trouver des remedes, on ne cherchoit pas des plantes, mais des ſimples. C'étoit fort bien fait, dira-t-on ; ſoit. Mais il n'en a pas moins réſulté que ſi l'on connoiſſoit fort bien les remedes, on ne laiſſoit pas de connoître fort mal les plantes ; & c'eſt tout ce que j'avance ici.

La Botanique n'étoit rien, il n'y avoit point d'étude de la Botanique, & ceux qui ſe piquoient le plus de connoître les plantes, n'avoient aucune idée, ni de leur ſtructure, ni de l'économie végétale. Chacun connoiſſoit de vue cinq ou ſix plantes de ſon canton, auxquelles il donnoit des noms au haſard, enrichis de vertus merveilleuſes qu'il lui plaiſoit de leur ſuppoſer, & chacune de ces plantes changée en panacée univerſelle, ſuffiſoit ſeule pour immortaliſer tout le genre-humain. Ces plantes, transformées en baume & en emplâtres, diſparoiſſoient promp-

tement, & faiſoient bientôt place à d'autres auxquelles de nouveaux venus, pour ſe diſtinguer, attribuoient les mêmes effets. Tantôt c'étoit une plante nouvelle qu'on décoroit d'anciennes vertus, & tantôt d'anciennes plantes propoſées ſous de nouveaux noms, ſuffiſoient pour enrichir de nouveaux charlatans. Ces plantes avoient des noms vulgaires différens dans chaque canton, & ceux qui les indiquoient pour leur drogues, ne leur donnoient que des noms connus tout au plus dans le lieu qu'ils habitoient; & quand leurs récipés couroient dans d'autres pays, on ne ſavoit plus de quelle plante il y étoit parlé; chacun en ſubſtituoit une à ſa fantaiſie, ſans autre ſoin que de lui donner le même nom. Voilà tout l'art que les Myrepſus, les Hildegardes, les Suardus, les Villanova & les autres Docteurs de ces tems-là mettoient à l'étude des plantes dont ils ont parlé dans leurs livres, & il ſeroit difficile peut-être au peuple d'en reconnoître une ſeule ſur leurs noms ou ſur leurs deſcriptions.

A la renaiſſance des Lettres, tout diſparut pour faire place aux anciens

livres ; il n'y eut plus rien de bon & de vrai que ce qui étoit dans Ariſtote & dans Gallien. Au lieu d'étudier les plantes ſur la terre, on ne les étudioit plus que dans Pline & Dioſcoride, & il n'y a rien ſi fréquent dans les Auteurs de ces tems-là, que d'y voir nier l'exiſtence d'une plante par l'unique raiſon que Dioſcoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plantes, il falloit pourtant les trouver en nature pour les employer ſelon les préceptes du maître. Alors on s'évertua, l'on ſe mit à chercher, à obſerver, à conjecturer, & chacun ne manqua pas de faire tous ſes efforts pour trouver dans la plante qu'il avoit choiſie, les caractere décrits dans ſon auteur ; & comme les traducteurs, les commentateurs, les praticiens s'accordoient rarement ſur le choix, on donnoit vingt noms à la même plante, & à vingt plantes le même nom, chacun ſoutenant que la ſienne étoit la véritable, & que toutes les autres n'étant pas celle dont Dioſcoride avoit parlé, devoient être proſcrites de deſſus la terre. De ce conflit réſulterent enfin des recherches, à la vérité, plus attentives & quelques

bonnes obſervations qui mériterent d'être conſervées, mais en même tems un tel cahos de nomenclature que les Médecins & les Herboriſtes avoient abſolument ceſſé de s'entendre entr'eux : il ne pouvoit plus y avoir communication de lumieres, il n'y avoit plus que des diſputes de mots & de noms, & même toutes les recherches & deſcriptions utiles étoient perdues faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avoit parlé.

Ils commença pourtant à ſe former de vrais Botaniſtes, tels que Cluſius, Cordus, Ceſalpin, Geſſner, & à ſe faire de bons livres & inſtructifs ſur cette matiere, dans leſquels même on trouve déja quelques traces de méthode. Et c'étoit certainement une perte que ces pieces devinſſent inutiles & inintelligibles par la ſeule diſcordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençoient à réunir les eſpeces & à ſéparer les genres, chacun ſelon ſa maniere d'obſerver le port & la ſtructure apparente, il réſulta de nouveaux inconvéniens & une nouvelle obſcurité, parce que chaque auteur réglant ſa nomenclature

ſur ſa méthode créoit de nouveaux genres, ou ſéparoit les anciens ſelon que le réquéroit le caractere des ſiens. De ſorte qu'eſpeces & genres, tout étoit tellement mêlé, qu'il n'y avoit preſque pas de plante qui n'eût autant de noms différens, qu'il y avoit d'auteurs qui l'avoient décrite; ce qui rendoit l'étude de la concordance auſſi longue & ſouvent plus difficile que celle des plantes même.

Enfin parurent ces deux illuſtres frères, qui ont plus fait eux ſeuls pour le progrès de la Botanique, que tous les autres enſemble qui les ont précédés & même ſuivis juſqu'à Tournefort. Hommes rares, dont le ſavoir immenſe & les ſolides travaux conſacrés à la Botanique, les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont acquiſe. Car tant que cette ſcience naturelle ne tombera pas dans l'oubli, les noms de Jean & de Gaſpard Bauhin vivront avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent, chacun de ſon côté, une hiſtoire univerſelle des plantes; &, ce qui ſe rapporte plus immédiatement à cet article, ils

entreprirent l'un & l'autre d'y joindre une ſynonymie, c'eſt-à-dire, une liſte exacte des noms que chacune d'elles portoit dans tous les auteurs qui les avoient précédés. Ce travail devenoit abſolument néceſſaire pour qu'on pût profiter des obſervations de chacun d'eux ; car ſans cela il devenoit preſque impoſſible de ſuivre & de démêler chaque plante à travers tant de noms différens.

L'aîné a exécuté à-peu-près cette entrepriſe dans les trois volumes in-folio qu'on a imprimés après ſa mort, & il y a joint une critique ſi juſte, qu'il s'eſt rarement trompé dans ſes ſynonymies.

Le plan de ſon frere étoit encore plus vaſte, comme il paroît par le premier volume qu'il en a donné & qui peut faire juger de l'immenſité de tout l'ouvrage, s'il eût eu le tems de l'exécuter ; mais au volume près dont je viens de parler, nous n'avons que les titres du reſte dans ſon Pinax, & ce Pinax, fruit de quarante ans de travail, eſt encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler ſur

cette matiere & consulter les anciens auteurs.

Comme la nomenclature des Bauhins n'étoit formée que des titres de leurs chapitres, & que ces titres comprenoient ordinairement plusieurs mots, de-là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendoit cette nomenclature non-seulement traînante & embarrassante, mais pédantesque & ridicule. Il y auroit à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avoient été mieux faites; mais composées indifféremment des noms des lieux d'où venoient ces plantes, des noms des gens qui les avoient envoyées, & même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvoit quelque similitude, ces phrases étoient des sources de nouveaux embarras & de nouveaux doutes, puisque la connoissance d'une seule plante exigeoit celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyoit, & dont les noms n'étoient pas plus déterminés que le sien.

Cependant les voyages de long

cours enrichiſſoient inceſſamment la Botanique de nouveaux tréſors, & tandis que les anciens nous accabloient déja la mémoire, il en falloit inventer de nouveaux ſans ceſſe pour les plantes nouvelles qu'on découvroit. Perdus dans ce labyrinthe immenſe, les Botaniſtes forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attacherent enfin férieuſement à la méthode ; Herman, Rivin, Ray, propoſerent chacun la ſienne ; mais l'immortel Tournefort l'emporta ſur eux tous ; il rangea le premier ſyſtématiquement tout le regne végétal ; & réformant en partie la nomenclature, la combina par ſes nouveaux genres avec celle de Gaſpard Bauhin. Mais loin de la débarraſſer de ſes longues phraſes, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que ſa méthode le forçoit d'y faire. Alors s'introduiſit l'uſage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quæ quod* contradictoire, qui d'une même plante faiſoit deux genres tous différens.

Dens Leonis *qui* piloſella folio minus villoſo : Doria *quæ* Jacobæa orientalis limonii folio : Titanokera-

tophyton *quod* Litophyton marinum albicans.

Ainſi la nomenclature ſe chargeoit. Les noms des plantes devenoient non-ſeulement des phraſes, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un ſeul de Plukenet qui prouvera que je n'exegere pas. « *Gramen* myloïcophorum caro-» linianum ſeu gramen altiſſimum, pa-» nicula maxima ſpecioſa, è ſpicis ma-» joribus compreſſiuſculis utrinque pin-» natis blattam molendariam quodam » modo referentibus, compoſita, foliis » convolutus mucronatis pungentibus. » Almag. 137. »

C'en étoit fait de la Botanique ſi ces pratiques euſſent été ſuivies ; devenue abſolument inſupportable, la nomenclature ne pouvoit plus ſubſiſter dans cet état, & il falloit de toute néceſſité qu'il s'y fît une réforme ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'Hiſtoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnæus, plein de ſon ſyſtême ſexuel & des vaſtes idées qu'il lui avoit ſuggérées, forma le projet d'une refonte générale dont tout le monde ſentoit le beſoin, mais dont

nul n'ofoit tenter l'entreprife. Il fit plus, il l'exécuta, & après avoir préparé dans fon *Critica Botanica*, les regles fur lefquelles ce travail devoit être conduit, il détermina dans fon *Genera plantarum* ces genres de plantes ; enfuite les efpeces dans fon *Species* ; de forte que gardant tous les anciens noms qui pouvoient s'accorder avec ces nouvelles regles & refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée fur les vrais principes de l'art qu'il avoit lui-même expofés. Il conferva tous ceux des anciens genres qui étoient vraiment naturels, il corrigea, fimplifia, réunit ou divifa les autres felon que le requéroient les vrais caracteres. Et dans la confection des noms, il fuivoit quelquefois même un peu trop féverement fes propres regles.

A l'égard des efpeces, il falloit bien pour les déterminer des defcriptions & des différences ; ainfi les phrafes reftoient toujours indifpenfables ; mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choifis & bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes & breves définitions tirées des

vrais caracteres de la plante, banniſſant rigoureuſement tout ce qui lui étoit étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainſi dire, à la Botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes deſcriptions. On s'eſt plaint que les mots de cette langue n'étoient pas tous dans Cicéron. Cette plainte auroit un ſens raiſonnable, ſi Cicéron eût fait un traité complet de Botanique. Ces mots cependant ſont tous grecs ou latins, expreſſifs, courts, ſonores, & forment même des conſtructions élégantes par leur extrême préciſion. C'eſt dans la pratique journaliere de l'art, qu'on ſent tout l'avantage de cette nouvelle langue, auſſi commode & néceſſaire aux Botaniſtes qu'eſt celle de l'Algebre aux Géometres.

Juſques-là M. Linnæus avoit déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avoit pas nommées : car ce n'eſt pas nommer une choſe que de la définir; une phraſe ne ſera jamais un vrai mot & n'en ſauroit avoir l'uſage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux, qu'il joignit à ceux des genres pour diſtin-

guer les especes. De cette maniere le nom de chaque plante n'est composé jamais que de deux mots, & ces deux mots seuls choisis avec discernement & appliqués avec justesse, font souvent mieux connoître la plante que ne faisoient les longues phrases de Micheli & de Plukenet. Pour la connoître mieux encore & plus régulierement, on a la phrase qu'il faut savoir sans doute, mais qu'on n'a plus besoin de répéter à tout propos lorqu'il ne faut que nommer l'objet.

Rien n'étoit plus maussade & plus ridicule lorsqu'une femme, ou quelqu'un de ces hommes qui leur ressemblent, vous demandoient le nom d'une herbe ou d'une fleur dans un jardin, que la nécessité de cracher en réponse une longue enfilade de mots latins qui ressembloient à des évocations magiques; inconvénient suffisant pour rebuter ces personnes frivoles d'une étude charmante offerte avec un appareil aussi pédantesque.

Quelque nécessaire, quelque avantageuse que fût cette réforme, il ne falloit pas moins que le profond savoir de M. Linnæus pour la faire avec

ſuccès, & que la célébrité de ce grand naturaliſte pour la faire univerſellement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la réſiſtance, elle en éprouve encore. Cela ne ſauroit être autrement, ſes rivaux dans la même carriere regardent cette adoption comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont garde de faire; ſa nomenclature paroît tenir tellement à ſon ſyſtême, qu'on ne s'aviſe gueres de l'en ſéparer. Et les Botaniques du premier ordre, qui ſe croient obligés par hauteur de n'adopter le ſyſtême de perſonne & d'avoir chacun le ſien, n'iront pas ſacrifier leurs prétentions aux progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le profeſſent eſt rarement déſintéreſſé.

Les jalouſies nationales s'oppoſent encore à l'admiſſion d'un ſyſtême étranger. On ſe croit obligé de ſoutenir les illuſtres de ſon pays, ſur-tout lorſqu'ils ont ceſſé de vivre; car même l'amour-propre qui faiſoit ſouffrir avec peine leur ſupériorité durant leur vie, s'honore de leur gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nouvelle nomencla-

ture & ſon utilité que l'uſage a fait connoître, l'ont fait adopter preſque univerſellement dans toute l'Europe plutôt ou plus tard, à la vérité, mais enfin à-peu-près par-tout, & même à Paris. M. de Juſſieu vient de l'établir au Jardin du Roi, préférant ainſi l'utilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte que ſembloit demander la méthode des familles naturelles dont ſon illuſtre oncle eſt l'auteur. Ce n'eſt pas que cette nomenclature Linnéenne n'ait encore ſes défauts & ne laiſſe de grandes priſes à la critique ; mais en attendant qu'on en trouve une plus parfaite à qui rien ne manque, il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en avoir aucune, ou de retomber dans les phraſes de Tournefort & de Gaſpard Bauhin. J'ai même peine à croire qu'une meilleure nomenclature pût avoir déſormais aſſez de ſuccès pour proſcrire celle-ci, à laquelle les Botaniſtes de l'Europe ſont déja tout accoutumés, & c'eſt par la double chaîne de l'habitude & de la commodité qu'ils y renonceroient avec plus de peine encore qu'ils n'en eurent

à l'adopter. Il faudroit, pour opérer ce changement, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Linnæus, & à l'autorité duquel l'Europe entiere voulût se soumettre une seconde fois, ce qui me paroît difficile à espérer. Car si son systême, quelque excellent qu'il puisse être, n'est adopté que par une seule nation, il jettera la Botanique dans un nouveau labyrinthe, & nuira plus qu'il ne servira.

Le travail même de M. Linnæus, bien qu'immense, reste encore imparfait, tant qu'il ne comprend pas toutes les plantes connues, & tant qu'il n'est pas adopté par tous les Botanistes sans exception : car les livres de ceux qui ne s'y soumettent pas, exigent de la part des lecteurs, le même travail pour la concordance auquel ils étoient forcés pour les livres qui ont précédé. On a obligation à M. Crantz, malgré sa passion contre M. Linnæus, d'avoir, en rejettant son systême, adopté sa nomenclature. Mais M. Haller, dans son grand & excellent traité des plantes alpines, rejette à la fois l'un & l'autre; & M. Adanson fait encore plus,

il prend une nomenclature toute nouvelle & ne fournit aucun renſeignement pour y rapporter celle de M. Linnæus. M. Haller cite toujours les genres & quelquefois les phraſes des eſpeces de M. Linnæus ; mais M. Adanſon n'en cite jamais ni genres ni phraſes. M. Haller s'attache à une ſynonymie exacte, par laquelle, quand il n'y joint pas la phraſe de M. Linnæus, on peut du moins la trouver indirectement par le rapport des ſynonymies. Mais M. Linnæus & ſes livres ſont tout-à-faits nuls pour M. Adanſon & pour ſes lecteurs ; il ne laiſſe aucun renſeignement par lequel on s'y puiſſe reconnoître. Ainſi il faut opter entre M. Linnæus & M. Adanſon qui l'exclut ſans miſéricorde, & jetter tous ſes livres de l'un ou de l'autre au feu. Ou bien il faut entreprendre un nouveau travail qui ne ſera ni court ni facile pour faire accorder deux nomenclatures qui n'offrent aucun point de réunion.

De plus, M. Linnæus n'a point donné une ſynonymie complette. Il s'eſt contenté pour les plantes anciennement connues, de citer les Bauhins & Clu-

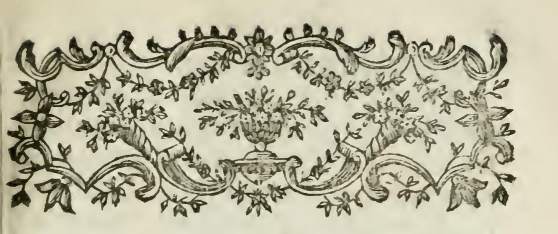
ſius, & une figure de chaque plante. Pour les plantes exotiques découvertes récemment, il a cité un ou deux auteurs modernes, & les figures de Rhéedi, de Rhumphius & quelques autres, & s'en eſt tenu là. Son entrepriſe n'exigeoit pas de lui une compilation plus étendue, & c'étoit aſſez qu'il donnât un ſeul renſeignement ſûr pour chaque plante dont il parloit.

Tel eſt l'état actuel des choſes. Or ſur cet expoſé je demande à tout lecteur ſenſé comment il eſt poſſible de s'attacher à l'étude des plantes, en rejettant celle de la nomenclature ? c'eſt comme ſi l'on vouloit ſe rendre ſavant dans une langue ſans vouloir en apprendre les mots. Il eſt vrai que les noms ſont arbitraires, que la connoiſſance des plantes ne tient point néceſſairement à celle de la nomenclature, & qu'il eſt aiſé de ſuppoſer qu'un homme intelligent pourroit être un excellent Botaniſte, quoiqu'il ne connût pas une ſeule plante par ſon nom. Mais qu'un homme ſeul, ſans livres & ſans aucun ſecours des lumières communiquées, parvienne à deve-

nir de lui-même un très-médiocre Botaniſte, c'eſt une aſſertion ridicule à faire & une entrepriſe impoſſible à exécuter. Il s'agit de ſavoir ſi trois cents ans d'études & d'obſervations doivent être perdus pour la Botanique, ſi trois cents volumes de figures & de deſcriptions doivent être jettés au feu, ſi les connoiſſances acquiſes par tous les ſavans, qui ont conſacré leur bourſe, leur vie & leurs veilles à des voyages immenſes, coûteux, pénibles & périlleux doivent être inutiles à leurs ſucceſſeurs, & ſi chacun partant toujours de zéro pour ſon premier point, pourra parvenir de lui-même aux mêmes connoiſſances qu'une longue ſuite de recherches & d'études a répandues dans la maſſe du genre-humain. Si cela n'eſt pas & que la troiſieme & plus aimable partie de l'Hiſtoire naturelle mérite l'attention des curieux, qu'on me diſe comment on s'y prendra pour faire uſage des connoiſſances ci-devant acquiſes, ſi l'on ne commence par apprendre la langue des auteurs & par ſavoir à quels objets ſe rapportent les

noms employés par chacun d'eux. Admettre l'étude de la Botanique & rejetter celle de la nomenclature, c'eſt donc tomber dans la plus abſurde contradiction.





FRAGMENS

POUR UN

DICTIONNAIRE

DES TERMES D'USAGE

EN BOTANIQUE.

ABRUPTE. On donne l'épithete d'*Abrupte* aux feuilles pinnées, au ſommet deſquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement.

ABRUVOIRS, ou goutieres. Trous qui ſe forment dans le bois pourri des chicots, & qui retenant l'eau des pluies, pourriſſent enfin le reſte du tronc.

ACAULIS, ſans tige.

AIGRETTE. Touffe de filamens ſimples ou plumeux qui couronnent les ſemences dans pluſieurs genres de compoſées & d'autres fleurs. L'Aigrette eſt ou ſeſſile, c'eſt-à-dire, immédiatement attachée autour de l'embrion qui les porte ; ou péficulée, c'eſt-à-dire, portée par un pied appellé en latin *Stipes*, qui la tient élevée au-deſſus de l'embrion. L'Aigrette ſert d'abord de calice au fleuron, enſuite elle le pouſſe & le chaſſe à meſure qu'il ſe fane, pour qu'il ne reſte pas ſous la ſemence & ne l'empêche pas de mûrir ; elle garantit cette même ſemence nue, de l'eau de la pluie qui pourroit la pourrir ; & lorſque la ſemence eſt mûre, elle lui ſert d'aîle pour être portée & diſſéminée au loin par les vents.

AILÉE. Une feuille compoſée de deux folioles oppoſées ſur le même pétiole, s'appelle feuille aîlée.

AISSELLE. Angle aigu ou droit, formé par une branche ſur une autre branche, ou ſur la tige, ou par une feuille ſur une branche.

AMANDE.

AMANDE. Semence enfermée dans un noyau.

ANDROGYNE. Qui porte des fleurs mâles & des fleurs femelles ſur le même pied. Ces mots *Androgyne* & *Monoïque* ſignifient abſolument la même choſe. Excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent ſexe des fleurs, & dans le ſecond à leur aſſemblage ſur le même individu.

ANGIOSPERME, à ſemences enveloppées. Ce terme d'Angioſperme convient également aux fruits à capſule & aux fruits à baye.

ANTHERE. Capſule ou boîte portée par le filet de l'étamine, & qui s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la pouſſiere prolifique.

ANTHOLOGIE. Diſcours ſur les fleurs. C'eſt le titre d'un livre de Pontedera, dans lequel il combat de toute ſa force le ſyſtême ſexuel qu'il eût ſans doute adopté lui-même, ſi les écrits de Vaillant & de Linnæus avoient précédé le ſien.

APHRODITES. M. Adanſon donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit ſon ſemblable par la génération, mais ſans aucun acte

extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens les plantes qui se multiplient par boutures & par cayeux, peuvent être appellées aussi *Aphrodites*. Cette irrégularité, si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espece : est-ce qu'à proprement parler il n'existeroit point d'especes dans la nature, mais seulement des individus ? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument *Aphrodites*, c'est-à-dire, qui n'ont réellement point de sexe & ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *Aphrodite* & *Asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui n'ayant point de sexe, ne laissent pas de multiplier ; au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou stériles & incapables de reproduire leur semblable.

APHYLLE. On pourroit dire effeuillé ; mais *effeuillé* signifie dont on

a ôté les feuilles, & *Aphylle, qui n'en a point.*

ARBRE. Plante d'une grandeur considérable, qui n'a qu'un ſeul & principal tronc, diviſé en maitreſſes branches.

ARBRISSEAU. Plante ligneuſe de moindre taille que l'arbre, laquelle ſe diviſe ordinairement dès la racine en pluſieurs tiges. Les arbres & les arbriſſeaux pouſſent en automne des boutons dans les aiſſelles des feuilles, qui ſe développent dans le printems, & s'épanouiſſent en fleurs & en fruits; différence qui les diſtingue des ſous-arbriſſeaux.

ARTICULÉ. Tige, racines, feuilles, ſilique; ſe dit lorſque quelqu'une de ces parties de la plante ſe trouve coupée par des nœuds diſtribués de diſtance en diſtance.

AXILLAIRE. Qui ſort d'un aiſſelle.

BALE. Calice dans les graminées.

BAYE. Fruit charnu ou ſucculent, à une ou pluſieurs loges.

BOULON. Groupe de fleurettes amaſſées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles & des branches.

BOUTON. Germe des fleurs.

BOUTURE. Eſt une jeune branche que l'on coupe à certains arbres moëlleux, tels que le Figuier, le Saule, le Coignaſſier, laquelle reprend en terre ſa racine. La réuſſite des boutures dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, que de l'abondance de la moëlle des branches; car l'oranger, le buis, l'if & la ſabine, qui ont peu de moëlle, reprennent facilement de bouture.

BRANCHES. Bras plians & élaſtiques du corps de l'arbre : ce ſont elles qui lui donnent la figure; elles ſont ou alternes, ou oppoſées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches poſées collatéralement, & compoſées des mêmes parties de la tige, & l'on prétend que l'agitation des branches cauſée par le vent, eſt aux arbres ce qu'eſt aux animaux l'impulſion du cœur. On diſtingue,

1°. Les maitreſſes branches, qui tiennent immédiatement au tronc, & d'où partent toutes les autres.

2°. Les branches à bois, qui étant les plus groſſes, & pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre

fruitier, & doivent le conſerver en partie.

3°. Les branches à fruits ſont plus foibles, & ont des boutons ronds.

4°. Les chiffonnes, ſont courtes & menues.

5°. Les gourmandes, ſont groſſes, droites & longues.

6°. Les veules ſont longues, & ne promettent aucune fécondité.

7°. La branche aoûtée eſt celle qui, après le mois d'Août, a pris naiſſance, s'endurcit, & devient noirâtre.

8°. Enfin, la branche de faux-bois eſt groſſe à l'endroit où elle devroit être menue, & ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Eſt une racine orbiculaire, compoſée de pluſieurs peaux ou tuniques, emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes ſont plutôt des boutons ſous terre que des racines; ils en ont eux-mêmes de véritables, preſque cylindriques & rameuſes.

CALICE. Enveloppe extérieure, ou ſoutien des autres parties de la fleur, &c. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a auſſi dont le calice ſe métamorphoſe peu-à-peu en

feuilles de la plante, & réciproquequement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice : c'est ce qui se voit dans la famille de quelques Renoncules, comme l'Anémone, la Pulsatille, &c.

CAMPANIFORME, ou Campanulée. Voyez Cloche.

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires dans la famille des Mousses, celles qui sont déliées comme des cheveux. C'est ce qu'on trouve souvent exprimé dans le synopsis de Ray, & dans l'histoire des Mousses de Dillen, par le mot grec de *Trichodes*.

On donne aussi le nom de Capillaires à une branche de la famille des Fougeres, qui porte comme elles sa fructification sur le dos des feuilles, & ne s'en distingue que par la stature des plantes qui la composent, beaucoup plus petite dans les Capillaires que dans les Fougeres.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une sorte de Figuier dioïque, par la poussiere des étamines de l'individu mâle, appellé Caprifiguier. Au moyen de cette opération de la nature, aidée en cela de

l'induſtrie humaine, les figues ainſi fécondées groſſiſſent, mûriſſent, & donnent une récolte meilleure & plus abondante qu'on ne l'obtiendroit ſans cela.

La merveille de cette opération conſiſte en ce que, dans le genre du Figuier, les fleurs étant encloſes dans le fruit, il n'y a que celles qui ſont hermaphrodites ou androgynes, qui ſemblent pouvoir être fécondées; car quand les ſexes ſont tout-à-fait ſéparés, on ne voit pas comment la pouſſiere des fleurs mâles pourroit pénétrer ſa propre enveloppe & celle du fruit femelle, juſqu'aux piſtils qu'elle doit féconder; c'eſt un inſecte qui ſe charge de ce tranſport. Une ſorte de moucheron particuliere au caprifiguier y pond, y éclot, s'y couvre de la pouſſiere des étamines, la porte par l'œil de la figue à travers les écailles qui en garniſſent l'entrée, juſques dans l'intérieur du fruit; & là, cette pouſſiere ne trouvant plus d'obſtacle, ſe dépoſe ſur l'organe deſtiné à la recevoir.

L'hiſtoire de cette opération a été détaillée en premier lieu par Théophraſte, le premier, le plus ſavant, ou,

pour mieux dire, l'unique & vrai Botaniſte de l'antiquité, & après lui, par Pline, chez les anciens. Chez les modernes, par Jean Bauhin, puis par Tournefort ſur les lieux mêmes; après lui, par Pontedera, & par tous les compilateurs de Botanique & d'Hiſtoire naturelle qui n'ont fait que tranſcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capſulaires ſont celles dont le fruit eſt à capſules. Ray a fait de cette diviſion ſa dix-neuvieme claſſe. *Herba vaſculifera.*

CAPSULE. Péricarpe ſec d'un fruit ſec; car on ne donne point, par exemple, le nom de capſule à l'écorce de la Grenade, quoiqu'auſſi ſeche & dure que beaucoup d'autres capſules, parce qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON, CALYPTRA. Coëffe pointue qui couvre ordinairement l'urne des Mouſſes. Le capuchon eſt d'abord adhérent à l'urne, mais enſuite il ſe détache & tombe, quand elle approche de la maturité.

CARYOPHYLLÉE. Fleur caryophyllée, ou en œillet.

CAYEUX. Bulbes par leſquelles

plusieurs liliacées & autres plantes se reproduisent.

CHATON. Assemblage de fleurs mâles ou femelles, spiralement attachées à un axe ou réceptacle commun, autour duquel ces fleurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'arbres à chatons mâles, qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons femelles.

CHAUME (*Culmus*). Nom particulier dont on distingue la tige des graminées de celles autres plantes, & à qui l'on donne pour caractere propre d'être géniculée & fistuleuse, quoique beaucoup d'autres plantes aient ce même caractere, & que les Lêches & divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que le chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore exception dans l'*Arundo calamagrostis* & dans d'autres.

CLOCHE. Fleurs en cloches, ou campaniformes.

COLORÉ. Les calices, les bâles, les écailles, les enveloppes, les parties extérieures des plantes qui sont vertes ou grises, communément sont dites colorées, lorsqu'elles ont une

couleur plus éclatante & plus vive que leurs ſemblables, tels ſont les calices de la Circée, de la Moutarde, de la Carline ; les enveloppes de l'Aſtrantia : la corolle des Ornithogales blancs & jaunes, eſt verte en-deſſous, & colorée en-deſſus ; les écailles du Xeranthême ſont ſi colorées, qu'on les prendroit pour des pétales, & le calice du Polygala, d'abord très-coloré, perd ſa couleur peu à-peu, & prend enfin celle d'un calice ordinaire.

CORDON ombilical dans les capillaires & fougeres.

CORNET. Sorte de nectaire infundibuliforme.

CORYMBE. Diſpoſition de fleur qui tient le milieu entre l'ombelle & la panicule ; les pédicules ſont gradués le long de la tige, comme dans la panicule, & arrivent tous à la même hauteur, formant à leur ſommet une ſurface plane.

Le corymbe differe de l'ombelle, en ce que les pédicules qui le forment, au lieu de partir du même centre, partent à différentes hauteurs, de divers points ſur le même axe.

CORYMBIFERES. Ce mot ſemble-

roït devoir désigner les plantes à fleurs en corymbe, comme celui d'*ombelliferes* désigne les plantes à fleurs en parasol. Mais l'usage n'a pas autorisé cette analogie; l'acception dont je vais parler n'est pas même fort usitée; mais comme elle a été employée par Ray & par d'autres Botanistes, il la faut connoître, pour les entendre.

Les plantes *corymbiferes* sont donc, dans la classe des composées & dans la section des *discoïdes*, celles qui portent leurs semences nues, c'est-à dire, sans aigrettes ni filets qui les couronnent; tels sont les Bidens, les Armoises, la Tanaisie, &c. On observera que les demi-fleuronnées à semences nues, comme la Lampsane, l'Hyoseris, la Catanance, &c. ne s'appellent pas cependant *corymbiferes*, parce qu'elles ne sont pas du nombre des *discoïdes*.

COSSE. Péricarpe des fruits légumineux. La cosse est composée ordiment de deux valvules, & quelquefois n'en a qu'une seule.

COSSON. Nouveau sarment qui croît sur la vigne après qu'elle est taillée.

COTYLEDON. Foliole, ou partie de l'embrion dans laquelle s'élaborent & se préparent les sucs nutritifs de la nouvelle plante.

Les Cotyledons, autrement appellés feuilles séminales, sont les premieres parties de la plante qui paroissent hors de terre, lorsqu'elle commence à végéter. Ces premieres feuilles sont très-souvent d'une autre forme que celles qui les suivent & qui sont les véritables feuilles de la plante; car, pour l'ordinaire, les cotyledons ne tardent pas à se flétrir & à tomber peu après que la plante est levée & qu'elle reçoit par d'autres parties une nourriture plus abondante que celle qu'elle tiroit par eux de la substance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotyledon, & qui, pour cela, s'appellent monocotyledones, tels sont les palmiers, les liliacées, les graminées, & d'autres plantes; le plus grand nombre en ont deux, & s'appellent dicotyledones; si d'autres en ont davantage, elles s'appelleront polycotyledones. Les acotyledones sont celles qui n'ont point de cotyledons, telles que les Fougeres, les Mousses, les Champignons & toutes les cryptogames.

Ces différences de la germination ont fourni à Ray, à d'autres Botaniſtes, & en dernier lieu à Meſſieurs de Juſſieu & Haller, la premiere ou plus grande diviſion naturelle du regne végétal.

Mais pour claſſer les plantes ſuivant cette méthode, il faut les examiner ſortant de terre, dans leur premiere germination, & juſques dans la ſemence même; ce qui eſt ſouvent fort difficile, ſur-tout pour les plantes marines & aquatiques, & pour les arbres & plantes étrangeres ou alpines qui refuſent de germer & naître dans nos jardins.

CRUCIFERE, ou CRUCIFORME, diſpoſé en forme de croix. On donne ſpécialement le nom de crucifere à une famille de plantes dont le caractere eſt d'avoir des fleurs compoſées de quatre pétales diſpoſés en croix, ſur un calice compoſé de folioles, & autour du piſtil ſix étamines, dont deux, égales entr'elles, ſont plus courtes que les quatre autres, & les diviſent également.

CUPULES, ſortes de petites calottes, ou coupes, qui naiſſent le plus ſouvent ſur pluſieurs Lichens & Al-

gues, & dans le creux desquelles on voit les semences naître & se former, sur-tout dans le genre appellé jadis hépatique des fontaines, & aujourd'hui marchantia.

CYME, ou CYMIER. Sorte d'ombelle qui n'a rien de régulier, quoique tous ses rayons partent du même centres, tels sont les fleurs de l'Obier, du Chevrefeuille, &c.

DEMI-FLEURON. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés qui garnissent le disque des lactucées & à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, & pour cela confondues sous le même nom par les Botanistes, ils different pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines, & que les autres n'en ont jamais Les demi-fleurons, de même que les fleurons, sont toujours superes, & portés par la semence, qui est portée à son tour par le disque ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties; l'inférieure, qui est un tube, ou cylindre très-court, & la su-

périeure, qui eſt plane, taillée en languette, & à qui l'on en donne le nom. Voyez *Fleuron*, *Fleur*.

DIÉCIE, ou DIŒCIE, habitation ſéparée. On donne le nom de Diécie à une claſſe de plantes compoſées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles ſur un pied, & leurs fleurs femelles ſur un autre pied.

DIGITÉ. Une fleur eſt digitée, lorſque les folioles partent toutes du ſommet de ſon pétiole, comme d'un centre commun. Telle eſt, par exemple, la feuille du Marronnier d'Inde.

DIOIQUES. Toutes les plantes de la Diécie ſont Dioïques.

DISQUE. Corps immédiaire, qui tient la fleur, ou quelques-unes de ſes parties élevées au-deſſus du vrai réceptacle.

Quelquefois on appelle diſque le réceptacle même, comme dans les compoſées; alors on diſtingue la ſurface du réceptacle, ou le diſque, du contour qui le borde, & qu'on nomme rayon.

Diſque eſt auſſi un corps charnu qui ſe trouve dans quelques genres de plantes, au fond du calice, deſſous l'em-

brion ; quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

ÉCAILLES, ou PAILLETTES. Petites languettes paléacées qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent & séparent les fleurons ; quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils ; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écailles.

Il est singulier dans le Xeranthême à fleur double, que les écailles autour du disque s'allongent, se colorent, & prennent l'apparence de vrais demi-fleurons, au point de tromper à l'aspect quiconque n'y regarderoit pas de bien près.

On donne très-souvent le nom d'écailles aux calices des chatons & des cônes : on le donne aussi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête, tels que les Chardons, les Jacées, & à celles des calices de substance seche & scarieuse du Xeranthême & de la Catananche.

La tige des plantes dans quelques eſpeces, eſt auſſi chargée d'écailles : ce ſont des rudimens coriaces de feuilles qui quelquefois en tiennent lieu, comme dans l'Orabanche & le Tuſſilage.

Enfin, on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des bâles de pluſieurs liliacées, & les bâles ou calices applatis des Schœnus & d'autres graminacées.

ÉCORCE. Vêtement ou partie enveloppante du tronc & des branches d'un arbre. L'écorce eſt moyenne entre l'épiderme à l'extérieur, & le *liber* à l'intérieur; ces trois enveloppes ſe réuniſſent ſouvent dans l'uſage vulgaire, ſous le nom commun d'écorce.

EDULE, *EDULIS*, bon à manger. Ce mot eſt du nombre de ceux qu'il eſt à deſirer qu'on faſſe paſſer du latin dans la langue univerſelle de la Botanique.

ENTRE-NŒUDS. Ce ſont dans les chaumes des graminées, les intervalles qui ſéparent les nœuds d'où naiſſent les feuilles. Il y a quelques gramens, mais en bien petit nombre, dont le chaume nud d'un bout à l'autre eſt ſans nœuds, & par conſéquent ſans

entre-nœuds, tel, par exemple, que l'*Aira cærulea*.

ÉPERON. Protubérance en forme de cône droit ou recourbé, faite dans plusieurs sortes de fleurs, par le prolongement du nectaire. Tels sont les éperons des Orchis, des Linaires, des Ancolies, des Pieds-d'alouettes, de plusieurs Geranium & de beaucoup d'autres plantes.

ÉPI. Forme de bouquet, dans laquelle les fleurs sont attachées autour d'un axe ou réceptacle commun formé par l'extrémité du chaume, ou de la tige unique. Quand les fleurs sont pédiculées, pourvû que tous les pédicules soient simples & attachés immédiatement à l'axe, le bouquet s'appelle toujours épi; mais dans l'épi rigoureusement pris, les fleurs sont sessiles.

ÉPIDERME (l'). Est la peau fine extérieure qui enveloppe les couches corticales; c'est une membrane très-fine, transparente, ordinairement sans couleur, élastique & un peu poreuse.

ESPECE. Réunion de plusieurs variétés, ou individus, sous un caractere commun qui les distingue de toutes les autres plantes du même genre.

ÉTAMINES. Agens mafculins de la fécondation; leur forme eft ordinairement celle d'un filet qui fupporte une tête appellée anthère, ou fommet. Cette anthère eft une efpece de capfule, qui contient la pouffiere prolifique. Cette pouffiere s'échappe, foit par explofion, foit par dilatation, & va s'introduire dans le ftigmate, pour être portée jufqu'aux ovaires qu'elle féconde. Les étamines varient par la forme & par le nombre.

ÉTENDART Pétale fupérieur des fleurs légumineufes.

ENVELOPPE. Efpece de calice qui contient plufieurs fleurs, comme dans le Pied-de-veau, le Figuier, les fleurs à fleurons. Les fleurs garnies d'une enveloppe ne font pas pour cela dépourvues de calice.

FANE. La fane d'une plante eft l'affemblage des feuilles d'en-bas.

FECONDATION. Opération naturelle par laquelle les étamines portent, au moyen du piftil, jufqu'à l'ovaire, le principe de vie néceffaire à la maturifation des femences & à leur germination.

FEUILLES. Sont des organes né-

ceſſaires aux plantes, pour pomper l'humidité de l'air pendant la nuit, & faciliter la tranſpiration durant le jour; elles ſuppléent encore dans les végétaux au mouvement progreſſif & ſpontané des animaux, & en donnant priſe au vent pour agiter les plantes & les rendre plus robuſtes. Les plantes alpines, ſans ceſſe battues du vent & des ouragans, ſont toutes fortes & vigoureuſes; au contraire, celles qu'on éleve dans un jardin ont un air trop calme, y proſperent moins, & ſouvent languiſ-guiſſent & dégénerent.

FILET. Pedicule qui ſoutient l'étamine. On donne auſſi le nom de filets aux poils qu'on voit ſur la ſurface des tiges, des feuilles & même des fleurs de pluſieurs plantes.

FLEUR. Si je livrois mon imagination aux douces ſenſations que ce mot ſemble appeller, je pourrois faire un article agréable peut-être aux Bergers, mais fort mauvais pour les Botaniſtes. Ecartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs ſuaves, les formes élégantes, pour chercher premièrement à bien connoître l'être organiſé qui les raſſemble. Rien ne paroît d'abord

plus facile ; qui eſt-ce qui croit avoir beſoin qu'on lui apprenne ce que c'eſt qu'une fleur ? Quand on ne me demande pas ce que c'eſt que le tems, diſoit Saint Auguſtin, je le ſais fort bien ; je ne le ſais plus quand on me le demande. On en pourroit dire autant de la fleur, & peut-être de la beauté même, qui, comme elle, eſt la rapide proie du tems. En effet, tous les Botaniſtes qui ont voulu donner juſqu'ici des définitions de la fleur, ont échoué dans cette entrepriſe ; & les plus illuſtres, tels que Meſſieurs Linnæus, Haller, Adanſon, qui ſentoient mieux la difficulté que les autres, n'ont pas même tenté de la ſurmonter, & ont laiſſé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans ſa Philoſophie Botanique les définitions de Jungins, de Ray, de Tournefort, de Pontedera, de Ludwig, mais ſans en adopter aucune, & ſans en propoſer de ſon chef.

Avant lui Pontedera avoit bien ſenti & bien expoſé cette difficulté ; mais il ne put réſiſter à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du ſuccès. Diſons maintenant en quoi cette difficulté conſiſte, ſans néanmoins

compter si je tente à mon tour de lutter contr'elle, de réussir mieux qu'on n'a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, & l'on me dit : voilà une fleur. C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, & cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante, si ce que je vois est ou n'est pas la fleur; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont dans aucune de leurs parties la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins font entrer dans la définition de la fleur, & qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du Rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle; mais on s'y trompe aisément : il y a des bractées & d'autres organes autant & plus colorés que la fleur même, & qui n'en font point partie, comme on le voit dans l'Ormin, dans le Bled-de-vache, dans plusieurs Amaranthes & Chenopodium; il y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite & si peu apparente,

qu'il n'y a qu'une recherche bien ſoigneuſe qui puiſſe l'y faire trouver. Lorſque les bleds ſont en fleur, y voit-on des pétales colorées; en voit-on dans les Mouſſes, dans les graminées? En voit on dans les Chatons du Noyer, du Hêtre, & du Chêne, dans l'Aune, dans le Noiſetier, dans le Pin, & dans ces multitudes d'arbres & d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleurs; l'eſſence de la fleur n'eſt donc pas dans la corolle.

Elle n'eſt pas non plus ſéparément dans aucune des autres parties conſtituantes de la fleur, puiſqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques eſpèces de fleurs. Le calice manque, par exemple, à preſque toute la famille des liliacées, & l'on ne dira pas qu'une Tulipe ou un Lis ne ſont pas une fleur. S'il y a quelque parties plus eſſentielles que d'autres à une fleur, ce ſont certainement le piſtil & les étamines. Or, dans toute la famille des cucurbitacées, & même dans toute la claſſe des monoïques, la moitié des fleurs ſont ſans piſtil, l'autre moitié ſans

étamines, & cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme & qu'elles ne ſoient les unes & les autres de véritables fleurs. L'eſſence de la fleur ne conſiſte donc ni ſéparément dans quelques-unes de ſes parties, dites conſtituantes, ni même dans l'aſſemblage de toutes ces parties. En quoi donc conſiſte proprement cette eſſence ? Voilà la queſtion. Voilà la difficulté, & voici la ſolution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, eſt une partie dans la plante, différente des autres, par ſa nature & ſa forme, toujours adhérente & utile à l'embrion, ſi la fleur a un piſtil, & ſi le piſtil manque, ne tenant à nul embrion.

Cette définition peche, ce me ſemble, en ce qu'elle embraſſe trop. Car lorſque le piſtil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caracteres que de différer des autres parties de la plante par ſa nature & par ſa forme, on pourra donner ce nom aux Bractées, aux Stipules, au Nectarium, aux Epines, & à tout ce qui n'eſt ni feuilles ni branches. Et quand la corolle eſt tombée, & que le fruit

fruit approche de ſa maturité, on pourroit encore donner le nom de fleur au calice & au réceptacle, quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si donc cette définition convient *omni*, elle ne convient pas *ſoli*, & manque par-là d'une des deux principales conditions requiſes. Elle laiſſe d'ailleurs un vuide dans l'eſprit, qui eſt le plus grand défaut qu'une définition puiſſe avoir. Car, après avoir aſſigné l'uſage de la fleur au profit de l'embrion, quand elle y adhere, elle fait ſuppoſer totalement inutile celle qui n'y adhere pas. Et cela remplit mal l'idée que le Botaniſte doit avoir du concours des parties, & de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop conſidéré la fleur comme une ſubſtance abſolue, tandis qu'elle n'eſt, ce me ſemble, qu'un être collectif & relatif, d'avoir trop rafiné ſur les idées, tandis qu'il falloit ſe borner à celle qui ſe préſentoit naturellement. Selon cette idée, la fleur ne me paroît être que l'état paſſager des parties de la fructification durant la fécondation du germe; de-là ſuit que quand toutes

les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur. Quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation; & comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, voir, le pistil & les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle & l'autre femelle, qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer un troisieme, qui réuniroit les sexes séparés dans les deux autres. Mais alors, si toutes ces fleurs étoient également fertiles, la troisieme rendroit les deux autres superflues, & pourroit seule suffire à l'œuvre, ou bien il y auroit réellement deux fécondations, & nous n'examinons ici la fleur que dans une.

La fleur n'est donc que le foyer & l'instrument de la fécondation. Une seule suffit, quand elle est est hermaphrodite. Quand elle n'est que mâle ou femelle, il en faut deux, savoir, une de chaque sexe; & si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice & la corolle, dans la composition de la fleur, ce ne peut être comme essentielles; mais seulement comme nutritives

& conſervatrices de celles qui le ſont. Il y a des fleurs ſans calice, il y en a ſans corolle. Il y en a même ſans l'un & ſans l'autre; mais il n'y en a point & il n'y en ſauroit avoir qui ſoient en même tems ſans piſtil & ſans étamines.

La fleur eſt une partie locale & paſſagere de la plante, qui précede la fécondation du germe, & dans laquelle ou par laquelle elle s'opere.

Je ne m'étendrai pas à juſtifier ici tous les termes de cette définition qui, peut-être, n'en mérite pas la peine; je dirai ſeulement que le mot *précede* m'y paroît eſſentiel, parce que le plus ſouvent la corolle s'ouvre & s'épanouit, avant que les anthères s'ouvrent à leur tour, & dans ce cas, il eſt inconteſtable que la fleur préexiſte à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette fécondation s'opere *dans elle*, ou *par elle*, parce que dans les fleurs mâles des plantes androgines & dioïques, il ne s'opere aucune fructification, & qu'elles n'en ſont pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me ſemble, la notion la plus juſte qu'on puiſſe ſe faire de la

fleur, & la ſeule qui ne laiſſe aucune priſe aux objections qui renverſent toutes les définitions qu'on a tenté d'en donner juſqu'ici. Il faut ſeulement ne pas prendre trop ſtrictement le mot *durant*, que j'ai employé dans la mienne. Car, même avant que la fécondation du germe ſoit commencée, on peut dire que la fleur exiſte auſſi-tôt que les organes ſexuels ſont en évidence, c'eſt-à-dire, auſſi-tôt que la corolle eſt épanouie, & d'ordinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la pouſſiere ſéminale, dès l'inſtant que la corolle s'ouvre aux anthères; cependant la fécondation ne peut commencer avant que les anthères ſoient ouvertes. De même, l'œuvre de la fécondation s'acheve ſouvent, avant que la corolle ſe flétriſſe & tombe: or, juſqu'à cette chûte, on peut dire que la fleur exiſte encore. Il faut donc donner néceſſairement un peu d'extenſion au mot *durant*, pour pouvoir dire que la fleur & l'œuvre de la fécondation commencent & finiſſent enſemble.

Comme généralement la fleur ſe fait remarquer par ſa corolle, partie bien plus apparente que les autres par la vivacité de ſes couleurs, c'eſt dans cette

corolle auſſi qu'on fait machinalement conſiſter l'eſſence de la fleur, & les Botaniſtes eux-mêmes ne ſont pas toujours exempts de cette petite illuſion ; car ſouvent ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle ; mais ces petites impropriétés d'inadvertance importent peu, quand elles ne changent rien aux idées qu'on a des choſes quand on y penſe. De-là ces mots de fleurs monopétales, polypétales, de fleurs labiées, perſonnées, de fleurs régulieres, irrégulieres, qu'on trouve fréquemment dans ſes livres même d'inſtitutions. Cette petite impropriété étoit non-ſeulement pardonnable, mais preſque forcée à Tournefort & à ſes contemporains, qui n'avoient pas encore le mot de corolle ; & l'uſage s'en eſt conſervé depuis eux par l'habitude, ſans grand inconvénient. Mais il ne ſeroit pas permis à moi qui remarque cette incorrection, de l'imiter ici ; ainſi je renvoie au mot Corolle à parler de ſes formes diverſes & de ſes diviſions (*a*).

Mais je dois parler ici des fleurs

(*a*) Cet article *Corolle*, auquel l'Auteur renvoie ici ne s'eſt point trouvé fait.

composées & simples, parce que c'est la fleur même, & non la corolle, qui se compose, comme on le va voir après l'exposition des parties de la fleur simple.

On divise cette fleur en complete & incomplete. La fleur complete est celle qui contient toutes les parties essentielles ou concourantes à la fructification, & ces parties sont au nombre de quatre; deux essentielles, savoir, le pistil & l'étamine, ou les étamines; & deux accessoires, ou concourantes, savoir, la corolle & le calice, à quoi l'on doit ajouter le disque ou réceptacle qui porte le tout.

La fleur est complette, quand elle est composée de toutes ces parties; quand il lui en manque quelqu'une, elle est incomplette. Or, la fleur incomplette peut manquer non-seulement de corolle & de calice, mais même de pistil, ou d'étamines; & dans ce dernier cas, il y a toujours une autre fleur, soit sur le même individu, soit sur un différent, qui porte l'autre partie essentielle qui manque à celle-ci; de-là la division en fleurs hermaphrodites, qui peuvent être complettes ou ne l'être pas, & en

fleurs purement mâles ou femelles, qui ſont toujours incomplettes.

La fleur hermaphrodite incomplette n'en eſt pas moins parfaite pour cela, puiſqu'elle ſe ſuffit à elle-même pour opérer la fécondation; mais elle ne peut être appellée complette, puiſqu'elle manque de quelqu'une des parties de celles qu'on appelle ainſi. Une Roſe, un Œillet ſont, par exemple, des fleurs parfaites & complettes, parce qu'elles ſont pourvues de toutes ces parties. Mais une Tulipe, un Lis, ne ſont point des fleurs complettes, quoique parfaites, parce qu'elles n'ont point de calice: de même la jolie petite fleur appellée Paronychia eſt parfaite, comme hermaphrodite; mais elle eſt incomplette, parce que, malgré ſa riante couleur, il lui manque une corolle.

Je pourrois, ſans ſortir encore de la ſection des fleurs ſimples, parler ici des fleurs régulieres, & des fleurs appellées irrégulieres. Mais comme ceci ſe rapporte principalement à la corolle, il vaut mieux ſur cet article, renvoyer le lecteur à ce mot (*a*). Reſte

(*a*) Voyez la Note précédente.

donc à parler des oppositions que peut souffrir ce mot de fleur simple.

Toute fleur d'où résulte une seule fructification, est une fleur simple. Mais si d'une seule fleur résultent plusieurs fruits, cette fleur s'appellera composée, & cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainsi, toute fleur composée a nécessairement non-seulement plusieurs pétales, mais plusieurs corolles; & pour que la fleur soit réellement composée, & non pas une aggrégation de plusieurs fleurs simples, il faut que quelqu'une des parties de la fructification soit commune à tous les fleurons composans, & manque à chacun d'eux en particulier.

Je prends, par exemple, une Fleur de Laiteron, la voyant remplie de plusieurs petites fleurettes, & je me demande si c'est une fleur composée. Pour savoir cela, j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre, & je trouve que chaque fleurette a des étamines, un pistil, une corolle, mais qu'il n'y a qu'un seul réceptacle en forme de disque, qui les reçoit toutes; & qu'il n'y a qu'un seul grand calice qui les

environne ; d'où je conclus que la fleur eſt compoſée, puiſque deux parties de la fructification, ſavoir, le calice & réceptacle, ſont communes à toutes & manquent à chacun en particulier.

Je prends enſuite une fleur de Scabieuſe, où je diſtingue auſſi pluſieurs fleurettes ; je l'examine de même, & je trouve que chacune d'elles eſt pourvue en ſon particulier de toutes les parties de la fructification, ſans en excepter le calice, & même le réceptacle, puiſqu'on peut regarder comme tel le ſecond calice, qui ſert de baſe à la ſemence. Je conclus donc que la Scabieuſe n'eſt point une fleur compoſée, quoiqu'elle raſſemble comme elles pluſieurs fleurettes ſur un même diſque & dans un même calice.

Comme ceci pourtant eſt ſujet à diſpute, ſur-tout à cauſe du réceptacle, on tire des fleurettes mêmes un caractere plus ſûr, qui convient à toutes celles qui conſtituent proprement une fleur compoſée, & qui ne convient qu'à elles ; c'eſt d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du ſtyle, & diviſées

par leurs cinq filets au bas de la corolle ; toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainsi disposées, est donc une fleur composée, & toute fleur où l'on ne voit aucune fleurette de cette espece n'est point une fleur composée, & ne porte même au singulier qu'improprement le nom de Fleur, puisqu'elle est réellement une aggrégation de plusieurs Fleurs.

Ces fleurettes partielles, qui ont ainsi leurs anthères réunies, & dont l'assemblage forme une Fleur véritablement composée, sont de deux especes ; les unes, qui sont régulieres & tubulées, s'appellent proprement fleurons ; les autres, qui sont échancrées, & ne présentent par le haut qu'une languette plane, & le plus souvent dentelée, s'appellent demi-fleurons ; & des combinaisons de ces deux especes dans la Fleur totale, résultent trois sortes de Feurs composées, savoir, celles qui ne sont garnies que de fleurons, celles qui ne sont garnies que demi-fleurons, & celles qui sont mêlées des uns & des autres.

Les Fleurs à fleurons, ou Fleurs fleuronnées, se divisent encore en deux especes, relativement à leur forme ex-

térieure ; celles qui préſentent une figure arrondie, en maniere de tête, & dont le calice approche de la forme hémiſphérique, s'appellent Feurs en tête, *Capitati.* Tels ſont, par exemple, les Chardons, les Artichauts, la Chauſſe-trape.

Celles dont le réceptacle eſt plus applati, en ſorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à-peu-près cylindrique, s'appellent Fleurs en diſque *Diſcoïdei.* La *Santoline*, par exemple, & l'*Eupatoire*, offrent des Fleurs en diſque ou diſcoïdes.

Les Fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées, & leur figure extérieure ne varie pas aſſez régulierement pour offrir une diviſion ſemblable à la précédente. Le *Salſifis*, la *Scorſonere*, le *Piſſenlit*, la *Chicorée* ont des Fleurs demi-fleuronnées.

A l'égard des Fleurs mixtes, les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confuſion, ſans ordre; mais les fleurons occupent le centre du diſque, les demi-fleurons en garniſſent la circonférence & forment une couronne à la Fleur, & ces Fleurs ainſi couronnées portent le nom de *Fleurs*

radiées. Les *Reines-Marguerites* & tous les *Aſters*, le *Souci*, les *Soleils*, la *Poire-de-terre*, portent tous des Fleurs radiées.

Toutes ces ſections forment encore dans les Fleurs compoſées, & relativement au ſexe des fleurons, d'autres diviſions dont il ſera parlé dans l'article *Fleuron*.

Les Fleurs ſimples ont une autre ſorte d'oppoſition dans celles qu'on appelle Fleurs doubles ou pleines.

La Fleur double eſt celle dont quelqu'une des parties eſt multipliée, audelà de ſon nombre naturel, mais ſans que cette multiplication nuiſe à la fécondation du germe.

Les Fleurs ſe doublent rarement par le calice, preſque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune ſe fait par la corolle. Les exemples les plus fréquens en ſont dans les Fleurs polypétales, comme Œillets, Anémones, Renoncules; les Fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit aſſez ſouvent des Campanules, des Primeveres, des Auricules, & ſur-tout des Jacinthes à Fleur double.

Ce mot de Fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une ſimple duplication, mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, &c. tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer la fructification, la Fleur garde toujours le nom de Fleur double; mais lorſque les pétales trop multipliés font diſparoître les étamines & avorter les germe, alors la Fleur perd le nom de Fleur double, & prend celui de Fleur pleine.

On voit par-là que la Fleur double eſt encore dans l'ordre de la nature, mais que la Fleur pleine n'y eſt plus & n'eſt qu'un véritable monſtre.

Quoique la plus commune plénitude des Fleurs ſe faſſe par les pétales, il y en a néanmoins qui ſe rempliſſent par le calice, & nous en avons un exemple bien rematquable dans l'Immortelle appellée *Xeranthème*. Cette Fleur qui paroît radiée & qui réellement eſt diſcoïſe, porte, ainſi que la *Carline*, un calice imbriqué, dont le rang intérieur a ſes folioles longues & colorées, & cette Fleur, quoique com-

posée, double & multiplie tellement par ses brillantes folioles, qu'on les prendroit, garnissant la plus grande partie du disque, pour autant de demi-fleurons.

Ces fausses apparences abusent souvent les yeux de ceux qui ne sont pas Botanistes ; mais quiconque est initié dans l'intime structure des Fleurs, ne peut s'y tromper un moment. Une Fleur demi fleuronnée ressemble extérieurement à une Fleur polypétale pleine ; mais il y a toujours cette différence essentielle, que dans la premiere, chaque demi-fleuron est une Fleur parfaite qui a son embrion, son pistil & ses étamines ; au lieu que dans la Fleur pleine chaque pétale multiplié n'est toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties essentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une Renoncule simple, ou double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun nulle autre chose que le pétale même ; mais dans le Pissenlit chaque demi-fleuron garni d'un style entouré d'étamines, n'est pas un simple pétale, mais une véritable Fleur.

On me présente une Fleur de Nymphéa jaune, & l'on me demande si c'est une composée ou une Fleur double ? Je réponds que ce n'est ni l'une ni l'autre. Ce n'est pas une composée, puisque les folioles qui l'entourent ne sont pas des demi-fleurons ; & ce n'est pas une Fleur double, parce que la duplication n'est l'état naturel d'aucune Fleur, & que l'état naturel de la Fleur de Nymphéa jaune est d'avoir plusieurs enceintes de pétales autour de son embrion. Ainsi cette multiplicité n'empêche pas le Nymphéa jaune d'être une Fleur simple.

La constitution commune au plus grand nombre des Fleurs, est d'être hermaphrodites ; & cette constitution paroît en effet la plus convenable au regne végétal, où les individus dépourvus de tout mouvement progressif & spontané, ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les sexes sont séparés. Dans les arbres & les plantes où ils le sont, la nature, qui fait varier ses moyens, a pourvu à cet obstacle : mais il n'en est pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doi-

vent, pour perpétuer leur eſpece, avoir en eux-mêmes tous les inſtrumens propre à cette fin.

FLEUR MUTILÉE. Eſt celle qui, pour l'ordinaire par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devroit naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire eſpece, les plantes où elle a lieu, ſe diſtinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même eſpece qui ſont complettes, comme on peut le voir dans pluſieurs eſpeces de *Quamoclit*, de *Cucubales*, de *Tuſſilages*, de *Campanules*, &c.

FLEURETTE. Petite Fleur complette qui entre dans la ſtructure d'une Fleur agrégée.

FLEURON. Petite Fleur incomplette qui entre dans la ſtructure d'une Fleur compoſée. Voyez *Fleur*.

Voici quelle eſt la ſtructure naturelle des fleurons compoſans.

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, ſupere.

2. Piſtil alongé, terminé par deux ſtigmates réfléchis.

3. Cinq étamines dont les filets ſont

séparés par le bas, mais formant par l'adhérence de leurs anthères un tube autour du pistil.

4. Semence nue alongée ayant pour base le réceptacle commun, & servant elle-même, par son sommet, de réceptacle à la corolle.

5. Aigrette de poils ou d'écailles couronnant la semence, & figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette pousse de bas en haut la corolle, la détache & la fait tomber losqu'elle est flétrie, & que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune & générale des fleurons, souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées, & ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons, ont été ci-devant expliquées au mot *Fleur*. J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être herma-

phrodites, & ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines & n'ayant point de germe, porte le nom de mâles, d'autres qui ont un germe, & n'ont point d'étamines, s'appellent fleurons femelles ; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, porte le nom de neutres.

Ces diverses especes de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlés dans les Fleurs composées, mais leur combinaisons méthodiques & régulieres, sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des graines.

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens collectif, & comprend non-seulement l'œuvre de la fécondation du germe & de la maturité du fruit, mais l'assemblage de tous les instrumens naturels destinés à cette opération.

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent la renouveller par d'autres individus. La semence

n'eſt ce dernier produit, que quand elle eſt ſeule & nue. Quand elle ne l'eſt pas, elle n'eſt que partie du fruit.

FRUIT. Ce mot a dans la Botanique un ſens beaucoup plus étendu que dans l'uſage ordinaire. Dans les arbres & même dans d'autres plantes, toutes les ſemences ou leurs enveloppes bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais en Botanique ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui réſulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainſi le fruit n'eſt proprement autre choſe que l'ovaire fécondé, & cela, ſoit qu'il ſe mange ou ne ſe mange pas, ſoit que la ſemence ſoit déja mûre ou qu'elle ne le ſoit pas encore.

GENRE. Réunion de pluſieurs eſpeces ſous un caractere commun qui les diſtingue de toutes les autres plantes.

GERME, embrion, ovaire, fruit. Ces termes ſont ſi près d'être ſynonymes, qu'avant d'en parler ſéparément dans leurs articles, je crois devoir les unir ici.

Le germe eſt le premier rudiment

de la nouvelle plante ; il devient embrion ou ovaire, au moment de la fécondation, & ce même embrion devient fruit en mûriſſant ; voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'uſage, & l'on prend ſouvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux ſortes de germes bien diſtincts, l'un contenu dans la ſemence, lequel en ſe développant devient plante, & l'autre contenu dans la fleur, lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes ſe produit, & en eſt produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudimens des feuilles enfermées dans les bourgeons, & à ceux des fleurs enfermés dans les boutons.

GERMINATION. Premier développement des parties de la plante, contenue en petit dans le germe.

GLANDES. Organes qui ſervent à la ſecrétion des ſucs de la plante.

GOUSSE. Fruit d'une plante légumineuſe. La gouſſe qui s'appelle auſſi légume, eſt ordinairement compoſée de deux panneaux nommés coſſes, ap-

latis ou convexes, collés l'un ſur l'autre par deux ſutures longitudinales, & qui renferment des ſemences attachées alternativement par la ſuture aux deux coſſes, leſquelles ſe ſéparent par la maturité.

GRAPPE, *racemus*. Sorte d'épi dans lequel les Fleurs ne ſont ni ſeſſiles ni toutes attachées à la rape ; mais à des pédicules partiels dans leſquels les pédicules principaux ſe diviſent. La grappe n'eſt autre choſe qu'une panicule dont les rameaux ſont plus ſerrés, plus courts, & ſouvent plus gros que dans la panicule proprement dite.

Lorſque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le Ciel, on lui donne alors le nom de grappe ; tel eſt l'épi du groſeiller, telle eſt la grappe de la vigne.

GREFFE. Opération par laquelle on force les ſucs d'un arbre à paſſer par les couloirs d'un autre arbre ; d'où il réſulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure & dimenſion, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les ſucs forcés de ſe ſubtiliſer en ſe diviſant, don-

nent enſuite des fruits meilleurs & plus ſavoureux.

GREFFER. Eſt engager l'œil ou le bourgeon d'une ſaine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions néceſſaires & dans la ſaiſon favorable, en ſorte que ce bourgeon reçoive le ſuc du ſecond arbre & s'en nourriſſe comme il auroit fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *Greffe* à la portion qui s'unit, & de *Sujet* à l'abre auquel il s'unit.

Il y a diverſes manieres de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écuſſon.

GYMNOSPERME à ſemences nues.

HAMPE. Tige ſans feuilles, deſtinée uniquement à tenir la fructification élevée au-deſſus de la racine.

INFERE, SUPERE. Quoique ces mots ſoient purement latins, on eſt obligé de les employer en françois dans le langage de la Botanique, ſous peine d'être diffus, lâche & louche, pour vouloir parler purement. La même néceſſité doit être ſuppoſée, & la même excuſe répétée dans tous les mots latins

que je ſerai forcé de franciſer. Car c'eſt ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrois auſſi-bien faire entendre dans un françois plus correct.

Il y a dans les fleurs deux diſpoſitions différentes du calice & de la corolle, par rapport au germe dont l'expreſſion revient ſi ſouvent, qu'il faut abſolument créer un mot pour elle. Quand le calice & la corolle portent ſur le germe, la fleur eſt dite *ſupere*. Quand le germe porte ſur le calice & la corolle, la fleur eſt dite *infere*. Quand de la corolle on tranſporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'oppoſé. Si la corolle eſt infere, le germe eſt ſupere; ſi la corolle eſt ſupere, le germe eſt infere; ainſi l'on a le choix de ces deux manieres d'exprimer la même choſe.

Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur eſt infere, que de celles où elle eſt ſupere, quand cette diſpoſition n'eſt point exprimée, on doit toujours ſous-entendre le premier cas, parce qu'il eſt le plus ordinaire; & ſi la deſcription ne parle point de la diſpoſition relative de la corolle &

du germe, il faut ſuppoſer la corolle *infere* : car ſi elle étoit *ſupere*, l'auteur de la deſcription l'auroit expreſſément dit.

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux dont les bords ſont réunis par deux ſutures longitudinales. Les ſemences ſont attachées alternativement à ces deux valves par la ſuture ſupérieure, l'inférieure eſt nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuſes.

LÉGUMINEUSES. Voyez *Fleurs*, *Plantes*.

LIBER. (le) Eſt compoſé de pellicules qui repréſentent les feuillets d'un livre ; elles touchent immédiatement au bois. Le Liber ſe détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce, & s'uniſſant avec l'aubier, il produit ſur la circonférence de l'arbre une nouvelle couche qui en augmente le diametre.

LIGNEUX. Qui a la conſiſtance de bois.

LILIACÉES. Fleurs qui portent le caractere du Lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale

pétale réguliere s'évaſe & s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évaſement s'appelle le Limbe, & ſe découpe ordinairement en quatre, cinq ou pluſieurs ſegmens. Diverſes *Campanules*, *Primeveres*, *Liſerons*, & autres fleurs monopétales offrent des exemples de ce Limbe, qui eſt à l'égard de la corolle à-peu-près ce qu'eſt à l'égard d'une cloche la partie qu'on nomme le pavillon. Le différent degré de l'angle que forme le Limbe avec le tube, eſt ce qui fait donner à la corolle le nom d'infundibuliforme, de campaniforme, ou d'hypocrateniforme.

LOBES des ſemences, ſont deux corps réunis, applatis d'un côté, convexes de l'autre. Ils ſont diſtincts dans les ſemences légumineuſes.

LOBES des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit; il eſt à pluſieurs loges, quand il eſt partagé par des cloiſons.

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laiſſe pour la replanter deux chicots du vieux bois ſaillant des deux côtés. Cette ſorte de bouture ſe pra-

tique ſeulement ſur la vigne & même aſſez rarement.

MASQUE. Fleur en maſque eſt une Fleur monopétale irréguliere.

MONÉCIE ou MONŒCIE. Habitation commune aux deux ſexes. On donne le nom de Monœcie à une claſſe de plantes compoſée de toutes celles qui portent des Fleurs mâles & des Fleurs femelles ſur le même pied.

MONOIQUE. Toutes les plantes de la Monœcie ſont monoïques. On appelle Plantes monoïques celles dont les Fleurs ne ſont pas hermaphrodites, mais ſéparément mâles & femelles ſur le même individu. Ce mot, formé de celui de monœcie, vient du grec & ſignifie ici que les deux ſexes occupent bien le même logis, mais ſans habiter la même chambre. Le Concombre, le Melon & toutes les cucurbitacées ſont des plantes monoïques.

MUFLE. (Fleur en) Voyez *Maſque.*

NŒUDS. Sont les articulations des tiges & des racines.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impoſe aux plan-

tes l'idée de leur ſtructure & de leur claſſification.

NOYAU. Semence oſſeuſe qui renferme une amande.

NUD. Dépourvu des vêtemens ordinaires à ſes ſemblables.

On appelle graines nues celles qui n'ont point de péricarpe, ombelles nues celles qui n'ont point d'involucre, tiges nues celles qui ne ſont point garnies de feuilles, &c.

NUITS-DE-FER. *Noctes ferreæ.* Ce ſont, en Suede, celles dont la froide température arrêtant la végétation de pluſieurs plantes, produit leur dépériſſement inſenſible, leur pourriture & enfin leur mort. Leurs premières atteintes avertiſſent de rentrer dans les ſerres les plantes étrangeres, qui périroient par ces ſortes de froids.

(C'eſt aux premiers gels aſſez communs au mois d'Août dans les pays froids, qu'on donne ce nom, qui, dans des climats tempérés, ne peut pas être employé pour les mêmes jours. H.)

ŒIL. Voyez *Ombilic.* Petite cavité qui ſe trouve en certains fruits à l'extrémité oppoſée au pédicule; dans les

fruits inferes ce ſont les diviſions du calice qui forment l'ombilic, comme le Coin, la Poire, la Pomme, &c. dans ceux qui ſont ſuperes, l'ombilic eſt la cicatrice laiſſée par l'inſertion du piſtil.

ŒILLETONS. Bourgeons qui ſont à côté des racines des Artichauts & d'autres plantes, & qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

OMBELLE. Aſſemblage de rayons qui, partant d'un même centre, divergent comme ceux d'un paraſol. L'ombelle univerſelle porte ſur la tige ou ſur une branche, l'ombelle partielle ſort d'un rayon de l'ombelle univerſelle.

OMBILIC. C'eſt, dans les bayes & autres fruits mous inferes, le réceptacle de la Fleur dont, après qu'elle eſt tombée, la cicatrice reſte ſur le fruit, comme on peut le voir dans les *Airelles*. Souvent le calice reſte & couronne l'ombilic qui s'appelle alors vulgairement *œil*. Ainſi l'œil des Poires & des Pommes n'eſt autre choſe que l'ombilic autour duquel le calice perſiſtant s'eſt décheſſé.

ONGLE. Sorte de tache ſur les

pétales ou ſur les feuilles, qui a ſouvent la ſigure d'un ongle & d'autres ſigures différentes, comme on peut le voir aux fleurs des Pavots, des Roſes, des Anémones, des Ciſtes, & aux feuilles des Renoncules, des Perſicaires, &c.

ONGLET. Eſpece de pointe crochue par laquelle le pétale de quelques corolles eſt ſixé ſur le calice ou ſur le réceptacle : l'onglet des Œillets eſt plus long que celui des Roſes.

OPPOSÉES. Les feuilles oppoſées ſont juſqu'au nombre de deux, placées l'une vis-à-vis de l'autre, des deux côtés de la tige ou des branches. Les feuilles oppoſées peuvent être pédiculées ou ſeſſiles ; s'il y avoit plus de deux feuilles attachées à la même hauteur autour de la tige, alors cette pluralité dénatureroit l'oppoſition, & cette diſpoſition des feuilles prendroit un nom différent. Voyez *Verticillées.*

OVAIRE. C'eſt le nom qu'on donne à l'embrion du fruit, ou c'eſt le fruit même avant la fécondation. Après la fécondation l'ovaire perd ce nom, & s'appelle ſimplement fruit ou en particulier péricarpe, ſi la plante eſt angio-

ſperme ; ſemence ou graine, ſi la plante eſt gymnoſperme.

PALMÉE. Une feuille eſt palmée lorſqu'au lieu d'être compoſée de plu-ſieurs folioles comme la feuille digitée, elle eſt ſeulement découpée en plu-ſieurs lobes dirigés en rayon vers le ſommet du pétiole, mais ſe réuniſſant avant que d'y arriver.

PANICULE. Epi rameux & pyra-midal. Cette figure lui vient de ce que les rameaux du bas étant les plus *lar-ges*, forment entr'eux un plus large eſ-pace, qui ſe retrécit en montant, à meſure que ces rameaux deviennent plus *courts*, moins nombreux ; en ſorte qu'une panicule parfaitement réguliere ſe termineroit enfin par une fleur ſeſ-ſile.

PARASITES. Plantes qui naiſſent ou croiſſent ſur d'autres plantes & ſe nourriſſent de leur ſubſtance. La Cuſ-cute, le Gui, pluſieurs Mouches & Lichens, ſont des plantes paraſites.

PARENCHIME. Subſtance pul-peuſe ou tiſſu cellulaire qui forme le corps de la feuille ou du pétale : il eſt couvert dans l'une & dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. Voyez *Ombelle.*

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. Voyez *Etamines*, *Piſtil.*

PAVILLON, ſynonyme d'étendard.

PÉDICULE. Baſe alongée qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin ; mais je crois qu'il faut dire *pédicule* en françois. C'eſt l'ancien uſage, & il n'y a aucune bonne raiſon pour le changer. *Pedunculus* ſonne mieux en latin, & il évite l'équivoque du nom *pediculus*. Mais le mot *pédicule* eſt net & plus doux en françois, & dans le choix des mots, il convient de conſulter l'oreille & d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédiculé* me paroît néceſſaire par oppoſition à l'autre adjectif *ſeſſile*. La Botanique eſt ſi embarraſſée de termes qu'on ne ſauroit trop s'attacher à rendre clairs & courts ceux qui lui ſont ſpécialement conſacrés.

Le pédicule eſt le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche ou à la tige. Sa ſubſtance eſt d'ordinaire plus ſolide que celle du fruit qu'il porte par un de ſes bouts, & moins que

celle du bois auquel il eſt attaché par l'autre. Pour l'ordinaire quand le fruit eſt mûr, il ſe détache & tombe avec ſon pédicule. Mais quelquefois, & ſurtout dans les plantes herbacées, le fruit tombe & le pédicule reſte, comme on peut le voir dans le genre des *Rumex*. On y peut remarquer encore une autre particularité. C'eſt que les pédicules qui tous ſont verticillés autour de la tige, ſont auſſi tous articulés vers leur milieu. Il ſemble qu'en ce cas le fruit devroit ſe détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule & laiſſer l'autre moitié ſeulement attaché à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit ſe détache & tombe ſeul. Le pédicule tout entier reſte, & il faut une action expreſſe pour le diviſer en deux au point de l'articulation.

PERFOLIÉES. La feuille perfoliée eſt celle que la branche enfile & qui entoure celle-ci de tous côtés.

PERIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

PERRUQUE. Nom donné par Vail-

lant aux racines garnies d'un chevelu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmélés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque piece entiere de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule piece, il n'y a aussi qu'un pétale; le pétale & la corolle ne sont alors qu'une seule & même chose, & cette sorte de corolle se désigne par l'épithete de monopétale. Quand la corolle est de plusieurs pieces, ces pieces sont autant de pétales, & la corolle qu'elles composent se désigne par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, & qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer les deux racines de la même langue. Ainsi les mots de monopétale, dipétale, de tripétale, de tétrapétale, de pentapétale, & enfin de polypétale, indiquent une corolle d'une seule piece, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, &c. enfin d'une multitude indéterminée de pieces.

PÉTATOÏDE. Qui a des pétales. Ainsi la Fleur *pétatoïde* est l'opposé de la Fleur *apétale*.

Quelquefois ce mot entre comme

ſeconde racine dans la compoſition d'un autre mot dont la premiere racine eſt un nom de nombre. Alors il ſignifie une corolle monopétale profondément diviſée en autant de ſections qu'en indique la premiere racine. Ainſi la corolle tripétatoïde eſt diviſée en trois ſegmens ou demi-pétales, la pentapétatoïde en cinq, &c.

PÉTIOLE. Baſe alongée qui porte la feuille. Le mot *petiole* eſt oppoſé à *ſeſſile* à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'eſt à l'égard des fleurs & des fruits. Voyez *Pédicule*, *Seſſile*.

PINNÉE. Une feuille aîlée à pluſieurs rangs, s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui ſurmonte le germe, & par lequel celui-ci reçoit l'intromiſſion fécondante de la pouſſiere des anthères; le piſtil ſe prolonge ordinairement par un ou pluſieurs ſtyles; quelquefois auſſi il eſt couronné immédiatement par un ou pluſieurs ſtigmates, ſans aucun ſtyle intermédiaire. Le ſtigmate reçoit la pouſſiere prolifique du ſommet des étamines, & la tranſmet par le piſtil dans l'intérieur du germe pour féconder l'o-

vaire. Suivant le ſyſtême ſexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux ſexes, & l'acte de la fructification n'eſt plus que celui de la génération. Les filets des étamines ſont les vaiſſeaux ſpermatiques, les anthères ſont les teſticules, la pouſſiere qu'elles répandent eſt la liqueur ſéminale, le ſtigmate devient la vulve, le ſtyle eſt la trompe ou le vagin & le germe fait l'office d'uterus ou matrice.

PLACENTA. Réceptacle des ſemences. C'eſt le corps auquel elles ſont immédiatement attachées. M. Linnæus n'admet point ce nom de *Placenta*, & emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle eſt la partie par où le fruit tient à la plante. Le placenta eſt la partie par où les ſemences tiennent au péricarpe. Il eſt vrai que quand les ſemences ſont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle ; mais toutes les fois que le fruit eſt angioſperme, le réceptacle & le placenta ſont différens.

Les cloiſons (*diſſepimenta*) de toutes les capſules à pluſieurs loges ſont

de véritables placentas, & dans des capſules uniloges, il ne laiſſe pas d'y avoir ſouvent des placentas autres que le péricarpe.

PLANTE. Production végétale compoſée de deux parties principales, ſavoir la racine par laquelle elle eſt attaché à la terre ou a un autre corps dont elle tire ſa nourriture, & l'herbe par laquelle elle inſpire & reſpire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus, la Truffe eſt preſque le ſeul qu'on puiſſe dire n'être pas plante.

PLANTES. Végétaux diſſéminés ſur la ſurface de la terre pour la vêtir & la parer. Il n'y a point d'aſpect auſſi triſte que celui de la terre nue ; il n'y en a point d'auſſi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres, des rivieres bordées de bocages, des plaines tapiſſées de verdure, & des vallons émaillés de Fleurs.

On ne peut diſconvenir que les plantes ne ſoient des corps organiſés & vivans, qui ſe nourriſſent & croiſſent par intuſſuſception, & dont chaque partie poſſede en elle-même une vitalité iſolée & indépendante des autres,

puiſqu'elles ont la faculté de ſe reproduire. (*a*)

POILS ou SOYES. Filets plus ou moins ſolides & fermes qui naiſſent ſur certaines parties des plantes ; ils ſont quarrés ou cylindriques, droits ou couchés, fourchés ou ſimples, ſubulés ou en hameçons ; & ces diverſes figures ſont des caracteres aſſez conſtans pour pouvoir ſervir à claſſer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard, intitulé *Obſervations ſur les plantes*.

POLYGAMIE, pluralité d'habitation. Une claſſe de plantes porte le nom de Polygamie, & renferme toutes celles qui ont des Fleurs hermaphrodites ſur un pied, & des Fleurs d'un ſeul ſexe mâles ou femelles ſur un autre pied.

Ce mot de Polygamie s'applique encore à pluſieurs ordres de la claſſe des Fleurs compoſées ; & alors on y attache une idée un peu différente.

(*a*) Cet article ne paroît pas achevé non plus que beaucoup d'autres, quoiqu'on ait raſſemblé, dans les trois paragraphes ci-deſſus qui compoſent celui-ci, trois morceaux de l'Auteur tous ſur autant de chiffons.

Les Fleurs composées peuvent toutes être regardées comme Polygames, puisqu'elles renferment toutes plusieurs fleurons qui fructifient séparément, & qui par conséquent ont chacun sa propre habitation, &, pour ainsi dire, sa propre lignée. Toutes ces habitations séparées se conjoignent de différentes manieres, & par-là forment plusieurs sortes de combinaisons.

Quand tous les fleurons d'une Fleur composée sont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de Polygamie égale.

Quand tous ces fleurons composans ne sont pas hermaphrodites, ils forment entr'eux, pour ainsi dire, une Polygamie bâtarde, & cela de plusieurs façons.

1°. *Polygamie superflue*, lorsque les fleurons du disque étant tous hermaphrodites fructifient, & que les fleurons du contour étant femelles fructifient aussi.

2°. *Polygamie inutile*, quand les fleurons du disque étant hermaphrodites fructifient, & que ceux du contour sont neutres, & ne fructifient point.

3°. *Polygamie nécessaire*, quand les fleurons du disque étant mâles & ceux du contour étant femelles, ils ont besoin les uns des autres pour fructifier.

4°. *Polygamie séparée*, lorsque les fleurons composans sont divisés entr'eux, soit un à un, soit plusieurs ensemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourroit imaginer encore de nouvelles combinaisons, en supposant, par exemple, des fleurons mâles au contour, & des fleurons hermaphrodites ou femelles au disque ; mais cela n'arrive point.

POUSSIERE PROLIFIQUE. C'est une multitude de petits corps sphériques enfermés dans chaque anthère & qui, lorsque celle-ci s'ouvre & les verse dans le stigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même stigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le pistil, va féconder l'embrion du fruit.

PROVIN. Branche de vigne couchée & coudée en terre. Elle pousse des chevelus par les nœuds qui se

trouvent enterrés. On coupe enſuite le bois qui tient au cep, & le bout oppoſé qui ſort de terre devient un nouveau cep.

PULPE. Subſtance molle & charnue de pluſieurs fruits & racines.

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainſi attachées par la racine à leur matrice ne peuvent avoir de mouvement local ; le ſentiment leur ſeroit inutile, puiſqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit : or la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui ſont les plus près de la racine ; ce mot s'étend auſſi aux tiges dans le même ſens.

RADICULE. Racine naiſſante.

RADIÉE. Voyez *Fleur*.

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur & du fruit qui ſert de ſiege à toutes les autres, & par où leur ſont tranſmis de la plante les ſucs nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il ſe diviſe le plus généralement en réceptacle propre, qui ne ſoutient qu'une ſeule fleur & un ſeul fruit,

& qui, par conſéquent, n'appartient qu'aux plus ſimples, & en réceptacle commun qui porte & reçoit pluſieurs fleurs.

Quand la fleur eſt infere, c'eſt le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur eſt ſupere, le réceptacle propre eſt double, & celui qui porte la fleur n'eſt pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la conſtruction la plus commune; mais on peut propoſer à ce ſujet le problême ſuivant, dans la ſolution duquel la nature a mis une de ſes plus ingénieuſes inventions.

Quand la fleur eſt ſur le fruit, comment ſe peut-il faire que la fleur & le fruit n'aient cependant qu'un ſeul & même réceptacle?

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs compoſées, dont il porte & unit tous les fleurons en une fleur réguliere; en ſorte que le retranchement de quelques-uns cauſeroit l'irrégularité de tous; mais outre les fleurs agrégées dont on peut dire à-peu-près la même choſe, il y a d'au-

tres ſortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom, comme ayant le même uſage. Tels ſont l'*Ombelle*, l'*Epi*, la *Panicule*, le *Thyrſe*, la *Cyme*, le *Spadix*, dont on trouvera les articles chacun à ſa place.

RÉGULIERES. (Fleurs) Elles ſont ſymmétriques dans toutes leurs parties, comme les *Cruciferes*, les *Liliacées*, &c.

RÉNIFORME. De la figure d'un rein.

ROSACÉE. Polypétale réguliere comme eſt la roſe.

ROSETTE. Fleur en roſette eſt une fleur monopétale dont le tube eſt nul ou très-court & le lymbe très-applati.

SEMENCE. Germe ou rudiment ſimple d'une nouvelle plante uni à une ſubſtance propre à ſa conſervation avant qu'elle germe, & qui la nourrit durant la premiere germination, juſqu'à ce qu'elle puiſſe tirer ſon aliment immédiatement de la terre.

SESSILE. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on

l'applique, tiennent immédiatement à la plante, ſans l'entremiſe d'aucun pétiole ou pédicule.

SEXE. Ce mot a été étendu au regne végétal & y eſt devenu familier depuis l'établiſſement du ſyſtême ſexuel.

SILIQUE. Fruit compoſé de deux panneaux retenus par deux ſutures longitudinales auxquelles les graines ſont attachées des deux côtés.

La Silique eſt ordinairement biloculaire & partagée par une cloiſon à laquelle eſt attachée une partie des graines. Cependant cette cloiſon ne lui étant pas eſſentielle ne doit pas entrer dans ſa définition, comme on peut le voir dans le *Cléome*, dans la *Chélidoine*, &c.

SOLITAIRE. Une fleur ſolitaire eſt ſeule ſur ſon pédicule.

SOUS-ARBRISSEAU. Plante ligneuſe ou petit buiſſon moindre que l'arbriſſeau, mais qui ne pouſſe point en automne de boutons à fleurs ou à fruits. Tels ſont le *Thym*, le *Romarin*, le *Groſeiller*, les *Bruyetes*, &c.

SOYES. Voyez *Poils*.

SPADIX ou RÉGIME. C'eſt le

rameau floral dans la famille des Palmiers ; il eſt le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'un ſpathe qui lui ſert de voile.

SPATHE. Sorte de calice membraneux qui ſert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouiſſement, & ſe déchire pour leur ouvrir le paſſage, aux approches de la fécondation.

Le Spathe eſt caractériſtique dans la famille des Palmiers & dans celle des Liliacées.

SPIRALE. Ligne qui fait pluſieurs tours, en s'écartant du centre, ou en s'en approchant.

STIGMATE. Sommet du piſtil qui s'humecte au moment de la fécondation, pour que la pouſſiere prolifique s'y attache.

STIPULE. ſorte de Foliole ; ou d'écailles qui naît à la baſe du pétiole, du pédicule, ou de la branche. Les Stipules ſont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent, & leur ſervent en quelque maniere de conſoles ; mais quelquefois auſſi elles naiſſent à côté, vis-à-vis ou au dedans même de l'angle d'inſertion.

M. Adanſon dit qu'il n'y a de vraies

ſtipules que celles qui ſont attachées aux tiges, comme dans les Airelles, les Apocins, les Jujubiers, les Tithymales, les Châtaigners, les Tilleuls, les Mauves, les Câpriers : elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuſes, la ſituation des ſtipules varie. Les Roſiers n'en ont pas de vraies, mais ſeulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extenſion du pétiole. Il y a auſſi des ſtipules membraneuſes, comme dans l'Eſpargoute.

STYLE. Partie du piſtil qui tient le ſtigmate élevé au-deſſus du germe.

SUC NOURRICIER. Partie de la ſeve qui eſt propre à nourrir la plante.

SUPERE. Voyez *Infere*.

SUPPORTS, *Fulcra*. Dix eſpeces, ſavoir, la ſtipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande, & l'écaille.

SURGEON, *Surculus*. Nom donné aux jeunes branches de l'Œillet, &c. auxquels on fait prendre racine en les buttant en terre, lorſqu'elles tiennent encore à la tige : cette opération eſt une eſpece de *Marcotte*.

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différens Auteurs aux mêmes plantes.

La Synonymie n'eſt point une étude oiſeuſe & inutile.

TALON. Oreillette qui ſe trouve à la baſe des feuilles d'Orangers. C'eſt auſſi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache d'un pied d'Artichaut, & cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur Terminale eſt celle qui vient au ſommet de la tige ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée eſt compoſée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en Tête, ou Capitée, eſt une fleur agrégée ou compoſée, dont les fleurons ſont diſpoſés ſphériquement, ou à-peu-près.

THYRSE. Épi rameux & cylindrique; ce terme n'eſt pas extrêmement uſité, parce que les exemples n'en ſont pas fréquens.

TIGE. Tronc de la plante, d'où ſortent toutes ſes autres parties qui ſont hors de terre : elle a du rapport avec la côte, en ce que celle-ci eſt quelquefois unique, & ſe ramifie comme elle,

par exemple, dans la Fougere : elle s'en diſtingue auſſi en ce qu'uniforme dans ſon contour, elle n'a ni face, ni dos, ni côtés déterminés, au lieu que tout cela ſe trouve dans la côte.

Pluſieurs plantes n'ont point de tige, d'autres n'ont qu'une tige nue & ſans feuilles, qui pour cela change de nom. V. *Hampe.*

La tige ſe ramifie en branches de différentes manieres.

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique, avec une marge relevée en maniere de chapeau. Le fruit du Paliurus a la forme d'une Toque.

TRACER. Courir horiſontalement entre deux terres, comme fait le chiendent. Ainſi, le mot Tracer ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le Fraiſier trace, on dit mal ; il rampe, & c'eſt autre choſe.

TRACHÉES DES PLANTES. Sont, ſelon Malpighi, certains vaiſſeaux formés par les contours ſpiraux d'une lame mince, plate & aſſez large, qui, ſe roulant & contourant ainſi en

tirre-bourre, forme un tuyau étranglé, & comme divisé en sa longueur en plusieurs cellules, &c.

TRAINASSE, ou TRAINÉE. Longs filets qui dans certaines plantes rampent sur la terre, & qui d'espace en espace ont des articulations par lesquelles elles jettent en terre des radicules qui produisent de nouvelles plantes.

TUNIQUES. Ce sont les peaux ou enveloppes concentriques des Oignons.

VEGÉTAL. Corps organisé, doué de vie, & privé de sentiment.

On ne me passera pas cette définition, je le sais. On veut que les minéraux vivent, que les végétaux sentent, & que la matiere même informe soit douée de sentiment. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle physique, jamais je n'ai pu, je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui, quand ces idées ne sont pas les miennes. J'ai souvent vu mort un arbre que je voyois auparavant plein de vie; mais la

usage, sera, j'espere, suivie de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de nécessaire sur les cruciferes, & que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon, peut-être, de vous prévenir dès-à-présent que dans cette famille & dans beaucoup d'autres, vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la Giroflée, & quelquefois si petites que vous ne pourrez gueres examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, instrument dont un Botaniste ne peut se passer, non plus que d'une pointe, d'une lancette & d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zele maternel peut vous mener jusques-là, je me fais un tableau charmant de ma belle Cousine, empressée avec son verre, à éplucher des monceaux de fleurs cent fois moins fleuries, moins fraîches & moins agréables qu'elle. Bonjour, Cousine; jusqu'au Chapitre suivant.



LETTRE III.

Du 16 Mai 1772.

Je suppose, chere Cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espere sur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie est partie en bon état pour la Suisse, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage, & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, & je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir & vous en servir; si tant est que parmi ces échantillons informes, il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait les plus forts & les plus chers que je connoisse; mais pour l'her-

bier, il fut promis à votre ſœur, lorſqu'elle herboriſoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague, & que vous ne ſongiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous ſuivoient avec grand-Maman en Vaiſe. Je rougis de lui avoir tenu parole ſi tard & ſi mal; mais enfin elle avoit ſur vous, à cet égard, ma parole & l'antériorité. Pour vous, chere Couſine, ſi je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'eſt pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, ſi vous continuez à ſuivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéreſſantes obſervations ſur la nature, ces vuides du temps que les autres conſacrent à l'oiſiveté ou à pis. Quant à préſent, reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention eſt de vous décrire d'abord ſix de ces familles, pour vous familiariſer avec la ſtructure générale des parties caractériſtiques des plantes. Vous en avez déja deux; reſte à quatre, qu'il faut encore avoir la patience de ſuivre; après quoi, laiſſant pour un temps les autres branches de cette nombreuſe lignée, & paſſant à l'examen des parties

différentes de la fructification, nous ferons en ſorte que, ſans peut-être connoître beaucoup de plantes, vous ne ſerez du moins jamais en terre étrangere, parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que ſi vous voulez prendre des livres, & ſuivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez ſe brouilleront, & vous ne ſuivrez bien ni ma marche, ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoiſſance de mots. Chere Couſine, je ſuis jaloux d'être votre ſeul guide dans cette partie. Quand il en ſera temps, je vous indiquerai les livres que vous pourrez conſulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature, & de vous en tenir à mes Lettres.

Les Pois ſont à préſent en pleine fructification. Saiſiſſons ce moment pour obſerver leurs caracteres : il eſt un des plus curieux que puiſſe offrir la Botanique. Toutes les fleurs ſe diviſent généralement en régulieres & irrégulieres. Les premieres ſont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainſi

par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espece, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup d'œil, vous verrez qu'une fleur de Pois est irréguliere, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue, qui doit être en haut, de la plus courte, qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en présensentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle, ou si on la renverse. Ainsi, toutes les fois qu'examinant une fleur irréguliere, on parle du haut & du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non-seulement il faut avoir plusieurs fleurs de Pois, & les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre; il faut même suivre le progrès de la fructification, depuis la premiere floraison, jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice

monophylle, c'eſt-à-dire, d'une ſeule piece terminée en cinq pointes bien diſtinctes, dont deux un peu plus larges ſont en haut, & les trois plus étroites en bas. Ce calice eſt recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le ſoutient, lequel pédicule eſt très-délié, très-mobile, en ſorte que la fleur ſuit aiſément le courant de l'air, & préſente ordinairement ſon dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement, de maniere que le reſte de la fleur demeure entier, & alors vous voyez clairement que la corolle eſt polypétale.

Sa premiere piece eſt un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie ſupérieure de la corolle, à cauſe de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle auſſi l'*Etendard*. Il faudroit ſe boucher les yeux & l'eſprit pour ne pas voir que ce pétale eſt-là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il eſt emboîté de chaque côté par

une petite oreillette dans les pieces latérales, de maniere que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pieces latérales auxquelles il étoit adhérent par ses oreillettes ; ces pieces s'appellent les *Aîles*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboîtées encore plus fortement avec celles qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les aîles ne sont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les aîles ôtées vous laissent voir la derniere piece de la corolle ; piece qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppent, sur-tout par dessous, aussi soigneusement que les trois autres pétales enveloppent le dessus & les côtés. Cette derniere piece, qu'à cause de sa forme on appelle la *Nacelle*, est comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis son trésor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-dessous en le pinçant légérement par la quille, c'est-à-dire, par la prise mince qu'il vous

préſente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je ſuis ſûr qu'au moment où ce dernier pétale ſera forcé de lâcher priſe & de décéler le myſtere qu'il cache, vous ne pourrez en l'appercevant vous abſtenir de faire un cri de ſurpriſe & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppoit la nacelle eſt conſtruit de cette maniere. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien diſtincts, entoure l'ovaire, c'eſt-à-dire, l'embrion de la gouſſe. Ces dix filets ſont autant d'étamines qui ſe réuniſſent par le bas autour du germe & ſe terminent par le haut en autant d'anthéres jaunes dont la pouſſiere va féconder le ſtigmate qui termine le piſtil, & qui, quoique jaune auſſi par la pouſſiere fécondante qui s'y attache, ſe diſtingue aiſément des étamines par ſa figure & par ſa groſſeur. Ainſi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuiraſſe pour le préſerver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur baſe un ſeul corps qu'en apparence. Car dans la partie ſu-

périeure de ce cylindre, il y a une piece ou étamine qui d'abord paroît adhérénte aux autres, mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit, se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant, peut s'étendre en entrouvant & écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant & l'étranglant tout autour, l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre ; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du récéptacle, à la base de cette étamine, & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle, & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & dessechent, quand le germe fécondé devient gousse & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gousse* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *Silique* des cruciferes, en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux sutu-

res, au lieu que dans la *Gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux sutures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous saisirez parfaitement cette différence, si vous ouvrez en même tems la *Gousse* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs sutures & à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chere Cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir sur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême Ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire;

mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui servent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuses. L'appareil de la fructification du Pois est, en diverses proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque chose de semblable à la figure d'un papillon; elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Aîles*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle se divise dans sa longueur en deux pieces presque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le Trefle des prés, ont toutes leurs parties attachées en une seule piece, & quoique papillonacées ne laissent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses & les plus utiles. On y trouve les Feves, les Genets, les Luzernes, Sainfoins, Lentilles, Vesces, Gesses, les Haricots, dont le caractere est d'avoir la nacelle contournée

en ſpirale, ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres, entr'autres celui qu'on appelle vulgairement Acacia, & qui n'eſt pas le véritable Acacia, l'Indigo, la Régliſſe en ſont auſſi : mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la ſuite. Boujour, Couſine. J'embraſſe tout ce que vous aimez.



LETTRE IV.

Du 19 *Juin* 1772.

VOUS m'avez tiré de peine, chere Couſine ; mais il me reſte encore de l'inquiétude ſur ces maux d'eſtomac appellés maux de cœur, dont votre maman ſent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'eſt ſeulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage & les eaux ſuffiront pour l'évacuer ; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cauſe locale qui ne ſera pas ſi facile à détruire, & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement,

même après ſon rétabliſſement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, auſſi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne ſonge à m'écrire que pour m'apprendre ſon entiere guériſon.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la perſuaſion que tante Julie étoit déjà partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en paſſant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il ſoit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre ſœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons des plantes, tandis que la ſaiſon de les obſerver nous y invite. Votre ſolution de la queſtion que je vous avois faite ſur les étamines des cruciferes eſt parfaitement juſte, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez beſoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raiſon de la gibboſité de deux folioles du calice & de la briéveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous

eût mené jusqu'à la cause premiere de cette structure ; car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe, & c'est cette glande qui, éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas, parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premieres, en dedans ; c'est-à-dire, entre l'étamine & le germe ; mais en dehors, c'est-à dire, entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines soutenues & dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs cruciferes, & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée, Si

vous demandez encore pourquoi ces glandes ? Je vous répondrai qu'elles ſont un des inſtrumens deſtinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre ; mais laiſſant ces recherches un peu trop anticipées, revenons quant-à-préſent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites juſqu'à préſent, ſont toutes polypétales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulieres dont la ſtructure eſt beaucoup plus ſimple : cette grande ſimplicité même eſt ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulieres conſtituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte pluſieurs familles bien diſtinctes ; en ſorte que pour les comprendre toutes ſous une indication commune, il faut employer des caracteres ſi généraux & ſi vagues, que c'eſt paroître dire quelque choſe, en ne diſant en effet preſque rien du tout. Il vaut mieux ſe renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puiſſe aſſigner avec plus de préciſion.

Parmi les monopétales irrégulieres, il y a une famille dont la phyſiono-

mie eſt ſi marquée, qu'on en diſtingue aiſément les membres à leur air. C'eſt celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs ſont fendues en deux levres dont l'ouverture, ſoit naturelle, ſoit produite par une légere compreſſion des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille ſe ſubdiviſe en deux ſections ou lignées. L'une des fleur en levres ou *labiées*, l'autre des fleurs en maſque ou *perſonnées*; car le mot latin *perſonna* ſignifie un maſque, nom très-convenable aſſurément à la plupart des gens qui porte parmi nous celui de *perſonnes*. Le caractere commun à toute la famille eſt non-ſeulement d'avoir la corolle monopétale, &, comme je l'ai dit, fendue en deux levres ou babines, l'une ſupérieure appellée *caſque*, l'autre inférieure appellée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines preſque ſur un même rang diſtinguées en deux paires, l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inſpection de l'objet vous expliquera mieux ces caracteres que ne peut faire le diſcours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple

la Sauge, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particuliere & bisarre de ses étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botanistes du nombre des labiées, quoique la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties mortes, & particulierement dans l'espece appellée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botanistes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'Ortie blanche, si commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur & particulierement ses étamines qui se tiennent toutes quatre assez serrées sous l'abri de son toît. Vous discernerez aisément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre le style de la même couleur, mais qui

s'en diftingue en ce qu'il eft fimplement fourchu par fon extrémité, au lieu d'y porter une anthère comme font les étamines. La barbe, c'eft-à-dire, la levre inférieure fe replie & pend en en-bas, & par cette fituation laiffe voir prefque jufqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *Lamiers* cette barbe eft refendue en longueur dans fon milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

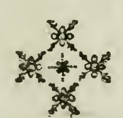
Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le ftyle reftera feul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle eft monopétale, & au réceptacle ou au calice, quand la corolle eft polypétale : en forte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales, fans arracher les étamines. De cette obfervation l'on tire une regle belle, facile & même affez fûre pour favoir fi une corolle eft d'une feule piece ou de plufieurs, lorfqu'il eft difficile, comme il l'eft quelquefois, de s'en affurer immédiatement.

La corolle arrachée reſte percée à ſon fond, parce qu'elle étoit attachée au réceptacle par laquelle le piſtil & ce qui l'entoure, pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce piſtil dans le Lamier & dans toutes les labiées, ce ſont quatre embrions qui deviennent quatre graines nues, c'eſt-à-dire, ſans aucune enveloppe; en ſorte que ces graines, quand elles ſont mûres, ſe détachent & tombent à terre ſéparément. Voilà le caractere des labiées.

L'autre lignée ou ſection, qui eſt celle des *perſonnées*, ſe diſtingue des labiées, premierement par ſa corolle, dont les deux levres ne ſout pas ordinairement ouvertes & béantes, mais fermées & jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appellée *Mufflaude* ou *Muffle de veau*, ou bien à ſon défaut dans la Linaire, cette fleur jaune à éperon, ſi commune en cette ſaiſon dans la campagne. Mais un caractere plus précis & plus ſûr eſt qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées, les perſonnées y ont toutes une capſule qui renferme les graines & ne s'ou-

vre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caracteres qu'un nombre de labiées ſont ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Baſilic, la Menthe, l'Hyſope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverſes eſpeces d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube ; quelques-unes ſeulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les perſonnées ſont pour la plupart des plantes ſans odeur, comme la Mufflaude, la Linaire, l'Euphraiſe, la Pédiculaire, la Crête-de-coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvote, la Digitale ; je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui ſente & qui pue, ſans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes, qui vraiſemblablement ne vous ſont pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoître, & dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrois même que vous tâchaſſiez d'en déterminer la lignée ou

ſection, par la phyſionomie, & que vous vous exerçaſſiez à juger au ſimple coup-d'œil, ſi la fleur en gueule que vous voyez eſt une labiée, ou une perſonnée. La figure extérieure de la corolle peut ſuffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier enſuite en ôtant la corolle & regardant au fond du calice; car ſi vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues, & celle que vous aurez nommée perſonnée vous montrera un péricarpe : le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée, & par un ſecond examen de la même plante vous préviendrez une erreur ſemblable pour une autre fois. Voilà, chere Couſine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui ſuivront.





LETTRE V.

Du 16 Juillet 1772.

JE vous remercie, chere Cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air, & je n'en attends pas moins des eaux & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse, & si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un bon sécretaire (*a*) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse; indépendamment des graces de son âge, & de la gaîté vive & caressante, elle a dans le

(*a*) La sœur de Madame D. L***, que l'Auteur appelloit tante Julie.

caractere un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoit pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah! Cousine, l'heureuse mere que la vôtre !

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier ? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aye eu de M. G. depuis son retour, par sa femme qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nou-

velles ; j'attends sa réponse. J'ai grand'-peur que ne passant pas à Lyon, il n'ait confié le paquet à quelque quidam, qui, sachant que c'étoient des herbes seches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant si, comme je l'espere encore, il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me seroit pas facile à réparer promptement, sur-tout à cause du catalogue accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur le champ, & dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous, bonne Cousine, de n'avoir pas vu les glandes des cruciferes. De grands Botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous, & c'est à force d'analyser des fleurs en croix & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier, on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres, & qu'on les suppose par analogie

uſage, ſera, j'eſpere, ſuivie de pluſieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reſte à dire de néceſſaire ſur les cruciferes, & que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il eſt bon, peut-être, de vous prévenir dès-à-préſent que dans cette famille & dans beaucoup d'autres, vous trouverez ſouvent des fleurs beaucoup plus petites que la Giroflée, & quelquefois ſi petites que vous ne pourrez gueres examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, inſtrument dont un Botaniſte ne peut ſe paſſer, non plus que d'une pointe, d'une lancette & d'une paire de bons ciſeaux fins à découper. En penſant que votre zele maternel peut vous mener juſques-là, je me fais un tableau charmant de ma belle Couſine, empreſſée avec ſon verre, à éplucher des monceaux de fleurs cent fois moins fleuries, moins fraîches & moins agréables qu'elle. Bonjour, Couſine; juſqu'au Chapitre ſuivant.



LETTRE III.

Du 16 *Mai* 1772.

Je ſuppoſe, chere Couſine, que vous avez bien reçu ma précédente réponſe, quoique vous ne m'en parliez point dans votre ſeconde Lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'eſpere ſur ce que vous m'y marquez, que la maman bien rétablie eſt partie en bon état pour la Suiſſe, & je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage, & des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G. qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui eſt deſtiné, & je l'ai mis à votre adreſſe, afin qu'en ſon abſence vous puiſſiez le recevoir & vous en ſervir; ſi tant eſt que parmi ces échantillons informes, il ſe trouve quelque choſe à votre uſage. Au reſte, je n'accorde pas que vous ayez des droits ſur ce chiffon. Vous en avez ſur celui qui l'a fait les plus forts & les plus chers que je connoiſſe; mais pour l'her-

bier, il fut promis à votre fœur, lorf-qu'elle herborifoit avec moi dans nos promenades à la croix de Vague, & que vous ne fongiez à rien moins dans celles où mon cœur & mes pieds vous fuivoient avec grand-Maman en Vaife. Je rougis de lui avoir tenu parole fi tard & fi mal; mais enfin elle avoit fur vous, à cet égard, ma parole & l'antériorité. Pour vous, chere Coufine, fi je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'eft pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, fi vous continuez à fuivre avec elle cette douce & charmante étude qui remplit d'intéreffantes obfervations fur la nature, ces vuides du temps que les autres confacrent à l'oifiveté ou à pis. Quant à préfent, reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention eft de vous décrire d'abord fix de ces familles, pour vous familiarifer avec la ftructure générale des parties caractériftiques des plantes. Vous en avez déja deux; refte à quatre, qu'il faut encore avoir la patience de fuivre; après quoi, laiffant pour un temps les autres branches de cette nombreufe lignée, & paffant à l'examen des parties

différentes de la fructification, nous ferons en sorte que, sans peut-être connoître beaucoup de plantes, vous ne serez du moins jamais en terre étrangere, parmi les productions du regne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres, & suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms, vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez se brouilleront, & vous ne suivrez bien ni ma marche, ni celle des autres, & n'aurez tout au plus qu'une connoissance de mots. Chere Cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en sera temps, je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature, & de vous en tenir à mes Lettres.

Les Pois sont à présent en pleine fructification. Saisissons ce moment pour observer leurs caracteres: il est un des plus curieux que puisse offrir la Botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulieres & irrégulieres. Les premieres sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, & aboutiroient ainsi

par leurs extrémités extérieures à la circonférence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'en présentant à l'œil les fleurs de cette espece, il n'y distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gauche; telles sont les deux familles ci-devant examinées. Mais au premier coup d'œil, vous verrez qu'une fleur de Pois est irréguliere, qu'on y distingue aisément dans la corolle la partie plus longue, qui doit être en haut, de la plus courte, qui doit être en bas, & qu'on connoît fort bien, en présensentant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient dans sa situation naturelle, ou si on la renverse. Ainsi, toutes les fois qu'examinant une fleur irréguliere, on parle du haut & du bas, c'est en la plaçant dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont d'une construction fort particulière, non-seulement il faut avoir plusieurs fleurs de Pois, & les disséquer successivement, pour observer toutes leurs parties l'une après l'autre; il faut même suivre le progrès de la fructification, depuis la premiere floraison, jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice

monophylle, c'eſt-à-dire, d'une ſeule piece terminée en cinq pointes bien diſtinctes, dont deux un peu plus larges ſont en haut, & les trois plus étroites en bas. Ce calice eſt recourbé vers le bas, de même que le pédicule qui le ſoutient, lequel pédicule eſt très-délié, très-mobile, en ſorte que la fleur ſuit aiſément le courant de l'air, & préſente ordinairement ſon dos au vent & à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement, de maniere que le reſte de la fleur demeure entier, & alors vous voyez clairement que la corolle eſt polypétale.

Sa premiere piece eſt un grand & large pétale qui couvre les autres & occupe la partie ſupérieure de la corolle, à cauſe de quoi ce grand pétale a pris le nom de *Pavillon*. On l'appelle auſſi l'*Etendard*. Il faudroit ſe boucher les yeux & l'eſprit pour ne pas voir que ce pétale eſt-là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il eſt emboîté de chaque côté par

une petite oreillette dans les pieces latérales, de maniere que ſa ſituation ne puiſſe être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laiſſe à découvert ces deux pieces latérales auxquelles il étoit adhérent par ſes oreillettes ; ces pieces s'appellent les *Aîles*. Vous trouverez en les détachant, qu'emboîtées encore plus fortement avec celles qui reſte, elles n'en peuvent être ſéparées ſans quelque effort. Auſſi les aîles ne ſont gueres moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les aîles ôtées vous laiſſent voir la derniere piece de la corolle ; piece qui couvre & défend le centre de la fleur, & l'enveloppent, ſur-tout par deſſous, auſſi ſoigneuſement que les trois autres pétales enveloppent le deſſus & les côtés. Cette derniere piece, qu'à cauſe de ſa forme on appelle la *Nacelle*, eſt comme le coffre-fort dans lequel la nature a mis ſon tréſor à l'abri des atteintes de l'air & de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tirez-le doucement par-deſſous en le pinçant légérement par la quille, c'eſt-à-dire, par la priſe mince qu'il vous

préſente, de peur d'enlever avec lui ce qu'il enveloppe. Je ſuis ſûr qu'au moment où ce dernier pétale ſera forcé de lâcher priſe & de décéler le myſtere qu'il cache, vous ne pourrez en l'appercevant vous abſtenir de faire un cri de ſurpriſe & d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppoit la nacelle eſt conſtruit de cette maniere. Une membrane cylindrique terminée par dix filets bien diſtincts, entoure l'ovaire, c'eſt-à-dire, l'embrion de la gouſſe. Ces dix filets ſont autant d'étamines qui ſe réuniſſent par le bas autour du germe & ſe terminent par le haut en autant d'anthéres jaunes dont la pouſſiere va féconder le ſtigmate qui termine le piſtil, & qui, quoique jaune auſſi par la pouſſiere fécondante qui s'y attache, ſe diſtingue aiſément des étamines par ſa figure & par ſa groſſeur. Ainſi ces dix étamines forment encore autour de l'ovaire une dernière cuiraſſe pour le préſerver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur baſe un ſeul corps qu'en apparence. Car dans la partie ſu-

périeure de ce cylindre, il y a une piece ou étamine qui d'abord paroît adhérénte aux autres, mais qui à mesure que la fleur se fane & que le fruit grossit, se détache & laisse une ouverture en-dessus par laquelle ce fruit grossissant, peut s'étendre en entrouvant & écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant & l'étranglant tout autour, l'empêcheroit de grossir & de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre ; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle, à la base de cette étamine, & bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle, & se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent & dessechent, quand le germe fécondé devient gousse & qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *Gousse* dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *Silique* des cruciferes, en ce que dans la *Silique* les graines sont attachées alternativement aux deux sutu-

res, au lieu que dans la *Gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux sutures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours du même côté. Vous saisirez parfaitement cette différence, si vous ouvrez en même tems la *Gousse* d'un Pois & la *Silique* d'une Giroflée, ayant attention de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parfaite maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit les graines restent attachées par leurs ligamens à leurs sutures & à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre, vous comprendrez, chere Cousine, quelles étonnantes précautions ont été cumulées par la nature pour amener l'embrion du Pois à maturité, & le garantir sur-tout, au milieu des plus grandes pluies, de l'humidité qui lui est funeste, sans cependant l'enfermer dans une coque dure qui en eût fait une autre sorte de fruit. Le suprême Ouvrier, attentif à la conservation de tous les êtres, a mis de grands soins à garantir la fructification des plantes des atteintes qui lui peuvent nuire;

mais il paroît avoir redoublé d'attention pour celles qui ſervent à la nourriture de l'homme & des animaux, comme la plupart des légumineuſes. L'appareil de la fructification du Pois eſt, en diverſes proportions, le même dans toute cette famille. Les fleurs y portent le nom de *Papillonacées*, parce qu'on a cru y voir quelque choſe de ſemblable à la figure d'un papillon; elles ont généralement un *Pavillon*, deux *Aîles*, une *Nacelle*, ce qui fait communément quatre pétales irréguliers. Mais il y a des genres où la nacelle ſe diviſe dans ſa longueur en deux pieces preſque adhérentes par la quille, & ces fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le Treffle des prés, ont toutes leurs parties attachées en une ſeule piece, & quoique papillonacées ne laiſſent pas d'être monopétales.

Les papillonacées ou légumineuſes ſont une des familles des plantes les plus nombreuſes & les plus utiles. On y trouve les Feves, les Genets, les Luzernes, Sainfoins, Lentilles, Veſces, Geſſes, les Haricots, dont le caractere eſt d'avoir la nacelle contournée

en ſpirale, ce qu'on prendroit d'abord pour un accident. Il y a des arbres, entr'autres celui qu'on appelle vulgairement Acacia, & qui n'eſt pas le véritable Acacia, l'Indigo, la Régliſſe en ſont auſſi : mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la ſuite. Boujour., Couſine. J'embraſſe tout ce que vous aimez.



LETTRE IV.

Du 19 Juin 1772.

VOUS m'avez tiré de peine, chere Couſine ; mais il me reſte encore de l'inquiétude ſur ces maux d'eſtomac appellés maux de cœur, dont votre maman ſent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'eſt ſeulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage & les eaux ſuffiront pour l'évacuer; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cauſe locale qui ne ſera pas ſi facile à détruire, & qui demandera toujours d'elle un grand ménagement,

même après ſon rétabliſſement. J'attends de vous des nouvelles de ce voyage, auſſi-tôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne ſonge à m'écrire que pour m'apprendre ſon entiere guériſon.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la perſuaſion que tante Julie étoit déjà partie, j'avois remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en paſſant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il ſoit parvenu ni dans vos mains ni dans celles de votre ſœur, & je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons des plantes, tandis que la ſaiſon de les obſerver nous y invite. Votre ſolution de la queſtion que je vous avois faite ſur les étamines des cruciferes eſt parfaitement juſte, & me prouve bien que vous m'avez entendu ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez beſoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raiſon de la gibboſité de deux folioles du calice & de la briéveté relative de deux étamines, dans la Giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant un pas de plus vous

eût mené jusqu'à la cause premiere de cette structure ; car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées & par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle entre l'étamine & le germe, & c'est cette glande qui, éloignant l'étamine & la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas, parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premieres, en dedans ; c'est-à-dire, entre l'étamine & le germe ; mais en dehors, c'est-à dire, entre la paire d'étamines & le calice. Ainsi ces quatre étamines soutenues & dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, & semblent plus longues parce qu'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs cruciferes, & dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la Giroflée. Si

vous demandez encore pourquoi ces glandes ? Je vous répondrai qu'elles ſont un des inſtrumens deſtinés par la nature à unir le regne végétal au regne animal, & les faire circuler l'un dans l'autre ; mais laiſſant ces recherches un peu trop anticipées, revenons quant-à-préſent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites juſqu'à préſent, ſont toutes polypétales. J'aurois dû commencer peut-être par les monopétales régulieres dont la ſtructure eſt beaucoup plus ſimple : cette grande ſimplicité même eſt ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulieres conſtituent moins une famille qu'une grande nation, dans laquelle on compte pluſieurs familles bien diſtinctes ; en ſorte que pour les comprendre toutes ſous une indication commune, il faut employer des caracteres ſi généraux & ſi vagues, que c'eſt paroître dire quelque choſe, en ne diſant en effet preſque rien du tout. Il vaut mieux ſe renfermer dans des bornes plus étroites, mais qu'on puiſſe aſſigner avec plus de préciſion.

Parmi les monopétales irrégulieres, il y a une famille dont la phyſiono-

mie eſt ſi marquée, qu'on en diſtingue aiſément les membres à leur air. C'eſt celle à laquelle on donne le nom de fleurs en gueule, parce que ces fleurs ſont fendues en deux levres dont l'ouverture, ſoit naturelle, ſoit produite par une légere compreſſion des doigts, leur donne l'air d'une gueule béante. Cette famille ſe ſubdiviſe en deux ſections ou lignées. L'une des fleur en levres ou *labiées*, l'autre des fleurs en maſque ou *perſonnées*; car le mot latin *perſonna* ſignifie un maſque, nom très-convenable aſſurément à la plupart des gens qui porte parmi nous celui de *perſonnes*. Le caractere commun à toute la famille eſt non-ſeulement d'avoir la corolle monopétale, &, comme je l'ai dit, fendue en deux levres ou babines, l'une ſupérieure appellée *caſque*, l'autre inférieure appellée *barbe*, mais d'avoir quatre étamines preſque ſur un même rang diſtinguées en deux paires, l'une plus longue & l'autre plus courte. L'inſpection de l'objet vous expliquera mieux ces caracteres que ne peut faire le diſcours.

Prenons d'abord les *labiées*. Je vous en donnerois volontiers pour exemple

la Sauge, qu'on trouve dans presque tous les jardins. Mais la construction particuliere & bisarre de ses étamines, qui l'a fait retrancher par quelques Botanistes du nombre des labiées, quoique la nature ait semblé l'y inscrire, me porte à chercher un autre exemple dans les Orties mortes, & particulierement dans l'espece appellée vulgairement *Ortie blanche*, mais que les Botanistes appellent plutôt *Lamier blanc*, parce qu'elle n'a nul rapport à l'Ortie par sa fructification, quoiqu'elle en ait beaucoup par son feuillage. L'Ortie blanche, si commune par-tout, durant très-long-tems en fleur, ne doit pas vous être difficile à trouver. Sans m'arrêter ici à l'élégante situation des fleurs, je me borne à leur structure. L'Ortie blanche porte une fleur monopétale labiée, dont le casque est concave & recourbé en forme de voûte, pour recouvrir le reste de la fleur & particulierement ses étamines qui se tiennent toutes quatre assez serrées sous l'abri de son toît. Vous discernerez aisément la paire plus longue & la paire plus courte, & au milieu des quatre le style de la même couleur, mais qui

s'en diſtingue en ce qu'il eſt ſimplement fourchu par ſon extrémité, au lieu d'y porter une anthère comme font les étamines. La barbe, c'eſt-à-dire, la levre inférieure ſe replie & pend en en-bas, & par cette ſituation laiſſe voir preſque juſqu'au fond le dedans de la corolle. Dans les *Lamiers* cette barbe eſt refendue en longueur dans ſon milieu, mais cela n'arrive pas de même aux autres labiées.

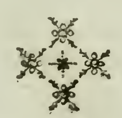
Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, & non pas au réceptacle où le ſtyle reſtera ſeul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle eſt monopétale, & au réceptacle ou au calice, quand la corolle eſt polypétale : en ſorte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales, ſans arracher les étamines. De cette obſervation l'on tire une regle belle, facile & même aſſez ſûre pour ſavoir ſi une corolle eſt d'une ſeule piece ou de pluſieurs, lorſqu'il eſt difficile, comme il l'eſt quelquefois, de s'en aſſurer immédiatement.

La corolle arrachée reſte percée à ſon fond, parce qu'elle étoit attachée au réceptacle par laquelle le piſtil & ce qui l'entoure, pénétroit au-dedans du tube & de la corolle. Ce qui entoure ce piſtil dans le Lamier & dans toutes les labiées, ce ſont quatre embrions qui deviennent quatre graines nues, c'eſt-à-dire, ſans aucune enveloppe; en ſorte que ces graines, quand elles ſont mûres, ſe détachent & tombent à terre ſéparément. Voilà le caractere des labiées.

L'autre lignée ou ſection, qui eſt celle des *perſonnées*, ſe diſtingue des labiées, premierement par ſa corolle, dont les deux levres ne ſout pas ordinairement ouvertes & béantes, mais fermées & jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appellée *Mufflaude* ou *Muffle de veau*, ou bien à ſon défaut dans la Linaire, cette fleur jaune à éperon, ſi commune en cette ſaiſon dans la campagne. Mais un caractere plus précis & plus ſûr eſt qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice comme les labiées, les perſonnées y ont toutes une capſule qui renferme les graines & ne s'ou-

vre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caracteres qu'un nombre de labiées sont ou des plantes odorantes & aromatiques, telles que l'Origan, la Marjolaine, le Thym, le Serpolet, le Basilic, la Menthe, l'Hysope, la Lavande, &c. ou des plantes odorantes & puantes, telles que diverses especes d'Orties mortes, Staquis, Crapaudines, Marrube ; quelques-unes seulement, telles que le Bugle, la Brunelle, la Toque n'ont pas d'odeur, au lieu que les personnées sont pour la plupart des plantes sans odeur, comme la Mufflaude, la Linainaire, l'Euphraise, la Pédiculaire, la Crête-de-coq, l'Orobanche, la Cimbalaire, la Velvote, la Digitale ; je ne connois gueres d'odorantes dans cette branche que la Scrophulaire qui sente & qui pue, sans être aromatique. Je ne puis gueres vous citer ici que des plantes, qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu-à-peu vous apprendrez à connoître, & dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrois même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou

ſection, par la phyſionomie, & que vous vous exerçaſſiez à juger au ſimple coup-d'œil, ſi la fleur en gueule que vous voyez eſt une labiée, ou une perſonnée. La figure extérieure de la corolle peut ſuffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier enſuite en ôtant la corolle & regardant au fond du calice; car ſi vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée labiée vous montrera quatre graines nues, & celle que vous aurez nommée perſonnée vous montrera un péricarpe; le contraire vous prouveroit que vous vous êtes trompée, & par un ſecond examen de la méme plante vous préviendrez une erreur ſemblable pour une autre fois. Voilà, chere Couſine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui ſuivront.





LETTRE V.

Du 16 Juillet 1772.

JE vous remercie, chere Cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avois espéré le bon effet du changement d'air, & je n'en attends pas moins des eaux & sur-tout du régime austere prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, & je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse, & si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un bon sécretaire (*a*) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse; indépendamment des graces de son âge, & de la gaîté vive & caressante, elle a dans le

(*a*) La sœur de Madame D. L***, que l'Auteur appelloit tante Julie.

caractere un fond de douceur & d'égalité, dont je l'ai vu donner quelquefois à la grand'maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une & l'autre une grande douceur dans la vie, & elle sur-tout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentoit pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens & ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne & forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah ! Cousine, l'heureuse mere que la vôtre !

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier ? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aye eu de M. G. depuis son retour, par sa femme qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nou-

velles ; j'attends sa réponse. J'ai grand'-peur que ne passant pas à Lyon, il n'ait confié le paquet à quelque quidam, qui, sachant que c'étoient des herbes seches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant si, comme je l'espere encore, il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me seroit pas facile à réparer promptement, sur-tout à cause du catalogue accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur le champ, & dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous, bonne Cousine, de n'avoir pas vu les glandes des cruciferes. De grands Botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous, & c'est à force d'analyser des fleurs en croix & d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier, on a trouvé que ces glandes appartenoient au plus grand nombre des genres, & qu'on les suppose par analogie

analogie dans ceux mêmes où on ne les diſtingue pas.

Je comprends qu'on eſt fâché de prendre tant de peine ſans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'eſt pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la Botanique n'eſt qu'une ſcience de mots qui n'exerce que la mémoire & n'apprend qu'à nommer des plantes. Pour moi, je ne connois point d'étude raiſonnable qui ne ſoit qu'une ſcience de mots ; & auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de Botaniſte, de celui qui ſait cracher un nom ou une phraſe à l'aſpect d'une plante, ſans rien connoître à ſa ſtructure, ou de celui qui connoiſſant très-bien cette ſtructure, ignore néanmoins le nom très-arbitraire qu'on donne à cette plante, en tel ou tel pays ? Si nous ne donnons à vos enfans qu'une occupation amuſante, nous manquons la meilleure moitié de notre but qui eſt, en les amuſant, d'exercer leur intelligence & de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons

par leur apprendre à le voir. Cette ſcience oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais aſſez ; apprenez-leur à ne jamais ſe payer de mots, & à croire ne rien ſavoir de ce qui n'eſt entré que dans leur mémoire.

Au reſte, pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant des plantes ſur leſquelles, en vous les faiſant montrer, vous pouvez aiſément vérifier mes deſcriptions. Vous n'aviez pas, je le ſuppoſe, ſous vos yeux, une Ortie blanche, en liſant l'analyſe des labiées ; mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'Herboriſte du coin, chercher de l'Ortie blanche fraichement cueillie, vous appliquiez à ſa fleur ma deſcription, & enſuite examinant les autres parties de la plante de la maniere dont nous traiterons ci-après, vous connoiſſiez l'Ortie blanche infiniment mieux, que l'Herboriſte qui la fournit ne la connoîtra de ſes jours ; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous paſſer d'Herboriſte : mais il faut premierement achever l'examen de nos familles ; ainſi je

viens à la cinquieme qui, dans ce moment, eſt en pleine fructification.

Repréſentez-vous une longue tige aſſez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées aſſez menu, leſquelles embraſſent par leur baſe des branches qui ſortent de leurs aiſſelles. De l'extrémité ſupérieure de cette tige, partent comme d'un centre pluſieurs pédicules ou rayons, qui s'écartant circulairement & réguliérement comme les côtes d'un paraſol, couronnent cette tige en forme d'un vaſe plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laiſſent un eſpace vide dans leur milieu, & repréſentent alors plus exactement le creux du vaſe; quelquefois auſſi ce milieu eſt fourni d'autres rayons plus courts, qui montant moins obliquement, garniſſent le vaſe & forment conjointement avec les premiers, la figure à-peu-près d'un demi-globe, dont la partie convexe eſt tournée en-deſſus.

Chacun de ces rayons ou pédicules eſt terminé à ſon extrémité, non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers, pré-

cisément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainsi voilà deux ordres pareils & successifs : l'un de grands rayons qui terminent la tige, l'autre de petits rayons semblables, qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits parasols ne se subdivisent plus ; mais chacun d'eux est le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout à l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous décrire, vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombellifères* ou *porte-parasols* : car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition réguliere de la fructification soit frappante & assez constante dans toutes les ombelliferes, ce n'est pourtant pas elle qui constitue le caractere de la famille. Ce caractere se tire de la structure même de la fleur, qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient pour plus de clarté, de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur & du fruit dans toutes les

plantes, diſtinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique, quelque ſyſtême qu'on veuille choiſir pour cela.

Il y a des plantes, & c'eſt le plus grand nombre, par exemple l'Œillet, dont l'ovaire eſt évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs inferes*, parce que les pétales embraſſant l'ovaire prennent lenr naiſſance au-deſſous de lui.

Dans d'autres plantes en aſſez grand nombre, l'ovaire ſe trouve placé, non dans les pétales, mais au-deſſous d'eux; ce que vous pouvez voir dans la Roſe; car le Grate-cu qui en eſt le fruit, eſt ce corps verd & renflé que vous voyez au-deſſous du calice, par conſéquent auſſi au-deſſous de la corolle, qui de cette maniere couronne cet ovaire & ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs ſuperes*, parce que la corolle eſt au-deſſus du fruit. On pourroit faire des mots plus franciſés; mais il me paroît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il ſe pourra des termes admis dans la Botanique, afin que ſans avoir beſoin d'apprendre

ni latin ni grec, vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science, pédantesquement tiré de ces deux langues, comme si pour connoître les plantes, il falloit commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimoit la même distinction en d'autres termes : dans le cas de la fleur *infere*, il disoit que le pistil devenoit fruit : dans le cas de la fleur *supere*, il disoit que le calice devenoit fruit. Cette maniere de s'exprimer pouvoit être aussi claire, mais elle n'étoit certainement pas aussi juste. Quoi qu'il en soit, voici une occasion d'exercer, quand il en sera tems, vos jeunes éleves à savoir démêler les mêmes idées, rendues par des termes tout différens.

Je vous dirai maintenant que les plantes ombelliferes ont la fleur *supere*, ou posée sur le fruit. La corolle de cette fleur est à cinq pétales appellés réguliers, quoique souvent les deux pétales qui sont tournés en-dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, soient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie selon

les genres, mais le plus communément elle eſt en cœur ; l'onglet qui porte ſur l'ovaire eſt fort mince ; la lame va en s'élargiſſant, ſon bord eſt *émarginé* (légérement échancré,) ou bien il ſe termine en une pointe qui, ſe repliant en-deſſus, donne encore au pétale l'air d'être émarginé, quoiqu'on le vît pointu s'il étoit déplié.

Entre chaque pétale eſt une étamine dont l'anthère débordant ordinairément la corolle, rend les cinq étamines plus viſibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombelliferes n'en ont aucun bien diſtinct.

Du centre de la fleur partent deux ſtyles garnis chacun de leur ſtigmate, & aſſez apparens auſſi, leſquels après la chûte des pétales & des étamines, reſtent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit eſt un ovale un peu alongé, qui dans ſa maturité s'ouvre par la moitié, & ſe partage en deux ſemences nues attachées au pédicule, lequel par un art admirable ſe diviſe en deux ainſi que le fruit, & tient les graines ſé-

parément ſuſpendues, juſqu'à leur chûte.

Toutes ces proportions varient ſelon les genres ; mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut, je l'avoue, avoir l'œil très-attentif pour bien diſtinguer ſans loupe de ſi petits objets ; mais ils ſont ſi dignes d'attention, qu'on n'a pas regret à ſa peine.

Voici donc le caractere propre de la famille des ombelliferes. Corolle ſupere à cinq pétales, cinq étamines, deux ſtyles portés ſur un fruit nud *diſperme*, c'eſt-à-dire, *compoſé de deux graines* accolées.

Toutes les fois que vous trouverez ces caracteres réunis dans une fructification, comptez que la plante eſt une ombellifere, quand même elle n'auroit d'ailleurs dans ſon arrangement rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de paraſols, conforme à ma deſcription, comptez qu'il vous trompe, s'il eſt démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivoit, par exemple, qu'en ſortant de lire ma Lettre, vous trouvaſſiez, en vous promenant, un Sureau

encore en fleurs, je ſuis preſque aſſuré qu'au premier aſpect vous diriez, voilà une ombellifere. En y regardant vous trouveriez grande ombelle, petite ombelle, petites fleurs blanches, corolle ſupere, cinq étamines; c'eſt une ombellifere aſſurément; mais voyons encore : je prends une fleur.

D'abord, au lieu de cinq pétales, je trouve une corolle à cinq diviſions, il eſt vrai, mais néanmoins d'une ſeule piece. Or, les fleurs des ombelliferes ne ſont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines, mais je ne vois point de ſtyles, & je vois plus ſouvent trois ſtigmates que deux, plus ſouvent trois graines que deux. Or, les ombelliferes n'ont jamais ni plus ni moins de deux ſtigmates, ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin, le fruit du Sureau eſt un baye molle, & celui des ombelliferes eſt ſec & nud. Le Sureau n'eſt donc pas une ombellifere.

Si vous revenez maintenant ſur vos pas, en regardant de plus près à la diſpoſition des fleurs, vous verrez que cette diſpoſition n'eſt qu'en apparence celle des ombelliferes, Les grands

rayons, au lieu de partir exactement du même centre, prennent leur naissance les uns plus haut, les autres plus bas; les petits naissent encore moins régulierement : tout cela n'a point l'ordre invariable des ombelliferes. L'arrangement des fleurs du Sureau est en *Corymbe*, ou bouquet, plutôt qu'en ombelle. Voilà comment en nous trompant quelquefois, nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *Chardon-roland*, au contraire, n'a gueres le port d'une ombellifere, & néanmoins c'en est une, puisqu'il en a tous les caracteres dans sa fructification. Où trouver, me direz-vous, le Chardon-roland? Par toute la campagne. Tous les grands chemins en sont tapissés à droite & à gauche; le premier paysan peut vous le montrer, & vous le reconnoîtriez presque vous-même à la couleur bleuâtre ou verd-de-mer de ses feuilles, à leurs durs piquans & à leur consistance lice & coriace comme du parchemin. Mais on peut laisser une plante aussi intraitable; elle n'a pas assez de beauté pour dédommager des blessures qu'on se fait en l'examinant; & fût-elle cent fois

plus jolie, ma petite Cousine avec ses petits doigts sensibles, seroit bientôt rebutée de caresser une plante de si mauvaise humeur.

La famille des ombelliferes est nombreuse, & si naturelle, que ses genres sont très-difficiles à distinguer : ce sont des freres que la grande ressemblance fait souvent prendre l'un pour l'autre. Pour aider à s'y reconnoître, on a imaginé des distinctions principales qui sont quelquefois utiles, mais sur lesquelles il ne faut pas non plus trop compter. Le foyer d'où partent les rayons, tant de la grande que de la petite ombelle, n'est pas toujours nud ; il est quelquefois entouré de folioles, comme d'une manchette. On donne à ces folioles le nom d'*involucre* (enveloppe.) Quand la grande ombelle a une manchette, on donne à cette manchette le nom de *grand involucre* : on appelle *petits involucres*, ceux qui entourent quelquefois les petites ombelles. Cela donne lieu à trois sections des ombelliferes.

1°. Celles qui ont grand involucre & petits involucres.

2°. Celles qui n'ont que les petits involucres ſeulement.

3°. Celles qui n'ont ni grands ni petits involucres.

Il ſembleroit manquer une quatrieme diviſion de celles qui ont un grand involucre & point de petits ; mais on ne connoît aucun genre qui ſoit conſtamment dans ce cas.

Vos étonnans progrès, chere Couſine, & votre patience m'ont tellement enhardi que, comptant pour rien votre peine, j'ai oſé vous décrire la famille des ombelliferes ſans fixer vos yeux ſur aucun modele, ce qui a rendu néceſſairement votre attention beaucoup plus fatigante. Cependant, j'oſe douter, liſant comme vous ſavez faire, qu'après une ou deux lectures de ma Lettre, une ombellifere en fleurs échappe à votre eſprit en frappant vos yeux, & dans cette ſaiſon vous ne pouvez manquer d'en trouver pluſieurs dans les jardins & dans la campagne.

Elles ont la plupart les fleurs blanches. Telles ſont la Carotte, le Cerfeuil, le Perſil, la Ciguë, l'Angéli-

que, la Berce, la Berle, la Boucage, le Chervis ou Girole, la Perce-pierre, &c.

Quelques-unes, comme le Fenouil, l'Anet, le Panais, font à fleurs jaunes, il y en a peu à fleurs rougeâtres, & point d'aucune autre couleur.

Voilà, me direz-vous, une belle notion générale des ombelliferes; mais comment tout ce vague favoir me garantira-t-il de confondre la Ciguë avec le Cerfeuil & le Perfil, que vous venez de nommer avec elle? La moindre cuifiniere en faura là-deffus plus que nous avec toute notre doctrine. Vous avez raifon. Mais cependant fi nous commençons par les obfervations de détail, bientôt accablés par le nombre, la mémoire nous abandonnera, & nous nous perdrons dès les premiers pas dans ce regne immenfe; au lieu que fi nous commençons par bien reconnoître les grandes routes, nous nous égarerons rarement dans les fentiers, & nous nous retrouverons par-tout fans beaucop de peine. Donnons cependant quelque exception à l'utilité de l'objet, & ne nous expofons pas, tout en analyfant le regne végétal, à

manger, par ignorance, une omelette à la Ciguë.

La petite Ciguë des jardins est une ombellifere, ainsi que le Persil & le Cerfeuil. Elle a la fleur blanche comme l'un & l'autre (*a*); elle est avec le dernier dans la section qui a la petite enveloppe, & qui n'a pas la grande; elle leur ressemble assez par son feuillage, pour qu'il ne soit pas aisé de vous en marquer par écrit les différences. Mais voici des caracteres suffisans pour ne vous y pas tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs ces diverses plantes; car c'est en cet état que la Ciguë a son caractere propre. C'est d'avoir sous chaque petite ombelle un petit involucre, composé de trois petites folioles pointues, assez longues, toutes trois tournées en dehors, au lieu que les folioles des petites ombelles du Cerfeuil l'enveloppent tout autour, & sont tournées également de tous les côtés. A l'égard du persil, à peine a-t-il quelques cour-

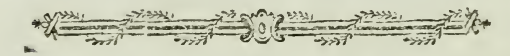
(*a*) La fleur du Persil est un peu jaunâtre. Mais plusieurs fleurs d'Ombelliferes paroissent jaunes, à cause de l'ovaire & des anthères, & ne laissent pas d'avoir les pétales blancs.

ses folioles fines comme des cheveux, & distribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes sont claires & maigres.

Quand vous vous serez bien assurée de la Ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement, en froissant légérement & flairant son feuillage; car son odeur puante & vireuse ne vous la laissera pas confondre avec le Persil ni avec le Cerfeuil, qui tous deux ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez ensemble & séparément ces trois plantes dans tous leurs états, par toutes leurs parties, sur-tout par le feuillage qui les accompagne plus constamment que la fleur; &, par cet examen comparé & répété, jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup d'œil, vous parviendrez à distinguer & connoître imperturbablement la Ciguë. L'étude nous mene ainsi jusqu'à la porte de la pratique, après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chere Cousine, car voilà une Lettre excédante; je n'ose même vous promettre plus de discré-

tion dans celle qui doit la ſuivre ; mais après cela, nous n'aurons devant nous qu'un chemin bordé de fleurs. Vous en méritez une couronne, pour la douceur & la conſtance avec laquelle vous daignez me ſuivre à travers ces brouſſailles, ſans vous rebuter de leurs épines.



LETTRE VI.

Du 2 Mai 1773.

QUOIQU'IL vous reſte, chere Couſine, bien des choſes à deſirer dans les notions de nos cinq premieres familles, & que je n'aie pas toujours ſu mettre mes deſcriptions à la portée de notre petite *Botanophile*, (amatrice de la Botanique), je crois néanmoins vous en avoir donné une idée ſuffiſante, pour pouvoir, après quelques mois d'herboriſation, vous familiariſer avec l'idée générale du port de chaque famille : en ſorte qu'à l'aſpect d'une plante, vous puiſſiez conjecturer à-peu-près ſi elle appartient à quelqu'une des cinq

familles , & à laquelle ; sauf à vérifier ensuite par l'analyse de la fructification, si vous vous êtes trompée ou non dans votre conjecture. Les ombelliferes, par exemple, vous ont jettée dans quelque embarras, mais dont vous pouvez sortir quand il vous plaira, au moyen des indications qu j'ai jointes aux descriptions : car enfin, les carottes, les Panais, sont choses si communes, que rien n'est plus aisé dans le milieu de l'été, que de se faire montrer l'une ou l'autre en fleurs dans un potager. Or, au simple aspect de l'ombelle & de la plante qui la porte, on doit prendre une idée si nette des ombelliferes, qu'à la rencontre d'une plante de cette famille, on s'y trompera rarement au premier coup-d'œil Voilà tout ce que j'ai prétendu jusqu'ici ; car il ne sera pas question sitôt des genres & des especes ; & encore une fois, ce n'est pas une nomenclature de perroquet qu'il s'agit d'acquérir, mais une science réelle, & l'une des sciences les plus aimables qu'il soit possible de cultiver. Je passe donc à notre sixieme famille, avant de prendre une route plus méthodique. Elle pourra vous embarras-

ſer d'abord, autant & plus que les ombelliferes. Mais mon but n'eſt, quant-à-préſent, que de vous ne donner une notion générale, d'autant plus que nous avons bien du temps encore avant celui de la pleine floraiſon, & que ce temps bien employé pourra vous applanir des difficultés contre leſquelles il ne faut pas lutter encore.

Prenez une de ces petites fleurs qui, dans cette ſaiſon, tapiſſent les pâturages, & qu'on appelle ici *Paquerettes*, *petites Marguerites*, ou *Marguerites* tout court. Regardez-la bien; car, à ſon aſpect, je ſuis ſûr de vous ſurprendre, en vous diſant que cette fleur ſi petite & ſi mignonne, eſt réellement compoſée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites, c'eſt-à-dire, ayant chacune ſa corolle, ſon germe, ſon piſtil, ſes étamines, ſa graine, en un mot auſſi parfaite en ſon eſpece qu'une fleur de Jacinthe ou de Lis. Chacune de ces folioles blanches en-deſſus, roſe en-deſſous, qui forment comme une couronne autour de la Marguerite, & qui ne vous paroiſſent tout au plus qu'autant de petits pétales, ſont réellement autant de véritables fleurs; &

chacun de ces petits brins jaunes que vous voyez dans le centre, & que d'abord vous n'avez peut-être pris que pour des étamines, ſont encore autant de véritables fleurs. Si vous aviez déja les doigts exercés aux diſſections botaniques, que vous vous armaſſiez d'une bonne loupe & de beaucoup de patience, je pourrois vous convaincre de cette vérité par vos propres yeux; mais pour le préſent il faut commencer, s'il vous plaît, par m'en croire ſur ma parole, de peur de fatiguer votre attention ſur des atomes. Cependant, pour vous mettre au moins ſur la voie, arrachez une des folioles blanches de la couronne : vous croirez d'abord cette foliole plate d'un bout à l'autre; mais regardez-la bien par le bout qui étoit attaché à la fleur, vous verrez que ce bout n'eſt pas plat, mais rond & creux, en forme de tube, & que de ce tube ſort un petit filet à deux cornes ; ce filet eſt le ſtyle fourchu de cette fleur, qui, comme voyez, n'eſt platte que par le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui ſont au milieu de la fleur, & que je vous ai dit être autant de fleurs eux-

mêmes; ſi la fleur eſt aſſez avancée; vous en verrez pluſieurs tout autour, leſquels ſont ouverts dans le milieu, & même découverts en pluſieurs parties. Ce ſont des corolles monopétales qui s'épanouiſſent, & dans leſquelles la loupe vous feroit aiſément diſtinguer le piſtil & même les anthères dont il eſt entouré. Ordinairement les fleurons jaunes qu'on voit au centre ſont encore arrondis & non percés. Ce ſont des fleurs comme les autres, mais qui ne ſont pas encore épanouies; car elles ne s'épanouiſſent que ſucceſſivement, en avançant des bords vers le centre. En voilà aſſez pour vous montrer à l'œil la poſſibilité que tous ces brins, tant blancs que jaunes, ſoient réellement autant de fleurs parfaites, & c'eſt un fait très-conſtant. Vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs ſont preſſées & renfermées dans un calice qui leur eſt commun, & qui eſt celui de la Marguerite. En conſidérant toute la Marguerite comme une ſeul fleur, ce ſera donc lui donner un nom très-convenable, que de l'appeller *une fleur compoſée*. Or, il y a un grand nombre d'eſpeces & de genres de fleurs for-

mées, comme la Marguerite, d'un aſſemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun. Voilà ce qui conſtitue la ſixieme famille dont j'avois à vous parler, ſavoir, celle des *fleurs compoſées*.

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de fleur, en reſtreignant ce nom dans la préſente famille à la fleur compoſée, & donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la compoſent; mais n'oublions pas que dans la préciſion du mot, ces fleurons eux-mêmes ſont autant de véritables fleurs.

Vous avez vu dans la Marguerite deux ſortes de fleurons, ſavoir, ceux de couleur jaune, qui rempliſſent le milieu de la fleur, & les petites languettes blanches qui les entourent. Les premiers ſont dans leur petiteſſe aſſez ſemblables de figure aux fleurs de Muguet ou de Jacinthe, & les ſeconds ont quelque rapport aux fleurs de Chevrefeuille. Nous laiſſerons aux premiers le nom de *fleurons*; & pour diſtinguer les autres, nous les appellerons *demi-fleurons*: car en effet ils ont aſſez l'air de fleurs monopétales, qu'on auroit rognées par un côté en n'y laiſſant qu'une

languette, qui feroit à peine la moitié de la corolle.

Ces deux ſortes de fleurons ſe combinent dans les fleurs compoſées, de maniere à diviſer toute la famille en trois ſections bien diſtinctes.

La premiere ſection eſt formée de celles qui ne ſont compoſées que de languettes ou demi-fleurons, tant au milieu qu'à la circonférence; on les appelle *fleurs demi-fleuronnées*, & la fleur entiere dans cette ſection, eſt toujours d'une ſeule couleur, le plus ſouvent jaune. Telle eſt la fleur appellée dent-de-lion, ou Piſſenlit; telles ſont les fleurs de Laitues, de Chicorée, (celle-ci eſt bleue), de Scorſonere, de Salſifis, &c.

La ſeconde ſection comprend les *fleurs fleuronnées*, c'eſt-à dire, qui ne ſont compoſées que de fleurons, tous pour l'ordinaire auſſi d'une ſeule couleur. Telles ſont les fleurs d'Immortelles, de Bardane, d'Abſynthe, d'Armoiſe, de Chardon, d'Artichaut, qui eſt un chardon lui-même, dont on mange le calice & le réceptacle encore en bouton, avant que la fleur ſoit écloſe & même formée. Cette bourre qu'on ôte du

milieu de l'Artichaut n'eſt autre choſe que l'aſſemblage des fleurons qui commencent à ſe former, & qui ſont ſéparés les uns des autres par de longs poils implantés ſur le réceptacle.

La troiſieme ſection eſt celle des fleurs qui raſſemblent les deux ſortes de fleurons. Cela ſe fait toujours de maniere que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur, & les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence, comme vous avez vu dans la Paquerette. Les fleurs de cette ſection s'appellent *radiées*, les Botaniſtes ayant donné le nom de *rayon* au contour d'une fleur compoſée, quand il eſt formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons, on l'appelle le *diſque*, & on donne auſſi quelquefois le nom de diſque à la ſurface du réceptacle où ſont plantés tous les fleurons & demi-fleurons. Dans les fleurs radiées, le diſque eſt ſouvent d'une couleur, & le rayon d'une autre; cependant, il y a auſſi des genres & des eſpeces où tous les deux ſont de la même couleur.

Tâchons à préſent de bien détermi-

ner dans votre eſprit l'idée d'une *fleur composée.* Le Treffle ordinaire fleurit en cette ſaiſon; ſa fleur eſt pourpre : s'il vous en tomboit une ſous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs raſſemblées, être tentée de prendre le tout pour une fleur compoſée. Vous vous tromperiez; en quoi? en ce que, pour conſtituer une fleur compoſée, il ne ſuffit pas d'une aggrégation de pluſieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leurs ſoient communes, de maniere que toutes aient part à la même, & qu'aucune n'ait la ſienne ſéparément. Ces deux parties communes ſont le calice & le réceptacle. Il eſt vrai que la fleur de Treffle, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en ſemblent qu'une, paroît d'abord portée ſur une eſpece de calice; mais écartez un peu ce prétendu calice, & vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il eſt attaché au-deſſous d'elle au pédicule qui la porte. Ainſi, ce calice apparent n'en eſt point un; il appartient au feuillage, & non pas à la fleur; & cette prétendue fleur n'eſt en effet qu'un aſſemblage de fleurs légumineuſes fort

fort petites, dont chacune a ſon calice particulier ; & qui n'ont abſolument rien de commun entr'elles que leur attache au même pédicule. L'uſage eſt pourtant de prendre tout cela pour une ſeule fleur; mais c'eſt une fauſſe idée, ou ſi l'on veut abſolument regarder comme une fleur un bouquet de cette eſpece, il ne faut pas l'appeller une *fleur composée*, mais une *fleur aggrégée*, ou une tête (*flos aggregatus*, *flos capitatus*, *capitulum*. Et ces dénominations ſont en effet quelquefois employées en ce ſens par les Botaniſtes.

Voilà, chere Couſine, la notion la plus ſimple & la plus naturelle que je puiſſe vous donner de la famille, ou plutôt de la nombreuſe claſſe des compoſées, & des trois ſections ou familles dans leſquelles elles ſe ſubdiviſent. Il faut maintenant vous parler de la ſtructure des fructifications particulieres à cette claſſe, & cela nous menera peut-être à en déterminer le caractere avec plus de préciſion.

La partie la plus eſſentielle d'une fleur compoſée eſt le réceptacle, ſur

lequel ſont plantés, d'abord les fleurons & demi-fleurons, & enſuite les graines qui leur ſuccedent. Ce réceptacle, qui forme un diſque d'une certaine étendue, fait le centre du calice, comme vous pouvez le voir dans le Piſſenlit, que nous prendrons ici pour exemple. Le calice dans toute cette famille eſt ordinairement découpé juſqu'à la baſe en pluſieurs pieces, afin qu'il puiſſe ſe fermer, ſe rouvrir & ſe renverſer, comme il arrive dans le progrès de la fructification, ſans y cauſer de déchirure. Le calice du Piſſenlit eſt formé de deux rangs de folioles inſérés l'un dans l'autre, & les folioles du rang extérieur qui ſoutient l'autre, ſe recourbent & replient en-bas vers le pédicule, tandis que les folioles du rang intérieur reſtent droites, pour entourer & contenir les demi-fleurons qui compoſent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette claſſe, eſt d'être *imbriqués*, c'eſt-à-dire, formés de pluſieurs rangs de folioles en recouvrement, les unes ſur les joints des autres, comme les tuiles d'un toît. L'Ar-

tichaut, le Bluet, la Jacée, la Scorsonnere vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons & demi-fleurons renfermés dans le calice, sont plantés fort dru sur son disque ou réceptacle en quinconce, ou comme les cases d'un Damier. Quelquefois ils s'entretouchent à nud, sans rien d'intermédiaire ; quelquefois ils sont séparés par des cloisons de poils, ou de petites écailles qui restent attachées au réceptacle quand les graines sont tombées. Vous voilà sur la voie d'observer les différences de calices & de réceptacles ; parlons à présent de la structure des fleurons & demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron est une fleur monopétale, réguliere pour l'ordinaire, dont la corolle se fend dans le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle sont attachés à son tube les filets des étamines, au nombre de cinq : ces cinq filets se réunissent par le haut en un petit tube rond qui entoure le pistil, & ce tube n'est autre chose que les cinq anthères ou étamines réunies circulairement en un seul corps, Cette réunion

des étamines forme aux yeux des Botaniſtes le caractere eſſentiel des fleurs composées, & n'appartient qu'à leurs fleurons, excluſivement à toutes autres fleurs. Ainſi, vous aurez beau trouver pluſieurs fleurs portées ſur un même diſque, comme dans les Scabieuſes & le Chardon-à-foulon, ſi les anthères ne ſe réuniſſent pas en un tube autour du piſtil, & ſi la corolle ne porte pas ſur une ſeule branche nue, ces fleurs ne ſont pas des fleurons, & ne forment pas une fleur compoſée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les anthères réunis à un ſeul corps, & la corolle ſupere poſée ſur une ſeule graine, cette fleur, quoique ſeule, ſeroit un vrai fleuron, & appartiendroit à la famille des compoſées, dont il vaut mieux tirer ainſi le caractere d'une ſtructure préciſe, que d'une apparence trompeuſe.

Le piſtil porte un ſtyle plus long d'ordinaire que le fleuron au-deſſus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé ſur les anthères. Il ſe termine le plus ſouvent dans le haut par un ſtigmate fourchu, dont on voit aiſément les deux petites cornes. Par ſon

pied le piſtil ne porte pas immédiatement ſur le réceptacle, non plus que le fleuron, mais l'un & l'autre y tiennent par le germe qui leur ſert de baſe, lequel croît & s'alonge, à meſure que le fleuron ſe deſſeche, & devient enfin une graine longuette, qui reſte attachée au réceptacle, juſqu'à ce qu'elle ſoit mûre. Alors elle tombe, ſi elle eſt nue, ou bien le vent l'emporte au loin, ſi elle eſt couronnée d'une aigrette de plumes; & le réceptacle reſte à découvert tout nud dans des genres, ou garni d'écailles ou de poils dans d'autres.

La ſtructure des demi-fleurons eſt ſemblable à celle des fleurons; les étamines, le piſtil & la graine y ſont arrangés à-peu-près de même: ſeulement dans les fleurs radiées, il y a pluſieurs genres où les demi-fleurons du contour ſont ſujets à avorter, ſoit parce qu'ils manquent d'étamines, ſoit parce que celles qu'ils ont ſont ſtériles, & n'ont pas la force de féconder le germe; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la claſſe des compoſées, la graine eſt toujours *ſeſſile*, c'eſt-à-

dire qu'elle porte immédiatement ſur le réceptacle, ſans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le ſommet eſt couronné par une aigrette quelquefois ſeſſile, & quelquefois attachée à la graine par un pédicule. Vous comprenez que l'uſage de cette aigrette eſt d'éparpiller au loin des ſemences, en donnant plus de priſe à l'air, pour les emporter & ſemer à diſtance.

A ces deſcriptions informes & tronquées, je dois ajouter que les calices ont, pour l'ordinaire, la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit, de ſe refermer quand les fleurons ſe ſement & tombent, afin de contenir la jeune graine, & l'empêcher de ſe répandre avant ſa maturité; enfin, de ſe rouvrir & de ſe renverſer tout-à-fait, pour offrir dans leur centre une aire plus large aux graines qui groſſiſſent en mûriſſant. Vous avez dû ſouvent voir le Piſſenlit dans cet état, quand les enfants le cueillent pour ſouffler dans ſes aigrettes, qui forment un globe autour du calice renverſé.

Pour bien connoître cette claſſe, il faut en ſuivre les fleurs dès avant leur

épanouissement, jusqu'à la pleine maturité du fruit ; & c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses & un enchaînement de merveilles qui tient tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations, est celle des Soleils, qu'on rencontre fréquemment dans les vignes & dans les jardins. Le Soleil comme vous le voyez, est une radiée. La Reine-Marguerite, qui dans l'automne fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les Chardons (*a*) sont des fleuronnées ; j'ai déja dit que la Scorsonnere & le Pissenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées & étudiées à l'œil nud, sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déja d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurois rendus plus clairs,

(*a*) Il faut prendre garde de n'y pas mêler le Chardon-à-foulon, ou des Bonnetiers, qui n'est pas un vrai Chardon.

ſi j'avois ſu les rendre plus courts; mais il m'eſt impoſſible de ſauver la difficulté qui naît de la petiteſſe des objets. Bonjour, chere Couſine.



LETTRE VII.

SUR LES ARBRES FRUITIERS.

J'ATTENDOIS de vos nouvelles, chere Couſine, ſans impatience, parce que M. T. que j'avois vu depuis la réception de votre précédente Lettre, m'avoit dit avoir laiſſé votre maman & toute votre famille en bonne ſanté. Je me réjouis d'en avoir la confirmation par vous-même, ainſi que des bonnes & fraîches nouvelles que vous me donnez de ma tante Gonceru. Son ſouvenir & ſa bénédiction ont épanoui de joie un cœur à qui depuis long-temps on ne fait plus gueres éprouver de ces tendres mouvements. C'eſt par elle que je tiens encore à quelque choſe de bien précieux ſur la terre, & tant que je la conſerverai, je continuerai, quoi

qu'on faſſe, à aimer la vie. Voici le temps de profiter de vos bontés ordinaires pour elle & pour moi; il me ſemble que ma petite offrande prend un prix réel, en paſſant par vos mains. Si votre cher époux vient bientôt à Paris, comme vous me le faites eſpérer, je le prierai de vouloir bien ſe charger de mon tribut annuel; mais s'il tarde un peu, je vous prie de me marquer à qui je dois le remettre, afin qu'il n'y ait point de retard, & que vous n'en faſſiez pas l'avance, comme l'année derniere, ce que je ſais que vous faites avec plaiſir, mais à quoi je ne dois pas conſentir ſans néceſſité.

Voici, chere Couſine, les noms des plantes que vous m'avez envoyées en dernier lieu. J'ai ajouté un point d'interogation à ceux dont je ſuis en doute, parce que vous n'avez pas eu ſoin d'y mettre des feuilles avec la fleur, & que le feuillage eſt ſouvent néceſſaire pour déterminer l'eſpece, à un auſſi mince Botaniſte que moi. En arrivant à Fourriere, vous trouverez la plupart des arbres fruitiers en fleurs, & je me ſouviens que vous aviez deſiré quelques directions ſur cet article. Je ne

puis en ce moment vous tracer là-deſſus que quelques mots très à la hâte, étant très-preſſé, & afin que vous ne perdiez pas encore une ſaiſon pour cet examen.

Il ne faut pas, chere amie, donner à la Botanique, une importance qu'elle n'a pas; c'eſt une étude de pure curioſité, & qui n'a d'autre utilité réelle que celle que peut tirer un être penſant & ſenſible de l'obſervation de la nature, & des merveilles de l'Univers. L'homme a dénaturé beaucoup de choſes, pour les mieux convertir à ſon uſage : en cela il n'eſt point à blâmer; mais il n'en eſt pas moins vrai qu'il les a ſouvent défigurées, & que quand dans les œuvres de ſes mains, il croit étudier vraiment la nature, il ſe trompe. Cette erreur a lieu ſur-tout dans la ſociété civile; elle a lieu de même dans les jardins. Ces fleurs doubles, qu'on admire dans les parterres, ſont des monſtres dépourvus de la faculté de produire leur ſemblable, dont la nature a doué tous les êtres organiſés. Les arbres fruitiers ſont à-peu-près dans le même cas par la greffe; vous aurez beau planter des pepins de Poires & de

Pommes des meilleures eſpeces, il n'en naîtra jamais que des ſauvageons. Ainſi, pour connoître la Poire & la Pomme de la nature, il faut les chercher non dans les potagers, mais dans les forêts. La chair n'en eſt pas ſi groſſe & ſi ſucculente, mais les ſemences en mûriſſent mieux, en multiplient davantage, & les arbres en ſont infiniment plus grands & plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me meneroit trop loin : revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caracteres Botaniques qui les diſtinguent, & c'eſt par l'étude attentive de ces caracteres, auſſi-bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'aſſure qu'il n'y a, par exemple, qu'une ſeule eſpece de Poire, ſous mille noms divers, par leſquels la forme & la ſaveur de leurs fruits les a fait diſtinguer en autant de prétendues eſpeces, qui ne ſont au fond que des variétés. Bien plus, la Poire & la Pomme ne ſont que deux eſpeces du même genre, & leur unique différence bien caractériſtique, eſt que le pédicule de la Pomme entre dans un enfonçement du fruit, & celui de la

Poire tient à un prolongement du fruit un peu alongé. De même toutes les sortes de Cerises, Guignes, Griottes, Bigarreaux, ne sont que des variétés d'une même espece; toutes les Prunes ne sont qu'une espece de Prunes; le genre de la Prune contient trois especes principales, savoir, la Prune proprement dite, la Cerise, & l'Abricot, qui n'est aussi qu'une espece de Prune. Ainsi, quand le savant Linnæus, divisant le genre dans ses especes, a dénommé la *Prune* Prune, la Prune Cerise, & la Prune Abricot, les ignorans se sont moqués de lui; mais les observateurs ont admiré la justesse de ses réductions, &c. Il faut courir, je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent presque tous dans une famille nombreuse, dont le caractere est facile à saisir, en ce que les étamines, en grand nombre, au lieu d'être attachées au réceptacle, sont attachées au calice, par les intervalles que laissent les pétales entre eux; toutes leurs fleurs sont polypétales & à cinq communément. Voici les principaux caracteres génériques.

Le genre de la Poire, qui comprend

aussi la Pomme & le Coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachés au calice, une vingtaine d'étamines, toutes attachées au calice. Germe ou ovaire infere, c'est-à-dire au-dessous de la corolle, cinq styles. Fruits charnus à cinq logettes, contenant des graines, &c.

Le genre de la Prune, qui comprend l'Abricot, la Cerise, & le Laurier-cerise. Calice, corolle & anthère à-peu-près comme la Poire. Mais le germe est supere, c'est-à-dire, dans la corolle, & il n'y a qu'un style. Fruit plus aqueux que charnu, contenant un noyau, &c.

Le genre de l'Amande, qui comprend aussi la Pêche, presque comme la Prune, si ce n'est que le germe est velu, & que le fruit, mou dans la Pêche, sec dans l'Amande, contient un noyau dur, raboteux, parsemé de cavités, &c.

Tout ceci n'est que bien grossierement ébauché; mais c'en est assez pour vous amuser cette année. Bonjour, chere Cousine.



LETTRE VIII.

Du 11 *Avril* 1773.

SUR LES HERBIERS.

GRACES au ciel, chere Coufine, vous voilà rétablie. Mais ce n'eft pas fans que votre filence & celui de M. G. que j'avois inftamment prié de m'écrire un mot à fon arrivée, ne m'ait caufé bien des alarmes. Dans des inquiétudes de cette efpece, rien n'eft plus cruel que le filence, parce qu'il fait tout porter au pis. Mais tout cela eft déjà oublié, & je ne fens plus que le plaifir de votre rétabliffement. Le retour de la belle faifon, la vie moins fédentaire de Fourriere, & le plaifir de remplir avec fuccès la plus douce, ainfi que la plus refpectable des fonctions, acheveront bientôt de l'affermir, & vous en fentirez moins triftement l'abfence paffagere de votre mari, au milieu des chers gages de fon attache-

ment, & des ſoins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdir, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir ; il y en a déja de paſſées ; un moment de retard pour la Botanique, nous reculeroit d'une année entiere : ainſi, j'y paſſe, ſans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée juſqu'ici d'une maniere trop abſtraite, en n'appliquant point nos idées ſur des objets déterminés : c'eſt le défaut dans lequel je ſuis tombé, principalement à l'égard des ombelliferes. Si j'avois commencé par vous en mettre une ſous les yeux, je vous aurois épargné une application très-fatigante ſur un objet imaginaire, & à moi des deſcriptions difficiles, auxquelles un ſimple coup-d'œil auroit ſuppléé. Malheureuſement, à la diſtance où la loi de la néceſſité me tient de vous, je ne ſuis pas à portée de vous montrer du doigt les objets ; mais ſi, chacun de notre côté, nous en pouvons avoir ſous les yeux de ſemblables, nous nous entendrons très-bien l'un l'autre, en parlant de ce que nous voyons. Toute la diffi-

culté eſt qu'il faut que l'indication vienne de vous; car, vous envoyer d'ici des plantes ſeches, ſeroit ne rien faire. Pour bien reconnoître une plante, il faut commencer par la voir ſur pied. Les Herbiers ſervent de mémoratifs pour celles qu'on a déja connues; mais ils font mal connoître celles qu'on n'a pas vues auparavant. C'eſt donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connoître, & que vous aurez cueillies ſur pied; & c'eſt à moi de vous les nommer, de les claſſer, de les décrire; juſqu'à ce que, par des idées comparatives, devenues familieres à vos yeux & à votre eſprit, vous parveniez à claſſer, ranger & nommer vous-même celles que vous verrez pour la premiere fois; ſcience qui ſeule diſtingue le vrai Botaniſte de l'Herboboriſte ou Nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer, deſſécher & conſerver les plantes ou échantillons de plantes, de maniere à les rendre faciles à reconnoître & à déterminer. C'eſt, en un mot, un Herbier que je vous propoſe de commencer. Voici une grande occupation qui de loin ſe prépare pour notre petite Amatrice. Quant

à préſent, & pour quelque temps encore, il faudra que l'adreſſe de vos doigts ſupplée à la foibleſſe des ſiens.

Il y a d'abord une proviſion à faire; ſavoir, cinq ou ſix mains de papier gris, & à-peu-près autant de papier blanc, de même grandeur, aſſez fort & bien collé, ſans quoi les plantes ſe pourriroient dans le papier gris, ou du moins les fleurs y perdroient leur couleur, ce qui eſt une des parties qui les rendent reconnoiſſables, & par leſquelles un Herbier eſt agréable à voir. Il ſeroit encore à deſirer que vous euſſiez une preſſe de la grandeur de votre papier, ou du moins deux bouts de planches bien unies, de maniere qu'en plaçant vos feuilles entre deux, vous les y puiſſiez tenir preſſées par les pierres ou autres corps peſans dont vous chargerez la planche ſupérieure. Ces préparatifs faits, voici ce qu'il faut obſerver pour préparer vos plantes de maniere à les conſerver & les reconnoître.

Le moment à choiſir pour cela eſt celui où la plante eſt en pleine fleur, & où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit

qui commencent à paroître. C'eſt dans ce point où toutes les parties de la fructification ſont ſenſibles, qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la deſſécher dans cet état.

Les petites plantes ſe prennent toutes entieres avec leurs racines qu'on a ſoin de bien nettoyer avec une broſſe, afin qu'il n'y reſte point de terre. Si la terre étoit mouillée on la laiſſe ſécher pour la broſſer, ou bien on lave la racine ; mais il faut avoir alors la plus grande attention de la bien eſſuyer, & deſſécher avant de la mettre entre les papiers, ſans quoi elle s'y pourriroit infailliblement, & communiqueroit ſa pourriture aux autres plantes voiſines. Il ne faut cependant s'obſtiner à conſerver les racines qu'autant qu'elles ont quelques ſingularités remarquables ; car dans le plus grand nombre, les racines ramifiées & fibreuſes ont des formes ſi ſemblables, que ce n'eſt pas la peine de les conſerver. La nature qui a tant fait pour l'élégance & l'ornement dans la figure & la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a deſtiné les racines uniquement aux fonctions utiles, puiſqu'étant cachées dans

la terre, leur donner une ſtructure agréable, eût été cacher la lumiere ſous le boiſſeau.

Les arbres & toutes les grandes plantes ne ſe prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon ſoit ſi bien choiſi, qu'il contienne toutes les parties conſtitutives du genre & de l'eſpece, afin qu'il puiſſe ſuffire pour reconnoître & déterminer la plante qui l'a fourni. Il ne ſuffit pas que toutes les parties de la fructification y ſoient ſenſibles, ce qui ne ſerviroit qu'à diſtinguer le genre, il faut qu'on y voye bien le caractere de la foliation & de la ramification ; c'eſt-à-dire, la naiſſance & la forme des feuilles & des branches, & même autant qu'il ſe peut, quelque portion de la tige ; car, comme vous verrez dans la ſuite, tout cela ſert à diſtinguer les eſpeces différentes des mêmes genres qui ſont parfaitement ſemblables par la fleur & le fruit. Si les branches ſont trop épaiſſes, on les amincit avec un couteau ou canif, en diminuant adroitement par-deſſous de leur épaiſſeur, autant que cela ſe peut, ſans couper & mutiler les feuilles. Il y a des Botaniſtes

qui ont la patience de fendre l'écorce de la branche & d'en tirer adroitement le bois, de façon que l'écorce rejointe paroît vous montrer encore la branche entiere quoique le bois n'y soit plus. Au moyen de quoi l'on n'a point entre les papiers des épaisseurs & bosses trop considérables, qui gâtent, défigurent l'Herbier, & font prendre une mauvaise forme aux plantes. Dans les plantes où les fleurs & les feuilles ne viennent pas en meme tems, ou naissent trop loin les uns des autres, on prend une petite branche à fleurs & une petite branche à feuilles ; & les plaçant ensemble dans le même papier, on offre à l'œil les diverses parties de la même plante, suffisantes pour la faire reconnoître. Quant aux plantes où l'on ne trouve que des feuilles, & dont la fleur n'est pas encore venue ou est déja passée, il les faut laisser, & attendre, pour les reconnoître, qu'elles montrent leur visage. Une plante n'est pas plus sûrement reconnoissable à son feuillage, qu'un homme à son habit.

Tel est le choix qu'il faut mettre dans ce qu'on cueille ; il en faut met-

tre auſſi dans le moment qu'on prend pour cela. Les plantes cueillies le matin à la roſée, ou le ſoir à l'humidité, ou le jour durant la pluie, ne ſe conſervent point. Il faut abſolument choiſir un tems ſec, & même dans ce tems-là, le moment le plus ſec & le plus chaud de la journée, qui eſt en été entre onze heures du matin & cinq ou ſix heures du ſoir. Encore alors, ſi l'on y trouve la moindre humidité, faut-il les laiſſer ; car infailliblement elles ne ſe conſerveront pas.

Quand vous avez cueilli vos échantillons, vous les apportez au logis toujours bien au ſec, pour les placer & arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris, ſur leſquelles vous placez une feuille de papier blanc, & ſur cette feuille, vous arrangez votre plante, prenant grand ſoin que toutes ſes parties, ſur-tout les feuilles & les fleurs, ſoient bien ouvertes & bien étendues dans leur ſituation naturelle. La plante un peu flétrie, mais ſans l'être trop, ſe prête mieux pour l'ordinaire, à l'arrange-

ment qu'on lui donne ſur le papier avec le pouce & les doigts. Mais il y en a de rebelles qui ſe grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, de gros ſous, des liards, avec leſquels j'aſſujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres, de façon que quand j'ai fini, ma plante ſe trouve preſque toute couverte de ces pieces, qui la tiennent en état. Après cela on poſe une ſeconde feuille blanche ſur la premiere, & on la preſſe avec la main, afin de tenir la plante aſſujettie dans la ſituation qu'on lui a donnée, avançant ainſi la main gauche qui preſſe à meſure qu'on retire avec la droite les plombs & les gros ſous qui ſont entre les papiers ; on met enſuite deux autres feuilles de papier gris ſur la ſeconde feuille blanche, ſans ceſſer un ſeul moment de tenir la plante aſſujettie, de peur qu'elle ne perde la ſituation qu'on lui a donnée ; ſur ce papier gris on met une autre feuille blanche; ſur cette feuille une plante qu'on arrange & recouvre comme ci-devant,

jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson qu'on a apportée, & qui ne doit pas être nombreuse pour chaque fois : tant pour éviter la longueur du travail, que de peur que durant la dessiccation des plantes, le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre ; ce qui gâteroit infailliblement vos plantes, si vous ne vous hâtiez de les charger de papier avec les mêmes attentions ; & c'est même ce qu'il faut faire de tems en tems, jusqu'à ce qu'elles aient bien pris leur pli, & qu'elles soient toutes assez seches.

Votre pile de plantes & de papiers ainsi arrangée, doit être mise en presse, sans quoi les plantes se gripperoient ; il y en a qui veulent être plus pressées, d'autres moins ; l'expérience vous apprendra cela, ainsi qu'à les changer de papier à propos, & aussi souvent qu'il faut, sans vous donner un travail inutile. Enfin, quand vos plantes seront bien seches vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier, les unes sur les autres, sans avoir besoin de papiers

intermédiaires, & vous aurez ainsi un Herbier commencé, qui s'augmentera sans cesse avec vos connoissances, & contiendra enfin l'histoire de toute la végétation du pays ; au reste, il faut toujours tenir un Herbier bien serré, & un peu en presse ; sans quoi les plantes, quelques seches qu'elles fussent, attireroient l'humidité de l'air, & se gripperoient encore.

Voici maintenant l'usage de tout ce travail pour parvenir à la connoissance particuliere des plantes, & à nous bien entendre lorsque nous en parlons.

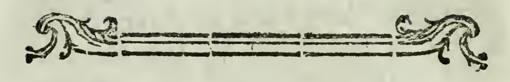
Il faut cueillir deux échantillons de chaque plante, l'un plus grand pour le garder, l'autre plus petit pour me l'envoyer. Vous les numéroterez avec soin, de façon que le grand & le petit échantillons de chaque espece aient toujours le même numéro. Quand vous aurez une douzaine ou deux d'especes ainsi desséchées, vous me les enverrez dans un petit cahier par quelque occasion. Je vous enverrai le nom & la description des mêmes plantes ; par le moyen des numéros, vous les re-

connoîtrez

connoîtrez dans votre Herbier, & delà ſur la terre, où je ſuppoſe que vous aurez commencé de les bien examiner. Voilà un moyen ſûr de faire des progrès auſſi ſûrs & auſſi rapides qu'il eſt poſſible loin de votre guide.

N. B. J'ai oublié de vous dire que les mêmes papiers peuvent ſervir pluſieurs fois, pourvu qu'on ait ſoin de les bien aérer & deſſécher auparavant. Je dois ajouter auſſi que l'Herbier doit être tenu dans le lieu le plus ſec de la maiſon, & plutôt au premier qu'au rez-de-chauſſée.





DEUX LETTRES

*A M. DE M***.*

PREMIERE LETTRE.

Sur le format des Herbiers & sur la Synonymie.

SI j'ai tardé si long-tems, Monsieur, à répondre en détail à la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 3 Janvier, ç'a été d'abord dans l'idée du voyage dont vous m'aviez prévenu, & auquel je n'ai appris que dans la suite que vous aviez renoncé ; & ensuite par mon travail journalier qui m'est venu tout-d'un-coup en si grande abondance, que pour ne rebuter personne, j'ai été forcé de m'y livrer tout entier, ce qui a fait à la Botanique une diversion de plusieurs mois. Mais

enfin voilà la ſaiſon revenue, & je me prépare à recommencer mes courſes champètres, devenues par une longue habitude, néceſſaires à mon humeur & à ma ſanté.

En parcourant ce qui me reſtoit en plantes ſeches, je n'ai gueres trouvé, hors de mon Herbier, auquel je ne veux pas toucher, que quelques doubles de ce que vous avez déja reçu, & cela ne valant pas la peine d'être raſſemblé pour un premier envoi, je trouverois convenable de me faire durant cet été de bonnes fournitures, de les préparer, coller & ranger durant l'hiver, après quoi je pourrai continuer de même d'année en année, juſqu'à ce que j'euſſe épuiſé tout ce que je pourrois fournir. Si cet arrangement vous convient, Monſieur, je m'y conformerai avec exactitude, & dès-à-préſent je commencerai mes collections. Je deſirerois ſeulement ſavoir quelle forme vous préférez. Mon idée ſeroit de faire le fond de chaque Herbier ſur du papier à lettre, tel que celui-ci; c'eſt ainſi que j'en ai commencé un pour mon uſage, & je

ſens chaque jour mieux que la commodité de ce format compenſe amplement l'avantage qu'ont de plus les grands Herbiers. Le papier ſur lequel ſont les plantes que je vous ai envoyées vaudroit encore mieux ; mais je ne puis retrouver du même, & l'impôt ſur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication, que je n'en puis plus trouver, pour noter, qui ne perce pas. J'ai le projet auſſi d'une forme de petits Herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature, qui ne ſont pas les moins curieuſes, & je n'y ferois entrer néanmoins que des plantes qui pourroient y tenir entieres, racines & tout ; entre autres, la plupart des Mouſſes, les Glaux, Peplis, Montia, Sagina, Paſſe-pierre, &c. Il me ſemble que ces Herbiers mignons pourroient devenir charmans & précieux en même tems. Enfin, il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conſerver leur port dans un petit eſpace, & des échantillons ſi parfaits que ce ſeroit dommage de les mutiler. Je deſtine à ces belles plantes du papier grand &

fort, & j'en ai déja quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a long-tems que j'éprouve les difficultés de la nomenclature, & j'ai fouvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudroit en même tems renoncer aux livres & à profiter des obfervations d'autrui, & il me femble qu'un des plus grands charmes de la Botanique eft, après celui de voir par foi-même, celui de vérifier ce qu'ont vu les autres; donner fur le témoignage de mes propres yeux mon affentiment aux obfervations fines & juftes d'un auteur, me paroît une véritable jouiffance; au lieu que quand je ne trouve pas ce qu'il dit, je fuis toujours en inquiétude, fi ce n'eft point moi qui vois mal. D'ailleurs, ne pouvant voir par moi-même que fi peu de chofe, il faut bien fur le refte me fier à ce que d'autres ont vu, & leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le cahos de la fynonymie. Il a fallu, pour ne pas m'y perdre, tout rapporter à une nomenclature particuliere, & j'ai choifi

celle de Linnæus, tant par la préférence que j'ai donnée à ſon ſyſtême, que parce que ſes noms compoſés ſeulement de deux mots, me délivrent des longues phraſes des autres. Pour y rapporter ſans peine celles de Tournefort, il me faut très-ſouvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent aſſez conſtamment, ſavoir Gaſpard Bauhin. C'eſt dans ſon Pinax que je cherche leur concordance. Car Linnæus me paroît faire une choſe convenable & juſte, quand Tournefort n'a fait que prendre la phraſe de Bauhin, de citer l'auteur original & non pas celui qui l'a tranſcrit, comme on fait très-injuſtement en France. De ſorte que, quoique preſque toute la nomenclature de Tournefort ſoit tirée mot à mot du Pinax, on croiroit, à lire les Botaniſtes François, qu'il n'a jamais exiſté ni Bauhin ni Pinax au monde, & pour comble ils font encore un crime à Linnæus de n'avoir pas imité leur partialité. A l'égard des plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du Pinax, on en trouve aiſément la concordance dans les auteurs François Linnæiſtes, tels que Sauvage,

Gouan, Gérard, Guettard, & d'Alibard qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborisation dans le bois de Boulogne, & j'en ai rapporté quelques Mousses. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse completter tous les genres, même par une espece unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un Herbier, & il y en a de si rares qu'ils n'ont jamais passé & vraisemblablement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que dans cette famille & dans celle des Algues, il faut se tenir aux genres dont on rencontre assez souvent des especes, pour avoir le plaisir de s'y reconnoître, & négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, & je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se présentera fortuitement dans les lieux à-peu-près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la maniere de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa derniere herborisation, & je la trouvai si tumultueuse, & si

peu utile pour moi, que quand il en auroit encore fait, j'aurois renoncé à l'y ſuivre. J'ai accompagné ſon neveu l'année derniere, moi vingtieme, à Montmorency, & j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entr'autres la Lyſimachia Tenella, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herboriſation que les indications de Tournefort & de Vaillant ſont très-fautives, ou que depuis eux, bien des plantes ont changé de ſol. J'ai cherché entr'autres, & j'ai engagé tout le monde à chercher avec ſoin le Plantago Monanthos à la queue de l'Etang de Montmorency, & dans tous les endroits où Tournefort & Vaillant l'indiquent, & nous n'en avons pu trouver un ſeul pied; en revanche j'ai trouvé pluſieurs plantes de remarque & même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne ſont point indiquées. En général j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oublioïs, Monſieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jetter les yeux, & comme ils ne

ſont pas de taille à porter dans la poche, & que je ne lis guere l'été dans la chambre, je tarderai peut-être juſqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas affaire avant ce tems-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera*; & j'y trouve, contre le ſyſtême ſexuel, des objections qui me paroiſſent bien fortes, & dont je ne ſais pas comment Linnæus s'eſt tiré. Je ſuis ſouvent tenté d'écrire, dans cet auteur & dans les autres, les noms de Linnæus à côté des leurs pour me reconnoître. J'ai déja même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je ſens pourtant que c'eſt une liberté que je n'aurois pas dû prendre ſans votre agrément, & je l'attendrai pour continuer.

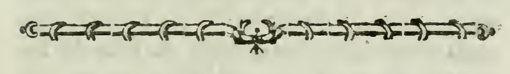
Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la deſſiccation des plantes : mais quoique ce ſoit un avantage dont je ſens bien la privation, la néceſſité de les viſiter ſouvent, & l'éloignement des lieux qui me feroit conſumer beaucoup de

tems en courſes, m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaiſie m'a pris de faire une collection de fruits & de graines de toute eſpece, qui devroient avec un Herbier faire la troiſieme partie d'un cabinet d'Hiſtoire naturelle. Quoique j'aye encore acquis très-peu de choſe, & que je ne puiſſe eſpérer de rien acquérir que très-lentement & par haſard, je ſens déja pour cet objet le défaut de place, mais le plaiſir de parcourir & viſiter inceſſamment ma petite collection peut ſeul me payer la peine de la faire, & ſi je la tenois loin de mes yeux, je ceſſerois d'en jouir. Si par haſard vos gardes & jardiniers trouvoient quelquefois ſous leurs pas des Faînes de Hêtres, des fruits d'Aunes, d'Erables, de Bouleau, & généralement de tous les fruits ſecs des arbres des forêts ou d'autres, qu'ils en ramaſſaſſent en paſſant quelques-uns dans leurs poches, & que vous vouluſſiez bien m'en faire parvenir quelques échantillons par occaſion, j'aurois un double plaiſir d'en orner ma collection naiſſante.

Excepté l'hiſtoire des Mouſſes par-

Dillenius, j'ai à moi les autres livres de Botanique dont vous m'envoyez la note. Mais quand je n'en aurois aucun, je me garderois assurément de consentir à vous priver, pour mon agrément, du moindre des amusemens qui sont à votre portée. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mon respect.



SECONDE LETTRE.

SUR LES MOUSSES.

A Paris, le 19 *Décembre* 1771.

VOICI, Monsieur, quelques échantillons de Mousses que j'ai rassemblées à la hâte, pour vous mettre à portée au moins de distinguer les principaux genres avant que la saison de les observer soit passée. C'est une étude à laquelle j'employai délicieusement l'hiver que j'ai passé à Wooton, où je me trouvois environné de montagnes, de bois & de rochers tapissés de Capillaires & de Mousses des plus curieuses.

Mais depuis lors j'ai si bien perdu cette famille de vue, que ma mémoire éteinte ne me fournit presque plus rien de ce que j'avois acquis en ce genre, & n'ayant point l'ouvrage de Dillenius, guide indispensable dans ces recherches, je ne suis parvenu qu'avec beaucoup d'effort & souvent avec doute à déterminer les especes que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même & sans le secours de personne, plus je me confirme dans l'opinion que la Botanique, telle qu'on la cultive, est une science qui ne s'acquiert que par tradition; on montre la plante, on la nomme; sa figure & son nom se gravent ensemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainsi la nomenclature d'un grand nombre de plantes; mais quand on se croit pour cela Botaniste, on se trompe, on n'est qu'Herboriste; & quand il s'agit de déterminer par soi-même & sans guide les plantes qu'on n'a jamais vues, c'est alors qu'on se trouve arrêté tout court, & qu'on est au bout de sa doctrine. Je suis resté plus ignorant encore en prenant la route contraire, Toujours seul & sans autre

maître que la nature, j'ai mis des efforts incroyables à de très-foibles progrès. Je ſuis parvenu à pouvoir en bien travaillant, déterminer à-peu-près les genres ; mais pour les eſpeces, dont les différences ſont ſouvent très-peu marquées par la nature, & plus mal énoncées par les auteurs, je n'ai pu parvenir à en diſtinguer avec certitude qu'un très-petit nombre, ſur-tout dans la famille des Mouſſes, & ſur-tout dans les genres difficiles, tels que les Hypnum, les Jungermannia, les Lichens. Je crois pourtant être ſûr de celles que je vous envoie, à une ou deux près, que j'ai déſignées par un point interrogant, afin que vous puiſſiez vérifier dans Vaillant & dans Dillenius, ſi je me ſuis trompé ou non. Quoi qu'il en ſoit, je crois qu'il faut commencer à connoître empyriquement un certain nombre d'eſpeces pour parvenir à déterminer les autres, & je crois que celles que je vous envoie peuvent ſuffire, en les étudiant bien, à vous familiariſer avec la famille, & à en diſtinguer au moins les genres au premier coup-d'œil par le *facies* propre à chacun d'eux. Mais il y a une autre

difficulté ; c'eſt que les Mouſſes ainſi diſpoſées par brins n'ont point ſur le papier le même coup-d'œil qu'elles ont ſur la terre raſſemblées par touffes ou gazons ſerrés Ainſi l'on herboriſe inutilement dans un Herbier & ſur-tout dans un Mouſſier, ſi l'on n'a commencé par herboriſer ſur la terre. Ces ſortes de recueils doivent ſervir ſeulement de mémoratifs, mais non pas d'inſtruction premiere. Je doute cependant, Monſieur, que vous trouviez aiſément le tems & la patience de vous appeſantir à l'examen de chaque touffe d'herbe ou de Mouſſe que vous trouverez en votre chemin. Mais voici le moyen qu'il me ſemble que vous pourriez prendre pour analyſer avec ſuccès toutes les productions végétales de vos environs, ſans vous ennuyer à des détails minutieux, inſupportables pour les eſprits accoutumés à généraliſer les idées, & à regarder toujours les objets en grand. Il faudroit inſpirer à quelqu'un de vos laquais, garde ou garçon jardinier, un peu de goût pour l'étude des plantes, & le mener à votre ſuite dans vos promenades, lui faire cueillir les plantes que vous ne connoîtriez pas, particu-

lierement les Mousses & les graminées, deux familles difficiles & nombreuses. Il faudroit qu'il tâchât de les prendre dans l'état de floraison où leurs caracteres déterminans sont les plus marqués. En prenant deux exemplaires de chacun, il en mettroit un à part pour me l'envoyer, sous le même numéro que le semblable qui vous resteroit, & sur lequel vous feriez mettre ensuite le nom de la plante, quand je vous l'aurois envoyée. Vous vous éviteriez ainsi le travail de cette détermination, & ce travail ne seroit qu'un plaisir pour moi qui en ai l'habitude, & qui m'y livre avec passion. Il me semble, Monsieur, que de cette maniere vous auriez fait en peu de tems le relevé des productions végétales de vos terres & des environs, & que vous livrant sans fatigue au plaisir d'observer, vous pourriez encore, au moyen d'une nomenclature assurée, avoir celui de comparer vos observations avec celles des auteurs. Je ne me fais pourtant pas fort de tout déterminer. Mais la longue habitude de fureter des campagnes m'a rendu familieres la plupart des plantes indigenes. Il n'y a que les jardins &

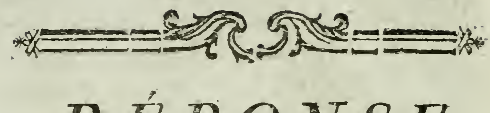
productions exotiques où je me trouve en pays perdu. Enfin ce que je n'aurai pu déterminer sera pour vous, Monsieur, un objet de recherche & de curiosité qui rendra vos amusemens plus piquans. Si cet arrangement vous plaît, je suis à vos ordres, & vous pouvez être sûr de me procurer un amusement très-intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise, pour travailler à la remplir autant qu'il dépendra de moi. L'occupation de travailler à des Herbiers remplira très-agréablement mes beaux jours d'été. Cependant je ne prévois pas d'être jamais bien riche en plantes étrangeres ; &, selon moi, le plus grand agrément de la Botanique est de pouvoir étudier & connoître la nature autour de soi plutôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heureux pour pouvoir insérer dans le petit recueil que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, quelques plantes curieuses, & entr'autres le vrai papier, qui jusqu'ici n'étoit point connu en France, pas même de M. de Jussieu. Il est vrai que je n'ai pu vous envoyer qu'un brin bien misérable, mais c'en est assez pour dis-

tinguer ce rare & précieux ſouchet. Voilà bien du bavardage ; mais la Botanique m'entraîne, & j'ai le plaiſir d'en parler avec vous : accordez-moi, Monſieur, un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles Mouſſes ; j'en ai vainement cherché de nouvelles dans la campagne. Il n'y en aura gueres qu'au mois de Février, parce que l'automne a été trop ſec. Encore faudra-t-il les chercher au loin. On n'en trouve gueres autour de Paris que les mêmes répétées.





RÉPONSE

À UNE LETTRE ANONYME

Dont le contenu se trouve en caractere italique dans cette Réponse.

Je suis sensible aux attentions dont m'honorent ces Messieurs que je ne connois point ; mais il faut que je réponde à ma maniere ; car je n'en ai qu'une.

Des Gens de loi qui estiment, &c. M. Rousseau, ont été surpris & affligés de son opinion dans sa Lettre à Monsieur d'Alembert sur le Tribunal des Maréchaux de France.

J'ai cru dire des vérités utiles. Il est triste que de telles vérités surprennent, plus triste qu'elles affligent, & bien plus triste encore qu'elles affligent des Gens de loi.

Un Citoyen aussi éclairé que M. Rousseau,

Je ne ſuis point un citoyen éclairé, mais ſeulement un citoyen zélé.

N'ignore pas qu'on ne peut juſtement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Legiſlation.

Je l'ignorois : je l'apprends ; mais qu'on me permette à mon tour une petite queſtion. Bodin, Loiſel, Fénelon, Boulainvilliers, l'Abbé de Saint Pierre, le Préſident de Monteſquieu, le Marquis de Mirabeau, l'Abbé de Mably, tous bons François & gens éclairés, ont-ils ignoré qu'on ne peut juſtement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Légiſlation ? On a tort d'exiger qu'un Etranger ſoit plus ſavant qu'eux ſur ce qui eſt juſte ou injuſte dans leur pays.

On ne peut juſtement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Légiſlation.

Cette maxime peut avoir une application particuliere & circonſcrite, ſelon les lieux & les perſonnes. Voici la premiere fois, peut-être, que la juſtice eſt oppoſée à la vérité.

On ne peut juſtement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Légiſlation.

Si quelqu'un de nos Citoyens m'osoit tenir un pareil discours à Geneve, je le poursuivrois criminellement, comme traître à la Patrie.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Il y a dans l'application de cette maxime qnelque chose que je n'entends point. J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve, imprime un Livre en Hollande, & voilà qu'on lui dit en France qu'on ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les défauts de la Législation ! Ceci me paroît bisarre. Messieurs, je n'ai point l'honneur d'être votre Compatriote ; ce n'est point pour vous que j'écris ; je n'imprime point dans votre pays ; je ne me soucie point que mon Livre y vienne ; si vous me lisez, ce n'est pas ma faute.

On ne peut justement dévoiler aux yeux de la Nation les fautes de la Législation.

Quoi donc ! sitôt qu'on aura fait une mauvaise institution dans quelque coin du monde, à l'instant il faudra que tout l'Univers la respecte en silence ? Il ne sera plus permis à personne de dire

aux autres Peuples qu'ils feroient mal de l'imiter ? Voilà des prétentions assez nouvelles, & un fort singulier droit des gens.

Les Philosophes sont faits pour éclairer le Ministere, le detromper de ses erreurs, & respecter ses fautes.

Je ne sais pour quoi sont faits les Philosophes, ni ne me soucie de le savoir.

Pour éclairer le Ministere.

J'ignore si l'on peut éclairer le Ministere.

Le détromper de ses erreurs.

J'ignore si l'on peut détromper le Ministere de ses erreurs.

Et respecter ses fautes.

J'ignore si l'on peut respecter les fautes du Ministere.

Je ne sais rien de ce qui regarde le Ministere, parce que ce mot n'est pas connu dans mon pays, & qu'il peut avoir des sens que je n'entends pas.

De plus, M. Rousseau ne nous paroît pas raisonner en politique.

Ce mot sonne trop haut pour moi. Je tâche de raisonner en bon Citoyen de Geneve. Voilà tout.

Lorſqu'il admet dans un Etat une autorité ſupérieure à l'autorité ſouveraine.

J'en admets trois ſeulement. Premièrement, l'autorité de Dieu, & puis celle de la loi naturelle, qui dérive de la conſtitution de l'homme, & puis celle de l'honneur, plus forte ſur un cœur honnête que tous les Rois de la terre.

Ou du moins indépendante d'elle.

Non pas ſeulement indépendantes; mais ſupérieures. Si jamais l'Autorité Souveraine (*a*) pouvoit être en conflit avec une des trois précédentes, il faudroit que la premiere cédât en cela. Le blaſphémateur Hobbes eſt en horreur pour avoir ſoutenu le contraire.

Il ne ſe rappelloit pas dans ce moment le ſentiment de Grotius.

Je ne ſaurois me rappeller ce que je n'ai jamais ſu, & probablement je

---

(*a*) Nous pourrions bien ne pas nous entendre les uns les autres ſur le ſens que nous donnons à ce mot, & comme il n'eſt pas bon que nous nous entendions mieux, nous ferons bien de n'en pas diſputer.

ne ſaurai jamais ce que je ne me ſoucie point d'apprendre.

Adopté par les Encyclopédiſtes.

Le ſentiment d'aucun des Encyclopédiſtes n'eſt une regle pour ſes Collegues. L'autorité commune eſt celle de la raiſon. Je n'en connois point d'autre.

Les Encyclopédiſtes ſes confreres.

Les amis de la vérité ſont tous mes confreres.

Le tems nous empêche d'expoſer plus ſieurs autres objections.

Le devoir m'empêcheroit peut-être de les réſoudre. Je ſais l'obéiſſance & le reſpect que je dois dans mes actions & dans mes diſcours aux loix & aux maximes du pays dans lequel j'ai le bonheur de vivre. Mais il ne s'enſuit pas de-là que je ne doive écrire aux Genevois que ce qui convient aux Pariſiens.

Qui exigeroient une converſation.

Je n'en dirai pas plus en converſation que par écrit; il n'y a que Dieu & le Conſeil de Geneve à qui je doive compte de mes maximes.

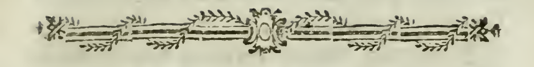
Qui priveroit M. Rouſſeau d'un tems précieux pour lui & pour le public.

Mon tems eſt inutile au public, & n'eſt plus d'un grand prix pour moi-même. Mais j'en ai beſoin pour gagner mon pain; c'eſt pour cela que je cherche la ſolitude.

A Montmorency le 15 *Octobre* 1758.



JUGEMENT



JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'Abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus long-tems, & qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté ; car on a peine à nommer autrement ce zele de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette ame saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses, uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser

rebuter par les obſtacles ni ſonger à l'intérêt perſonnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me ſemble que c'eſt l'utilité générale & particuliere de ce Projet. Les avantages qui réſulteroient de ſon exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, ſont immenſes, clairs, inconteſtables, on ne peut rien de plus ſolide & de plus exact que les raiſonnemens par leſquels l'Auteur les établit: réaliſez ſa République Européenne durant un ſeul jour, c'en eſt aſſez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience, ſon profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces ſi elle exiſtoit, s'oppoſeroient maintenant de même à ſon exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainſi l'ouvrage de l'Abbé de Saint-Pierre ſur la Paix perpétuelle, paroît d'abord inutile pour la produire & ſuperflu pour la conſerver; c'eſt donc une vaine ſpéculation, dira quelque lecteur impatient; non c'eſt un livre

ſolide & ſenſé, & il eſt très-important qu'il exiſte.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raiſons par la raiſon, mais ſeulement par l'évenement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, ſinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils ſans doute, ſi ſes avantages ſont ſi réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, ſi cet intérêt leur eſt ſi bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puiſſance? Si celui-ci étoit auſſi bon pour cela qu'on le prétend, eſt-il croyable qu'ils en fuſſent moins empreſſés que de tous ceux qui les égarent depuis ſi long-tems, & qu'ils préféraſſent mille reſſources trompeuſes à un profit évident?

Sans doute, cela eſt croyable; à moins qu'on ne ſuppoſe que leur ſageſſe eſt égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les deſirent plus fortement; au lieu que c'eſt la grande punition des excès de l'amour-propre, de recourir

toujours à des moyens qui l'abusent ; & que l'ardeur des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc, en politique ainsi qu'en morale, l'intérêt réel de l'intérêt apparent ; le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle, cela est démontré dans le projet ; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les Souverains à l'empire de la loi, pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir, & commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête, que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets ; étendre leur domination au-dehors, & la rendre plus absolue au-dedans : toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte ; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proscrits du cabinet, & si lourdement employés

dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funeſtes, & que le peuple gémit d'avance, quand ſes maîtres lui parlent de leurs ſoins paternels.

Qu'on juge ſur ces deux maximes fondamentales, comment les Princes peuvent recevoir une propoſition qui choque directement l'une, & qui n'eſt gueres plus favorable à l'autre ; car on ſent bien que par la Diete Européenne, le Gouvernement de chaque État n'eſt pas moins fixé que par ſes limites ; qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des ſujets, ſans garantir en même temps les ſujets de la tyrannie des Princes ; & qu'autrement l'inſtitution ne ſauroit ſubſiſter. Or, je demande s'il y a dans le monde un ſeul Souverain qui, borné ainſi pour jamais dans ſes projets les plus chéris, ſupportât ſans indignation la ſeule idée de ſe voir forcé d'être juſte, non-ſeulement avec les étrangers, mais même avec ſes propres ſujets.

Il eſt facile de comprendre encore que, d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du deſpotiſme s'entraident mutuellement ;

qu'on prend à diſcrétion dans un peuple d'eſclaves, de l'argent & des hommes pour en ſubjuguer d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins ſpécieux d'avoir toujours de grandes armées, pour tenir le peuple en reſpect. Enfin, chacun voit aſſez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs ſujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'eſt pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois, *envoyez-moi des troupes ; j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que ſignifient les *Te Deum*, les feux de joie & l'allégreſſe du peuple aux triomphes de ſes maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on eſpérer de ſoumettre à un tribunal ſupérieur des hommes qui s'oſent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il eſt au Ciel ? Les Souverains ſe ſoumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix

n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un ſimple gentilhomme offenſé dédaigne de porter ſes plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les ſiennes à la Diete Européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un péche contre les loix & expoſe doublement ſa vie, au lieu que l'autre n'expoſe gueres que ſes ſujets; qu'il uſe, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre humain, & dont il prétend n'être redevable qu'à Dieu ſeul.

Un Prince qui met ſa cauſe au haſard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des riſques; mais il en eſt moins frappé que des avantages qu'il ſe promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'eſpere de ſa propre ſageſſe : s'il eſt puiſſant, il compte ſur ſes alliances; quelquefois il lui eſt utile au-dedans de purger de mauvaiſes humeurs, d'affoiblir des ſujets indociles, d'eſſuyer même des revers, & le politique habile ſait tirer avantage de ſes propres défaites. J'eſpere qu'on ſe ſouviendra que ce n'eſt pas moi qui raiſonne ainſi, mais le Sophiſte de Cour,

qui préfere un grand territoire & peu de ſujets pauvres & ſoumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la juſtice & les loix, ſur un peuple heureux & floriſſant.

C'eſt encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la ſuſpenſion du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances, & des pertes réelles que cauſe une vaine conquête. C'eſt un calcul très-fautif, que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains; le degré de puiſſance qu'ils ont en vue ne ſe compte point par les millions qu'on poſſede. Le Prince fait toujours circuler ſes projets; il veut commander pour s'enrichir, & s'enrichir pour commander; il ſacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre, pour acquérir celui des deux qui lui manque; mais ce n'eſt qu'afin de parvenir à les poſſéder enfin tous les deux enſemble, qu'il les pourſuivit ſéparément; car pour être le maître des hommes & des choſes, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons enfin, ſur les grands avantages qui doivent réſulter pour le com-

merce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils ſont bien en eux-mêmes certains & inconteſtables, mais qu'étant communs à tous, ils ne ſeront réels pour perſonne, attendu que de tels avantages ne ſe ſentent que par leurs différences; & que pour augmenter ſa puiſſance relative, on ne doit chercher que les biens excluſifs.

Sans ceſſe abuſés par l'apparence des choſes, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peſeroient leurs intérêts eux-mêmes; que ſera-ce, quand ils les feront peſer par leurs Miniſtres, dont les intérêts ſont toujours oppoſés à ceux du peuple, & preſque toujours à ceux du Prince? Les Miniſtres ont beſoin de la guerre, pour ſe rendre néceſſaires, pour jetter le Prince dans des embarras dont il ne ſe puiſſe tirer ſans eux, & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont beſoin pour vexer le peuple, ſous prétexte des néceſſités publiques; ils en ont beſoin pour placer leurs créatures, gagner ſur les marchés, & faire en ſecret mille odieux monopoles: ils en ont beſoin pour ſatisfaire leurs paſ-

ſions & s'expulſer mutuellement ; ils en ont beſoin pour s'emparer du Prince, eu le tirant de la Cour, quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuſes ; ils perdroient toutes ces reſſources par la paix perpétuelle, & le public ne laiſſe pas de demander pourquoi, ſi ce projet eſt poſſible, ils ne l'ont pas adopté ? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impoſſible dans ce projet, ſinon qu'il ſoit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y oppoſer ? Ce qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de Saint-Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Miniſtres n'auront jamais, il fût aiſé de trouver un moyen favorable à l'exécution de ce ſyſtême. Car il faudroit pour cela que la ſomme des intérêts particuliers ne l'emportât pas ſur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il pût eſpérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de ſageſſe dans tant de têtes, & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on

ne doit gueres eſpérer du haſard l'accord fortuit de toutes les circonſtances néceſſaires ; cependant, ſi cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puiſſe y ſuppléer ; & alors il n'eſt plus queſtion de perſuader, mais de contraindre, & il ne faut pas écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainſi, quoique le projet fût très-ſage, les moyens de l'exécuter ſe ſentoient de la ſimplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'aſſembler un congrès, y propoſer ſes articles ; qu'on les alloit ſigner, & que tout ſeroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit aſſez bien l'effet des choſes, quand elles ſeroient établies ; mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'eſt pas chimérique, que nommer ſon premier Auteur : car aſſurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully viſionnaire. L'Abbé de Saint-Pierre s'autoriſoit de ces grands noms pour renouveller leur ſyſtême. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonſ-

tances, dans la propoſition, dans la maniere de la faire, & dans ſon auteur! Pour en juger, jettons un coup-d'œil ſur la ſituation générale des choſes, au moment choiſi par Henri IV, pour l'exécution de ſon projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit ſur une partie du monde & faiſoit trembler l'autre, l'avoit fait aſpirer à la Monarchie univerſelle, avec de grands moyens de ſuccès & de grands talens pour les employer; ſon fils, plus riche & moins puiſſant, ſuivant ſans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laiſſa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles, & la Maiſon d'Autriche avoit pris un tel aſcendant ſur les autres Puiſſances, que nul Prince ne régnoit en ſûreté, s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, mois habile encore que ſon Pere, hérita de toutes ſes prétentions. L'effroi de la Puiſſance Eſpagnole tenoit encore l'Europe en reſpect, & l'Eſpagne continuoit à dominer, plutôt par l'habitude de commander, que par le pouvoir de ſe faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guer-

res civiles de France avoient épuiſé les forces d'Eſpagne & les tréſors des Indes ; la Maiſon d'Autriche, partagée en deux branches, n'agiſſoit plus avec le même concert ; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faiſoit qu'aliéner les Princes & fomenter des ligues qui ne tarderent pas d'éclore, & faillirent à le détrôner. Ainſi ſe préparoit de loin la décadence de la Maiſon d'Autriche & le rétabliſſement de la liberté commune. Cependant, nul n'oſoit le premier haſarder de ſecouer le joug, & s'expoſer ſeul à la guerre ; l'exemple de Henri IV même, qui s'en étoit tiré ſi mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, ſi l'on excepte le Duc de Savoye, trop foible & trop ſubjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains un ſeul homme de tête en état de former & ſoutenir une entrepriſe ; chacun attendoit du temps & des circonſtances le moment de briſer ſes fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choſes, quand Henri forma le plan de la République chrétienne, & ſe prépara à

l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raiſon ſecrette l'eſpoir d'abaiſſer un ennemi redoutable, recevoit de ce preſſant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la ſeule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une ſi haute entrepriſe. Je compterois volontiers pour le premier, d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle ſorte qu'ayant formé ce projet dès ſon enfance, il le médita toute ſa vie, & réſerva l'exécution pour ſa vieilleſſe; conduite qui prouve premierement ce deſir ardent & ſoutenu qui, ſeul dans les choſes difficiles, peut vaincre les grands obſtacles, & de plus, cette ſageſſe patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main, à force de prévoyance & de préparation: car il y a bien de la différence entre les entrepriſes néceſſaires dans leſquelles la prudence même veut qu'on donne quelque choſe au haſard, & celles que le ſuccès ſeul peut juſtifier; parce qu'ayant pu ſe paſſer de les faire, on n'a dû

les tenter qu'à coup ſûr. Le profond ſecret qu'il garda toute ſa vie, juſqu'au moment de l'exécution, étoit encore auſſi eſſentiel que difficile dans une ſi grande affaire où le concours de tant de gens étoit néceſſaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverſer. Il paroît que quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans ſon parti, & qu'il fût ligué avec les plus puiſſans Potentats, il n'eut jamais qu'un ſeul confident qui connût toute l'étendue de ſon plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Miniſtre integre. Mais ſans que rien tranſpirât de ces grands deſſeins, tout marchoit en ſilence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le Roi Jacques, & le Roi de Suede étoit engagé de ſon côté: la Ligue étoit conclue avec les Proteſtans d'Allemagne; on étoit même ſûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but, ſans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent ſéparément aux pieces d'une même machine, dont ils ignorent la forme & l'uſage. Qu'eſt-ce

donc qui favorisoit ce mouvement général ? Etoit-ce la paix perpétuelle, que nul ne prévoyoit, & dont peu se seroient souciés ? Etoit-ce l'intérêt public, qui n'est jamais celui de personne ? L'Abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous, sous une face très-attrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies, qui lui coûtoient beaucoup à soutenir, & le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie, & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors Protestant & chef de la Confession d'Ausbourg, avoit des vues sur la Boheme, & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Alle-

magne avoient à réprimer les uſurpations de la Maiſon d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie, qu'il deſiroit avec ardeur. Le Pape même, fatigué de la tyrannie Eſpagnole, étoit de la partie, au moyen du Royaume de Naples, qu'on lui avoit promis. Les Hollandois, mieux payés que tous les autres, gagnoient l'aſſurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaiſſer une Puiſſance orgueilleuſe, qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-ſenſible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de ſubſtituer un tyran à l'autre, puiſqu'il étoit convenu que les conquêtes ſeroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre, qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit aſſez pour calmer les plus inquiets ſur l'ambition d'Henri IV : mais ce ſage Prince n'ignoroit pas qu'en ne ſe réſervant rien pour ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre ; car, ſans rien ajouter à ſon patrimoine, il lui ſuffiſoit de diviſer celui du ſeul plus puiſſant que lui, pour devenir le plus puiſ-

ſant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient aſſurer le ſuccès de l'entrepriſe, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le corps qu'il vouloit inſtituer.

De plus, ſes apprêts ne ſe bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ſes voiſins & ceux de ſon ennemi. En intéreſſant tant de peuples à l'abaiſſement des premiers Potentats de l'Europe, il n'oublioit pas de ſe mettre en état par lui-même de le devenir à ſon tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatif dignes de l'entrepriſe qu'il méditoit. Il remplit d'argent ſes coffres, ſes arſénaux d'artillerie, d'armes, de munitions ; il ménagea de loin les reſſources pour les beſoins imprévus ; mais il fit plus que tout cela ſans doute, en gouvernant ſagement ſes peuples, en déracinant inſenſiblement toutes les ſemences de diviſions, & en mettant un ſi bon ordre à ſes finances, qu'elles puſſent fournir à tout, ſans fouler ſes ſujets ; de ſorte que, tranquille au-dedans

& redoutable au-dehors, il ſe vit en état d'armer & d'entretenir ſoixante mille hommes & vingt vaiſſeaux de guerre, de quitter ſon Royaume, ſans y laiſſer la moindre ſource de déſordre, & de faire la guerre durant ſix ans, ſans toucher à ſes revenus ordinaires, ni mettre un ſol de nouvelles impoſitions.

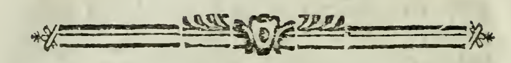
A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entrepriſe, le même zele & la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de ſon Miniſtre que de la ſienne. Enfin, à la tête des expéditions militaires, un Capitaine tel que lui, tandis que ſon adverſaire n'en avoit point à lui oppoſer, & vous jugerez ſi rien de ce qui peut annoncer un heureux ſuccès manquoit à l'eſpoir du ſien. Sans avoir pénétré ſes vues, l'Europe, attentive a ſes immenſes préparatifs, en attendoit l'effet avec une ſorte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution ; une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible myſtere doit augmenter l'effroi,

vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi, replongea l'Europe dans d'éternelles guerres, qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblés, pour former le même établissement que l'Abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son systême n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal & les abus dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable; ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des

moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions ; & ſur ce principe, qui de nous oſeroit dire ſi cette ligue Européenne eſt à deſirer ou à craindre ? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup, qu'elle n'en préviendroit pour des ſiecles.





POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ

DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Néceſſité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement ſubordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indiſpenſables, les plus capables s'en trouveroient les plus ſurchargés ; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours exceſſifs ; & on les verroit auſſi ardens à reſſerrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils ſont avides d'étendre les uns & les autres ; & le poids de la Couronne écraſeroit bientôt la plus forte tête qui voudroit ſérieuſement la porter. Mais,

ſoin d'enviſager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils n'y voient que le plaiſir de commander; & comme le Peuple n'eſt à leurs yeux que l'inſtrument de leurs fantaiſies, plus ils ont de fantaiſies à contenter, plus le beſoin d'uſurper augmente; & plus ils ſont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puiſſans en autorité.

Cependant, le plus abſolu deſpotiſme exige encore un travail pour ſe ſoutenir : quelques maximes qu'il établiſſe à ſon avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'une leurre d'utilité publique; qu'employant la force des peuples contr'eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à ſortir de l'extrême oppreſſion. Enfin, quand le Peuple ne ſeroit qu'un vil troupeau ſans raiſon, encore faudroit-il des ſoins pour le conduire, & le Prince, qui ne ſonge point à rendre heureux ſes ſujets, n'oublie pas, au moins, s'il n'eſt inſenſé, de conſerver ſon patrimoine.

Qu'a t-il donc à faire pour concilier

l'indolence avec l'ambition, la puiſſance avec les plaiſirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale ? Choiſir pour ſoi les vains honneurs, l'oiſiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en ſe réſervant tout au plus de chaſſer ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paiſiblement & commodément le ſceptre de l'univers ; plongé dans d'inſipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête ſon ignorance & ſon ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguſte, de Monarque du monde & de Majeſté ſacrée. Oublié ſur le trône, nul aux yeux de ſes voiſins, & même à ceux de ſes ſujets, encenſé de tous ſans être obéi de perſonne ; foible inſtrument de la tyrannie des Courtiſans & de l'eſclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut ſoutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écraſé.

Le Souverain d'un grand Empire n'eſt gueres au fond que le Miniſtre de ſes Miniſtres, ou le repréſentant de ceux qui gouvernent ſous lui. Ils ſont obéis en ſon nom, & quand il croit leur faire exécuter ſa volonté, c'eſt lui qui, ſans le ſavoir, exécute la leur. Cela ne ſauroit être autrement, car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut néceſſairement qu'il les laiſſe agir par ſes mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (*a*) & que j'appellerois, moi, l'eſſentiel du Gouvernement, il ſe réſerve les grandes affaires, le verbiage des Ambaſſadeurs, les tracaſſeries de

(*a*) Ce qui importe aux citoyens, c'eſt d'être gouvernés juſtement & paiſiblement. Au ſurplus, que l'Etat ſoit grand, puiſſant & floriſſant, c'eſt l'affaire particuliere du Prince, & les ſujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premierement s'occuper du détail en quoi conſiſte la liberté civile, la ſûreté du peuple & même la ſienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reſte du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéreſſent perſonne, qui ne naiſſent jamais que des vices du gouvernement, qui par conſéquent ne ſont rien pour un Peuple heureux, & ſont peu de choſe pour un Roi ſage.

ſes favoris, & tout au plus le choix de ſes maîtres, car il en faut avoir malgré ſoi, ſitôt qu'on a tant d'eſclaves. Que lui importe, au reſte, une bonne ou une mauvaiſe adminiſtration? Comment ſon bonheur ſeroit-il troublé par la miſere du Peuple, qu'il ne peut voir; par ſes plaintes, qu'il ne peut entendre, & par les déſordres publics dont il ne ſaura jamais rien? Il en eſt de la gloire des Princes comme des tréſors de cet inſenſé, propriétaire en idée de tous les vaiſſeaux qui arrivoient au port; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien deſirer, & il n'étoit pas moins heureux des richeſſes qu'il n'avoit point, que s'il les eût poſſédées.

Que feroit de mieux le plus juſte Prince avec les meilleures intentions, ſitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-deſſus de ſes forces? Il eſt homme, & ſe charge des fonctions d'un Dieu; comment peut-il eſpérer de les remplir? Le ſage, s'il en peut être ſur le trône, renonce à l'empire ou le partage; il conſulte ſes forces; il meſure ſur elle les fonctions qu'il veut remplir, & pour être un Roi vraiment grand, il ne ſe charge point d'un grand Royaume,

Mais ce que feroit le ſage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il ſoit poſſible.

Avant que d'entrer en matiere, il eſt bon d'obſerver que ſi par miracle quelque grande ame peut ſuffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les ſucceſſions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi ; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de paſſion qui ne laiſſeront ſouvent à la tête de l'Etat qu'un ſimulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires ſe faſſent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il eſt donc abſolument néceſſaire d'établir une forme de gouvernement qui ſe puiſſe paſſer du Roi ; & dès qu'il eſt poſé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de ſavoir comment il peut gouverner par autrui ; c'eſt à réſoudre cette queſtion qu'eſt deſtiné le diſcours ſur la Polyſynodie.

CHAPITRE II.

Trois formes ſpécifiques de Gouvernement ſubordonné.

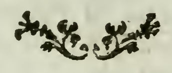
UN Monarque, dit l'Abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un ſeul homme dans toutes ſes affaires, & lui confier toute ſon autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Viſir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai Viſirat cette ſorte de miniſtere.

Ce Monarque peut auſſi partager ſon autorité entre deux ou pluſieurs hommes qu'il écoute chacun ſéparément ſur la ſorte d'affaire qui leur eſt commiſe, à-peu-près comme faiſoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'eſt cette forme que je nommerai dans la ſuite demi-Viſirat.

Enfin ce Monarque peut faire diſcuter dans des aſſemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet

autant de conſeils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de miniſtere que l'Abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des Conſeils ou Polyſynodie, eſt à-peu-près, ſelon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie ſous ſon adminiſtration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit auſſi celle qu'avoit adoptée l'Eleve du vertueux Fenelon.

Pour choiſir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne ſuffit pas de les conſidérer en gros & par la premiere face qu'elles préſentent ; il ne faut pas, non plus, oppoſer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter ſeulement à certains momens paſſagers de déſordre ou d'éclat, mais les ſuppoſer toutes auſſi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.



CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement ſuprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déja trouver ici leur application. Car le Viſirat, le demi-Viſirat, & la Polyſynodie ſe rapportent manifeſtement dans l'économie du gouvernement ſubalterne aux trois formes ſpécifiques du gouvernement ſuprême, & pluſieurs des principes qui conviennent à l'adminiſtration ſouveraine peuvent aiſément s'appliquer au Miniſtere. Ainſi le Viſirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Viſirat plus d'exactitude & de ſoin, & la Polyſynodie plus de juſtice & de conſtance. Il eſt ſûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Ariſtocratie, & l'Ariſtocratie à la Monarchie ; de même la Polyſynodie tend au demi-Viſirat, & le demi-Viſirat au Viſirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement qui oblige de

renforcer les reſſorts, ſe retarde ou s'accélere à proportion que toutes les parties de l'Etat ſont bien ou mal conſtituées ; & comme on ne parvient au deſpotiſme & au Viſirat que quand tous les autres reſſorts ſont uſés, c'eſt à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes ; car nulle autre ne peut plus ſuffire à tout un peuple qui a pu ſupporter celle-là. Mais ſans vouloir quitter l'une pour l'autre, il eſt cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une anologie aſſez naturelle, la Polyſynodie mérite déja la préférence, il reſte à rechercher ſi l'examen des choſes mêmes pourra la lui confirmer ; mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus préciſe de la forme que, ſelon notre Auteur, doit avoir la Polyſynodie.



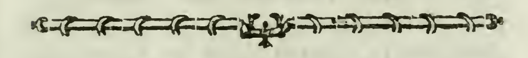


CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conseils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens & par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, & celle de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere décision, & qui, pensant & travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail empêche le Roi de faire ses fonctions : ainsi ce Conseil

général doit toujours être ſur pied ou pour la néceſſité préſente ou par précaution pour le beſoin à venir.



CHAPITRE V.

Maniere de les compoſer.

A l'égard de la maniere de compoſer ces Conſeils, la plus avantageuſe qu'on y puiſſe employer paroît être la méthode du ſcrutin ; car par toute autre voie il eſt évident que la ſynodie ne ſera qu'apparente, que les Conſeils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les ſuffrages, & qu'on n'aura ſous d'autres noms qu'un véritable Viſirat ou demi-Viſirat. Je ne m'étendrai point ici ſur la méthode & les avantages du ſcrutin ; comme il fait un des points capitaux du ſyſtême de Gouvernement de l'Abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Miniſtere qu'on ad-

mette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite ; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en suppose d'autres qui la rendent utile ; car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enseigne jusqu'au Maréchal de France, pour former les jeunes Officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour ; n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les Commis jusqu'aux Présidens des Conseils ? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée ; les connoissances de l'homme d'Etat sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de Guerre, ou le bon-

ordre eſt-il moins néceſſaire dans l'économie politique que dans la diſcipline militaire ? Les grades ſcrupuleuſement obſervés ont été l'école de tant de grands-hommes qu'a produit la République de Veniſe; & pourquoi ne commenceroit-on pas d'auſſi loin à Paris pour ſervir le Prince, qu'à Veniſe pour ſervir l'Etat.

Je n'ignore pas que l'intérêt des Viſirs s'oppoſe à cette nouvelle police ; je ſais bien qu'ils ne veulent point être aſſujettis à des formes qui gênent leur deſpotiſme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur ſoient entièrement dévouées, & qu'ils puiſſent d'un mot replonger dans la pouſſiere d'où ils les tirent. Un homme de naiſſance, de ſon côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, le Gouvernement de l'Etat eſt toujours prêt à devenir la proie du rebut de ſes citoyens. Auſſi n'eſt-ce point ſous le Viſirat, mais ſous la ſeule Polyſynodie qu'on peut eſpérer d'établir dans l'adminiſtration civile des grades honnêtes qui ne ſuppoſent pas

la baſſeſſe, mais le mérite, & qui puiſſent rapprocher la nobleſſe des affaires dont on affecte de l'éloigner, & qu'elle affecte de mépriſer à ſon tour.



CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établiſſement des grades s'enſuit la néceſſité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conſeil & même d'un Conſeil à l'autre, afin que chaque membre éclairé ſucceſſivement ſur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conſeil général & de participer à la grande adminiſtration.

Cette vue de faire circuler les départemens eſt due au Régent, qui l'établit dans le Conſeil des finances; & ſi l'autorité d'un homme qui connoiſſoit ſi bien les reſſorts du Gouvernement ne ſuffit pas pour la faire adopter, on ne peut diſconvenir au mois des avan-

tages ſenſibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute, il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polyſynodie : mais elle n'y eſt jamais impoſſible, & jamais praticable dans le Viſirat, ni dans le demi-Viſirat : or il eſt important, par beaucoup de très-fortes raiſons, d'établir une forme d'adminiſtration où cette circulation puiſſe avoir lieu.

1°. Premierement, pour prévenir les malverſations des Commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries auſſi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainſi dire, à la diſcrétion de leurs ſucceſſeurs, ils ſeront plus réſervés, en changeant de département, à laiſſer les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, ſi par haſard leur ſucceſſeur ſe trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En ſecond lieu, pour obliger les Conſeillers mêmes à mieux veiller ſur leur conduite ou ſur celle de leurs commis ; de peur d'être taxés de négligence & de pis encore,

quand leur geſtion changera d'objet ſans ceſſe, & chaque fois ſera connue de leur ſucceſſeur. 3°. Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui paſſera ſon prédéceſſeur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les paſſions de chaque ſujet auront introduits dans ſon adminiſtration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront ſucceſſivement la même partie, leurs fautes ſe corrigeront mutuellement, & tout ira plus conſtamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conſeil des connoiſſances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports ; en ſorte qu'ayant manié les autres parties, il voye diſtinctement ce que la ſienne eſt au tout, qu'il ne ſe croye pas toujours le plus important perſonnage de l'Etat, & ne nuiſe pas au bien général pour mieux faire celui de ſon département. 6°. Pour que tous les avis ſoient mieux portés en connoiſſance de cauſe, que chacun entende toutes les matieres ſur leſquelles il doit opiner, & qu'une plus gran-

de uniformité de lumieres mette plus de concorde & de liaison dans les délibérations communes. 7°. Pour exercer l'esprit & les talens des Ministres; car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. Or, l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, & qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent ; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, & qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens ; de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que

pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conſeillers d'Etat; & par conſéquent plus de liberté dans les ſuffrages. Autrement dans un Conſeil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres ſeroient aſſujettis, à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire, regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'eſt jamais en faveur du meilleur parti qu'on a beſoin de gêner les voix.

On pourroit pouſſer encore plus loin cette circulation des départemens, en l'étendant juſqu'à la Préſidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Conſuls redevinſſent au bout de l'an ſimples Sénateurs en attendant un nouveau Conſulat, pourquoi ne ſeroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Préſidens redevinſſent après deux ou trois ans ſimples Conſeillers, en attendant une nouvelle Préſidence ? Ne ſeroit-ce

pas, pour ainſi dire, propoſer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui, durant cet intervalle, ſe diſtingueroient dans leurs Corps ? Ne ſeroit-ce pas un nouveau reſſort très-propre à entretenir dans une continuelle activité, le mouvement de la machine publique ; & le vrai ſecret d'animer le travail commun n'eſt-il pas d'y proportionner toujours le ſalaire ?



CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier degré. Chacun doit voir que les déplacemens devenus néceſſaires par la décrépitude ou l'affoibliſſement des Préſidens, ſe feront ainſi ſans dureté & ſans effort ; que les Ex-Préſidens des Conſeils particuliers auront encore un objet d'élévation, & les membres de ce Conſeil celui d'y pouvoir

préſider à leur tour ; que cette alternative de ſubordination & d'autorité rendra l'une & l'autre en même tems plus parfaite & plus douce ; que cette circulation de la Préſidence eſt le plus ſûr moyen d'empêcher la Polyſynodie de pouvoir dégénérer en Viſirat ; & qu'en général la circulation répartiſſant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Miniſtere entre pluſieurs membres, l'autorité royale domine plus aiſément ſur chacun d'eux : tout cela doit ſauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.



CHAPITRE VIII.

Que la Polyſynodie eſt l'adminiſtration en ſous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raiſon ſur la forme de la Polyſynodie, après avoir établi les principes généraux ſur leſquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y préſen-

te d'abord quelque embarras, c'eſt qu'il eſt toujours difficile de maintenir long-tems enſemble deux Gouvernemens auſſi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républicain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, & le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien diſtinguer la forme apparente qui regne par-tout, de la forme réelle dont il eſt ici queſtion ; car on peut dire en un ſens que la Polyſynodie eſt la premiere & la plus naturelle de toutes les adminiſtrations en ſous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation aſſemblée en corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation aſſemblés en Conſeil. Le Prince a des Conſeillers avant que d'avoir des Viſirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le ſynode ou Conſeil général. Quand le Monarque eſt élu, il n'a qu'à préſider & tout eſt fait ; mais quand il faut choiſir un Miniſtre ou des favoris, on commence à

introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raiſon ni la voix du peuple. Il n'eſt pas moins ſimple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national ſe diviſe en divers comités toujours ſous la préſidence du Roi qui leur aſſigne à chacun les matieres ſur leſquelles ils doivent délibérer ; & voilà les Conſeils particuliers nés du Conſeil général dont ils ſont les membres naturels, & la Synodie changée en Polyſynodie ; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la premiere & la plus naturelle.



CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obſtacles qui l'en éloignent. Cette fin eſt ſans contredit le plus grand intérêt de

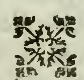
l'état & du Roi ; ces obſtacles ſont, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des adminiſtrateurs ; d'où il ſuit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'oppoſition, moins ils balancent l'intérêt public ; de ſorte que s'ils pouvoient ſe heurter & ſe détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les ſuppoſât, ils deviendroient nuls dans la délibération, & l'intérêt public ſeroit ſeul écouté. Quel moyen plus ſûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les oppoſer entr'eux par la multiplication des opinans ? Ce qui fait les intérêts particuliers, c'eſt qu'ils ne s'accordent point ; car s'ils s'accordoient ce ne ſeroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruiſant tous ces intérêts l'un par l'autre, reſte l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Viſir opine ſans témoins devant ſon maître, qu'eſt-ce qui gêne alors ſon intérêt perſonnel ? A-t-il beſoin de beaucoup d'adreſſe pour en impoſer à un homme auſſi borné que doivent l'être ordinairement les Rois,

circonſcrits par tout ce qui les environne dans un ſi petit cercle de lumieres ? ſur des expoſés falſifiés, ſur des prétextes ſpécieux, ſur des raiſonnemens ſophiſtiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entrepriſes les plus funeſtes, quand elles lui ſont perſonnellement avantageuſes ? Certes, c'eſt grand haſard ſi deux intérêts particuliers auſſi actifs que celui du Viſir & du Prince, laiſſent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je ſais bien que les Conſeillers de l'Etat ſeront des hommes comme les Viſirs ; je ne doute pas qu'ils n'aient ſouvent, ainſi qu'eux, des intérêts particuliers oppoſés à ceux de la nation, & qu'ils ne préféraſſent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une aſſemblée dont tous les membres ſont clair-voyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient excluſivement : ſans perſuader perſonne, il ne feroit que ſe rendre ſuſpect de corruption & d'infi-

délité. Il aura beau vouloir manquer à ſon devoir, il n'oſera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'obſervateurs. Il fera donc de néceſſité vertu, en ſacrifiant publiquement ſon intérêt particulier au bien de la patrie, & ſoit réalité, ſoit hypocriſie, l'effet ſera le même en cette occaſion pour le bien de la ſociété. C'eſt qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui eſt celui de ſa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un Viſir qui ſait, à la faveur des ténebres du Cabinet, dérober à tous les yeux le ſecret de l'Etat, ſe flatte toujours qu'on ne pourra diſtinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public de ce qu'il fait réellement pour le ſien; & comme après tout, ce Viſir ne dépend que de ſon maître qu'il trompe aiſément, il s'embarraſſe fort peu des murmures de tout le reſte.





CHAPITRE X.

Autres avantages.

De ce premier avantage on en voit découler une foules d'autres qui ne peuvent avoir lieu ſans lui. Premierement, les réſolutions de l'Etat ſeront moins ſouvent fondées ſur des erreurs de fait, parce qu'il ne ſera pas auſſi aiſé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiſer devant une aſſemblée éclairée, où ſe trouveront preſque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de ſon Viſir. Or, il eſt certain que la plupart des réſolutions d'Etat dépendent de la connoiſſance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fauſſes qu'en ſuppoſant vrais des faits qui ſont faux ou faux des faits qui ſont vrais. En ſecond lieu, les impôts ſeront portés à un exès moins inſupportable, lorſque le Prince pourra être

être éclairé ſur la véritable ſituation de ſes Peuples & ſur ſes véritables beſoins : mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aiſément dans un Conſeil dont pluſieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Viſir qui veut fomenter les paſſions de ſon maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ſes créatures & faire ſa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, & que par conſéquent l'Etat en ira mieux. Car il eſt plus aiſé à une femme intrigante de placer un Viſir que cinquante Conſeillers, & de ſéduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne ſeront plus ſuſpendues ou boulverſées par le déplacement d'un Viſir ; qu'elles ſeront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution ſera, cependant, partagée entre pluſieurs Conſeillers, qui auront chacun leur département, que lorſqu'il faut que tout ſorte d'un même Bureau ; que les ſyſtêmes politiques ſeront mieux ſuivis & les réglemens beaucoup mieux obſervés quand il n'y aura plus de ré-

volution dans le Ministere, & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé ; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné, que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser ; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'État, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober long-tems aux regards d'une assemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalousie & l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mé-

rite celles de leur rivaux ; la ſeconde & derniere conſéquence eſt que, les honneurs & les emplois diſtribués avec plus d'équité & de raiſon, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré, doivent néceſſairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui eſt le plus puiſſant reſſort d'un ſage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs. (*a*)

Tels ſont les effets néceſſaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyſynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des aſſemblées nombreuſes & éclairées fourniront plus de lumieres ſur les expédiens, & l'expérience confirme que les délibérations d'un Sénat ſont en général plus ſages & mieux digérées que celle d'un Viſir. Les Rois ſeront plus inſtruits de leurs

(*a*) Il y a plus de ruſe & de ſecret dans le Viſirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.

affaires ; ils ne ſauroient aſſiſter aux Conſeils ſans s'en inſtruire, car c'eſt-là qu'on oſe dire la vérité, & les membres de chaque Conſeil auront le plus grand intérêt que le Prince y aſſiſte aſſiduement pour en ſoutenir le pouvoir ou pour en autoriſer les réſolutions. Il y aura moins de vexations & d'injuſtices de la part des plus forts ; car un Conſeil ſera plus acceſſible que le trône aux opprimés ; il courront moins de riſque à y porter leurs plaintes, & ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que ſous le Viſirat contre un ſeul homme qui peut tout, ou contre un demi-Viſir d'accord avec ſes collegues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'Etat ſouffrira moins de la minorité, de la foibleſſe ou de la caducité du Prince. Il n'y aura jamais de Miniſtre aſſez puiſſant pour ſe rendre, s'il eſt de grande naiſſance, redoutable à ſon maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il eſt né de bas lieu ; par conſéquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres

civiles, & de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la Maison Royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manieres ; la volonté du Prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous tems, & qu'il y a des momens de crise & de trouble où il faut substituer aux Conseils permanens des Commissions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosni, & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules ; en effet pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'ont sait les risées qu'excita

dans des circonſtances épineuſes ce ridicule Conſeil de raiſon étourdiment demandé par les notables de l'aſſemblée de Rouen, & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques ſont en général mieux adminiſtrées que celles des Monarchies, il eſt à croire qu'elles le feront mieux, ou du moins plus fidelement par un Conſeil que par un Miniſtre; & que ſi, peut-être, un Conſeil eſt d'abord moins capable de l'activité néceſſaire pour les tirer d'un état de déſordre, il eſt auſſi moins ſujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une aſſemblée paſſagere & ſubordonnée, mais d'une véritable Polyſynodie où les Conſeils aient réellement le pouvoir qu'ils paroiſſent avoir, où l'adminiſtration des affaires ne leur ſoit pas enlevée par des demi-Viſirs, & où ſous les noms ſpécieux de *Conſeil-d'Etat*, ou de *Conſeil des Finances*, ces Corps ne ſoient pas ſeulement des tribunaux de juſtice ou des chambres des comptes.



CHAPITRE XI.

Conclusion.

QUOIQUE les avantages de la Polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la Polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon Gouvernement ne puisse aisément supporter; au lieu que tous ceux du Visirat & du demi-Visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossibles dans les intervalles & révolutions du Visirat; que la marche égale & unie d'une Polysynodie comparée avec quelques momens brillans du Visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce

que ce ſont deux choſes fort différentes que l'adminiſtration rare & paſſagere d'un bon Viſir, & la forme générale du Viſirat, où l'on a toujours des ſiècles de déſordre ſur quelques années de bonne conduite ; que la diligence & le ſecret, les ſeuls vrais avantages du Viſirat, beaucoup plus néceſſaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, ſont de foibles ſupplémens au bon ordre, à la juſtice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore ſe procurer ces ſupplémens au beſoin dans la Polyſynodie par des commiſſions extraordinaires, ſans que le Viſirat ait jamais pareille reſſource pour les avantages dont il eſt privé ; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome, & de celui de Veniſe, prouve que des commiſſions ne ſont pas toujours néceſſaires dans un Conſeil pour expédier les plus importantes affaires promptement & ſecrétement ; que le Viſirat & le demi-Viſirat aviliſſant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y

maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.





JUGEMENT
SUR LA
POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre, le discours sur la Polysynodie, est mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, & même le mieux écrit; éloge dont le sage Auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le tems d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de gâter pour vouloir tout dire; & Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon!

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne

trouvent bon que ce qui ſert à leur méchanceté, lorſqu'on montre aux uns & aux autres que ce qui eſt pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande priſe que la ſottiſe routinée a preſque toujours ſur les nouvelles vues de la raiſon, avec ces mots tranchants *de projets en l'air* & de *rêveries* : car quand il écrivoit en faveur de la Polyſynodie, il la trouvoit établie dans ſon pays. Toujours paiſible & ſenſé, il ſe plaiſoit à montrer à ſes compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient ſoumis; il en faiſoient une comparaiſon raiſonnable & diſcrete avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le ſyſtême du Prince régnant; il en déduiſoit les avantages; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter; & les additions même qu'il demandoit, conſiſtoient moins, ſelon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues ſous le regne de Louis XIV; mais il avoit eu la ſageſſe de les taire, juſqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le ſien lui permiſſent de les publier.

Il faut convenir cependant que ſous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polyſynodie qui exiſtoit, & celle que propoſoit l'Abbé de Saint-Pierre ; & pour peu qu'on y réfléchiſſe, on trouvera que l'adminiſtration qu'il citoit en exemple, lui ſervoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec aſſez d'adreſſe en objections contre ſon propre ſyſtême les défauts à relever dans celui du Régent, & ſous le nom de réponſes à ſes objections, il montroit ſans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'eſt pas impoſſible que le Régent, quoique ſouvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adreſſe, ait pénétré la fineſſe de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de Saint-Pierre par pique autant que par foibleſſe, plus offenſé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans ſon ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faiſoit remarquer. Peut-être auſſi lui ſut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ſes vues ſecretes, en montrant

que ſon établiſſement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une aſſiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de Polyſynodie établie ſous la Régence que l'Abbé de Saint-Pierre accuſoit de pouvoir trop aiſément dégénérer en demi-Viſirat & même en Viſirat; d'être ſuſceptible, auſſi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ſes membres & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre ſûreté pour ſa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conſéquent, plus ſouvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'eſpoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à propoſer une autre Polyſynodie entierement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms faſſe confondre ſon projet avec cette ridicule Polyſynodie dont il vouloit autoriſer la ſienne : mais qu'on appelloit dès-lors par dériſion

les ſoixante & dix Miniſtres, & qui fut réformée au bout de quelques mois ſans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la maniere dont cette administration avoit été établie fait aſſez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup ſoucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus ſongé à rendre le Parlement mépriſable au Peuple, qu'à donner réellement à ſes membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires ſemblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'aſſemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes ſi différens & des regles ſi contraires, qu'il eſt preſque impoſſible d'allier les deux adminiſtrations, & qu'en général les membres des Tribunaux ſont peu propres pour les Conſeils; ſoit que l'habitude des formalités nuiſe à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, ſoit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la juſtice & les loix.

Au reſte, laiſſant les faits à part, je

croirois, quant à moi, que le Prince & le Philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur systême; car, autre chose est l'administration passagere & souvent orageuse d'une Régence, & autre chose une forme de gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit & gouteux; marchez, travaillez; servez-vous de vos bras & de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

En effet, ce n'est rien moins qu'une

révolution dont il eſt queſtion dans la Polyſynodie, & il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conſeils dans les Cours des Princes & que ce ſont des Conſeils qu'on propoſe, qu'il y ait peu de différence d'un ſyſtême à l'autre. La différence eſt telle qu'il faut commencer par détruire tout ce qui exiſte pour donner au gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de Saint-Pierre; & nul n'ignore combien eſt dangereux dans un grand Etat, le moment d'anarchie & de criſe qui précédé néceſſairement un établiſſement nouveau. La ſeule introduction du ſcrutin devoit faire un renverſement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulſif & continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les maſſes énormes qui compoſent la Monarchie Françoiſe! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan ſeroient inconteſtables, quel homme de ſens oſeroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner

une autre forme à l'Etat que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans? Que le Gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de siecles il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir : or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses; & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple & transportées de la Cour à la Ville? Quelle co fiance peut-on

avoir au ſcrutin des Conſeils, quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes! ſeront-elles moins empreſſées à placer des miniſtres que des ſavans, ou ſe connoîtront elles mieux en politique qu'en éloquence? Il eſt bien à craindre que de tels établiſſemens dans un pays où les mœurs ſont en dériſion, ne ſe fiſſent pas tranquillement, ne ſe maintinſſent gueres ſans troubles, & ne donnaſſent pas les meilleurs ſujets.

D'ailleurs, ſans entrer dans cette vieille queſtion de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penſeroit-t-on qu'elle pût ſubſiſter dans un Gouvernement & le ſcrutin dans l'autre; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conſeils, & que les ſeules places qui reſtent à la faveur ſeroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fauſſes pour vouloir allier des choſes ſi diſſemblables, & fonder un même ſyſtême ſur des principes ſi différens. Mais laiſſons ces applications,

& confidérons la chofe en elle-même.

Quelles font les circonftances dans lefquelles une Monarchie héréditaire peut fans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Ariftocratie? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une jurifdiction indépendante l'un de l'autre; ou s'ils font précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la conftitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires? Queftions préliminaires qu'il falloit difcuter, & qui ne femblent pas faciles à réfoudre: car s'il eft vrai que la pente naturelle eft toujours vers la corruption & par conféquent vers le defpotifme, il eft difficile de voir par quelles reffources de politique le Prince, quand même il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par fes fucceffeurs ni par leurs Miniftres. L'Abbé de Saint-Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que fa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité Royale: car il donne aux Confeils la délibération des matieres, & laiffe au

Roi ſeul la déciſion : ces différens Conſeils, dit-il, ſans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préſerveront ſouvent de vouloir des choſes nuiſibles à ſa gloire & à ſon bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il ſe payer lui-même de ſi mauvaiſes raiſons? eſpéroit-il que les yeux des Rois puſſent voir les objets à travers les lunettes des ſages? Ne ſentoit-il pas qu'il falloit néceſſairement que la délibération des Conſeils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité Royale en fût altérée, & n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entierement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'État; ſans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, &, pour me ſervir de ſes propres termes, ne

feroient que des Confeils de parade. Les favoris du Prince, qui le font rarement du public, & qui, par conféquent, auroient peu d'influence dans des Confeils formés au fcrutin, décideroient feuls toutes les affaires; le Prince n'affifteroit jamais aux Confeils fans avoir déjà pris fon parti fur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en fortiroit jamais fans confulter de nouveau, dans fon cabinet, avec fes favoris, fur les réfolutions qu'on y auroit prifes; enfin, il faudroit néceffairement que les Confeils devinffent méprifables, ridícules, & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdiffent de leur pouvoir: alternative à laquelle ceux-ci ne s'expoferont certainement pas, quand même il en devroit réfulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me femble, à-peu-près les côtés par lefquels l'Abbé de Saint-Pierre eût dû confidérer le fond de fon fyftême pour en bien établir les principes; mais il s'amufe, au lieu de cela, à réfoudre cinquante mauvaifes objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis eft, à faire lui-même de mauvaifes réponfes

quand les bonnes ſe préſentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'eſprit de ſes oppoſans pour les ramener à la raiſon, que le langage de la raiſon pour convaincre les ſages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polyſynodie chacun des Conſeillers a ſon plan général; que cette diverſité produit néceſſairement des déciſions qui ſe contrediſent, & des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent ſur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général, n'eſt-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere? D'où il tire cette concluſion très-fauſſe que les divers plans généraux, ni par conſéquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais ſe croiſer ou ſe nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'eſt pas toujours une choſe ſi claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque

partie ; comme ſi les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entr'elles une infinité d'ordres divers & de liaiſons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien dirigés ſont toujours doubles, & renferment dans un ſyſtême comparé la forme actuelle de l'État & ſa forme perfectionnée ſelon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout auſſi compoſé que le corps politique, ne dépend pas ſeulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne ſuffit pas d'en bien diſpoſer chaque piece, mais il faut de plus conſidérer les rapports du tout, les liaiſons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait enſemble, & la ſymmétrie la plus réguliere. Ces objets généraux ſont ſi importans, que l'habile Architecte ſacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conſerver dans une ordonnance moins parfaite & moins ſimple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce ; mais il rap-

porte toutes ces parties à un objet commun ; & des proportions qui leur conviennent le mieux, résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manieres, selon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence. Or, c'est de ces plans qu'on peut dire que si chaque Conseil & chaque Conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être & n'est en effet dans la Polysynodie que celui du Gouvernement, & c'est à ce grand modele que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque Conseil, & le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite & se conserve mieux dans le dépôt d'un Conseil que dans la tête d'un Ministre & même d'un Prince ; car chaque

Visir a son plan qui n'est jamais celui de son devancier, & chaque demi-Visir aussi le sien qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collégue: aussi voit-on généralement les Républiques changer moins de systêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la Polysynodie est plus favorable que le Visirat & le demi-Visirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere de sa Polysynodie & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu & fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier: mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre; d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dé-

rangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Préſidence en particulier, feroit un excellent moyen pour empêcher la Polyſynodie de dégénérer bientôt en Viſirat, ſi cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Préſidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'eſt-à-dire que la Polyſynodie durera juſqu'à ce que le Roi trouve un Viſir à ſon gré; mais ſous le Viſirat même on n'a pas un Viſir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir!

N'eſt-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la néceſſité d'obtenir les ſuffrages une ſeconde fois comme un frein pour empêcher les Préſidens d'abuſer de leur crédit la premiere? Ne ſera t-il pas plus court & plus ſûr d'en abuſer au point de n'avoir plus que faire de ſuffrages, & notre Auteur lui-méme n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au beſoin les Préſidens à ſa volonté,

c'eſt-à-dire, d'en faire de véritables Viſirs? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de ſa vie & de ſes écrits, combien c'eſt une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choſes qui dépend toujours de la volonté d'un ſeul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de Saint-Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les diſſimuler que de les réſoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'eſt par des moyens ſi abſurdes & des raiſons ſi peu convenables qu'on voit bien qu'il eſt embarraſſé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant ſi hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le deſir de la vraie gloire, & d'autres chimeres évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reſte plus de traces que dans quelques petites Républiques? Penſeroit-il ſérieuſement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; &

après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il feroit ridicule de fonder la conftitution de l'Etat fur des maximes éteintes ? Que fait-il donc pour fuppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'infuffifance ? Il leve une difficulté par une autre, établit un fyftême fur un fyftême, & fonde fa Polyfynodie fur fa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre ; des *Pacta Conventa* pour la Pologne ; ne pourroit-elle pas l'être auffi des capitulations royales fignées au facre des Rois pour la forme du Gouvernement, lorfque cette forme feroit paffée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'eft-ce pas les garantir eux & leur poftérité de leur ruine totale ?

On peut, dit-il encore, faire paffer le réglement de la Polyfynodie en

forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au sacre des Rois, & lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere sans jetter un coup-d'œil général sur les trois formes de ministere comparées dans cet ouvrage.

Le Visirat est la derniere ressource d'un Etat défaillant ; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente ; mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un Gouvernement sain. Le Monarque & le Visir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit, rex est*. Ainsi l'Etat supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Visirat

étant employée à rendre le Visir nécessaire & à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'Etat. Aussi l'Abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le Visirat une forme de Gouvernement grossiere, barbare, pernicieuse aux Peuples, dangereuse pour les Rois, funeste aux Maisons royales, & l'ont peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple est réduit à desirer un Visir. Quant au demi-Visirat, il est avantageux sous un Roi qui sait gouverner & réunir dans ses mains toutes les rênes de l'Etat; mais sous un Prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans systême & sans vues, faute de liaison entre les parties & d'accord entre les Ministres, sur-tout si quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au Visirat. Alors tout se passe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en langueur, & pour trouver la raison de tout se qui se fait sous un semblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polyſynodie de l'Abbé de Saint-Pierre, je ne ſaurois voir qu'elle puiſſe être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie ; mais ſeulement dans une ſorte de Gouvernement mixte, où le chef ne ſoit que le préſident des conſeils, n'ait que la puiſſance exécutive & ne puiſſe rien par lui-même ; encore ne ſaurois-je croire qu'une pareille adminiſtration pût durer long-tems ſans abus ; car les intérêts des ſociétés partielles ne ſont pas moins ſéparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on ſe fait gloire de ſoutenir, à quelque prix que ce ſoit, les droits ou les prétentions du corps dont on eſt membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à ſe préférer aux autres, s'évanouiſſant à la faveur d'une ſociété nombreuſe dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'eſt ce qui rend l'Ariſtocratie la pire des ſouverainetés ; (*a*) c'eſt ce

---

(*a*) Je parierois que mille gens trouveront encore

qui rendroit peut-être la Polyſynodie le pire de tous les Miniſteres.

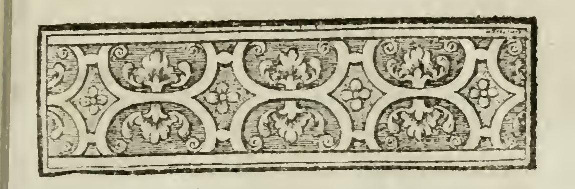
---

ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conſéquens.

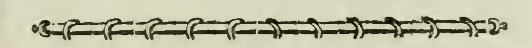


ESSAI
SUR L'ORIGINE
DES LANGUES,

Où il est parlé de la Mélodie & de l'Imitation musicale.



ESSAI SUR L'ORIGINE DES LANGUES.



CHAPITRE PREMIER.

Des divers moyens de communiquer nos pensées.

LA parole diſtingue l'homme entre les animaux : le langage diſtingue les nations entr'elles ; on ne connoît d'où eſt un homme qu'après qu'il a parlé. L'uſage & le beſoin font apprendre à chacun la langue de ſon pays ; mais qu'eſt-ce qui fait que cette langue eſt celle de ſon pays & non pas d'un autre ? Il faut bien remonter, pour le

dire, à quelque raiſon qui tienne au local, & qui ſoit antérieure aux mœurs mêmes : la parole étant la premiere inſtitution ſociale ne doit ſa forme qu'à des cauſes naturelles.

Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un Etre ſentant, penſant & ſemblable à lui, le deſir ou le beſoin de lui communiquer ſes ſentimens & ſes penſées, lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent ſe tirer que des ſens, les ſeuls inſtrumens par leſquels un homme puiſſe agir ſur un autre. Voilà donc l'inſtitution des ſignes ſenſibles pour exprimer la penſée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raiſonnement, mais l'inſtinct leur en ſuggéra la conſéquence.

Les moyens généraux, par leſquels nous pouvons agir ſur les ſens d'autrui, ſe bornent à deux, ſavoir, le mouvement & la voix. L'action du mouvement eſt immédiate par le toucher ou médiate par le geſte; la premiere ayant pour terme la longueur du bras, ne peut ſe tranſmettre à diſtance, mais l'autre atteint auſſi loin que le rayon viſuel. Ainſi reſtent ſeu-

lement la vue & l'ouïe pour organes paſſifs du langage entre des hommes diſperſés.

Quoique la langue du geſte & celle de la voix ſoient également naturelles, toutefois la premiere eſt plus facile & dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles, & les figures ont plus de variété que les ſons; elles ſont auſſi plus expreſſives, & diſent plus en moins de tems. L'amour dit-on, fut l'inventeur du deſſein. Il put inventer auſſi la parole, mais moins heureuſement. Peu content d'elle, il la dédaigne, il a des manieres plus vives de s'exprimer. Que celle qui traçoit avec tant de plaiſir l'ombre de ſon Amant, lui diſoit de choſes ! Quels ſons eût-elle employés pour rendre ce mouvement de baguette ?

Nos geſtes ne ſignifient rien que notre inquiétude naturelle; ce n'eſt pas de ceux-là que je veux parler. Il n'y a que les Européens qui geſticulent en parlant : on diroit que toute la force de leur langue eſt dans leurs bras; ils y ajoutent encore celle des poumons, & tout cela ne leur ſert de

gueres. Quand un Franc s'eſt bien démené, s'eſt bien tourmenté le corps à dire beaucoup de paroles, un Turc ôte un moment la pipe de ſa bouche, dit deux mots à demi-voix, & l'écraſe d'une ſentence.

Depuis que nous avons appris à geſticuler nous avons oublié l'art des pantomines; par la même raiſon qu'avec beaucoup de belles grammaires nous n'entendons plus les ſymboles des Egyptiens. Ce que les anciens diſoient le plus vivement, ils ne l'exprimoient pas par des mots mais par des ſignes; ils ne le diſoient pas, ils le montroient.

Ouvrez l'hiſtoire ancienne, vous la trouverez pleine de ces manieres d'argumenter aux yeux, & jamais elles ne manquent de produire un effet plus aſſuré que tous les diſcours qu'on auroit pu mettre à la place. L'objet offert avant de parler, ébranle l'imagination, excite la curioſité, tient l'eſprit en ſuſpens & dans l'attente de ce qu'on va dire. J'ai remarqué que les Italiens & les Provençaux, chez qui pour l'ordinaire le geſte précede le diſcours, trouvent ainſi le moyen de

ſe faire mieux écouter & même avec plus de plaiſir. Mais le langage le plus énergique eſt celui où le ſigne a tout dit avant qu'on parle. Tarquin, Traſibule abattant les têtes des pavots, Alexandre appliquant ſon cachet ſur la bouche de ſon favori, Diogene ſe promenant devant Zénon, ne parloient-ils pas mieux qu'avec des mots ? Quel circuit de paroles eût auſſi bien exprimé les mêmes idées ? Darius engagé dans la Scythie avec ſon armée, reçoit de la part du Roi des Scythes une grenouille, un oiſeau, une ſouris & cinq fleches : le Héraut remet ſon préſent en ſilence, & part. Cette terrible harrangue fut entendue, & Darius n'eut plus grande hâte que de regagner ſon pays comme il put. Subſtituez une lettre à ces ſignes, plus elle ſera menaçante, moins elle effrayera ; ce ne ſera plus qu'une gaſconade dont Darius n'auroit fait que rire.

Quand le Lévite d'Ephraïm voulut venger la mort de ſa femme, il n'écrivit point aux Tribus d'Iſraël ; il diviſa le corps en douze pieces & les leur envoya. A cet horrible aſpect, ils courent aux armes, en criant tout

d'une voix : *non, jamais rien de tel n'eſt arrivé dans Iſraël, depuis le jour que nos Peres ſortirent d'Egypte juſqu'à ce jour.* Et la Tribu de Benjamin fut exterminée (*a*). De nos jours l'affaire tournée en plaidoyers, en diſcuſſions, peut-être en plaiſanteries, eût traîné en longueur, & le plus horrible des crimes fût enfin demeuré impuni. Le Roi Saül, revenant du labourage dépeça de même les bœufs de ſa charrue & uſa d'un ſigne ſemblable pour faire marcher Iſraël au ſecours de la ville de Jabès, Les Prophetes des Juifs, les Légiſlateurs des Grecs offrant ſouvent au peuple des objets ſenſibles, lui parloient mieux par ces objets qu'ils n'euſſent fait par de longs diſcours, & la maniere dont Athénée rapporte que l'orateur Hypéride fit abſoudre la Courtiſane Phryné, ſans alléguer un ſeul mot pour ſa défenſe, eſt encore une éloquence muette dont l'effet n'eſt pas rare dans tous les tems.

(*a*) Il n'en reſta que ſix cents hommes ſans femmes ni enfans.

Ainsi l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles : il n'y a personne qui ne sente la vérité du jugement d'Horace à cet égard. On voit même que les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images, & les sons n'ont jamais plus d'énergie que quand ils font l'effet des couleurs.

Mais lorsqu'il est question d'émouvoir le cœur & d'enflammer les passions, c'est toute autre chose. L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés, vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même, où d'un coup-d'œil vous avez tout vu. Supposez une situation de douleur parfaitement connue, en voyant la personne affligée, vous serez difficilement ému jusqu'à pleurer ; mais laissez-lui le tems de vous dire tout ce qu'elle sent, & bientôt vous allez fondre en larmes. Ce n'est qu'ainsi que les scenes de tragédie font leur effet (*a*). La seule pan-

---

(*a*) J'ai dit ailleurs pourquoi les malheurs feints nous touchent bien plus que les véritables. Tel san-

tomime ſans diſcours vous laiſſera preſque tranquille ; le diſcours ſans geſte vous arrachera des pleurs. Les paſſions ont leurs geſtes, mais elles ont auſſi leurs accens, & ces accens qui nous font treſſaillir, ces accens auxquels on ne peut dérober ſon organe pénétrent par lui juſqu'au fond du cœur, y portent malgré nous les mouvemens qui les arrachent, & nous font ſentir ce que nous entendons. Concluons que les ſignes viſibles rendent l'imitation plus exacte, mais que l'intérêt s'excite mieux par les ſons.

Ceci me fait penſer que ſi nous n'avions jamais eu que des beſoins phyſiques, nous aurions fort bien pu ne parler jamais & nous entendre parfaitement, par la ſeule langue du geſte. Nous aurions pu établir des ſociétés peu différentes de ce qu'elles ſont aujourd'hui, ou qui même auroient marché mieux à leur but : nous aurions pu inſtituer des loix, choiſir des chefs,

---

glote à la tragédie, qui n'eût de ſes jours pitié d'aucun malheureux. L'invention du Théâtre eſt admirable pour enorgueillir notre amour-propre de toutes les vertus que nous n'avons point.

inventer des arts, établir le commerce, & faire en un mot, preſque autant de choſes que nous en faiſons par le ſecours de la parole. La langue épiſtolaire des Salams (*a*) tranſmet, ſans crainte des jaloux, les ſecrets de la galanterie orientale à travers les harems les mieux gardés. Les muets du Grand-Seigneur s'entendent entr'eux, & entendent tout ce qu'on leur dit par ſignes, tout auſſi-bien qu'on peut le dire par le diſcours. Le ſieur Pereyre, & ceux qui, comme lui, apprennent aux muets, non-ſeulement à parler, mais à ſavoir ce qu'ils diſent, ſont bien forcés de leur apprendre auparavant une autre langue non moins compliquée, à l'aide de laquelle ils puiſſent leur faire entendre celle-là.

Chardin dit qu'aux Indes les Facteurs ſe prenant la main l'un à l'autre, & modifiant leurs attouchemens d'une maniere que perſonne ne peut

(*a*) Les Salams ſont des multitudes de choſes les plus communes, comme une orange, un ruban, du charbon, &c. dont l'envoi forme un ſens connu de tous les Amans dans le pays où cette Langue eſt en uſage.

appercevoir, traitent ainſi publiquement, mais en ſecret, toutes leurs affaires, ſans s'être dit un ſeul mot. Suppoſez ces Facteurs aveugles, ſourds & muets, ils ne s'entendront pas moins entr'eux. Ce qui montre que des deux ſens par leſquels nous ſommes actifs, un ſeul ſuffiroit pour nous former un langage.

Il paroît encore, par les mêmes obſervations, que l'invention de l'art de communiquer nos idées dépend moins des organes qui nous ſervent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer ſes organes à cet uſage, & qui, ſi ceux-là lui manquoient, lui en feroit employer d'autres à la même fin. Donnez à l'homme une organiſation tout auſſi groſſiere qu'il vous plaira; ſans doute il acquerra moins d'idées; mais pourvu ſeulement qu'il y ait entre lui & ſes ſemblables quelque moyen de communication, par lequel l'un puiſſe agir, & l'autre ſentir, ils parviendront à ſe communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront.

Les animaux ont pour cette com-

munication une organiſation plus que ſuffiſante, & jamais aucun d'eux n'en a fait cet uſage. Voilà, ce me ſemble, une différence bien caractériſtique. Ceux d'entr'eux qui travaillent & vivent en commun, les Caſtors, les Fourmis, les Abeilles, ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. Il y a même lieu de croire que la langue de Caſtors & celle des Fourmis ſont dans le geſte, & parlent ſeulement aux yeux. Quoi qu'il en ſoit, par cela même que les unes & les autres de ces langues ſont naturelles, elles ne ſont pas acquiſes; les animaux qui les parlent les ont en naiſſant, ils les ont tous, & par-tout la même: ils n'en changent point, ils n'y font pas le moindre progrès. La langue de convention n'appartient qu'à l'homme. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, ſoit en bien, ſoit en mal; & pourquoi les animaux n'en font point. Cette ſeule diſtinction paroît mener loin: on l'explique, dit-on, par la différence des organes. Je ſerois curieux de voir cette explication.



CHAPITRE II.

Que la premiere invention de la parole ne vient pas des besoins, mais des passions.

IL est donc à croire que les besoins dicterent les premiers gestes, & que les passions arracherent les premieres voix. En suivant, avec ces distinctions, la trace des faits, peut-être faudroit-il raisonner sur l'origine des langues tout autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Le génie des langues orientales, les plus anciennes qui nous soient connues, dément absolument la marche didactique qu'on imagine dans leur composition. Ces langues n'ont rien de méthodique & de raisonné; elles sont vives & figurées. On nous fait du langage des premiers hommes des langues de Géometres, & nous voyons que ce furent des langues de Poëtes.

Cela dut être. On ne commença pas par raisonner, mais par sentir. On pré-

tend que les hommes inventerent la parole pour exprimer leurs beſoins : cette opinion me paroît inſoutenable. L'effet naturel des premiers beſoins, fut d'écarter les hommes & non de les rapprocher. Il le falloit ainſi pour que l'eſpece vînt à s'étendre, & que la terre ſe peuplât promptement, ſans quoi le genre-humain ſe fût entaſſé dans un coin du monde, & tout le reſte fût demeuré déſert.

De cela ſeul il ſuit, avec évidence, que l'origine des langues n'eſt point due aux premiers beſoins des hommes ; il ſeroit abſurde que de la cauſe qui les écarte, vînt le moyen qui les unit. D'où peut donc venir cette origine ? des beſoins moraux, des paſſions. Toutes les paſſions rapprochent les hommes que la néceſſité de chercher à vivre force à ſe fuir. Ce n'eſt ni la faim, ni la ſoif, mais l'amour, la haine, la pitié, la colere, qui leur ont arraché les premieres voix. Les fruits ne ſe dérobent point à nos mains, on peut s'en nourrir ſans parler ; on pourſuit en ſilence la proie dont on veut ſe repaître ; mais pour émouvoir un jeune cœur, pour repouſſer un agreſſeur

injuſte, la nature dicte des accens, des cris, des plaintes : voilà les plus anciens mots inventés, & voilà pourquoi les premieres langues furent chantantes & paſſionnées, avant d'être ſimples & méthodiques. Tout ceci n'eſt pas vrai, ſans diſtinction, mais j'y reviendrai ci-après.



CHAPITRE III.

Que le premier langage dut être figuré.

COMME les premiers motifs qui firent parler l'homme, furent des paſſions, ſes premiers expreſſions furent des Tropes. Le langage figuré fut le premier à naître, le ſens propre fut trouvé le dernier. On n'appella les choſes de leur vrai nom, que quand on les vit ſous leur véritable forme. D'abord on ne parla qu'en poéſie; on ne s'aviſa de raiſonner que long-tems après.

Or, je ſens bien qu'ici le Lecteur m'arrête, & me demande comment une expreſſion

expreſſion peut être figurée avant d'avoir un ſens propre, puiſque ce n'eſt que dans la tranſlation du ſens que conſiſte la figure? Je conviens de cela; mais pour m'entendre il faut ſubſtituer l'idée que la paſſion nous préſente, au mot que nous tranſpoſons; car on ne tranſpoſe les mots que parce qu'on tranſpoſe auſſi les idées, autrement le langage figuré ne ſignifieroit rien. Je réponds donc par un exemple,

Un homme ſauvage en rencontrant d'autres, ſe ſera d'abord effrayé. Sa frayeur lui aura fait voir ces hommes plus grands & plus forts que lui-même; il leur aura donné le nom de *Géans*. Après beaucoup d'expériences, il aura reconnu que ces prétendus Géans n'étant ni plus grands, ni plus forts que lui, leur ſtature ne convenoit point à l'idée qu'il avoit d'abord attachée au mot de Géant. Il inventera donc un autre nom commun à eux & à lui, tel, par exemple, que le nom d'*homme*, & laiſſera celui de *Géant* à l'objet faux qui l'avoit frappé durant ſon illuſion. Voilà comment le mot figuré naît avant le mot propre, lorſque la paſſion nous faſcine les yeux, & que la premiere

idée qu'elle nous offre n'eſt pas celle de la vérité. Ce que j'ai dit des mots & des noms eſt ſans difficulté pour les tours de phraſes. L'image illuſoire offerte par la paſſion, ſe montrant la premiere, le langage qui lui répondoit fut auſſi le premier inventé; il devint enſuite métaphorique quand l'eſprit éclairé, reconnoiſſant ſa premiere erreur, n'en employa les expreſſions que dans les mêmes paſſions qui l'avoient produite.



CHAPITRE IV.

Des caracteres diſtinctifs de la premiere Langue & des changemens qu'elle dût éprouver.

LES ſimples ſons ſortent naturellement du goſier, la bouche eſt naturellement plus ou moins ouverte; mais les modifications de la langue & du palais qui font articuler, exigent de l'attention, de l'exercice, on ne les fait point ſans vouloir les faire, tous les

enfans ont besoin de les apprendre, & plusieurs n'y parviennent pas aisément. Dans toutes les langues les exclamations les plus vives sont inarticulées; les cris, les gémissemens sont de simples voix; les muets, c'est-à-dire, les sourds, ne poussent que des sons inarticulés : le Pere Lami ne conçoit pas même que les hommes en eussent pu jamais inventer d'autres, si Dieu ne leur eût expressément appris à parler. Les articulations sont en petit nombre, les sons sont en nombre infini, les accens qui les marquent peuvent se multiplier de même; toutes les notes de la Musique sont autant d'accens; nous n'en avons, il est vrai, que trois ou quatre dans la parole, mais les Chinois en ont beaucoup davantage; en revanche ils ont moins de consonnes. A cette source de combinaisons, ajoutez celle des tems ou de la quantité, & vous aurez non-seulement plus de mots, mais plus de syllabes diversifiées que la plus riche des langues n'en a besoin.

Je ne doute point qu'indépendamment du vocabulaire & de la syntaxe,

la premiere langue, ſi elle exiſtoit encore, n'eût gardé des caracteres originaux qui la diſtingueroient de toutes les autres. Non-ſeulement tous les tours de cette langue devoient être en images, en ſentimens, en figures; mais dans ſa partie mécanique elle devroit répondre à ſon premier objet, & préſenter au ſens, ainſi qu'à l'entendement, les impreſſions preſque inévitables de la paſſion qui cherche à ſe communiquer.

Comme les voix naturelles ſont inarticulées, les mots auroient peu d'articulations; quelques conſonnes interpoſées effaçant l'hiatus des voyelles, ſuffiroient pour les rendre coulantes & faciles à prononcer. En revanche les ſons ſeroient très-variés, & la diverſité des accens multiplieroit les mêmes voix: la quantité, le rhythme, ſeroient de nouvelles ſources de combinaiſons; en ſorte que les voix, les ſons, l'accent, le nombre, qui ſont de la nature, laiſſant peu de choſe à faire aux articulations qui ſont de convention, l'on chanteroit au lieu de parler; la plupart des mots radicaux ſeroient

des ſons imitatifs; ou de l'accent des paſſions, ou de l'effet des objets ſenſibles : l'onomatopée s'y feroit ſentir continuellement.

Cette langue auroit beaucoup de ſynonymes pour exprimer le même être par ſes différens rapports (*a*); elle auroit peu d'adverbes & de mots abſtraits pour exprimer ces mêmes rapports. Elle auroit beaucoup d'augmentatifs, de diminutifs, de mots compoſés, de particules explétives pour donner de la cadence aux périodes, & de la rondeur aux phraſes; elle auroit beaucoup d'irrégularités & d'anomalies, elle négligeroit l'analogie grammaticale pour s'attacher à l'euphonie, au nombre, à l'harmonie & à la beauté des ſons; au lieu d'argumens elle auroit des ſentences, elle perſuaderoit ſans convaincre, & peindroit ſans raiſonner; elle reſſembleroit à la langue Chinoiſe, à certains égards; à la Grecque, à d'autres; à l'Arabe, à d'autres. Etendez ces idées

(*a*) On dit que l'Arabe a plus de mille mots différens pour dire *un chameau*, plus de cent pour dire *un glaive*, &c,

dans toutes leurs branches, & vous trouverez que le Cratyle de Platon n'eſt pas ſi ridicule qu'il paroît l'être.



CHAPITRE V.

De l'Ecriture.

Quiconque étudiera l'hiſtoire & le progrès des langues, verra que plus les voix deviennent monotones, plus les conſonnes ſe multiplient, & qu'aux accens qui s'effacent, aux quantités qui s'égaliſent, on ſupplée par des combinaiſons grammaticales & par de nouvelles articulations : mais ce n'eſt qu'à force de tems que ſe font ces changemens. A meſure que les beſoins croiſſent, que les affaires s'embrouillent, que les lumieres s'étendent, le langage change de caractere : il devient plus juſte & moins paſſionné; il ſubſtitue aux ſentimens les idées, il ne parle plus au cœur, mais à la raiſon. Par-là même l'accent s'éteint, l'articulation s'étend, la langue devient plus

exacte, plus claire, mais plus traînante, plus ſourde & plus froide. Ce progrès me paroît tout-à-fait naturel.

Un autre moyen de comparer les langues & de juger de leur ancienneté, ſe tire de l'écriture, & cela en raiſon inverſe de la perfection de cet art. Plus l'écriture eſt groſſiere, plus la langue eſt antique. La premiere maniere d'écrire n'eſt pas de peindre les ſons, mais les objets mêmes, ſoit directement, comme faiſoient les Mexicains, ſoit par des figures allégoriques, comme firent autrefois les Egyptiens. Cet état répond à la langue paſſionnée, & ſuppoſe déjà quelque ſociété & des beſoins que les paſſions ont fait naître.

La ſeconde maniere eſt de repréſenter les mots & les propoſitions par des caracteres conventionnels, ce qui ne peut ſe faire que quand la langue eſt tout-à fait formée & qu'un peuple entier eſt uni par des loix communes; car il y a déjà ici double convention : telle eſt l'écriture des Chinois, c'eſt-là véritablement peindre les ſons & parler aux yeux.

La troiſieme eſt de décompoſer la voix parlante à un certain nombre de

parties élémentaires, ſoit vocales, ſoit articulées; avec leſquelles on puiſſe former tous les mots & toutes les ſyllabes imaginables. Cette maniere d'écrire, qui eſt la nôtre, a dû être imaginée par des peuples commerçans qui, voyageant en pluſieurs pays, & ayant à parler pluſieurs langues, furent forcés d'inventer des caracteres qui puſſent être communs à toutes. Ce n'eſt pas préciſément peindre la parole, c'eſt l'analyſer.

Ces trois manieres d'écrire répondent aſſez exactement aux trois divers états, ſous leſquels on peut conſidérer les hommes raſſemblés en nations. La peinture des objets convient aux peuples ſauvages; les ſignes des mots & des propoſitions aux peuples barbares, & l'alphabet aux peuples policés.

Il ne faut donc pas penſer que cette derniere invention ſoit une preuve de la haute antiquité du peuple inventeur. Au contraire, il eſt probable que le peuple qui l'a trouvée avoit en vue une communication plus facile avec d'autres peuples parlant d'autres langues, leſquels du moins étoient ſes contemporains & pouvoient être plus

anciens que lui. On ne peut pas dire la même chofe des deux autres méthodes. J'avoue, cependant, que fi l'on s'en tient à l'hiftoire & aux faits connus, l'écriture par alphabet paroît remonter auffi haut qu'aucune autre. Mais il n'eft pas furprenant que nous manquions de monumens des tems où l'on n'écrivoit pas.

Il eft peu vraifemblable que les premiers qui s'aviferent de réfoudre la parole en fignes élémentaires, aient fait d'abord des divifions bien exactes. Quand ils s'apperçurent enfuite de l'infuffifance de leur analyfe, les uns, comme les Grecs, multiplierent les caracteres de leur alphabet, les autres fe contenterent d'en varier le fens ou le fon par des pofitions ou combinaifons différentes. Ainfi paroiffent écrites les infcriptions des ruines de Tchelminar, dont Chardin nous a tracé des Ectypes. On n'y diftingue que deux figures ou caracteres (*a*), mais de di-

(*a*) *Des gens s'étonnent*, dit Chardin, *que deux figures puiffent faire tant de lettres; mais pour moi je ne vois pas là de quoi s'étonner fi fort, puifque les*

verſes grandeurs & poſés en différens ſens. Cette langue inconnue & d'une antiquité preſque effrayante, devoit pourtant être alors bien formée, à en juger par la perfection des arts qu'annoncent la bonté des caracteres (*a*) &

---

lettres de notre Alphabet, qui ſont au nombre de vingt-trois, ne ſont pourtant compoſées que de deux lignes, la droite & la circulaire, c'eſt-à-dire, qu'avec un C & un I, on fait toutes les lettres qui compoſent nos mots.

(*a*) *Ce caractere paroît fort beau & n'a rien de confus ni de barbare. L'on diroit que les lettres auroient été dorées; car il y en a pluſieurs & ſur-tout des Majuſcules, où il paroît encore de l'or, & c'eſt aſſurément quelque choſe d'admirable & d'inconcevable que l'air n'ait pu manger cette dorure durant tant de ſiecles. Du reſte, ce n'eſt pas merveille qu'aucun de tous les Savans du monde n'aient jamais rien compris à cette écriture, puiſqu'elle n'approche en aucune maniere d'aucune écriture qui ſoit venue à notre connoiſſance, au lieu que toutes les écritures connues aujourd'hui, excepté le Chinois, ont beaucoup d'affinité entr'elles, & paroiſſent venir de la même ſource. Ce qu'il y a en ceci de plus merveilleux, eſt que les Guebres qui ſont les reſtes des anciens Perſes, & qui en conſervent & perpétuent la Religion, non-ſeulement ne connoiſſent pas mieux ces caracteres que nous, mais que leurs caracteres n'y reſſemblent pas plus que les*

les monumens admirables où ſe trouvent ces inſcriptions. Je ne ſais pourquoi l'on parle ſi peu de ces étonnantes ruines : quand j'en lis la deſcription dans Chardin, je me crois tranſporté dans un autre monde. Il me ſemble que tout cela donne furieuſement à penſer.

L'art d'écrire ne tient point à celui de parler. Il tient à des beſoins d'une autre nature, qui naiſſent plutôt ou plus tard ſelon des circonſtances tout à-fait indépendantes de la durée des peuples, & qui pourroient n'avoir jamais eu lieu chez des nations très-anciennes. On ignore durant combien de ſiecles l'art des Hyéroglyphes fut peut-être la ſeule écriture des Egyptiens, & il eſt prouvé qu'une telle écriture peut ſuffire à un peuple policé, par l'exemple des

nôtres. D'où il s'enſuit, ou que c'eſt un caractere de cabale ; ce qui n'eſt pas vraiſemblable, puiſque ce caractere eſt le commun & naturel de l'édifice en tous endroits, & qu'il n'y en a pas d'autres du même ciſeau ; ou qu'il eſt d'une ſi grande antiquité que nous n'oſerions preſque le dire. En effet, Chardin feroit préſumer, ſur ce paſſage, que du tems de Cirus & des Mages, ce caractere étoit déja oublié, & tout auſſi peu connu qu'aujourd'hui.

Mexicains qui en avoient une encore moins commode.

En comparant l'alphabet Cophte à l'alphabet Syriaque ou Phénicien, on juge aisément que l'un vient de l'autre, & il ne seroit pas étonnant que ce dernier fût l'original, ni que le peuple le plus moderne eût à cet égard instruit le plus ancien. Il est clair aussi que l'alphabet Grec vient de l'alphabet Phénicien; l'on voit même qu'il en doit venir. Que Cadmus ou quelque autre l'ait apporté de Phénicie, toujours paroît-il certain que les autres Grecs ne l'allerent pas chercher & que les Phéniciens l'apporterent eux-mêmes: car, des peuples de l'Asie & de l'Afrique, ils furent les premiers & presque les seuls (*a*) qui commercerent en Europe, & ils vinrent plutôt chez les Grecs que les Grecs n'allerent chez eux: ce qui ne prouve nullement que le peuple Grec ne soit pas aussi ancien que le peuple de Phénicie.

D'abord les Grecs n'adopterent pas

(*a*) Je compte les Carthaginois pour Phéniciens; puisqu'ils étoient une colonie de Tyr.

feulement les caractères des Phéniciens, mais même la direction de leurs lignes de droite à gauche. Enfuite ils s'avifèrent d'écrire par fillons, c'eft à-dire, en retournant de la gauche a la droite, puis de la droite à la gauche alternativement (*a*). Enfin ils écrivirent comme nous faifons aujourd'hui en recommençant toutes les lignes de gauche à droite. Ce progrès n'a rien que de naturel: l'écriture par fillons eft fans contredit la plus commode à lire. Je fuis même étonné qu'elle ne fe foit pas établie avec l'impreffion, mais étant difficile à écrire à la main, elle dut s'abolir quand les manufcrits fe multiplierent.

Mais bien que l'alphabet Grec vienne de l'alphabet Phénicien, il ne s'enfuit point que la langue Grecque vienne de la Phénicienne. Une de ces propofitions ne tient point à l'autre, & il paroît que la langue Grecque étoit déjà fort ancienne, que l'art d'écrire étoit récent & même imparfait chez

(*a*) V. Paufanias Arcad. Les Latins, dans les commencemens écrivirent de même, & de là, felon Marius Victorinus, eft venu le mot de *verfus*.

les Grecs. Jusqu'au siége de Troye ils n'eurent que seize lettres, si toutefois ils les eurent. On dit que Palamede en ajouta quatre & Simonide les quatre autres. Tout cela est pris d'un peu loin. Au contraire le Latin, langue plus moderne, eut presque dès sa naissance un alphabet complet, dont cependant les premiers Romains ne se servoient gueres, puisqu'ils commencerent si tard d'écrire leur histoire, & que les lustres ne se marquoient qu'avec des clous.

Du reste, il n'y a pas une quantité de lettres ou élémens de la parole absolument déterminée; les uns en ont plus, les autres moins, selon les langues & selon les divers modifications qu'on donne aux voix & aux consonnes. Ceux qui ne comptent que cinq voyelles se trompent fort : les Grecs en écrivoient sept, les premiers Romains six (*a*), MM. de Port-Royal en comptent dix, M. Duclos dix-sept, & je ne doute pas qu'on n'en trouvât beau-

(*a*) *Vocales quas Græcè septem, Romulus sex, usus posterior quinque commemorat, y velut græca rejecta.* Marc. Capel, L. III.

coup davantage ſi l'habitude avoit rendu l'oreille plus ſenſible & la bouche plus exercée aux divers modifications dont elles ſont ſuſceptibles. A proportion de la délicateſſe de l'organe, on trouvera plus ou moins de modifications, entre l'*a* aigu & l'*o* grave, entre l'*i* & l'*e* ouvert, &c. C'eſt ce que chacun peut éprouver en paſſant d'une voyelle à l'autre par une voix continue & nuancée; car on peut fixer plus ou moins de ces nuances & les marquer par des caracteres particuliers, ſelon qu'à force d'habitude on s'y eſt rendu plus ou moins ſenſible, & cette habitude dépend des ſortes de voix uſitées dans le langage, auxquelles l'organe ſe forme inſenſiblement. La même choſe peut ſe dire à-peu-près des lettres articulées ou conſonnes. Mais la plupart des nations n'ont pas fait ainſi. Elles ont pris l'alphabet les unes des autres, & repréſenté par les mêmes caracteres, des voix & des articulations très-différentes. Ce qui fait que, quelque exacte que ſoit l'ortographe, on lit toujours ridiculement une autre langue que la

ſienne, à moins qu'on n'y ſoit extrêmement exercé.

L'écriture, qui ſemble devoir fixer la langue, eſt préciſement ce qui l'altere; elle n'en change pas les mots mais le génie; elle ſubſtitue l'exactitude à l'expreſſion. L'on rend ſes ſentimens quand on parle & ſes idées quand on écrit. En écrivant on eſt forcé de prendre tous les mots dans l'acception commune; mais celui qui parle varie les acceptions par les tons, il les détermine comme il lui plaît; moins géné pour être clair, il donne plus à la force, & il n'eſt pas poſſible qu'une langue qu'on écrit garde longtems la vivacité de celle qui n'eſt que parlée. On écrit les voix & non pas les ſons: or dans cette langue accentuée ce ſont les ſons, les accens, les inflexions de toute eſpece qui font la plus grande énergie du langage; & rendent une phraſe, d'ailleurs commune, propre ſeulement au lieu où elle eſt. Les moyens qu'on prend pour ſuppléer à celui-là, étendent, alongent la langue écrite, & paſſant des livres dans le diſcours énervent la parole

même (*a*). En diſant tout comme on l'écriroit, on fait plus que lire en parlant.



CHAPITRE VI.

S'il eſt probable qu'Homere ait ſu écrire.

QUOI qu'on nous diſe de l'invention de l'alphabet Grec, je la crois beaucoup plus moderne qu'on ne la fait, & je fonde principalement cette opinion ſur le caractere de la langue.

(*a*) Le meilleur de ces moyens, & qui n'auroit pas ce défaut, feroit la ponctuation ſi on l'eût laiſſée moins imparfaite. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas de point vocatif ? Le point interrogant que nous avons étoit beaucoup moins néceſſaire ; car, par la ſeule conſtruction, on voit ſi l'on interroge ou ſi l'on n'interroge pas, au moins dans notre langue: *Venez-vous* & *vous venez* ne ſont pas la même choſe. Mais comment diſtinguer, par écrit, un homme qu'on nomme d'un homme qu'on appelle ? C'eſt-là vraiment une équivoque qu'eût levé le point vocatif. La même équivoque ſe trouve dans l'ironie, quand l'accent ne la fait pas ſentir.

Il m'eſt venu bien ſouvent dans l'eſprit de douter non-ſeulement qu'Homere ſût écrire, mais même qu'on écrivît de ſon tems. J'ai grand regret que ce doute ſoit ſi formellement démenti par l'hiſtoire de Bellerophon dans l'Iliade; comme j'ai le malheur auſſi bien que le Pere Hardouin d'être un peu obſtiné dans mes paradoxes, ſi j'étois moins ignorant, je ſerois bien tenté d'étendre mes doutes ſur cette hiſtoire même, & de l'accuſer d'avoir été ſans beaucoup d'examen interpollée par les compilateurs d'Homere. Non-ſeulement dans le reſte de l'Iliade on voit peu de traces de cet art; mais j'oſe avancer que toute l'Odiſſée n'eſt qu'un tiſſu de bêtiſes & d'inepties qu'une lettre ou deux euſſent réduit en fumée, au lieu qu'on rend ce poëme raiſonnable & même aſſez bien conduit, en ſuppoſant que ſes héros aient ignoré l'écriture. Si l'Iliade eût été écrite, elle eût été beaucoup moins chantée, les Rhapſodes euſſent été moins recherchés & ſe feroient moins multipliés. Aucun autre Poëte n'a été ainſi chanté, ſi ce n'eſt le Taſſe à Veniſe, encore n'eſt-

ce que par les Gondoliers qui ne ſont pas grands lecteurs. La diverſité des dialectes employés par Homere forme encore un préjugé très-fort. Les dialectes diſtingués par la parole ſe rapprochent & ſe confondent par l'écriture, tout ſe rapporte inſenſiblement à un modele commun. Plus une nation lit & s'inſtruit, plus ſes dialectes s'effacent, & enfin ils ne reſtent plus qu'en forme de jargon chez le peuple, qui lit peu & qui n'écrit point.

Or, ces deux Poëmes étant poſtérieurs au ſiége de Troye, il n'eſt guères apparent que les Grecs qui firent ce ſiége connuſſent l'écriture, & que le Poëte qui le chanta ne la connût pas. Ces Poëmes reſterent long-tems écrits ſeulement dans la mémoire des hommes; ils furent raſſemblés par écrit aſſez tard & avec beaucoup de peine. Ce fut quand la Grece commença d'abonder en livres & en poéſie écrite, que tout le charme de celle d'Homere ſe fit ſentir par comparaiſon. Les autres Poëtes écrivoient, Homere ſeul avoit chanté, & ces chants divins n'ont ceſſé d'être écoutés avec raviſſement que quand l'Europe s'eſt cou-

verte de barbares, qui ſe ſont mêlés de juger ce qu'ils ne pouvoient ſentir.



CHAPITRE VII.

De la Proſodie moderne.

NOUS n'avons aucune idée d'une langue ſonore & harmonieuſe, qui parle autant par les ſons que par les voix. Si l'on croit ſuppléer à l'accent par les accens, on ſe trompe : on n'invente les accens que quand l'accent eſt déjà perdu *(a)* Il y a plus ; nous croyons

(a) Quelques Savans prétendent, contre l'opinion commune & contre la preuve tirée de tous les anciens manuſcrits, que les Grecs ont connu & pratiqué dans l'écriture les ſignent appellés accens, & ils fondent cette opinion ſur deux paſſages que je vais tranſcrire l'un & l'autre, afin que le lecteur puiſſe juger de leur vrai ſens.

Voici le premier, tiré de Cicéron, dans ſon traité de l'Orateur, L. III. N°. 44.

Hanc diligentiam ſubſequitur modus etiam & forma verborum, quod jam vereor ne huic Catulo videatur eſſe puerile. Verſus enim veteres illi in hac ſolutâ oratione propemodum, hoc eſt, numeros quoſdam, nobis

avoir des accens dans notre langue, & nous n'en avons point : nos prétendus accens ne ſont que des voyelles ou des ſignes de quantité; ils ne

---

eſſe adhibendos putaverunt. Interſpirationis enim, non defatigationis noſtræ; neque librariorum notis, ſed verborum & ſententiarum modò, interpunctus clauſulas in orationibus eſſe voluerunt : idque Princeps Iſocrates inſtituiſſe fertur, ut inconditam antiquorum dicendi conſuetudinem, delectationis, atque aurium cauſâ (quemadmodum ſcribit diſcipulus ejus Naucrates) numeris adſtringeret.

Namque hæc duo, muſici, qui erant quondam iidem poëtæ, machinati ad voluptatem ſunt verſum, atque cantum, ut & verborum numero, & vocum modo, delectatione vincerent aurium ſatietatem. Hæc igitur duo, vocis dico moderationem, & verborum concluſionem quoad orationis ſeveritas pati poſſit, à poeticâ ad eloquentiam traducenda duxerunt.

Voici le ſecond, tiré d'Iſidore, dans ſes Origines. L. I. C. 20.

Præterea quædam ſententiarum notæ apud celeberrimos auctores fuerunt, quaſque antiqui ad diſtinctionem ſcripturarum carminibus & hiſtoriis appoſuerunt. Nota, eſt figura propria in litteræ modum poſita, ad demonſtrandum unamquamque verbi ſententiarumque ac verſuum rationem. Notæ autem verſibus apponuntur, numero XXVI, quæ ſunt nominibus infra ſcriptis, &c.

Pour moi, je vois-là que du tems de Cicéron, les

marquent aucune variété de ſons. La preuve eſt que ces accens ſe rendent tous, ou par des tems inégaux, ou par des modifications des levres, de la langue ou du palais qui font la diverſité des voix, aucun par des modifications de la glote qui font la diverſité des ſons. Ainſi quand notre circonflexe n'eſt pas une ſimple voix, il eſt une longue ou il n'eſt rien. Voyons à préſent ce qu'il étoit chez les Grecs.

Denis d'Halycarnaſſe dit, que l'élévation du ton dans l'accent aigu & l'abaiſſement dans le grave étoient une quinte ; ainſi l'accent proſodique étoit

---

bons Copiſtes pratiquoient la ſéparation des mots, & certains ſignes équivalens à notre ponctuation. J'y vois encore l'invention du nombre & de la déclamation de la proſe attribuée à Iſocrate. Mais je n'y vois point du tout les ſignes écrits, les accens, & quand je les y verrois, on n'en pourroit conclure qu'une choſe que je ne diſpute pas & qui rentre tout-à-fait dans mes principes ; ſavoir que, quand les Romains commencèrent à étudier le Grec, les Copiſtes pour leur en indiquer la prononciation, inventerent les ſignes des accens, des eſprits & de la proſodie ; mais il ne s'enſuivroit nullement que ces ſignes fuſſent en uſage parmi les Grecs, qui n'en avoient aucun beſoin.

aussi musical, sur-tout le circonflexe, où la voix après avoir monté d'une quinte descendoit d'une autre quinte sur la même syllabe (*a*). On voit assez par ce passage & par ce qui s'y rapporte, que M. Duclos ne reconnoît point d'accent musical dans notre langue, mais seulement l'accent prosodique & l'accent vocal; on y ajoute un accent orthographique qui ne change rien à la voix, ni au son, ni à la quantité, mais qui tantôt indique une lettre supprimée comme le circonflexe, & tantôt fixe le sens équivoque d'un monosyllabe, tel que l'accent prétendu grave qui distingue *où* adverbe de lieu, de *ou* particule disjonctive, & *à* pris pour article du même *a* pris pour verbe; cet accent distingue à l'œil seulement ces monosyllabes, rien ne les distingue à la prononciation (*b*). Ainsi la définition de

(*a*) M. Duclos, Rem. sur la gram. génér. & raisonnée, p. 30.

(*b*) On pourroit croire que c'est par ce même accent que les Italiens distinguent, par exemple, *è* verbe de *e* conjonction; mais le premier se distin-

l'accent que les François ont généralement adoptée, ne convient à aucun des accens de leur langue.

Je m'attends bien que plusieurs de leurs grammairiens, prévenus que les accens marquent élévation ou abaissement de voix, se récrieront encore ici au paradoxe, & faute de mettre assez de soins à l'expérience, ils croiront rendre par les modifications de la glote, ces mêmes accens qu'ils rendent uniquement en variant les ouvertures de la bouche ou les positions de la langue. Mais voici ce que j'ai à leur dire pour constater l'expérience & rendre ma preuve sans réplique.

Prenez exactement avec la voix l'unisson de quelque instrument de Musique, & sur cet unisson prononcez de suite tous les mots françois les plus diversement accentués que vous pourrez rassembler; comme il n'est pas ici

gue à l'oreille par un son plus fort & plus appuyé, ce qui rend vocal l'accent dont il est marqué : observation que le Buonmattei a eu tort de ne pas faire.

question

queſtion de l'accent oratoire, mais ſeulement de l'accent grammatical, il n'eſt pas même néceſſaire que ces divers mots aient un ſens ſuivi. Obſervez en parlant ainſi, ſi vous ne marquez pas ſur ce même ſon tous les accens auſſi ſenſiblement, auſſi nettement que ſi vous prononciez ſans gêne en variant votre ton de voix. Or, ce fait ſuppoſé, & il eſt inconteſtable, je dis que puiſque tous vos accens s'expriment ſur le même ton, ils ne marquent donc pas des ſons différens. Je n'imagine pas ce qu'on peut répondre à cela.

Toute langue où l'on peut mettre pluſieurs airs de Muſique ſur les mêmes paroles, n'a point d'accent muſical déterminé. Si l'accent étoit déterminé, l'air le ſeroit auſſi. Dès que le chant eſt arbitraire, l'accent eſt compté pour rien.

Les langues modernes de l'Europe ſont toutes du plus au moins dans le même cas. Je n'en excepte pas même l'italienne. La langue italienne, non plus que la françoiſe, n'eſt point par elle-même une langue muſicale. La différence eſt ſeulement que l'une ſe

prête à la Musique, & que l'autre ne s'y prête pas.

Tout ceci mene à la confirmation de ce principe, que par un progrès naturel toutes les langues lettrées doivent changer de caractere & perdre de la force en gagnant de la clarté ; que plus on s'attache à perfectionner la grammaire & la logique, plus on accélere ce progrès, & que pour rendre bientôt une langue froide & monotone, il ne faut qu'établir des académies chez le peuple qui la parle.

On connoît les langues dérivées par la différence de l'orthographe à la prononciation. Plus les langues sont antiques & originales, moins il y a d'arbitraire dans la maniere de les prononcer, par conséquent moins de complication de caracteres pour déterminer cette prononciation. *Tous les signes prosodiques de anciens*, dit M. Duclos, *supposé que l'emploi en fût bien fixé, ne valoient pas encore l'usage.* Je dirai plus ; il y furent substitués, Les anciens Hébreux n'avoient ni points, ni accens, ils n'avoient pas même des voyelles. Quand les autres Nations ont voulu se mêler de parler

Hébreu, & que les Juifs ont parlé d'autres langues, la leur a perdu ſon accent; il a fallu des points, des ſignes pour le régler, & cela a bien plus rétabli le ſens des mots que la prononciation de la langue. Les Juifs de nos jours, parlant Hébreu, ne ſeroient plus entendus de leurs ancêtres.

Pour ſavoir l'Anglois, il faut l'apprendre deux fois, l'une à le lire, & l'autre à le parler. Si un Anglois lit à haute voix, & qu'un étranger jette les yeux ſur le livre, l'étranger n'apperçoit aucun rapport entre ce qu'il voit & ce qu'il entend. Pourquoi cela? parce que l'Angleterre ayant été ſucceſſivement conquiſe par divers peuples, les mots ſe ſont toujours écrits de même, tandis que la maniere de les prononcer a ſouvent changé. Il y a bien de la différence entre les ſignes qui déterminent les ſens de l'écriture & ceux qui reglent la prononciation. Il ſeroit aiſé de faire, avec les ſeules conſonnes une langue fort claire par écrit, mais qu'on ne ſauroit parler. L'algèbre a quelque choſe de cette langue-là. Quand une langue eſt plus claire par ſon orthographe que par ſa pro-

nonciation, c'eſt une ſigne qu'elle eſt plus écrite que parlée ; telle pouvoit être la langue ſavante des Egyptiens ; telles ſont pour nous les langues mortes. Dans celles qu'on charge de conſonnes inutiles, l'écriture ſemble même avoir précédé la parole ; & qui ne croiroit la Polonoiſe dans ce cas-là ? Si cela étoit, le Polonois devroit être la plus froide de toutes les langues.



CHAPITRE VIII.

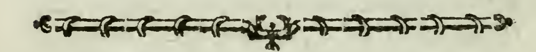
Différence générale & locale dans l'Origine des Langues.

TOUT ce que j'ai dit juſqu'ici convient aux langues primitives en général, & aux progrès qui réſultent de leur durée, mais n'explique ni leur origine, ni leurs différences. La principale cauſe qui les diſtingue eſt locale, elle vient des climats où elles naiſſent, & de la maniere dont elles ſe forment ; c'eſt à cette cauſe qu'il faut remonter pour concevoir la différence générale & caractériſtique qu'on

remarque entre les langues du midi & celles du nord. Le grand défaut des Européens eſt de philoſopher toujours ſur les origines des choſes, d'après ce qui ſe paſſe autour d'eux. Ils ne manquent point de nous montrer les premiers hommes, habitant une terre ingrate & rude, mourant de froid & de faim, empreſſés à ſe faire un couvert & des habits; ils ne voient par-tout que la neige & les glaces de l'Europe; ſans ſonger que l'eſpece humaine, ainſi que toutes les autres, a pris naiſſance dans les pays chauds, & que ſur les deux tiers du globe l'hiver eſt à peine connu. Quand on veut étudier les hommes, il faut regarder près de ſoi; mais pour étudier l'homme il faut apprendre à porter ſa vue au loin; il faut d'abord obſerver les différences pour découvrir les propriétés.

Le genre-humain né dans les pays ha uds, s'éte nd de-là dans les pays froids; c'eſt dans ceux-ci qu'il ſe multiplie & reflue enſuite dans les pays chauds. De cette action & réaction, viennent les révolutions de la terre & l'agitation continuelle de ſes habi-

tans. Tâchons de ſuivre dans nos recherches l'ordre même de la nature. J'entre dans une longue digreſſion ſur un ſujet ſi rebattu qu'il en eſt trivial, mais auquel il faut toujours revenir malgré qu'on en ait, pour trouver l'origine des inſtitutions humaines.



CHAPITRE IX.

Formations des Langues Méridionales.

DANS les premiers tems (*a*) les hommes épars ſur la face de la terre n'avoient de ſociété que celle de la famille, de loix que celles de la nature, de langue que le geſte & quelques ſons inarticulés (*b*). Ils n'étoient liés par

(*a*) J'appelle les premiers tems ceux de la diſperſion des hommes, à quelque âge du genre-humain qu'on veuille en fixer l'époque.

(*b*) Les véritables langues n'ont point une origine domeſtique, il n'y a qu'une convention plus générale & plus durable qui les puiſſe établir. Les Sau-

aucune idée de fraternité commune, & n'ayant aucun arbitre que la force, ils se croyoient ennemis les uns des autres. C'étoient leur foiblesse & leur ignorance qui leur donnoient cette opinion. Ne connoissant rien, ils craignoient tout, ils attaquoient pour se défendre. Un homme abandonné seul sur la face de la terre, à la merci du genre-humain, devoit être un animal féroce. Il étoit prêt à faire aux autres tout le mal qu'il craignoit d'eux. La crainte & la foiblesse sont les sources de la cruauté.

Les affections sociales ne se dévelopent en nous qu'avec nos lumières. La pitié, bien que naturelle au cœur de l'homme, resteroit éternellement inactive sans l'imagination qui la met en jeu. Comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié? En nous

vages de l'Amérique ne parlent presque jamais que hors de chez eux; chacun garde le silence dans sa cabane, il parle par signes à sa famille, & ces signes sont peu fréquens, parce qu'un Sauvage est moins inquiet, moins impatient qu'un Européen, qu'il n'a pas tant de besoins, & qu'il prend soin d'y pourvoir lui-même.

tranſportant hors de nous-mêmes ; en nous identifiant avec l'être ſouffrant. Nous ne ſouffrons qu'autant que nous jugeons qu'il ſouffre ; ce n'eſt pas dans nous, c'eſt dans lui que nous ſouffrons. Qu'on ſonge combien ce tranſport ſuppoſe de connoiſſances acquiſes ! Comment imaginerois-je des maux dont je n'ai nulle idée ? comment ſouffrirois-je en voyant ſouffrir un autre, ſi je ne ſais pas même qu'il ſouffre, ſi j'ignore ce qu'il y a de commun entre lui & moi ? Celui qui n'a jamais réfléchi, ne peut pas être ni clément, ni pitoyable : il ne peut pas non plus être méchant & vindicatif. Celui qui n'imagine rien, ne ſent que lui-même ; il eſt ſeul au milieu du genre-humain.

La réflexion naît des idées comparées, & c'eſt la pluralité des idées qui porte à les comparer. Celui qui ne voit qu'un ſeul objet n'a point de comparaiſon à faire. Celui qui n'en voit qu'un petit nombre, & toujours les mêmes dès ſon enfance, ne les compare point encore, parce que l'habitude de les voir lui ôte l'attention néceſſaire pour les examiner : mais à

mesure qu'un objet nouveau nous frappe, nous voulons le connoître; dans ceux qui nous sont connus nous lui cherchons des rapports: c'est ainsi que nous apprenons à considérer ce qui est sous nos yeux, & que ce qui nous est étranger nous porte à l'examen de ce qui nous touche.

Appliquez ces idées aux premiers hommes, vous verrez la raison de leur barbarie. N'ayant jamais rien vu que ce qui étoit autour d'eux, cela même ils ne le connoissoient pas; ils ne se connoissoient pas eux-mêmes. Ils avoient l'idée d'un pere, d'un fils, d'un frere, & non pas d'un homme. Leur cabane contenoit tous leurs semblables; un étranger, une bête, une monstre, étoient pour eux la même chose: hors eux & leur famille, l'univers entier ne leur étoit rien.

De-là, les contradictions apparentes qu'on voit entre les peres des nations: tant de naturel & tant d'inhumanité, des mœurs si féroces & des cœurs si tendres, tant d'amour pour leur famille & d'aversion pour leur espece. Tous leurs sentimens concentrés entre leurs proches, en avoient plus d'énergie.

Tout ce qu'ils connoiſſoient leur étoit cher. Ennemis du reſte du monde qu'ils ne voyoient point & qu'ils ignoroient, ils ne haïſſoient que ce qu'ils ne pouvoient connoître.

Ces tems de barbarie étoient le ſiecle d'or, non parce que les hommes étoient unis, mais parce qu'ils étoient ſéparés. Chacun, dit-on, s'eſtimoit le maître de tout, cela peut être; mais nul ne connoiſſoit & ne deſiroit que ce qui étoit ſous ſa main; ſes beſoins, loin de le rapprocher de ſes ſemblables l'en éloignoient. Les hommes, ſi l'on veut, s'attaquoient dans la rencontre, mais ils ſe rencontroient rarement. Par-tout régnoit l'état de guerre, & toute la terre étoit en paix.

Les premiers hommes furent chaſſeurs ou bergers, & non pas laboureurs; les premiers biens furent des troupeaux & non pas des champs. Avant que la propriété de la terre fût partagée, nul ne penſoit à cultiver. L'Agriculture eſt un art qui demande des inſtrumens; ſemer pour recueillir eſt une précaution qui demande de la prévoyance. L'homme en ſociété cherche à s'étendre, l'homme iſolé ſe reſ-

ſerre. Hors de la portée où ſon œil peut voir, & où ſon bras peut atteindre, il n'y a plus pour lui ni droit, ni propriété. Quand le Cyclope a roulé la pierre à l'entrée de ſa caverne, ſes troupeaux & lui ſont en ſûreté. Mais qui garderoit les moiſſons de celui pour qui les loix ne veillent pas?

On me dira que Caïn fut laboureur & que Noé planta la vigne. Pourquoi non? Ils étoient ſeuls qu'avoient-ils à craindre? D'ailleurs ceci ne fait rien contre moi; j'ai dit ci-devant ce que j'entendois par les premiers tems. En devenant fugitif, Caïn fut bien forcé d'abandonner l'agriculture; la vie errante des deſcendans de Noé dut auſſi la leur faire oublier; il fallut peupler la terre avant de la cultiver; ces deux choſes ſe font mal enſemble. Durant la premiere diſperſion du genre-humain, juſqu'à ce que la famille fut arrêtée, & que l'homme eût une habitation fixe, il n'y eut plus d'agriculture. Les peuples qui ne ſe fixent point, ne ſauroient cultiver la terre; tels furent autrefois les Nomades, tels furent les Arabes vivant ſous des tentes, les Scythes dans leurs chariots, tels ſont

encore aujourd'hui les Tartares errans, & les Sauvages de l'Amérique.

Généralement chez tous les peuples dont l'origine nous eſt connue, on trouve les premiers barbares voraces & carnaciers, plutôt qu'agriculteurs & granivores. Les Grecs nomment le premier qui leur apprit à labourer la terre, & il paroît qu'ils ne connurent cet art que fort tard : mais quand ils ajoutent qu'avant Triptoleme ils ne vivoient que de glands, ils diſent une choſe ſans vraiſemblance & que leur propre hiſtoire dément; car ils mangeoient de la chair avant Triptoleme, puiſqu'il leur défendit d'en manger. On ne voit pas, au reſte, qu'ils aient tenu grand compte de cette défenſe.

Dans les feſtins d'Homere, on tue un bœuf pour régaler ſes hôtes, comme on tueroit de nos jours un cochon de lait. En liſant qu'Abraham ſervit un veau à trois perſonnes, qu'Eumée fit rôtir deux chevreaux pour le dîner d'Uliſſe, & qu'autant en fit Rebecca pour celui de ſon mari, on peut juger quels terribles dévoreurs de viande étoient les hommes de ces tems-là,

Pour concevoir les repas des anciens on n'a qu'à voir aujourd'hui ceux des Sauvages; j'ai failli dire ceux des Anglois.

Le premier gâteau qui fut mangé fut la communion du genre-humain. Quand les hommes commencerent à se fixer ils défrichoient quelque peu de terre autour de leur cabane, c'étoit un jardin plutôt qu'un champ. Le peu de grain qu'on recueilloit se broyoit entre deux pierres, on en faisoit quelques gâteaux qu'on cuisoit sous la cendre, ou sur la braise, ou sur une pierre ardente, dont on ne mangeoit que dans les festins. Cet antique usage qui fut consacré chez les Juifs par la Pâque, se conserve encore aujourd'hui dans la Perse, & dans les Indes. On n'y mange que des pains sans levain, & ces pains en feuilles minces, se cuisent & se consomment à chaque repas. On ne s'est avisé de faire fermenter le pain que quand il en a fallu davantage, car la fermentation se fait mal sur une petite quantité.

Je sais qu'on trouve déjà l'agriculture en grand dès le tems des Patriarches. Le voisinage de l'Egypte avoit

dû la porter de bonne heure en Palestine. Le livre de Job, le plus ancien, peut-être, de tous les livres qui existent, parle de la culture des champs, il compte cinq cents paires de bœufs parmi les richesses de Job; ce mot de paires montre ces bœufs accouplés pour le travail; il est dit positivement que ces bœufs labouroient quand les Sabéens les enleverent, & l'on peut juger quelle étendue de pays devoient labourer cinq cents paires de bœufs.

Tout cela est vrai; mais ne confondons point les tems. L'âge patriarchal que nous connoissons est bien loin du premier âge. L'écriture compte dix générations de l'un à l'autre dans ces siecles où les hommes vivoient longtems. Qu'ont-ils fait durant ces dix générations? Nous n'en savons rien. Vivant épars & presque sans société, à peine parloient-ils; comment pouvoient-ils écrire? Et dans l'uniformité de leur vie isolée quels événemens nous auroient-ils transmis?

Adam parloit; Noé parloit; soit. Adam avoit été instruit par Dieu même. En se divisant, les enfans de Noé abandonnerent l'agriculture, & la langue

commune périt avec la premiere société. Cela seroit arrivé quand il n'y auroit jamais eu de tour de Babel. On a vu dans des Isles désertes des solitaires oublier leur propre langue : rarement après plusieurs générations, des hommes hors de leurs pays conservent leur premier langage, même ayant des travaux communs & vivant entr'eux en société.

Epars dans ce vaste désert du monde, les hommes retomberent dans la stupide barbarie où ils se seroient trouvés s'ils étoient nés de la terre. En suivant ces idées si naturelles, il est aisé de concilier l'autorité de l'Ecriture avec les monumens antiques, & l'on n'est pas réduit à traiter de fables, des traditions aussi anciennes que les peuples qui nous les ont transmises.

Dans cet état d'abrutissement il falloit vivre. Les plus actifs, les plus robustes, ceux qui alloient toujours en avant ne pouvoient vivre que de fruits & de chasse ; ils devinrent donc chasseurs, violens, sanguinaires ; puis avec le tems, guerriers, conquérans, usurpateurs. L'histoire a souillé ses monumens des crimes de ces premiers

Rois; la guerre & les conquêtes ne font que des chaſſes d'hommes. Après les avoir conquis, il ne leur manquoit que de les dévorer. C'eſt ce que leurs ſucceſſeurs ont appris à faire.

Le plus grand nombre, moins actif & plus paiſible, s'arrêta le plutôt qu'il put, aſſembla du bétail, l'apprivoiſa, le rendit docile à la voix de l'homme, pour s'en nourrir, apprit à le garder, à le multiplier; & ainſi commença la vie paſtorale.

L'induſtrie humaine s'étend avec les beſoins qui la font naître. Des trois manieres de vivre poſſibles à l'homme, ſavoir la chaſſe, le ſoin des troupeaux & l'agriculture, la premiere exerce le corps à la force, à l'adreſſe, à la courſe; l'ame au courage, à la ruſe; elle endurcit l'homme & le rend féroce. Le pays des chaſſeurs n'eſt pas long-tems celui de la chaſſe (*a*), il faut pour-

(*a*) Le métier de chaſſeur n'eſt point favorable à la population. Cette obſervation qu'on a faite quand les Iſles de Saint Domingue & de la Tortue étoient habitées par des boucaniers ſe confirme par l'Etat de l'Amérique Septentrionale. On ne voit point que les peres d'aucune nation nombreuſe, aient été chaſſeurs

ſuivre au loin le gibier, de-là l'équitation. Il faut atteindre le même gibier qui fuit; de-là les armes légeres, la fronde, la flêche, le javelot. L'art paſtoral, pere du repos & des paſſions oiſeuſes, eſt celui qui ſe ſuffit le plus à lui-même. Il fournit à l'homme, preſque ſans peine, la vie & le vêtement; il lui fournit même ſa demeure; les tentes des premiers bergers étoient faites de peaux de bêtes : le toît de l'arche & du tabernacle de Moïſe n'étoit pas d'une autre étoffe. A l'égard de l'agriculture, plus lente à naître, elle tient à tous les arts; elle amene la propriété, le gouvernement, les loix, & par degré la miſere & les crimes inſéparables pour notre eſpece, de la ſcience du bien & du mal. Auſſi les Grecs ne regardoient-ils pas ſeulement Triptoleme comme l'inventeur d'un art utile, mais comme un inſtituteur & un ſage, duquel ils tenoient

par état ; ils ont tous été agriculteurs ou bergers. La chaſſe doit donc être moins conſidérée ici comme reſſource de ſubſiſtance, que comme un acceſſoire de l'état paſtoral.

leur premiere diſcipline & leurs premieres loix. Au contraire, Moïſe ſemble porter un jugement d'improbation ſur l'agriculture, en lui donnant un méchant pour inventeur & faiſant rejetter de Dieu ſes offrandes : on diroit que le premier laboureur annonçoit dans ſon caractere les mauvais effets de ſon art. L'auteur de la Geneſe avoit vu plus loin qu'Hérodote.

A la diviſion précédente ſe rapportent les trois états de l'homme; conſidéré par rapport à la ſociété. Le Sauvage eſt chaſſeur, le Barbare eſt berger, l'homme civil eſt laboureur.

Soit donc qu'on recherche l'origine des arts, ſoit qu'on obſerve les premieres mœurs, on voit que tout ſe rapporte dans ſon principe aux moyens de pourvoir à la ſubſiſtance, & quant à ceux de ces moyens qui raſſemblent les hommes, ils ſont déterminés par le climat & par la nature du ſol. C'eſt donc auſſi par les mêmes cauſes qu'il faut expliquer la diverſité des langues & l'oppoſition de leurs caracteres.

Les climats doux, les pays gras & fertiles ont été les premiers peuplés & les derniers où les nations ſe ſont

formées, parce que les hommes s'y pouvoient passer plus aisément les uns des autres, & que les besoins qui font naître la société, s'y sont faits sentir plus tard.

Supposez un printems perpétuel sur la terre; supposez par-tout de l'eau, du bétail, des pâturages; supposez les hommes, sortant des mains de la nature, une fois dispersés parmi tout cela: je n'imagine pas comment ils auroient jamais renoncé à leur liberté primitive, & quitté la vie isolée & pastorale, si convenable à leur indolence naturelle (*a*), pour s'imposer sans nécessité l'escla-

(*a*) Il est inconcevable à quel point l'homme est naturellement paresseux. On diroit qu'il ne vit que pour dormir, végéter, rester immobile; à peine peut-il se résoudre à se donner les mouvemens nécessaires pour s'empêcher de mourir de faim. Rien ne maintient tant les Sauvages dans l'amour de leur état que cette délicieuse indolence. Les passions qui rendent l'homme inquiet, prévoyant, actif, ne naissent que dans la société. Ne rien faire est la première & la plus forte passion de l'homme après celle de se conserver. Si l'on y regardoit bien, l'on verroit que, même parmi nous, c'est pour parvenir au repos que chacun travaille; c'est encore la paresse qui nous rend laborieux

vage, les travaux, les miferes inféparables de l'état focial.

Celui qui voulut que l'homme fût fociable, toucha du doigt l'axe du globe & l'inclina fur l'axe de l'univers. A ce léger mouvement, je vois changer la face de la terre & décider la vocation du genre-humain : j'entends au loin les cris de joie d'une multitude infenfée; je vois édifier les Palais & les Villes; je vois naître les arts, les loix, le commerce; je vois les peuples fe former, s'étendre, fe diffoudre, fe fuccéder comme les flots de la mer: je vois les hommes raffemblés fur quelques points de leur demeure pour s'y dévorer mutuellement, faire un affreux défert du refte du monde, digne monument de l'union fociale & de l'utilité des arts.

La terre nourrit les hommes; mais quand les premiers befoins les ont difperfés, d'autres befoins les raffemblent, & c'eft alors feulement qu'ils parlent & qu'ils font parler d'eux. Pour ne pas me trouver en contradiction avec moi-même, il faut me laiffer le tems de m'expliquer.

Si l'on cherche en quels lieux font

nés les peres du genre-humain, d'où ſortirent les premieres colonies, d'où vinrent les premieres émigrations, vous ne nommerez pas les heureux climats de l'Aſie mineure, ni de la Sicile, ni de l'Afrique, pas meme de l'Egypte; vous nommerez les ſables de la Chaldée, les rochers de la Phénicie. Vous trouverez la même choſe dans tous les tems. La Chine a beau ſe peupler de Chinois, elle ſe peuple auſſi de Tartares; les Scythes ont inondé l'Europe & l'Aſie; les montagnes de Suiſſe verſent actuellement dans nos régions fertiles une colonie perpétuelle qui promet de ne point tarir.

Il eſt naturel, dit-on, que les habitans d'un pays ingrat le quittent pour en occuper un meilleur. Fort bien; mais pourquoi ce meilleur pays, au lieu de fourmiller de ſes propres habitans, fait-il place à d'autres? Pour ſortir d'un pays ingrat, il y faut etre. Pourquoi donc tant d'hommes y naiſſent-ils par préférence? On croiroit que les pays ingrats ne devroient ſe peupler que de l'excédent des pays fertiles, & nous voyons que c'eſt le contraire. La plupart des Peuples Latins

ſe diſoient Aborigenes (*a*), tandis que la grande Grece, beaucoup plus fertile, n'étoit peuplée que d'étrangers. Tous les peuples Grecs avouoient tirer leur origine de diverſes colonies, hors celui dont le ſol étoit le plus mauvais, ſavoir le Peuple Attique, lequel ſe diſoit Autocthone ou né de lui-même. Enfin, ſans percer la nuit des tems, les ſiècles modernes offrent une obſervation déciſive; car quel climat au monde eſt plus triſte que celui qu'on nomma la fabrique du genre-humain?

Les aſſociations d'hommes ſont en grande partie l'ouvrage des accidens de la nature; les déluges particuliers, les mers extravaſées, les éruptions des volcans, les grands tremblemens de terre, les incendies allumés par la foudre & qui détruiſoient les forêts, tout ce qui dût effrayer & diſperſer les ſauvages habitans d'un pays, dût enſuite les raſſembler pour réparer en

(*a*) Ces noms d'*Autocthones* & d'*Aborigenes* ſignifient ſeulement que les premiers habitans du pays étoient Sauvages, ſans ſociété, ſans loix, ſans traditions, & qu'ils peuplerent avant de parler.

commun les pertes communes. Les traditions des malheurs de la terre, si fréquens dans les anciens tems, montrent de quels instrumens se servit la Providence pour forcer les humains à se rapprocher. Depuis que les sociétés sont établies, ces grands accidens ont cessé & sont devenus plus rares; il semble que cela doit être; les mêmes malheurs qui rassemblerent les hommes épars, disperseroient ceux qui sont réunis.

Les révolutions des saisons sont une autre cause plus générale & plus permanente, qui dût produire le même effet dans les climats exposés à cette variété. Forcés de s'approvisionner pour l'hiver, voilà les habitans dans le cas de s'entre-aider, les voilà contraints d'établir entre eux quelque sorte de convention. Quand les courses deviennent impossibles, & que la rigueur du froid les arrête, l'ennui les lie autant que le besoin. Les Lapons ensevelis dans leurs glaces, les Esquimaux, le plus sauvage de tous les peuples, se rassemblent l'hiver dans leurs cavernes, & l'été ne se connoissent plus. Augmentez d'un degré leur dévélop-

pement & leurs lumieres, les voilà réunis pour toujours.

L'estomac ni les intestins de l'homme ne sont pas faits pour digérer la chair crue, en général son goût ne la supporte pas; à l'exception peut-être des seuls Esquimaux, dont je viens de parler, les Sauvages mêmes grillent leurs viandes. A l'usage du feu, nécessaire pour les cuire, se joint le plaisir qu'il donne à la vue, & sa chaleur agréable aux corps. L'aspect de la flamme qui fait fuir les animaux, attire l'homme *(a)*. On se rassemble autour

(*a*) Le feu fait grand plaisir aux animaux ainsi qu'à l'homme, lorsqu'ils sont accoutumés à sa vue & qu'ils ont senti sa douce chaleur. Souvent même il ne leur seroit gueres moins utile qu'à nous, au moins pour réchauffer leurs petits. Cependant on n'a jamais oui dire qu'aucune bête, ni sauvage ni domestique, ait acquis assez d'industrie pour faire du feu, même à notre exemple. Voilà donc ces êtres raisonneurs qui forment, dit-on, devant l'homme une société fugitive, dont, cependant, l'intelligence n'a pu s'élever jusqu'à tirer d'un caillou des étincelles, & les recueillir, ou conserver au moins quelques feux abandonnés! Par ma foi, les Philosophes se moquent de nous tout ouvertement. On voit bien par leurs écrits qu'en effet ils nous prennent pour des bêtes.

d'un foyer commun, on y fait des feſtins, on y danſe ; les doux liens de l'habitude y rapprochent inſenſiblement l'homme de ſes ſemblables, & ſur ce foyer ruſtique brûle le feu ſacré qui porte au fond des cœurs le premier ſentiment de l'humanité.

Dans les pays chauds, les ſources & les rivieres, inégalement diſperſées, ſont d'autres points de réunion, d'autant plus néceſſaires que les hommes peuvent moins ſe paſſer d'eau que de feu. Les Barbares ſur-tout qui vivent de leurs troupeaux, ont beſoin d'abreuvoirs communs, & l'hiſtoire des plus anciens tems nous apprend, qu'en effet c'eſt-là que commencerent & leurs traités & leurs querelles (*a*). La facilité des eaux peut retarder la ſociété des habitans dans les lieux bien arroſés. Au contraire dans les lieux arides, il fallut concourir à creuſer des puits, à tirer des canaux pour abreuver le bétail. On y voit des hommes aſſociés de tems

(*a*) Voyez l'exemple de l'un & de l'autre au chapitre 21 de la Geneſe, entre Abraham & Abimelec au ſujet du puits du ferment.

presque immémorial, car il falloit que le pays restât désert, ou que le travail humain le rendît habitable. Mais le penchant que nous avons à tout rapporter à nos usages, rend sur ceci quelques réflexions nécessaires.

Le premier état de la terre différoit beaucoup de celui où elle est aujourd'hui, qu'on la voit parée ou défigurée par la main des hommes. Le cahos que les Poëtes ont feint dans les élémens régnoit dans ses productions. Dans ces tems reculés, où les révolutions étoient fréquentes, où mille accidens changoient la nature du sol & les aspects du terrein, tout croissoit confusément, arbres, légumes, arbrisseaux, herbages; nulle espece n'avoit le tems de s'emparer du terrein qui lui convenoit le mieux & d'y étouffer les autres; elles se séparoient lentement, peu-à-peu, & puis un bouleversement survenoit qui confondoit tout.

Il y a un tel rapport entre les besoins de l'homme & les productions de la terre, qu'il suffit qu'elle soit peuplée, & tout subsiste; mais avant que les hommes réunis missent, par leurs travaux communs, une balance entre ses pro-

ductions, il falloit, pour qu'elles ſubſiſtaſſent toutes, que la nature ſe chargeât ſeule de l'équilibre que la main des hommes conſerve aujourd'hui ; elle maintenoit ou rétabliſſoit cet équilibre par des révolutions, comme ils le maintiennent ou rétabliſſent par leur inconſtance. La guerre qui ne régnoit pas encore entr'eux, ſembloit régner entre les élémens ; les hommes ne brûloient point de Villes, ne creuſoient point de mines, n'abattoient point d'arbres ; mais la nature allumoit des volcans, excitoit des tremblemens de terrre, le feu du Ciel conſumoit des forêts ; un coup de foudre, un déluge, une exhalaiſon faiſoit alors en peu d'heures ce que cent mille bras d'hommes font aujourd'hui dans un ſiècle. Sans cela, je ne vois pas comment le ſyſtême eût pu ſubſiſter & l'équilibre ſe maintenir. Dans les deux regnes organiſés, les grandes eſpeces euſſent à la longue abſorbé les petites (*a*). Toute la terre n'eût bien-

(*a*) On prétend que, par une ſorte d'action & de réaction naturelle, les diverſes eſpeces du regne animal ſe maintiendroient d'elles-mêmes dans un balancement perpétuel qui leur tiendroit lieu d'équilibre.

tôt été couverte que d'arbres & de bêtes féroces; à la fin tout eût péri.

Les eaux auroient perdu peu-à-peu la circulation qui vivifie la terre. Les montagnes se dégradent & s'abaissent, les fleuves charrient, la mer se comble & s'étend; tout tend insensiblement au niveau; la main des hommes retient cette pente & retarde ce progrès; sans eux il seroit plus rapide, & la terre seroit peut-être déjà sous les eaux. Avant le travail humain, les sources mal distribuées se répandoient plus inégalement, fertilisoient moins la terre, en abreuvoient plus difficilement les habitans. Les rivieres étoient souvent inaccessibles,

---

Quand l'espece dévorante se sera, dit-on, trop multipliée aux dépens de l'espece dévorée, alors ne trouvant plus de subsistance, il faudra que la premiere diminue & laisse à la seconde le tems de se repeupler; jusqu'à ce que, fournissant de nouveau une subsistance abondante à l'autre, celle-ci diminue encore, tandis que l'espece dévorante se repeuple de nouveau. Mais une telle oscillation ne me paroît point vraisemblable; car, dans ce systême, il faut qu'il y ait un tems où l'espece qui sert de proie, augmente & où celle qui s'en nourrit diminue; ce qui me semble contre toute raison.

leurs bords escarpés ou marécageux : l'art humain ne les retenant point dans leurs lits, elles en sortoient fréquemment, s'extravasoient à droite ou à gauche, changeoient leurs directions & leurs cours, se partagoient en diverses branches ; tantôt on les trouvoit à sec ; tantôt des sables mouvans en défendoient l'approche ; elles étoient comme n'existant pas, & l'on mouroit de soif au milieu des eaux.

Combien de pays arides ne sont habitables que par les saignées & par les canaux que les hommes ont tiré des fleuves. La Perse presque entiere ne subsiste que par cet artifice : la Chine fourmille de peuples à l'aide de ces nombreux canaux : sans ceux des Pays-Bas, ils seroient inondés par les fleuves, comme ils le seroient par la mer sans leurs digues : l'Egypte, le plus fertile pays de la terre, n'est habitable que par le travail humain. Dans les grandes plaines dépourvues de rivieres, & dont le sol n'a pas assez de pente, on n'a d'autre ressource que les puits. Si donc les premiers peuples dont il soit fait mention dans l'histoire, n'habitoient pas dans les pays gras ou sur de faciles rivages, ce

n'eſt pas que ces climats heureux fuſſent déſerts, mais c'eſt que leurs nombreux habitans pouvant ſe paſſer les uns des autres, vécurent plus long-tems iſolés dans leur familles & ſans communication. Mais dans les lieux arides où l'on ne pouvoit avoir de l'eau que par des puits, il fallut bien ſe réunir pour les creuſer, ou du moins s'accorder pour leur uſage. Telle dût être l'origine des ſociétés & des langues dans les pays chauds.

Là ſe formerent les premiers liens des familles; là furent les premiers rendèz-vous des deux ſexes. Les jeunes filles venoient chercher de l'eau pour le ménage; les jeunes hommes venoient abreuver leurs troupeaux. Là des yeux accoutumés aux mêmes objets dès l'enfance, commencerent d'en voir de plus doux. Le cœur s'émut à ces nouveaux objets, un attrait inconnu le rendit moins ſauvage, il ſentit le plaiſir de n'être pas ſeul. L'eau devint inſenſiblement plus néceſſaire, le bétail eut ſoif plus ſouvent; on arrivoit en hâte & l'on partoit à regret. Dans cet âge heureux où rien ne marquoit les heures, rien n'obligeoit à les compter; le tems n'avoit

d'autre meſure que l'amuſement & l'ennui. Sous de vieux chênes vainqueurs des ans, une ardente jeuneſſe oublioit par degrés ſa férocité, on s'apprivoiſoit peu-à-peu les uns avec les autres; en s'efforçant de ſe faire entendre, on apprit à s'expliquer. Là ſe firent les premieres fêtes; les pieds bondiſſoient de joie, le geſte empreſſé ne ſuffiſoit plus, la voix l'accompagnoit d'accens paſſionnés, le plaiſir & le deſir confondus enſemble, ſe faiſoient ſentir à la fois. Là fut enfin le vrai berceau des peuples, & du pur criſtal des fontaines ſortirent les premiers feux de l'amour.

Quoi donc! Avant ces tems les hommes naiſſoient-ils de la terre? Les générations ſe ſuccédoient-elles ſans que les deux ſexes fuſſent unis, & ſans que perſonne s'entendît? Non, il y avoit des familles, mais il n'y avoit point de nations; il y avoit des langues domeſtiques, mais il n'y avoit point de langues populaires; il y avoit des mariages, mais il n'y avoit point d'amour. Chaque famille ſuffiſoit à elle-même & ſe perpétuoit par ſon ſeul ſang. Les enfans nés des mêmes parens croiſſoient enſemble, & trouvoient peu à-

peu des manieres de s'expliquer entr'eux; les ſexes ſe diſtinguoient avec l'âge, le penchant naturel ſuffiſoit pour les unir; l'inſtinct tenoit lieu de paſſion, l'habitude tenoit lieu de préférence, on devenoit maris & femmes, ſans avoir ceſſé d'être freres & ſœurs (*a*). Il n'y avoit là rien d'aſſez animé pour dénouer la langue, rien qui pût arracher aſſez fréquemment les accens des paſſions ardentes, pour les tourner en inſtitutions, & l'on en peut dire autant des beſoins rares & peu preſſans, qui pouvoient

(*a*) Il fallut bien que les premiers hommes épouſaſſent leurs ſœurs. Dans la ſimplicité des premieres mœurs, cet uſage ſe perpétua ſans inconvénient, tant que les familles reſterent iſolées, & même après la réunion des plus anciens peuples; mais la loi qui l'abolit n'eſt pas moins ſacrée pour être d'inſtitution humaine. Ceux qui ne la regardent que par la liaiſon qu'elle forme entre les familles, n'en voient pas le côté le plus imporrant. Dans la familiarité que le commerce domeſtique établit néceſſairement entre les deux ſexes, du moment qu'une ſi ſainte loi ceſſeroit de parler au cœur & d'en impoſer aux ſens, il n'y auroit plus d'honnêteté parmi les hommes, & les plus effroyables mœurs cauſeroient bientôt la deſtruction du genre-humain.

porter quelques hommes à concourir à des travaux communs : l'un commençoit le bassin de la fontaine, & l'autre l'achevoit ensuite, souvent sans avoir eu besoin du moindre accord, & quelquefois même sans s'être vus. En un mot, dans les climats doux, dans les terreins fertiles, il fallut toute la vivacité des passions agréables pour commencer à faire parler les habitans. Les premieres langues, filles du plaisir & non du besoin, porterent long-tems l'enseigne de leur pere ; leurs accens séducteurs ne s'efface qu'avec les sentimens qui les avoient fait naître, lorsque de nouveaux besoins introduits parmi les hommes, forcerent chacun de ne songer qu'à lui-même & de retirer son cœur au-dedans de lui.





CHAPITRE X.

Formation des Langues du Nord.

A la longue tous hommes deviennent ſemblables, mais l'ordre de leurs progrès eſt différent. Dans les climats méridionaux, où la nature eſt prodigue, les beſoins naiſſent des paſſions; dans les pays froids où elle eſt avare, les paſſions naiſſent des beſoins, & les langues, triſtes filles de la néceſſité, ſe ſentent de leur dure origine.

Quoique l'homme s'accoutume aux intempéries de l'air, au froid, au malaiſe, même à la faim, il y a pourtant un point où la nature ſuccombe. En proie à ces cruelles épreuves, tout ce qui eſt débile périt; tout le reſte ſe renforce, & il n'y a point de milieu entre la vigueur & la mort. Voilà d'où vient que les peuples ſeptentrionaux ſont ſi robuſtes; ce n'eſt pas d'abord le climat qui les a rendu tels, mais il n'a ſouffert que ceux qui l'étoient, & il n'eſt

pas étonnant que les enfans gardent la bonne conſtitution de leurs peres.

On voit déjà que les hommes plus robuſtes doivent avoir les organes moins délicats, leurs voix doivent être plus âpres & plus fortes. D'ailleurs, quelle différence entre les inflexions touchantes qui viennent des mouvemens de l'ame aux cris qu'arrachent les beſoins phyſiques? Dans ces affreux climats où tout eſt mort durant neuf mois de l'année, où le ſoleil n'échauffe l'air quelques ſemaines que pour apprendre aux habitans de quels biens ils ſont privés, & prolonger leur miſere; dans ces lieux où la terre ne donne rien qu'à force de travail, & où la ſource de la vie ſemble être plus dans les bras que dans le cœur, les hommes ſans ceſſe occupés à pourvoir à leur ſubſiſtance, ſongeoient à peine à des liens plus doux; tout ſe bornoit à l'impulſion phyſique, l'occaſion faiſoit le choix, la facilité faiſoit la préférence. L'oiſiveté qui nourrit les paſſions, fit place au travail qui les réprime. Avant de ſonger à vivre heureux, il falloit ſonger à vivre. Le beſoin mutuel uniſſant les hommes, bien mieux que le ſentiment n'auroit fait, la

société ne se forma que par l'industrie ; le continuel danger de périr ne permettoit pas de se borner à la langue du geste, & le premier mot ne fut pas chez eux ; *aimez-moi*, mais *aidez-moi*.

Ces deux termes, quoiqu'assez semblables, se prononcent d'un ton bien différent. On n'avoit rien à faire sentir, on avoit tout à faire entendre ; il ne s'agissoit donc pas d'énergie, mais de clarté. A l'accent que le cœur ne fournissoit pas, on substitua des articulations fortes & sensibles, & s'il y eut dans la forme du langage quelqu'impression naturelle, cette impression contribuoit encore à sa dureté.

En effet, les hommes septentrionaux ne sont pas sans passions, mais ils en ont d'une autre espece. Celles des pays chauds sont des passions voluptueuses, qui tiennent à l'amour & à la mollesse. La nature fait tant pour les habitans, qu'ils n'ont presque rien à faire. Pourvu qu'un Asiatique ait des femmes & du repos, il est content. Mais dans le Nord où les habitans consomment beaucoup sur un sol ingrat, des hommes soumis à tant de besoins sont faciles à irriter ; tout ce qu'on fait autour d'eux les in-

quiette : comme ils ne ſubſiſtent qu'avec peine, plus ils ſont pauvres, plus ils tiennent au peu qu'ils ont; les approcher, c'eſt attenter à leur vie. De-là leur vient ce tempérament irraſcible, ſi prompt à ſe tourner en fureur contre tout ce qui les bleſſe. Ainſi leurs voix les plus naturelles ſont celles de la colere & des menaces, & ces voix s'accompagnent toujours d'articulations fortes qui les rendent dures & bruyantes.



CHAPITRE XI.

Réflexions ſur ces différences.

VOILA, ſelon mon opinion, les cauſes phyſiques les plus générales de la différence caractériſtique des primitives langues. Celles du Midi dûrent être vives, ſonores, accentuées, éloquentes, & ſouvent obſcures à force d'énergie : celles du Nord dûrent être ſourdes, rudes, articulées, criardes, monotones, claires à force de mots plutôt

que par une bonne conſtruction. Les langues modernes cent fois mêlées & refondues, gardent encore quelque choſe de ces différences. Le François, l'Anglois, l'Allemand ſont le langage privé des hommes qui s'entre-aident, qui raiſonnent entr'eux de ſang froid, ou de gens emportés qui ſe fâchent : mais les miniſtres des Dieux, annonçant les myſteres ſacrés, les Sages donnant des loix aux peuples, les chefs entraînant la multitude doivent parler Arabe ou Perſan (*a*). Nos langues valent mieux écrites que parlées, & l'on nous lit avec plus de plaiſir qu'on ne nous écoute. Au contraire, les langues orientales écrites perdent leur vie & leur chaleur. Le ſens n'eſt qu'à moitié dans les mots, toute ſa force eſt dans les accens. Juger du génie des Orientaux par leurs livres, c'eſt vouloir peindre un homme ſur ſon cadavre.

Pour bien apprécier les actions des hommes, il faut les prendre dans tous leurs rapports, & c'eſt ce qu'on ne nous apprend point à faire. Quand nous nous

---

(*a*) Le Turc eſt une langue ſeptentrionale.

mettons à la place des autres, nous nous y mettons toujours tels que nous sommes modifiés, non tels qu'ils doivent l'être, & quand nons pensons les juger sur la raison, nous ne faisons que comparer leurs préjugés aux nôtres. Tel pour savoir lire un peu d'Arabe, sourit en feuilletant l'Alcoran, qui s'il eût entendu Mahomet l'annoncer en personne dans cette langue éloquente & cadencée, avec cette voix sonore & persuasive qui séduisoit l'oreille avant le cœur, & sans cesse animant ses sentences de l'accent de l'enthousiasme, se fût prosterné contre terre en criant: grand Prophete, envoyé de Dieu, menez-nous à la gloire, au martyre, nous voulons vaincre ou mourir pour vous. Le fanatisme nous paroît toujours risible, parce qu'il n'a point de voix parmi nous pour se faire entendre. Nos fanatiques même ne sont pas de vrais fanatiques, ce ne sont que des fripons ou des foux. Nos langues, au lieu d'inflexions pour des inspirés, n'ont que des cris pour des possédés du Diable.



CHAPITRE XII.

Origine de la Musique & ses rapports.

AVEC les premieres voix se formerent les premieres articulations ou les premiers sons, selon le genre de la passion qui dictoit les uns ou les autres. La colere arrache des cris menaçans, que la langue & le palais articulent; mais la voix de la tendresse est plus douce, c'est la glote qui la modifie & cette voix devient un son. Seulement les accens en sont plus fréquens ou plus rares, les inflexions plus ou moins aiguës, selon le sentiment qui s'y joint. Ainsi la cadence & les sons naissent avec les syllabes, la passion fait parler tous les organes, & pare la voix de tout leur éclat; ainsi les vers, les chants, la parole ont une origine commune. Autour des fontaines dont j'ai parlé, les premiers discours furent les premieres chansons, les retours périodiques & mesurés du rhythme, les inflexions mélodieuses des

accens firent naître la poésie & la Musique avec la langue, ou plutôt tout cela n'étoit que la langue même pour ces heureux climats & ces heureux tems, où les seuls besoins pressans qui demandoient le concours d'autrui, étoient ceux que le cœur faisoit naître.

Les premieres histoires, les premières harangues, les premieres loix furent en vers; la poésie fut trouvée avant la prose; cela devoit être, puisque les passions parlerent avant la raison. Il en fut de même de la Musique; il n'y eut point d'abord d'autre Musique que la mélodie, ni d'autre mélodie que le son varié de la parole; les accens formoient le chant, les quantités formoient la mesure, & l'on parloit autant par les sons & par le rhythme, que par les articulations & les voix. Dire & chanter étoient autrefois la même chose, dit Strabon; ce qui montre, ajoute-t-il, que la poésie est la source de l'éloquence (*a*). Il falloit dire que l'une & l'autre eurent la même source, & ne furent d'abord que la même chose. Sur la maniere dont se lierent les premieres sociétés, étoit-

(*a*) Géogr. L. I.

il étonnant qu'on mît en vers les premieres histoires, & qu'on chantât les premieres loix? Etoit-il étonnant que les premiers Grammairiens soumissent leur art à la Musique, & fussent à la fois professeurs de l'un & de l'autre (*a*)?

Une langue qui n'a que des articulations & des voix, n'a donc que la moitié de sa richesse; elle rend des idées, il est vrai, mais pour rendre des sentimens, des images, il lui faut encore un rhythme & des sons, c'est-à-dire, une mélodie : voilà ce qu'avoit la langue Grecque, & ce qui manque à la nôtre.

Nous sommes toujours dans l'étonnement sur des effets prodigieux de l'éloquence, de la poésie & de la Musique parmi les Grecs, ces effets ne s'arrangent point dans nos têtes, parce que nous n'en éprouvons plus de pareils, & tout ce que nous pouvons

(*a*) *Architas atque Aristoxenes etiam subjectam grammaticen musicæ putaverunt, & eosdem utriusque rei præceptores fuisse.... Tum Eupolis apud quem Prodamus & musicen & litteras docet. Et Maricas, qui est Hyperbolus, nihil se ex musicis scire, nisi litteras confitetur.* Quintil. L. I. C. X.

gagner ſur nous en les voyant ſi bien atteſtés, eſt de faire ſemblant de les croire par complaiſance pour nos ſavans (*a*). Burette ayant traduit, comme il put, en notes de notre Muſique certains morceaux de Muſique grecque, eut la ſimplicité de faire exécuter ces morceaux à l'Académie des Belles-

---

(*a*) Sans doute, il faut faire en toute choſe déduction de l'exagération grecque, mais c'eſt auſſi trop donner au préjugé moderne, que de pouſſer ces déductions juſqu'à faire évanouir toutes les différences. « Quand la Muſique des Grecs, dit l'Abbé Terraſſon, » du tems d'Amphion & d'Orphée, en étoit au point » où elle eſt aujourd'hui dans les Villes les plus éloi- » gnées de la Capitale ; c'eſt alors qu'elle ſuſpendoit » le cours des fleuves, qu'elle attiroit les chênes & » qu'elle faiſoit mouvoir les rochers. Aujourd'hui » qu'elle eſt arrivée à un très-haut point de perfec- » tion, on l'aime beaucoup, on en pénetre même les » beautés, mais elle laiſſe tout à ſa place. Il en a été » ainſi des vers d'Homere, Poëte né dans les tems » qui ſe reſſentoient encore de l'enfance de l'eſprit » humain, en comparaiſon de ceux qui l'ont ſuivi. » On s'eſt extaſié ſur ſes vers, & l'on ſe contente » aujourd'hui de gouter & d'eſtimer ceux des bons » Poëtes. » On ne peut nier que l'Abbé Terraſſon n'eût quelquefois de la philoſoſphie ; mais ce n'eſt ſûrement pas dans ce paſſage qu'il en a montré.

Lettres, & les Académiciens eurent la patience de les écouter. J'admire cette expérience dans un pays dont la Musique est indéchiffrable pour toute autre nation. Donnez un monologue d'Opéra françois à exécuter par tels Musiciens étrangers qu'il vous plaira, je vous défie d'y rien reconnoître. Ce sont pourtant ces mêmes François qui prétendoient juger la mélodie d'une ode de Pindare mise en Musique il y a deux mille ans !

J'ai lu qu'autrefois en Amérique, les Indiens voyant l'effet étonnant des armes à feu, ramassoient à terre des balles de mousquet; puis les jettant avec la main en faisant un grand bruit de la bouche, ils étoient tout surpris de n'avoir tué personne. Nos orateurs, nos musiciens, nos savans ressemblent à ces Indiens. Le prodige n'est pas qu'avec notre Musique nous ne fassions plus ce que faisoient les Grecs avec la leur; il seroit, au contraire, qu'avec des instrumens si différens on produisît les mêmes effets.



CHAPITRE XIII.

De l'Harmonie.

L'HOMME eſt modifié par ſes ſens; perſonne n'en doute ; mais faute de diſtinguer les modifications , nous en confondons les cauſes ; nous donnons trop & trop peu d'empire aux ſenſations ; nous ne voyons pas que ſouvent elles ne nous affectent point ſeulement comme ſenſations , mais comme ſignes ou images, & que leurs effets moraux ont auſſi des cauſes morales. Comme les ſentimens qu'excite en nous la Peinture ne viennent point des couleurs, l'empire que la Muſique a ſur nos ames n'eſt point l'ouvrage des ſons. De belles couleurs bien nuancées plaiſent à la vue , mais ce plaiſir eſt purement de ſenſation. C'eſt le deſſein, c'eſt l'imitation qui donne à ces couleurs de la vie & de l'ame, ce ſont les paſſions qu'elles expriment qui viennent émouvoir les nôtres, ce ſont les objets qu'elles re-

préſentent qui viennent nous affecter. L'intérêt & le ſentiment ne tiennent point aux couleurs : les traits d'un tableau touchant, nous touchent encore dans une eſtampe ; ôtez ces traits dans le tableau, les couleurs ne ſeront plus rien.

La mélodie fait préciſément dans la Muſique ce que fait le deſſein dans la Peinture ; c'eſt elle qui marque les traits & les figures, dont les accords & les ſons ne ſont que les couleurs, mais, dira-t-on, la mélodie n'eſt qu'une ſucceſſion de ſons ; ſans doute ; mais le deſſein n'eſt auſſi qu'un arrangement de couleurs. Un orateur ſe ſert d'encre pour tracer ſes écrits ; eſt-ce à-dire que l'encre ſoit une liqueur fort éloquente ?

Suppoſez un pays où l'on n'auroit aucune idée du deſſein, mais où beaucoup de gens, paſſant leur vie à combiner, mêler, nuer des couleurs, croiroient exceller en Peinture ; ces gens-là raiſonneroient de la nôtre, préciſément comme nous raiſonnons de la Muſique des Grecs. Quand on leur parleroit de l'émotion que nous cauſent des beaux tableaux, & du charme

de s'attendrir devant un ſujet pathétique, leurs ſavans approfondiroient auſſi-tôt la matiere, compareroient leurs couleurs aux nôtres, examineroient ſi notre verd eſt plus tendre ou notre rouge plus éclatant; ils chercheroient quels accords de couleurs peuvent faire pleurer, quels autres peuvent mettre en colere? Les Burettes de ce pays-là raſſembleroient ſur des guenilles quelques lambeaux défigurés de nos tableaux; puis on ſe demanderoit avec ſurpriſe ce qu'il y a de ſi merveilleux dans ce coloris?

Que ſi dans quelque nation voiſine on commençoit à former quelque trait, quelque ébauche de deſſein, quelque figure encore imparfaite, tout cela paſſeroit pour du barbouillage, pour une Peinture capricieuſe & baroque, & l'on s'en tiendroit, pour conſerver le goût, à ce beau ſimple, qui véritablement n'exprime rien, mais qui fait briller de belles nuances, de grandes plaques bien colorées, de longues dégradations de teintes ſans aucun trait.

Enfin, peut-être à force de progrès on viendroit à l'expérience du priſme. Auſſi-tôt quelque Artiſte célebre éta-

bliroit là-deſſus un beau ſyſtême. Meſſieurs, leur diroit-il, pour bien philoſopher, il faut remonter aux cauſes phyſiques. Voilà la décompoſition de la lumiere, voilà toutes les couleurs primitives, voilà leurs rapports, leurs proportions; voilà les vrais principes du plaiſir que vous fait la Peinture. Tous ces mots myſtérieux de deſſein, de repréſentation, de figure, ſont une pure charlatanerie des Peintres François, qui, par leurs imitations, penſent donner je ne ſais quels mouvemens à l'ame, tandis qu'on ſait qu'il n'y a que des ſenſations. On vous dit des merveilles de leurs tableaux, mais voyez mes teintes.

Les Peintres François, continueroit-il, ont peut-être obſervé l'arc-en-ciel, ils ont pu recevoir de la nature quelque goût de nuance & quelque inſtinct de coloris. Moi, je vous ai montré les grands, les vrais principes de l'art. Que dis-je de l'art? De tous les arts, Meſſieurs, de toutes les ſciences. L'analyſe des couleurs, le calcul des réfractions du priſme vous donnent les ſeuls rapports exacts qui ſoient dans la nature, la regle de tous les rapports. Or,

Or, tout dans l'univers n'eſt que rapport. On ſait donc tout quand on ſait peindre, on ſait tout quand on ſait aſſortir des couleurs.

Que dirions-nous du Peintre aſſez dépourvu de ſentiment & de goût pour raiſonner de la ſorte, & borner ſtupidement au phyſique de ſon art le plaiſir que nous fait la Peinture ? Que dirions-nous du Muſicien qui, plein de préjugés ſemblables, croiroit voir dans la ſeule harmonie la ſource des grands effets de la Muſique ? Nous enverrions le premier mettre en couleur des boiſeries, & nous condamnerions l'autre à faire des Opéra françois.

Comme donc la Peinture n'eſt pas l'art de combiner des couleurs d'une maniere agréable à la vue, la Muſique n'eſt pas non plus l'art de combiner des ſons d'une maniere agréable à l'oreille. S'il n'y avoit que cela, l'une & l'autre ſeroient au nombre des ſciences naturelles, & non pas des beaux-arts. C'eſt l'imitation ſeule qui les éleve à ce rang. Or, qu'eſt-ce qui fait de la Peinture un art d'imitation ? C'eſt le deſſein. Qu'eſt-ce qui de la Muſique en fait un autre ? C'eſt la mélodie.



CHAPITRE XIV.

De l'Harmonie.

LA beauté des ſons eſt de la nature; leur effet eſt purement phyſique; il réſulte du concours de divers particules d'air miſes en mouvement par le corps ſonore, & par toutes ſes aliquotes, peut-être à l'infini; le tout enſemble donne une ſenſation agréable: tous les hommes de l'univers prendront plaiſir à écouter de beaux ſons; mais ſi ce plaiſir n'eſt animé par des inflexions mélodieuſes qui leur ſoient familieres, il ne ſera point délicieux, il ne ſe changera point en volupté. Les plus beaux chants, à notre gré, toucheront toujours médiocrement une oreille qui n'y ſera point accoutumée; c'eſt une langue dont il faut avoir le Dictionnaire.

L'harmonie proprement dite eſt dans un cas bien moins favorable encore. N'ayant que des beautés de conven-

tion, elle ne flatte à nul égard les oreilles qui n'y ſont par exercées; il faut en avoir une longue habitude pour la ſentir & pour la goûter. Les oreilles ruſtiques n'entendent que du bruit dans nos conſonnances. Quand les proportions naturelles ſont altérées, il n'eſt pas étonnant que le plaiſir naturel n'exiſte plus.

Un ſon porte avec lui tous ſes ſons harmoniques concomitans, dans les rapports de force & d'intervalles qu'ils doivent avoir entr'eux pour donner la plus parfaite harmonie de ce même ſon. Ajoutez-y la tierce ou la quinte, ou quelque autre conſonnance, vous ne l'ajoutez pas, vous la redoublez, vous laiſſez le rapport d'intervalle, mais vous altérez celui de force : en renforçant une conſonnance & non pas les autres, vous rompez la proportion : en voulant faire mieux que la nature, vous faites plus mal. Vos oreilles & votre goût ſont gâtés par un art mal entendu. Naturellement il n'y a point d'autre harmonie que l'uniſſon.

M. Rameau prétend que les deſſus d'une certaine ſimplicité ſuggerent naturellement leurs baſſes, & qu'un homme

ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette basse. C'est-là un préjugé de Musicien, démenti par toute expérience. Non seulement celui qui n'aura jamais entendu ni basse, ni harmonie ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette basse, mais même elles lui déplairont si on les lui fait entendre, & il aimera beaucoup mieux le simple unisson.

Quand on calculeroit mille ans les rapports des sons & les loix de l'harmonie, comment fera-t-on jamais de cet art un art d'imitation, où est le principe de cette imitation prétendue, de quoi l'harmonie est-elle signe, & qu'y a-t-il de commun entre des accords & nos passions?

Qu'on fasse la même question sur la mélodie, la réponse vient d'elle-même, elle est d'avance dans l'esprit des lecteurs. La mélodie, en imitant les inflexions de la voix, exprime les plaintes, les cris de douleur ou de joie, les menaces, les gémissemens; tous les signes vocaux des passions sont de son ressort. Elle imite les accens des langues, & les tours affectés dans chaque idiôme à certains mouvemens de l'ame;

elle n'imite pas ſeulement, elle parle, & ſon langage inarticulé, mais vif, ardent, paſſionné, a cent fois plus d'énergie que la parole même. Voilà d'où naît la force des imitations muſicales; voilà d'où naît l'empire du chant ſur les cœurs ſenſibles. L'harmonie y peut concourir en certains ſyſtêmes, en liant la ſucceſſion des ſons par quelques loix de modulation, en rendant les intonations plus juſtes, en portant à l'oreille un témoignage aſſuré de cette juſteſſe, en rapprochant & fixant, des intervalles conſonnans & liés, des inflexions inappréciables. Mais en donnant auſſi des entraves à la mélodie, elle lui ôte l'énergie & l'expreſſion, elle efface l'accent paſſionné pour y ſubſtituer l'intervalle harmonique, elle aſſujettit à deux ſeuls modes, des chants qui devroient en avoir autant qu'il y a de tons oratoires, elle efface & détruit des multitudes de ſons ou d'intervalles qui n'entrent pas dans ſon ſyſtême; en un mot, elle ſépare tellement le chant, de la parole, que ces deux langages ſe combattent, ſe contrarient, s'ôtent mutuellement tout caractere de vérité, & ne ſe peuvent réu-

nir ſans abſurdité dans un ſujet pathétique. De-là vient que le peuple trouve toujours ridicule qu'on exprime en chant les paſſions fortes & ſérieuſes; car il ſait que dans nos langues, ces paſſions n'ont point d'inflexions muſicales, & que les hommes du Nord, non plus que les cygnes, ne meurent pas en chantant.

La ſeule harmonie eſt même inſuffiſante pour les expreſſions qui ſemblent dépendre uniquement d'elle. Le tonnerre, le murmure des eaux, les vents, les orages ſont mal rendus par de ſimples accords. Quoi qu'on faſſe, le ſeul bruit ne dit rien à l'eſprit, il faut que les objets parlent pour ſe faire entendre, il faut toujours, dans toute imitation, qu'une eſpece de diſcours ſupplée à la voix de la nature. Le muſicien qui veut rendre du bruit par du bruit, ſe trompe; il ne connoit ni le foible ni le fort de ſon art; il en juge ſans goût, ſans lumieres, apprenez-lui qu'il doit rendre du bruit par du chant; que s'il faiſoit croaſſer des grenouilles, il faudroit qu'il les fît chanter; car il ne ſuffit pas qu'il imite, il faut qu'il touche & qu'il plaiſe, ſans

quoi sa maussade imitation n'est rien, & ne donnant d'intérêt à personne, elle ne fait nulle impression.



CHAPITRE XV.

Que nos plus vives sensations agissent souvent par des impressions morales.

TANT qu'on ne voudra considérer les sons que par l'ébranlement qu'ils excitent dans nos nerfs, on n'aura point de vrais principes de la Musique & de son pouvoir sur les cœurs. Les sons dans la mélodie, n'agissent pas seulement sur nous comme sons, mais comme signes de nos affections, de nos sentimens; c'est ainsi qu'ils excitent en nous les mouvemens qu'ils expriment, & dont nous y reconnoissons l'image. On apperçoit quelque chose de cet effet moral jusques dans les animaux. L'aboyement d'un chien en attire un autre. Si mon chat m'entend imiter un miaulement, à l'instant je le vois attentif, inquiet, agité. S'ap-

perçoit-il que c'eſt moi qui contrefais la voix de ſon ſemblable, il ſe raſſied & reſte en repos. Pourquoi cette différence d'impreſſion, puiſqu'il n'y en a point dans l'ébranlement des fibres, & que lui-même y a d'abord été trompé?

Si le plus grand empire qu'ont ſur nous nos ſenſations, n'eſt pas dû à des cauſes morales, pourquoi donc ſommes-nous ſi ſenſibles à des impreſſions qui ſont nulles pour des barbares? Pourquoi nos plus touchantes muſiques ne ſont-elles qu'un vain bruit à l'oreille d'un Caraïbe? Ses nerfs ſont-ils d'une autre nature que les nôtres, pourquoi ne ſont-ils pas ébranlés de même, ou pourquoi ces mêmes ébranlemens affectent-ils tant les uns & ſi peu les autres?

On cite en preuve du pouvoir phyſique des ſons, la guériſon des piqûres des Tarentules. Cet exemple prouve tout le contraire. Il ne faut ni des ſons abſolus, ni les mêmes airs pour guérir tous ceux qui ſont piqués de cet inſecte; il faut à chacun d'eux des airs d'une mélodie qui lui ſoit connue & des phraſes qu'il comprenne. Il faut

à l'Italien, des airs Italiens; au Turc, il faudroit des airs Turcs. Chacun n'eſt affecté que des accens qui lui ſont familiers; ſes nerfs ne s'y prêtent qu'autant que ſon eſprit les y diſpoſe : il faut qu'il entende la langue qu'on lui parle, pour que ce qu'on lui dit puiſſe le mettre en mouvement. Les Cantates de Bernier ont, dit-on, guéri de la fievre un Muſicien François; elles l'auroient donnée à un Muſicien de toute autre nation.

Dans les autres ſens, & juſqu'au plus groſſier de tous, on peut obſerver les mêmes différences. Qu'un homme ayant la main poſée & l'œil fixé ſur le même objet, le croye ſucceſſivement animé & inanimé, quoique les ſens ſoient frappés de même, quel changement dans l'impreſſion? La rondeur, la blancheur, la fermeté, la douce chaleur, la réſiſtance élaſtique, le renflement ſucceſſif, ne lui donnent plus qu'un toucher doux, mais inſipide, s'il ne croit ſentir un cœur plein de vie, palpiter & battre ſous tout cela.

Je ne connois qu'un ſens aux affections duquel rien de moral ne ſe

mêle : c'eſt le goût. Auſſi la gourmandiſe n'eſt-elle jamais le vice dominant que des gens qui ne ſentent rien.

Que celui donc qui veut philoſopher ſur la force des ſenſations, commence par écarter des impreſſions purement ſenſuelles, les impreſſions intellectuelles & morales que nous recevons par la voie des ſens, mais dont ils ne ſont que les cauſes occaſionnelles ; qu'il évite l'erreur de donner aux objets ſenſibles un pouvoir qu'ils n'ont pas, ou qu'ils tiennent des affections de l'ame qu'ils nous repréſentent. Les couleurs & les ſons peuvent beaucoup comme repréſentations & ſignes, peu de choſe comme ſimples objets des ſens. Des ſuites de ſons ou d'acords m'amuſeront un moment peut-être, mais pour me charmer & m'attendrir, il faut que ces ſuites m'offrent quelque choſe qui ne ſoit ni ſon, ni accord, & qui me vienne émouvoir malgré moi. Les chants mêmes qui ne ſont qu'agréables & ne diſent rien, laſſent encore ; car ce n'eſt pas tant l'oreille qui porte le plaiſir au cœur, que le cœur qui le porte à l'oreille.

Je crois qu'en développant mieux ces idées, on se fût épargné bien de sots raisonnemens sur la Musique ancienne. Mais dans ce siecle où l'on s'efforce de matérialiser toutes les opérations de l'ame, & d'ôter toute moralité aux sentimens humains, je suis trompé si la nouvelle philosophie ne devient aussi funeste au bon goût qu'à la vertu.



CHAPITRE XVI.

Fausse analogie entre les couleurs & les sons.

IL n'y a sortes d'absurdités auxquelles les observations physiques n'aient donné lieu dans la considération des Beaux-Arts. On a trouvé dans l'analyse dn son, les mêmes rapports que dans celle de la lumiere. Aussi-tôt on a saisi vivement cette analogie, sans s'embarrasser de l'expérience & de la raison. L'esprit de systême a tout confondu, & faute de savoir peindre aux oreilles, on s'est avisé de chanter aux

yeux. J'ai vu ce fameux Clavecin, ſur lequel on prétendoit faire de la Muſique avec des couleurs; c'étoit bien mal connoître les opérations de la nature, de ne pas voir que l'effet des couleurs eſt dans leur permanence, & celui des ſons dans leur ſucceſſion.

Toutes les richeſſes du coloris s'étalent à la fois ſur la face de la terre. Du premier coup-d'œil tout eſt vu; mais plus on regarde & plus on eſt enchanté. Il ne faut plus qu'admirer & contempler ſans ceſſe.

Il n'en eſt pas ainſi du ſon : la nature ne l'analyſe point & n'en ſépare point les harmoniques; elle les cache, au contraire, ſous l'apparence de l'uniſſon; ou ſi quelquefois elle les ſépare dans le chant modulé de l'homme, & dans le ramage de quelques oiſeaux, c'eſt ſucceſſivement, & l'un après l'autre; elle inſpire des chants & non des accords, elle dicte de la mélodie & non de l'harmonie. Les couleurs ſont la parure des êtres inanimés, toute matiere eſt colorée; mais les ſons annoncent le mouvement, la voix annonce un être ſenſible; il n'y a que des corps animés qui chantent. Ce

n'eſt pas le Flûteur automate qui joue de la flûte, c'eſt le Mécanicien qui meſura le vent & fit mouvoir les doigts.

Ainſi chaque ſens a ſon champ qui lui eſt propre. Le champ de la Muſique eſt le tems, celui de la Peinture eſt l'eſpace. Multiplier les ſons entendus à la fois, ou développer les couleurs l'une après l'autre, c'eſt changer leur économie, c'eſt mettre l'œil à la place de l'oreille, & l'oreille à la place de l'œil.

Vous dites : comme chaque couleur eſt déterminée par l'angle de réfraction du rayon qui la donne, de même chaque ſon eſt déterminé par le nombre des vibrations du corps ſonore, en un tems donné. Or, les rapports de ces angles & de ces nombres étant les mêmes, l'analogie eſt évidente. Soit; mais cette analogie eſt de raiſon, non de ſenſation, & ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit. Premierement l'angle de réfraction eſt ſenſible & meſurable, & non pas le nombre des vibrations. Les corps ſonores ſoumis à l'action de l'air, changent inceſſamment de dimenſions & de ſons. Les

couleurs ſont durables, les ſons s'évanouiſſent, & l'on n'a jamais de certitude que ceux qui renaiſſent ſoient les mêmes que ceux qui ſont éteints. De plus, chaque couleur eſt abſolue, indépendante, au lieu que chaque ſon n'eſt pour nous que relatif, & ne ſe diſtingue que par comparaiſon. Un ſon n'a par lui-même aucun caractere abſolu qui le faſſe reconnoître; il eſt grave ou aigu, fort ou doux par rapport à un autre, en lui-même il n'eſt rien de tout cela. Dans le ſyſtême harmonique, un ſon quelconque n'eſt rien non plus naturellement; il n'eſt ni tonique, ni dominant, ni harmonique, ni fondamental, parce que toutes ces propriétés ne ſont que des rapports, & que le ſyſtême entier pouvant varier du grave à l'aigu, chaque ſon change d'ordre & de place dans le ſyſtême, ſelon que le ſyſtême change de degré. Mais les propriétés des couleurs ne conſiſtent point en des rapports. Le jaune eſt jaune, indépendant du rouge & du bleu, par-tout il eſt ſenſible & reconnoiſſable, & ſitôt qu'on aura fixé l'angle de réfraction qui le donne, on ſera ſûr d'avoir le

même jaune dans tous les tems.

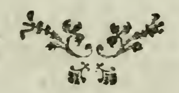
Les couleurs ne ſont pas dans les corps colorés, mais dans la lumiere; pour qu'on voye un objet, il faut qu'il ſoit éclairé. Les ſons ont auſſi beſoin d'un mobile, & pour qu'ils exiſtent, il faut que le corps ſonore ſoit ébranlé. C'eſt un autre avantage en faveur de la vue, car la perpétuelle émanation des aſtres eſt l'inſtrument naturel qui agit ſur elle, au lieu que la nature ſeule engendre peu de ſons, & à moins qu'on n'admette l'harmonie des ſpheres céleſtes, il faut des êtres vivans pour la produire.

On voit par-là que la Peinture eſt plus près de la nature, & que la Muſique tient plus à l'art humain. On ſent auſſi que l'une intéreſſe plus que l'autre, préciſément parce qu'elle rapproche plus l'homme de l'homme & nous donne toujours quelque idée de nos ſemblables La peinture eſt ſouvent morte & inanimée; elle vous peut tranſporter au fond d'un déſert; mais ſitôt que des ſignes vocaux frappent votre oreille, ils vous annoncent un être ſemblable à vous, ils ſont, pour ainſi dire, les organes de l'ame, & s'ils

vous peignent aussi la solitude, ils vous disent que vous n'y êtes pas seul. Les oiseaux sifflent, l'homme seul chante, & l'on ne peut entendre ni chant, ni symphonie, sans se dire à l'instant, un autre être sensible est ici.

C'est un des plus grands avantages du Musicien, de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre, tandis qu'il est impossible au Peintre de représenter celles qu'on ne sauroit voir, & le plus grand prodige d'un art qui n'agit que par le mouvement, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude & le silence même entrent dans les tableaux de la Musique. On sait que le bruit peut produire l'effet du silence, & le silence l'effet du bruit, comme quand on s'endort à une lecture égale & monotone, & qu'on s'éveille à l'instant qu'elle cesse. Mais la Musique agit plus intimement sur nous, en excitant par un sens des affections semblables à celles qu'on peut exciter par un autre; & comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la Peinture dénuée de cette force, ne

peut rendre à la Musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, & l'art du Musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet, celle des mouvemens que sa présence excite dans le cœur du contemplateur. Non-seulement il agitera la mer, animera les flammes d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie & grossir les torrens; mais il peindra l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera le tempête, rendra l'air tranquille & serein, & répandra de l'Orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages. Il ne représentera pas directement ces choses, mais il excitera dans l'ame les mêmes sentimens qu'on éprouve en les voyant.

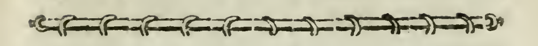




CHAPITRE XVII.

Erreur des Musiciens nuisible à leur Art.

VOYEZ comment tout nous ramene sans cesse aux effets moraux dont j'ai parlé, & combien les Musiciens qui ne considerent la puissance des sons que par l'action de l'air & l'ébranlement des fibres, sont loin de connoître en quoi réside la force de cet art. Plus ils le rapprochent des impressions purement physiques, plus ils l'éloignent de son origine, & plus ils lui ôtent aussi de sa primitive énergie. En quittant l'accent oral & s'attachant aux seules institutions harmoniques, la Musique devient plus bruyante à l'oreille, & moins douce au cœur. Elle a déjà cessé de parler, bientôt elle ne chantera plus, & alors, avec tous ses accords & toute son harmonie, elle ne fera plus aucun effet sur nous.



CHAPITRE XVIII.

Que le ſyſtême muſical des Grecs n'avoit aucun rapport au nôtre.

COMMENT ces changemens ſont-ils arrivés ? Par un changement naturel du caractere des langues. On ſait que notre harmonie eſt une invention gothique. Ceux qui prétendent trouver le ſyſtême des Grecs dans le nôtre, ſe moquent de nous. Le ſyſtême des Grecs n'avoit abſolument d'harmonique dans notre ſens, que ce qu'il falloit pour fixer l'accord des inſtrumens ſur des conſonnances parfaites. Tous les peuples qui ont des inſtrumens à cordes, ſont forcés de les accorder par des conſonnances ; mais ceux qui n'en ont pas, ont dans leurs chants des inflexions que nous nommons fauſſes, parce qu'elles n'entrent pas dans notre ſyſtême, & que nous ne pouvons les noter. C'eſt ce qu'on a remarqué ſur les chants des Sau-

vages de l'Amérique, & c'eſt ce qu'on auroit dû remarquer auſſi ſur divers intervalles de la Muſique des Grecs, ſi l'on eût étudié cette Muſique avec moins de prévention pour la nôtre.

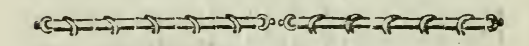
Les Grecs diviſoient leur diagramme par técracordes, comme nous diviſons notre clavier par octaves, & les mêmes diviſions ſe répétoient exactement chez eux à chaque tétracorde, comme elles ſe répetent chez nous à chaque octave; ſimilitude qu'on n'eût pu conſerver dans l'unité du mode harmonique & qu'on n'auroit pas même imaginée. Mais comme on paſſe par des intervalles moins grands quand on parle que quand on chante, il fut naturel qu'ils regardaſſent la répétition des tétracordes, dans leur mélodie orale, comme nous regardons la répétition des octaves dans notre mélodie harmonique.

Ils n'ont reconnu pour conſonnances que celles que nous appellons conſonnances parfaites; ils ont rejetté de ce nombre les tierces & les ſixtes. Pourquoi cela? C'eſt que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux, ou du moins proſcrit de la pratique, &

leurs consonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces majeures étoient trop fortes d'un comma, leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conséquent leurs sixtes majeures & mineures réciproquement altérées de même. Qu'on s'imagine maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir & quels modes harmoniques on peut établir en bannissant les tierces & les sixtes du nombre, des consonnances! Si les consonnances mêmes qu'ils admettoient leur eussent été connues par un vrai sentiment d'harmonie, ils les auroient au moins sous-entendues au-dessous de leurs chants, la consonnance tacite des marches fondamentales eût prêté son nom aux marches diatoniques qu'elles leur suggéroient. Loin d'avoir moins de consonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la basse *ut sol*, ils eussent donné le nom de consonnance à la seconde *ut re*.

Mais, dira-t-on, pourquoi donc des marches diatoniques? Par un instinct qui, dans une langue accentuée & chantante, nous porte à choisir les

inflexions les plus commodes ; car entre les modifications trop fortes qu'il faut donner à la glote pour entonner continuellement les grands intervalles des consonnances, & la difficulté de régler l'intonation, dans les rapports très-composés des moindres intervalles, l'organe prit un milieu & tomba naturellement sur des intervalles plus petits que les consonnances, & plus simples que les comma ; ce qui n'empêcha pas que de moindres intervalles n'eussent aussi leur emploi dans des genres plus pathétiques.



CHAPITRE XIX.

Comment la Musique a dégénéré.

A mesure que la langue se perfectionnoit, la mélodie en s'imposant de nouvelles regles perdoit insensiblement de son ancienne énergie, & le calcul des intervalles fut substitué à la finesse des inflexions. C'est ainsi, par exemple, que la pratique du genre enharmonique s'abolit peu-à-peu. Quand

les théâtres eurent pris une forme réguliere, on n'y chantoit plus que ſur des modes preſcrits, & à meſure qu'on multiplioit les regles de l'imitation, la langue imitative s'affoibliſſoit.

L'étude de la Philoſophie & le progrès du raiſonnement ayant perfectionné la grammaire, ôterent à la langue ce ton vif & paſſionné qui l'avoit d'abord rendue ſi chantante. Dès le tems de Ménalippide & de Philoxène, les Symphoniſtes, qui d'abord étoient aux gages des Poëtes, & n'exécutoient que ſous eux, & pour ainſi dire à leur dictée, en devinrent indépendans, & c'eſt de cette licence que ſe plaint ſi amerement la Muſique dans une Comédie de Phérécrate, dont Plutarque nous a conſervé le paſſage. Ainſi la mélodie commençant à n'être plus ſi adhérente au diſcours, prit inſenſiblement une exiſtence à part, & la Muſique devint plus indépendante des paroles. Alors auſſi ceſſerent peu-à-peu ces prodiges qu'elle avoit produits, lorſqu'elle n'étoit que l'accent & l'harmonie de la Poéſie, & qu'elle lui donnoit ſur les paſſions, cet empire que la parole n'exerça plus dans

la ſuite que ſur la raiſon. Auſſi dès que la Grece fut pleine de Sophiſtes & de Philoſohes, n'y vit-on plus ni Poëtes, ni Muſiciens célebres. En cultivant l'art de convaincre on perdit celui d'émouvoir. Platon lui-même jaloux d'Homere & d'Euripide, décria l'un & ne put imiter l'autre.

Bientôt la ſervitude ajouta ſon influence à celle de la Philoſophie. La Grece aux fers perdit ce feu qui n'échauffe que les ames libres, & ne trouva plus pour louer ſes tyrans le ton dont elle avoit chanté ſes héros. Le mélange des Romains affoiblit encore ce qui reſtoit au langage d'harmonie & d'accent. Le latin, langue plus ſourde & moins muſicale, fit tort à la Muſique en l'adoptant. Le chant employé dans la Capitale altéra peu-à-peu celui des Provinces; les théâtres de Rome nuiſirent à ceux d'Athenes : quand Néron remportoit des prix, la Grece avoit ceſſé d'en mériter; & la même mélodie, partagée à deux langues, convint moins à l'une & à l'autre.

Enfin arriva la cataſtrophe qui détruiſit les progrès de l'eſprit humain,

ſans

ſans ôter les vices qui en étoient l'ouvrage. L'Europe inondée de Barbares & aſſervie par des ignorans, perdit à la fois ſes ſciences, ſes arts, & l'inſtrument univerſel des uns & des autres, ſavoir la langue harmonieuſe perfectionnée. Ces hommes groſſiers que le Nord avoit engendrés, accoutumerent inſenſiblement toutes les oreilles à la rudeſſe de leur organe; leur voix dure & dénuée d'accent étoit bruyante ſans étre ſonore. L'empereur Julien comparoit le parler des Gaulois au croaſſement des grenouilles. Toutes leurs articulations étant auſſi âpres que leurs voix étoient nazardes & ſourdes, ils ne pouvoient donner qu'une ſorte d'éclat à leur chant, qui étoit de renforcer le ſon des voyelles pour couvrir l'abondance & la dureté des conſonnes.

Ce chant bruyant, joint à l'inflexibilité de l'organe, obligea ces nouveaux venus & les peuples ſubjugués qui les imiterent, de ralentir tous les ſons pour les faire entendre. L'articulation pénible & les ſons renforcés concoururent également à chaſſer de

la mélodie tout ſentiment de meſure & de rhythme ; comme ce qu'il y avoit de plus dur à prononcer étoit toujours le paſſage d'un ſon à l'autre, on n'avoit rien de mieux à faire que de s'arrêter ſur chacun , le plus qu'il étoit poſſible, de le renfler , de le faire éclater le plus qu'on pouvoit. Le chant ne fut bientôt plus qu'une ſuite ennuyeuſe & lente de ſons traînans & criés, ſans douceur, ſans meſure & ſans grace ; & ſi quelques ſavans diſoient qu'il falloit obſerver les longues & les breves dans le chant latin, il eſt ſûr au moins qu'on chanta les vers comme de la proſe, & qu'il ne fut plus queſtion de pieds, de rhythmes , ni d'aucune eſpece de chant meſuré.

Le chant ainſi dépouillé de toute mélodie, & conſiſtant uniquement dans la force & la durée des ſons, dut ſuggérer enfin les moyens de le rendre plus ſonore encore, à l'aide des conſonnances. Pluſieurs voix traînant ſans ceſſe à l'uniſſon des ſons d'une durée illimitée, trouverent par haſard quelques accords qui, renforçant le bruit, le

leur firent paroître agréable, & ainſi commença la pratique du diſcant & du contre-point.

J'ignore combien de ſiècles les Muſiciens tournerent autour des vaines queſtions que l'effet connu d'un principe ignoré leur fit agiter. Le plus infatigable Lecteur ne ſupporteroit pas, dans Jean de Muris, le verbiage de huit ou dix grands Chapitres, pour ſavoir, dans l'intervalle de l'octave coupée en deux conſonnances, ſi c'eſt la quinte ou la quarte qui doit être au grave; & quatre cents ans après, on trouve encore dans Bontempi des énumérations non moins ennuyeuſes, de toutes les baſſes qui doivent porter la ſixte au lieu de la quinte. Cependant l'harmonie prit inſenſiblement la route que lui preſcrit l'analyſe, juſqu'à ce qu'enfin l'invention du mode mineur & des diſſonnances, y eût introduit l'arbitraire dont elle eſt pleine, & que le préjugé nous empêche d'appercevoir (*a*).

(*a*) Rapportant toute l'harmonie à ce principe très-ſimple de la réſonance des cordes dans leurs aliquotes, M. Rameau fonde le mode mineur & la diſſo-

La mélodie étant oubliée & l'attention du Muſicien s'étant tournée entierement vers l'harmonie, tout ſe dirigea peu-à-peu ſur ce nouvel objet, les genres, les modes, la gamme, tout reçut des faces nouvelles; ce furent les

---

nance ſur ſa prétendue expérience qu'une corde ſonore en mouvement, fait vibrer d'autres cordes plus longues à ſa douzieme & à ſa dix-ſeptieme majeure au grave. Ces cordes, ſelon lui, vibrent & frémiſſent dans toute leur longueur, mais elles ne réſonnent pas. Voilà, ce me ſemble, une ſinguliere phyſique; c'eſt comme ſi l'on diſoit que le ſoleil luit, & qu'on ne voit rien.

Ces cordes plus longues, ne rendant que le ſon de la plus aiguë, parce qu'elles ſe diviſent, vibrent, réſonent à ſon uniſſon, confondent leur ſon avec le ſien, & paroiſſent n'en rendre aucun. L'erreur eſt d'avoir cru les voir vibrer dans toute leur longueur, & d'avoir mal obſervé les nœuds. Deux cordes ſonores formant quelque intervalle harmonique, peuvent faire entendre leur ſon fondamental au grave, même ſans une troiſieme corde, c'eſt l'expérience connue & confirmée de M. Tartini; mais une corde ſeule n'a point d'autre ſon fondamental que le ſien, elle ne fait point réſonner ni vibrer ſes multiples, mais ſeulement ſon uniſſon & ſes aliquotes. Comme le ſon n'a d'autre cauſe que les vibrations du corps ſonore, & qu'où la cauſe agit librement, l'effet ſuit toujours, ſéparer les vibrations de la réſonance, c'eſt dire une abſurdité,

ſucceſſions harmoniques qui réglerent la marche des parties. Cette marche ayant uſurpé le nom de mélodie, on ne put méconnoître en effet dans cette nouvelle mélodie les traits de ſa mere, & nôtre ſyſtême muſical étant ainſi venu par degrés, purement harmonique, il n'eſt pas étonnant que l'accent oral en ait ſouffert, & que la Muſique ait perdu pour nous preſque toute ſon énergie.

Voilà comment le chant devint par degrés un art entiérement ſéparé de la parole dont il tire ſon origine, comment les harmoniques des ſons firent oublier les inflexions de la voix, & comment enfin bornée à l'effet purement phyſique du concours des vibrations, la Muſique ſe trouva privée des effets moraux qu'elle avoit produits, quand elle étoit doublement la voix de la nature.





CHAPITRE XX.

Rapport des Langues aux Gouvernemens.

CES progrès ne ſont ni fortuits, ni arbitraires, ils tiennent aux viciſſitudes des choſes. Les langues ſe forment naturellement ſur les beſoins des hommes; elles changent & s'alterent ſelon les changemens de ces mêmes beſoins. Dans les anciens tems, où la perſuaſion tenoit lieu de force publique, l'éloquence étoit néceſſaire. A quoi ſerviroit-elle aujourd'hui, que la force publique ſupplée à la perſuaſion? L'on n'a beſoin ni d'art ni de figure pour dire *tel eſt mon plaiſir*. Quels diſcours reſte donc à faire au peuple aſſemblé? des ſermons. Et qu'importe à ceux qui les font de perſuader le peuple, puiſque ce n'eſt pas lui qui nomme aux Bénéfices? Les langues populaires nous ſont devenues auſſi parfaitement inutiles que l'éloquence. Les ſociétés ont pris leur derniere

formes; on n'y change plus rien qu'avec du canon & des écus; & comme on n'a plus rien à dire au peuple, ſinon *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues, ou des ſoldats dans les maiſons; il ne faut aſſembler perſonne pour cela: au contraire, il faut tenir les ſujets épars, c'eſt la premiere maxime de la politique moderne.

Il y a des langues favorables à la liberté, ce ſont les langues ſonores, proſodiques, harmonieuſes, dont on diſtingue le diſcours de fort loin. Les nôtres ſont faites pour le bourdonnement des Divans. Nos Prédicateurs ſe tourmentent, ſe mettent en ſueur dans les Temples, ſans qu'on ſache rien de ce qu'ils ont dit. Après s'être épuiſés à crier pendant une heure, ils ſortent de la chaire à demi-morts. Aſſurément ce n'étoit pas la peine de prendre tant de fatigue.

Chez les anciens on ſe faiſoit entendre aiſément au peuple ſur la place publique; on y parloit tout un jour, ſans s'incommoder. Les Généraux haranguoient leurs troupes; on les entendoit, & ils ne s'épuiſoient point. Les hiſtoriens modernes qui ont voulu mettre des harangues dans leurs hiſtoi-

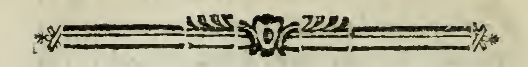
res, se sont fait moquer d'eux. Qu'on suppose un homme haranguant en François le peuple de Paris dans la place de Vendôme. Qu'il crie à pleine tête, on entendra qu'il crie, on ne distinguera pas un mot. Hérodote lisoit son histoire aux peuples de la Grece, assemblés en plein air, & tout retentissoit d'applaudissemens. Aujourd'hui l'Académicien qui lit un mémoire, un jour d'assemblée publique, est à peine entendu au bout de la Salle. Si les Charlatans des places abondent moins en France qu'en Italie, ce n'est pas qu'en France ils soient moins écoutés, c'est seulement qu'on ne les entend pas si bien. M. d'Alembert croit qu'on pourroit débiter le Récitatif François à l'Italienne; il faudroit donc le débiter à l'oreille, autrement on n'entendroit rien du tout. Or, je dis que toute langue avec laquelle on ne peut pas se faire entendre au peuple assemblé, est une langue servile; il est impossible qu'un peuple demeure libre & qu'il parle cette langue-là.

Je finirai ces réflexions superficielles, mais qui peuvent en faire naître de plus profondes, par le passage qui me les a suggérées.

Ce seroit la matiere d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, & de montrer par des exemples combien le caractere, les mœurs & les intérêts d'un peuple influent sur sa langue (a).

(a) Remarques sur la gramm. génér. & raison. par M. Duclos, pag. 2.





LETTRE

A MONSIEUR

L'ABBÉ RAYNAL,

Au ſujet d'un nouveau Mode de Muſique, inventé par M. Blainville.

Paris, le 30 Mai 1754, au ſortir du Concert.



VOUS êtes bien aiſe, Monſieur, vous le Panégyriſte & l'ami des Arts, de la tentative de M. Blainville, pour l'introduction du nouveau Mode dans notre Muſique. Pour moi, comme mon ſentiment là-deſſus ne fait rien à l'affaire, je paſſe immédiatement au jugement que vous me demandez ſur la découverte même.

Autant que j'ai pu ſaiſir les idées de M. Blainville, durant la rapidité

de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le Mode qu'il nous propoſe, n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux Modes uſités. L'une de ces deux cordes eſt la tonique, l'autre eſt la quarte au deſſus de cette tonique, & cette quarte s'appellera, ſi l'on veut, *dominante*. L'auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raiſons pour préférer ici la quarte à la quinte, & celle de toutes ces raiſons qui ſe préſente la premiere, en parcourant ſa gamme, eſt le danger de tomber dans les fauſſes relations.

Cette gamme eſt ordonnée de la maniere ſuivante; il monte d'abord d'un ſemi-ton majeur de la tonique ſur la ſeconde note, puis d'un ton ſur la troiſieme: & montant encore d'un ton, il arrive à ſa dominante ſur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'eſt permis de parler ainſi, l'hémiſtiche du Mode. Puis recommençant ſa marche un ton au-deſſus de la dominante, il monte enſuite d'un ſemi-ton majeur, d'un ton & & encore d'un ton, & l'octave eſt parcourue ſelon cet ordre de notes, mi, fa, ſol, la: ſi, ut, re, mi. Il redeſcend

de même, ſans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement, ſoit en montant, ſoit en deſcendant de la dominante d'un Mode mineur à l'octave de cette dominante, ſans dièſes ni bémols accidentels, vous aurez préciſément la gamme de M. Blainville; par où l'on voit, 1°. que ſa marche diatonique eſt directement oppoſée à la nôtre; où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton, ou deſcendre d'un ſemi-ton; 2°. qu'il a fallu ſubſtituer une autre harmonie à l'accord ſenſible uſité dans nos Modes, & qui ſe trouve exclus du ſien; 3°. trouver, pour cette nouvelle gamme, des accompagnemens différens de ceux que l'on emploie dans la regle de l'octave; 4°. & par conſéquent d'autres progreſſions de baſſe fondamentale que celles qui ſont admiſes.

La gamme de ſon Mode eſt préciſément ſemblable au diagramme des Grecs; car ſi l'on commence par la corde *hypate*, en montant, ou par la note en deſcendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura préciſément la nouvelle gamme; c'eſt notre ancien Mode plagal qui ſubſiſte encore dans le Plain-chant; c'eſt

proprement, un mode mineur dont le diapaſon ſe prendroit non d'une tonique à ſon octave en paſſant par la dominante, mais d'une dominante à ſon octave, en paſſant par ſa tonique; & en effet, la tierce majeure que l'Auteur eſt obligé de donner à la finale, jointe à la maniere d'y deſcendre par ſemi-ton, donne à ce tonique tout-à-fait l'air d'une dominante. Ainſi, ſi l'on pouvoit, de ce côté-là, diſputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui diſputer celui d'avoir oſé braver en quelque choſe, la bonne opinion que notre ſiecle a de ſoi-même, & ſon mépris pour tous les autres âges en matiere de ſciences & de goût.

Mais ce qui paroît appartenir inconteſtablement à M. Blainville, c'eſt l'harmonie qu'il affecte à un Mode inſtitué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoiſſoit point l'harmonie, dans le ſens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Perſonne ne lui diſputera, ni la ſcience qui lui a ſuggéré de nouvelles progreſſions fondamentales, ni l'art avec lequel il l'a ſu mettre en œuvre pour ménager nos

oreilles, bien plus délicates ſur les choſes nouvelles, que ſur les mauvaiſes choſes.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propoſe, on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que ſa découverte eſt bonne, s'il veut avouer qu'elle n'eſt pas de lui : s'il prouve qu'elle eſt de lui, on lui ſoutiendra qu'elle eſt mauvaiſe; & il ne ſera pas le premier contre lequel les artiſtes auront argumenté de la ſorte. On lui demandera ſur quel fondement il prétend déroger aux loix établies, & en introduire d'autres de ſon autorité.

On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire, les régles d'une ſcience qu'on a fait tant d'efforts pour réduire en principes; d'enfreindre dans ſes progreſſions la liaiſon harmonique qui eſt la loi la plus générale & l'épreuve la plus ſûre de toute bonne harmonie.

On lui demandera ce qu'il prétend ſubſtituer à l'accord ſenſible, dont ſon Mode n'eſt nullement ſuſceptible, pour annoncer les changemens de ton. Enfin on voudra ſavoir encore pourquoi, dans l'eſſai qu'il a donné au public, il

a tellement entre-mélé ſon Mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de Connoiſſeurs dont l'oreille exercée & attentive ait démélé ce qui appartient en propre à ſon nouveau ſyſtême.

Ses réponſes, je crois les prévoir à-peu-près. Il trouvera aiſément en ſa faveur des analogies, du moins auſſi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le Mode mineur n'aura pas de meilleurs fondemens que le ſien. Il nous ſoutiendra que l'oreille eſt notre premier maître d'harmonie, & que, pourvu que celui-là ſoit content, la raiſon doit ſe borner à chercher pourquoi il l'eſt, & non à lui prouver qu'il a tort de l'être. Qu'il ne cherche, ni à introduire dans les choſes l'arbitraire qui n'y eſt point, ni à diſſimuler celui qu'il y trouve. Or, cet arbitraire eſt ſi conſtant, que, même dans la regle de l'octave, il y a une faute contre les regles; remarque qui ne ſera pas, ſi l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends ſur mon compte.

Il dira encore que cette liaiſon harmonique qu'on lui objecte, n'eſt rien

moins qu'indiſpenſable dans l'harmonie, & il ne ſera pas embarraſſé de le prouver.

Il s'excuſera d'avoir entre-mêlé les trois Modes, ſur ce que nous ſommes ſans ceſſe dans le même cas avec les deux nôtres, ſans compter que par ce mélange adroit, il aura eu le plaiſir, diroit Montagne, de faire donner à nos Modes des nazardes ſur le nez du ſien. Mais quoi qu'il faſſe, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raiſons ſans réplique; l'une qu'il eſt inventeur, l'autre qu'il a affaire à des Muſiciens.

Je ſuis, &c.



EXAMEN

DE

DEUX PRINCIPES

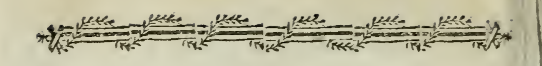
Avancés par M. Rameau, dans sa Brochure intitulée :

ERREURS

SUR

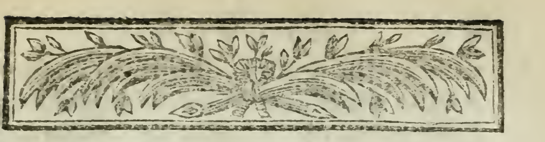
LA MUSIQUE,

DANS L'ENCYCLOPÉDIE.



AVERTISSEMENT.

Je jettai cet Ecrit ſur le papier en 1755, lorſque parut la Brochure de M. Rameau, & après avoir déclaré publiquement, ſur la grande querelle que j'avois eu à ſoutenir, que je ne répondrois plus à mes adverſaires. Content même d'avoir fait note de mes obſervations ſur l'Ecrit de M. Rameau, je ne les publiai point; & je ne les joints maintenant ici, que parce qu'elles ſervent à l'éclairciſſement de quelques Articles de mon Dictionnaire, où la forme de l'Ouvrage ne me permettoit pas d'entrer dans de plus longues diſcuſſions.



EXAMEN
DE
DEUX PRINCIPES

Avancés par M. Rameau, dans sa Brochure intitulée :

ERREURS
SUR
LA MUSIQUE,
DANS L'ENCYCLOPÉDIE.

C'EST toujours avec plaisir que je vois paroître de nouveaux écrits de M. Rameau : de quelque maniere qu'ils soient accueillis du Public, ils sont précieux aux Amateurs de l'Art, & je me fais honneur d'être de ceux qui

tàchent d'en profiter. Quand cet illuſtre Artiſte releve mes fautes, il m'inſtruit, il m'honore, je lui dois des remercîmens ; & comme en renonçant aux querelles qui peuvent troubler ma tranquillité, je ne m'interdis point celles de pur amuſement, je diſcuterai par occaſion quelques points qu'il décide, bien ſûr d'avoir toujours fait une choſe utile, s'il en peut réſulter de ſa part de nouveaux éclairciſſemens. C'eſt même entrer en cela, dans les vues de ce grand Muſicien, qui dit qu'on ne peut conteſter les propoſitions qu'il avance, que pour lui fournir les moyens de les mettre dans un plus grand jour; d'où je conclus qu'il eſt bon qu'on les conteſte.

Je ſuis, au reſte, fort éloigné de vouloir défendre mes articles de l'Encyclopédie; perſonne, à la vérité, n'en devroit être plus content que M. Rameau, qui les attaque; mais perſonne au monde n'en eſt plus mécontent que moi. Cependant, quand on ſera inſtruit du tems où ils ont été faits, de celui que j'eus pour les faire, & de l'impuiſſance où j'ai toujours été de reprendre un travail une fois fini, quand

on ſaura, de plus, que je n'eus point la préſomption de me propoſer pour celui-ci, mais que ce fut, pour ainſi dire, une tâche impoſée par l'amitié, on lira peut-être, avec quelque indulgence, des articles que j'eus à peine le tems d'écrire dans l'eſpace qui m'étoit donné pour les méditer, & que je n'aurois point entrepris ſi je n'avois conſulté que le tems & mes forces.

Mais ceci eſt une juſtification envers le Public, & pour un autre lieu. Revenons à M. Rameau que j'ai beaucoup loué, & qui me fait un crime de ne l'avoir pas loué davantage. Si les Lecteurs veulent bien jetter les yeux ſur les articles qu'il attaque, tels que *CHIFFRER*, *ACCORD*, *ACCOMPAGNEMENT*, &c. s'ils diſtinguent les vrais éloges que l'équité meſure aux talens, du vil encens que l'adulation prodigue à tout le monde; enfin s'ils ſont inſtruits du poids que les procédés de M. Rameau, vis-à-vis de moi, ajoutent à la juſtice que j'aime à lui rendre, j'eſpere qu'en blâmant les fautes que j'ai pu faire dans l'expoſition de ſes principes, ils feront contens, au moins des hommages que j'ai rendus à l'Auteur.

Je ne feindrai pas d'avouer que l'écrit intitulé : *Erreurs ſur la Muſique*, me paroît en effet fourmiler d'erreurs, & que je n'y vois rien de plus juſte que le titre. Mais ces erreurs ne ſont point dans les lumieres de M. Rameau, elles n'ont leur ſource que dans ſon cœur ; & quand la paſſion ne l'aveuglera pas, il jugera mieux que perſonne des bonnes regles de ſon Art. Je ne m'attacherai donc point à relever un nombre de petites fautes qui diſparoîtront avec ſa haine ; encore moins défendrai-je celles dont il m'accuſe, & dont pluſieurs en effet, ne ſauroient être niées. Il me fait un crime, par exemple, d'écrire pour être entendu ; c'eſt un défaut qu'il impute à mon ignorance, & dont je ſuis peu tenté de la juſtifier. J'avoue avec plaiſir, que, faute de choſes ſavantes, je ſuis réduit à n'en dire que de raiſonnables, & je n'envie à perſonne le profond ſavoir qui n'engendre que des écrits inintelligibles.

Encore un coup, ce n'eſt point pour ma juſtification que j'écris, c'eſt pour le bien de la choſe. Laiſſons toutes ces diſputes perſonnelles qui ne ſont

rien au progrès de l'Art, ni à l'inſtruction du Public. Il faut abandonner ces petites chicannes aux Commençans, qui veulent ſe faire un nom aux dépens des noms déjà connus, & qui, pour une erreur qu'ils corrigent, ne craignent pas d'en commettre cent. Mais, ce qu'on ne ſauroit examiner avec trop de ſoin, ce ſont les principes de l'Art même, dans leſquels la moindre erreur eſt une ſource d'égaremens, & où l'Artiſte ne peut ſe tromper en rien, que tous les efforts qu'il fait pour perfectionner l'Art n'en éloignent la perfection.

Je remarque, dans les erreurs ſur la Muſique, deux de ces principes importans. Le premier qui a guidé M. Rameau dans tous ſes écrits, &, qui pis eſt, dans toute ſa Muſique, eſt que l'harmonie eſt l'unique fondement de l'Art, que la mélodie en dérive, & que tous les grands effets de la Muſique naiſſent de la ſeule harmonie.

L'autre principe, nouvellement avancé par M. Rameau, & qu'il me reproche de n'avoir pas ajouté à ma définition de l'accompagnement, eſt que cet *ac-*

compagnement représente le corps sonore. J'examinerai séparément ces deux principes. Commençons par le premier & le plus important, dont la vérité ou la fausseté démontrée, doit servir en quelque maniere de base à tout l'Art Musical.

Il faut d'abord remarquer que M. Rameau fait dériver toute l'harmonie de la résonance du corps sonore. Et il est certain que tout son est accompagné de trois autres sons harmoniques concomitans ou accessoires, qui forment avec lui un accord parfait, tierce-majeure. En ce sens, l'harmonie est naturelle & inséparable de la mélodie & du chant, tel qu'il puisse être, puisque tout son porte avec avec lui son accord parfait. Mais, outre ces trois sons harmoniques, chaque son principal en donne beaucoup d'autres qui ne sont point harmoniques, & n'entrent point dans l'accord parfait. Telles sont toutes les aliquotes non réductibles par leurs octaves à quelqu'une de ces trois premieres. Or, il y a une infinité de ces aliquotes qui peuvent échapper à nos sens, mais dont la résonance est démontrée par induction, & n'est pas impossible

impossible à confirmer par expérience. L'art les a rejettées de l'harmonie, & voilà où il a commencé à substituer ses regles à celles de la nature.

Veut-on donner aux trois sons qui constituent l'accord parfait, une prérogative particuliere, parce qu'ils forment entr'eux une sorte de proportion qu'il a plû aux anciens d'appeller harmonique, quoiqu'elle n'ait qu'une propriété de calcul? Je dis que cette propriété se trouve dans des rapports de sons qui ne sont nullement harmoniques. Si les trois sons représentés par les chiffres $1\ \frac{1}{3}\ \frac{1}{5}$, lesquels sont en proportion harmonique, forment un accord consonnant, les trois sons représentés par ces autres chiffres $\frac{1}{5}\ \frac{1}{6}\ \frac{1}{7}$, sont de même en proportion harmonique, & ne forment qu'un accord discordant. Vous pouvez diviser harmoniquement une tierce-majeure, une tierce-mineure, un ton majeur, un ton mineur, &c. & jamais les sons donnés par ces divisions, ne feront des accords consonnans. Ce n'est donc, ni parce que les sons qui composent l'accord parfait résonent avec le son principal, ni parce qu'ils répondent aux

aliquotes de la corde entiere, ni parce qu'ils sont en proportion harmonique, qu'ils ont été choisis exclusivement pour composer l'accord parfait, mais seulement parce que, dans l'ordre des intervalles, ils offrent les rapports les plus simples. Or, cette simplicité des rapports est une régle commune à l'harmonie & à la mélodie; regle dont celle-ci s'écarte pourtant en certains cas, jusqu'à rendre toute harmonie impraticable; ce qui prouve que la mélodie n'a point reçu la loi d'elle, & ne lui est point naturellement subordonnée.

Je n'ai parlé que de l'accord parfait majeur. Que sera-ce quand il faudra montrer la génération du mode mineur, de la dissonance, & les regles de la Modulation? A l'instant je perds la nature de vue, l'arbitraire perce de toutes parts, le plaisir même de l'oreille est l'ouvrage de l'habitude; & de quel droit l'harmonie, qui ne peut se donner à elle-même un fondement naturel, voudroit-elle être celui de la mélodie, qui fit des prodiges deux mille ans avant qu'il fût question d'harmonie & d'accords?

Qu'une marche consonnante & réguliere de Basse-fondamentale engendre des harmoniques qui procedent diatoniquement, & forment entr'eux une sorte de chant, cela se connoît & peut s'admettre. On pourroit même renverser cette génération; & comme, selon M. Rameau, chaque son n'a pas seulement la puissance d'ébranler ses aliquotes en-dessus, mais ses multiples en-dessous, le simple chant pourroit engendrer une sorte de Basse, comme la Basse engendre une sorte de chant, & cette génération seroit aussi naturelle que celle du mode mineur; mais je voudrois demander à M. Rameau deux choses: l'une, si ces sons ainsi engendrés sont ce qu'il appelle mélodie; & l'autre, si c'est ainsi qu'il trouve la sienne, ou s'il pense même que jamais personne en ait trouvé de cette maniere? Puissions-nous préserver nos oreilles de toute Musique dont l'Auteur commencera par établir une belle Basse-fondamentale; & pour nous mener savamment de dissonance en dissonance, changera de ton ou de mode à chaque note, entassera sans cesse accords sur accords, sans songer aux accens d'une

mélodie ſimple, naturelle & paſſionnée, qui ne tire pas ſon expreſſion des progreſſions de la Baſſe, mais des inflexions que le ſentiment donne à la voix!

Non, ce n'eſt point là ſans doute ce que M. Rameau veut qu'on faſſe, encore moins ce qu'il fait lui-même. Il entend ſeulement que l'harmonie guide l'artiſte ſans qu'il y ſonge, dans l'invention de ſa mélodie, & que toutes les fois qu'il fait un beau chant, il ſuit une harmonie réguliere; ce qui doit être vrai, par la liaiſon que l'Art a miſe entre ces deux parties, dans tous les pays où l'harmonie a dirigé la marche des ſons, les regles du chant, & l'accent muſical: car ce qu'on appelle chant prend alors une beauté de convention, laquelle n'eſt point abſolue, mais relative au ſyſtême harmonique, & à ce que, dans ce ſyſtême, on eſtime plus que le chant.

Mais ſi la longue routine de nos ſucceſſions harmoniques guide l'homme exercé & le Compoſiteur de profeſſion; quel fut le guide de ces ignorans, qui n'avoient jamais entendu d'harmonie, dans ces chants que la nature a

dictés long-tems avant l'invention de l'Art ? Avoient-ils donc un ſentiment d'harmonie antérieur à l'expérience ; & ſi quelqu'un leur eût fait entendre la Baſſe-fondamentale de l'air qu'ils avoient compoſé, penſe-t-on qu'aucun d'eux eût reconnu-là ſon guide, & qu'il eût trouvé le moindre rapport entre cette Baſſe & cet air ?

Je dirai plus. A juger de la mélodie des Grecs par les trois ou quatre airs qui nous en reſtent, comme il eſt impoſſible d'ajuſter ſous ces airs une bonne Baſſe fondamentale, il eſt impoſſible auſſi que le ſentiment de cette Baſſe, d'autant plus réguliere qu'elle eſt plus naturelle, leur ait ſuggéré ces mêmes airs. Cependant cette mélodie qui les tranſportoit, étoit excellente à leurs oreilles ; & l'on ne peut douter que la nôtre ne leur eût paru d'une barbarie inſupportable. Donc ils en jugeoient ſur un autre principe que nous.

Les Grecs n'ont reconnu pour conſonnances que celles que nous appellons conſonnances parfaites ; ils ont rejetté de ce nombre les tierces & les ſixtes. Pourquoi cela ? C'eſt que l'intervalle du ton mineur étant ignoré d'eux ou

du moins profcrit de la pratique, & leurs confonnances n'étant point tempérées, toutes leurs tierces-majeures étoient trop fortes d'un comma, & leurs tierces mineures trop foibles d'autant, & par conféquent leurs fixtes majeures & mineures altérées de même. Qu'on penfe maintenant quelles notions d'harmonie on peut avoir, & quels modes harmoniques on peut établir, en banniffant les tierces & les fixtes du nombre des confonnances ! Si les confonnances mêmes qu'ils admettoient leur euffent été connues par un vrai fentiment d'harmonie, ils les euffent dû fentir ailleurs que dans la mélodie, ils les auroient, pour ainfi dire, fous-entendues au-deffous de leurs chants : la confonnance tacite des marches fondamentales leur eût fait donner ce nom aux marches diatoniques qu'elles engendroient ; loin d'avoir eu moins de confonnances que nous, ils en auroient eu davantage, & préoccupés, par exemple, de la Baffe tacite *ut fol*, ils euffent donné le nom de confonnance à l'intervalle mélodieux d'*ut* à *re*.

« Quoique l'auteur d'un chant, dit » M. Rameau, ne connoiffe pas les

» sons fondamentaux dont ce chant » dérive, il ne puise pas moins dans » cette source unique de toutes nos » productions en Musique ». Cette doctrine est sans doute fort savante, car il m'est impossible de l'entendre. Tâchons, s'il se peut, de m'expliquer ceci.

La plupart des hommes qui ne savent pas la Musique, & qui n'ont pas appris combien il est beau de faire grand bruit, prennent tous leurs chants dans le *Medium* de leur voix, & son diapason ne s'étend pas communément jusqu'à pouvoir en entonner la Basse-fondamentale, quand même ils la sauroient. Ainsi, non-seulement cet ignorant qui compose un air, n'a nulle notion de la Basse-fondamentale de cet air, il est même également hors d'état & d'exécuter cette Basse lui-même, & de la reconnoître lorsqu'un autre l'exécute. Mais cette Basse-fondamentale qui lui a suggéré son chant, & qui n'est ni dans son entendement, ni dans son organe, ni dans sa mémoire, où est-elle donc?

M. Rameau prétend qu'un ignorant entonnera naturellement les sons fon-

damentaux les plus ſenſibles, comme, par exemple, dans le ton d'*ut* un *ſol*, ſous un *re*, & un *ut* ſous un *mi*. Puiſqu'il dit en avoir fait l'expérience, je ne veux pas en ceci rejetter ſon autorité. Mais quels ſujets a-t-il pris pour cette épreuve! Des gens qui, ſans ſavoir la Muſique, avoient cent fois entendu de l'harmonie & des accords; de ſorte que l'impreſſion des intervalles harmoniques, & du progrès correſpondant des Parties dans les paſſages les plus fréquens, étoit reſtée dans leur oreille, & ſe tranſmettoit à leur voix ſans même qu'ils s'en doutaſſent. Le jeu des racleurs de Guinguettes ſuffit ſeul pour exercer le peuple des environs de Paris, à l'intonation des tierces & des quintes. J'ai fait ces mêmes expériences ſur des hommes plus ruſtiques & dont l'oreille étoit juſte; elles ne m'ont jamais rien donné de ſemblable. Ils n'ont entendu la Baſſe qu'autant que je la leur ſoufflois; encore ſouvent ne pouvoient-ils la ſaiſir: ils n'appercevoient jamais le moindre rapport entre deux ſons différens entendus à la fois: cet enſemble même leur déplaiſoit toujours, quelque juſte

que fût l'intervalle; leur oreille étoit choquée d'une tierce comme la nôtre l'est d'une dissonance, & je puis assurer qu'il n'y en avoit pas un pour qui la cadence rompue n'eût pu terminer un air tout aussi bien que la cadence parfaite, si l'unisson s'y fût trouvé de même.

Quoique le principe de l'harmonie soit naturel, comme il ne s'offre au sens que sous l'apparence de l'unisson, le sentiment qui le développe est acquis & factice, comme la plupart de ceux qu'on attribue à la nature, & c'est sur-tout en cette partie de la Musique qu'il y a, comme dit très-bien M. d'Alembert, un art d'entendre comme un art d'exécuter. J'avoue que ces observations, quoique justes, rendent à Paris les expériences difficiles, car les oreilles ne s'y préviennent guères moins vîte que les esprits : mais c'est un inconvénient inséparable des grandes villes, qu'il y faut toujours chercher la nature au loin.

Un autre exemple dont M. Rameau *attend tout*, & qui me semble à moi ne prouver rien, c'est l'intervalle des deux notes *ut fa* dièse, sous lequel,

appliquant différentes Basses qui marquent différentes transitions harmoniques, il prétend montrer par les diverses affections qui en naissent, que la force de ces affections dépend de l'harmonie & non du chant. Comment M. Rameau a-t-il pu se laisser abuser par ses yeux, par ses préjugés, au point de prendre tous ces divers passages pour un même chant, parce que c'est le même intervalle apparent, sans songer qu'un intervalle ne doit être censé le même, & sur-tout en mélodie, qu'autant qu'il a le même rapport au mode; ce qui n'a lieu dans aucun des passages qu'il cite. Ce sont bien sur le clavier les mêmes touches, & voilà ce qui trompe M. Rameau, mais ce sont réellement autant de mélodies différentes; car non-seulement elles se présentent toutes à l'oreille sous des idées diverses, mais même leurs intervalles exacts diffèrent presque tous les uns des autres. Quel est le Musicien qui dira qu'un triton & une fausse quinte, une septieme diminuée & une sixte majeure, une tierce mineure & une seconde superflue forment la même mélodie, parce que les intervalles qui

lés donnent ſont les mêmes ſur le clavier ? Comme ſi l'oreille n'apprécioit pas toujours les intervalles ſelon leur juſteſſe dans le mode, & ne corrigeoit pas les erreurs du tempérament ſur les rapports de la modulation ! Quoique la Baſſe détermine quelquefois avec plus de promptitude & d'énergie les changemens de ton, ces changemens ne laiſſeroient pourtant pas de ſe faire ſans elle, & je n'ai jamais prétendu que l'accompagnement fût inutile à la mélodie, mais ſeulement qu'il lui devoit être ſubordonné. Quand tous ces paſſages de l'*ut* au *fa* dièſe ſeroient exactement le même intervalle, employés dans leurs différentes places, ils n'en ſeroient pas moins autant de chants différens, étant pris ou ſuppoſés ſur différentes cordes du mode, & compoſés de plus ou moins de degrés. Leur variété ne vient donc pas de l'harmonie, mais ſeulement de la modulation qui appartient inconteſtablement à la mélodie.

Nous ne parlons ici que de deux notes d'une durée indéterminée ; mais deux notes d'une durée indéterminée ne ſuffiſent pas pour conſtituer un

chant, puiſqu'elles ne marquent ni mode ni phraſe, ni commencement ni fin. Qui eſt-ce qui peut imaginer un chant dépourvu de tout cela? A quoi penſe M. Rameau, de nous donner pour des acceſſoires de la mélodie, la meſure, la différence du haut ou du bas, du doux ou du fort, du vîte & du lent; tandis que toutes ces choſes ne ſont que la mélodie elle-même, & que ſi on les en ſéparoit, elle n'exiſteroit plus. La mélodie eſt un langage comme la parole; tout chant qui ne dit rien n'eſt rien, & celui-là ſeul peut dépendre de l'harmonie. Les ſons aigus ou graves repréſentent les accens ſemblables dans le diſcours, les breves & les longues, les quantités ſemblables dans la proſodie, la meſure égale & conſtante, le rhythme & les pieds des vers, les doux & les forts, la voix remiſſe ou véhémente de l'orateur. Y a-t il un homme au monde aſſez froid, aſſez dépourvu de ſentiment pour dire ou lire des choſes paſſionnées, ſans jamais adoucir ni renforcer la voix? M. Rameau, pour comparer la mélodie à l'harmonie, commence par dépouiller la premiere de tout ce

qui lui étant propre, ne peut convenir à l'autre : il ne confidere pas la mélodie comme un chant, mais comme un rempliffage ; il dit que ce rempliffage naît de l'harmonie, & il a raifon.

Qu'eft ce qu'une fuite de fons indéterminés, quant à la durée? Des fons ifolés & dépourvus de tout effet commun qu'on entend, qu'on faifit féparément les uns des autres, & qui, bien qu'engendrés par une fucceffion harmonique, n'offrent aucun enfemble à l'oreille, & attendent, pour former une phrafe & dire quelque chofe, la liaifon que la mefure leur donne. Qu'on préfente au Muficien une fuite de notes de valeur indéterminée, il en va faire cinquante mélodies entierement différentes, feulement par les diverfes manieres de les fcander, d'en combiner & varier les mouvemens; preuve invincible que c'eft à la mefure qu'il appartient de fixer toute mélodie. Que fi la diverfité d'harmonie qu'on peut donner à ces fuites, varie auffi leurs effets, c'eft qu'elle en fait réellement encore autant de mélodies différentes, en donnant aux mêmes intervalles, divers emplacemens dans l'échelle du

mode; ce qui, comme je l'ai déjà dit, change entierement les rapports des ſons & le ſens des phraſes.

La raiſon pourquoi les anciens n'avoient point de Muſique purement inſtrumentale, c'eſt qu'ils n'avoient pas l'idée d'un chant ſans meſure, ni d'une autre meſure que celle de la Poéſie; & la raiſon pourquoi les Vers ſe chantoient toujours & jamais la Proſe, c'eſt que la Proſe n'avoit que la partie du chant qui dépend de l'intonation, au lieu que les vers en avoient encore l'autre partie conſtitutive de la mélodie, ſavoir le rhythme.

Jamais perſonne, pas même M. Rameau, n'a diviſé la Muſique en mélodie, harmonie & meſure, mais en harmonie & mélodie; après quoi l'une & l'autre ſe conſidere par les ſons & par les tems.

M. Rameau prétend que tout le charme, toute l'énergie de la Muſique, eſt dans l'harmonie, que la mélodie n'y a qu'une part ſubordonnée & ne donne à l'oreille qu'un léger & ſtérile agrément. Il faut l'entendre raiſonner lui-même. Ses preuves perdroient trop à être rendues par un autre que lui.

Tout chœur de Muſique, dit-il, *qui eſt lent, & dont la ſucceſſion harmonique eſt bonne, plaît toujours ſans le ſecours d'aucun deſſein, ni d'une mélodie qui puiſſe affecter d'elle-même; & ce plaiſir eſt tout autre que celui qu'on éprouve ordinairement d'un chant agréable ou ſimplement vif & gai.* (Ce parallele d'un chœur lent & d'un air vif & gai me paroît aſſez plaiſant). *L'un ſe rapporte directement à l'ame*, (notez bien que c'eſt le grand chœur à quatre parties). *L'autre ne paſſe pas le canal de l'oreille.* (C'eſt le chant, ſelon M. Rameau). *J'en appelle encore à l'Amour triomphe, déjà cité plus d'une fois.* (Cela eſt vrai). *Que l'on compare le plaiſir qu'on éprouve à celui que cauſe un air, ſoit vocal, ſoit inſtrumental.* J'y conſens. Qu'on me laiſſe choiſir la voix & l'air, ſans me reſtreindre au ſeul mouvement vif & gai, car cela n'eſt pas juſte; & que M. Rameau vienne de ſon côté avec ſon chœur *l'Amour triomphe* & tout ce terrible appareil d'inſtrumens & de voix, il aura beau ſe choiſir des juges qu'on n'affecte qu'à force de bruit & qui ſont plus touchés d'un tambour que du Roſſignol,

ils feront hommes enfin. Je n'en veux pas davantage pour leur faire fentir que les fons les plus capables d'affecter l'ame ne font point ceux d'un chœur de Mufique.

L'harmonie eft une caufe purement phyfique; l'impreffion qu'elle produit refte dans le même ordre; des accords ne peuvent qu'imprimer aux nerfs un ébranlement paffager & ftérile; ils donneroient plutôt des vapeurs que des paffions. Le plaifir qu'on prend à entendre un chœur lent, dépourvu de mélodie, eft purement de fenfation, & tourneroit bientôt à l'ennui, fi l'on n'avoit foin de faire ce chœur très-court, fur-tout lorfqu'on y met toutes les voix dans leur *Medium.* Mais fi les voix font remiffes & baffes, il peut affecter l'ame fans le fecours de l'harmonie; car une voix remiffe & lente eft une expreffion naturelle de trifteffe; un chœur à l'uniffon pourroit faire le même effet.

Les plus beaux accords, ainfi que les plus belles couleurs, peuvent porter aux fens une impreffion agréable, & rien de plus. Mais les accens de la

voix paſſent juſqu'à l'ame; car ils ſont l'expreſſion naturelle des paſſions, & en les peignant, ils les excitent. C'eſt par eux que la Muſique devient oratoire, éloquente, imitative, ils en forment le langage; c'eſt par eux qu'elle peint à l'imagination les objets, qu'elle porte au cœur les ſentimens. La mélodie eſt dans la Muſique ce qu'eſt le deſſein dans la Peinture, l'harmonie n'y fait que l'effet des couleurs. C'eſt par le chant, non par les accords que les ſons ont de l'expreſſion, du feu, de la vie; c'eſt le chant ſeul qui leur donne les effets moraux qui font toute l'énergie de la Muſique. En un mot, le ſeul phyſique de l'Art ſe réduit à bien peu de choſe, & l'harmonie ne paſſe pas au-delà.

Que s'il y a quelques mouvemens de l'ame qui ſemblent excités par la ſeule harmonie, comme l'ardeur des ſoldats par les inſtrumens militaires, c'eſt que tout grand bruit, tout bruit éclatant peut être bon pour cela; parce qu'il n'eſt queſtion que d'une certaine agitation qui ſe tranſmet de l'oreille au cerveau, & que l'imagination, ébran-

lée ainsi, fait le reste. Encore cet effet dépend-il moins de l'harmonie que du rhythme ou de la mesure qui est une des parties constitutives de la mélodie, comme je l'ai fait voir ci-dessus.

Je ne suivrai point M. Rameau dans les exemples qu'il tire de ses Ouvrages pour illustrer son principe. J'avoue qu'il ne lui est pas difficile de montrer, par cette voie, l'infériorité de la mélodie; mais j'ai parlé de la Musique, & non de sa Musique. Sans vouloir démentir les éloges qu'il se donne, je puis n'être pas de son avis sur tel ou tel morceau; & tous ces jugemens particuliers, pour ou contre, ne sont pas d'un grand avantage au progrès de l'Art.

Après avoir établi comme on a vu, le fait, vrai par rapport à nous, mais très-faux, généralement parlant, que l'harmonie engendre la mélodie, M. Rameau finit sa dissertation dans ces termes : *Ainsi, toute Musique étant comprise dans l'harmonie, on en doit conclure que ce n'est qu'à cette seule harmonie qu'on doit comparer quelque science que ce soit*, pag. 64. J'avoue que je

ne vois rien à répondre à cette merveilleuſe concluſion.

Le ſecond principe avancé par M. Rameau, & duquel il me reſte à parler, eſt que *l'harmonie repréſente le corps ſonore*. Il me reproche de n'avoir pas ajouté cette idée dans la définition de l'accompagnement. Il eſt à croire que ſi je l'y euſſe ajoutée, il me l'eût reproché davantage, ou du moins avec plus de raiſon. Ce n'eſt pas ſans répugnance que j'entre dans l'examen de cette addition qu'il exige : car, quoique le principe que je viens d'examiner ne ſoit pas en lui-même plus vrai que celui-ci, l'on doit beaucoup l'en diſtinguer, en ce que ſi c'eſt une erreur, c'eſt au moins l'erreur d'un grand Muſicien qui s'égare à force de ſcience. Mais ici je ne vois que des mots vides de ſens, & je ne puis pas même ſuppoſer de la bonne foi dans l'Auteur qui les oſe donner au Public, comme un principe de l'Art qu'il profeſſe.

L'harmonie repréſente le corps ſonore ! Ce mot de *corps ſonore* a un certain éclat ſcientifique, il annonce un Phy-

ficien dans celui qui l'emploie; mais en Musique, que signifie-t-il? Le Musicien ne considere pas le corps sonore en lui-même; il ne le considere qu'en action. Or, qu'est-ce que le corps sonore en action? c'est le son: l'harmonie représente donc le son. Mais l'harmonie accompagne le son. Le son n'a donc pas besoin qu'on le représente, puisqu'il est là. Si ce galimathias paroît risible, ce n'est pas ma faute assurément.

Mais ce n'est peut-être pas le son mélodieux que l'harmonie représente, c'est la collection des sons harmoniques qui l'accompagnent : mais ces sons ne sont que l'harmonie elle-même; l'harmonie représente donc l'harmonie, & l'accompagnement, l'accompagnement.

Si l'harmonie ne représente ni le son mélodieux, ni ses harmoniques, que représente-t-elle donc? Le son fondamental & ses harmoniques, dans lesquels est compris le son mélodieux. Le son fondamental & ses harmoniques sont donc ce que M. Rameau appelle le corps sonore. Soit; mais voyons.

Si l'harmonie doit repréſenter le corps ſonore, la Baſſe ne doit jamais contenir que des ſons fondamentaux; car, à chaque renverſement, le corps ſonore ne rend point ſur la Baſſe l'harmonie renverſée du ſon fondamental, mais l'harmonie directe du ſon renverſé qui eſt à la Baſſe, & qui, dans le corps ſonore, devient ainſi fondamentale. Que M. Rameau prenne la peine de répondre à cette ſeule objection, mais qu'il y réponde clairement, & je lui donne gain de cauſe.

Jamais le ſon fondamental ni ſes harmoniques, pris pour le corps ſonore, ne donnent d'accord mineur; jamais ils ne donnent la diſſonance; je parle dans le ſyſtême de M. Rameau. L'harmonie & l'accompagnement ſont pleins de tout cela, principalement dans ſa pratique : donc l'harmonie & l'accompagnement ne peuvent repréſenter le corps ſonore.

Il faut qu'il y ait une différence inconcevable entre la maniere de raiſonner de cet Auteur & la mienne; car voici les premieres conſéquences que ſon principe, admis par ſuppoſition, me ſuggere.

Si l'accompagnement repréſente le corps ſonore, il ne doit rendre que les ſons rendus par le corps ſonore. Or, ces ſons ne forment que des accords parfaits. Pourquoi donc hériſſer l'accompagnement de diſſonances?

Selon M. Rameau, les ſons concomitans rendus par le corps ſonore, ſe bornent à deux; ſavoir la tierce-majeure & la quinte. Si l'accompagnement repréſente le corps ſonore, il faut donc le ſimplifier.

L'inſtrument dont on accompagne, eſt un corps ſonore lui-même dont chaque ſon eſt toujours accompagné de ſes harmoniques naturels. Si donc l'accompagnement repréſente le corps ſonore, on ne doit frapper que des uniſſons; car les harmoniques des harmoniques ne ſe trouvent point dans le corps ſonore. En vérité ſi ce principe que je combats m'étoit venu, & que je l'euſſe trouvé ſolide, je m'en ſerois ſervi contre le ſyſtéme de M. Rameau, & je l'aurois cru renverſé.

Mais donnons, s'il ſe peut, de la préciſion à ſes idées; nous pourrons mieux en ſentir la juſteſſe ou la fauſſeté,

Pour concevoir ſon principe, il faut entendre que le corps ſonore eſt repréſenté par la Baſſe & ſon accompagnement, de façon que la Baſſe-fondamentale repréſente le ſon générateur, & l'accompagnement, ſes productions harmoniques. Or, comme les ſons harmoniques ſont produits par la Baſſe-fondamentale, la Baſſe-fondamentale, à ſon tour, eſt produite par le concours des ſons harmoniques : ceci n'eſt pas un principe de ſyſtême, c'eſt un fait d'expérience, connu dans l'Italie depuis long-tems.

Il ne s'agit donc plus que de voir quelles conditions ſont requiſes dans l'accompagnement ; pour repréſenter exactement les productions harmoniques du corps ſonore, & fournir par leur concours, la Baſſe-fondamentale qui leur convient.

Il eſt évident que la premiere & la plus eſſentielle de ces conditions eſt de produire à chaque accord, un ſon fondamental unique; car, ſi vous produiſez deux ſons fondamentaux, vous repréſentez deux corps ſonores au lieu d'un, & vous avez duplicité d'harmo-

nie, comme il a déjà été obſervé par M. Serre.

Or, l'accord parfait, tierce-majeure, eſt le ſeul qui ne donne qu'un ſon fondamental; tout autre accord le multiplie: ceci n'a beſoin de démonſtration pour aucun Théoricien, & je me contenterai d'un exemple ſi ſimple, que ſans figure ni note, il puiſſe être entendu des Lecteurs les moins verſés en Muſique, pourvu que les termes leur en ſoient connus.

Dans l'expérience dont je viens de parler, on trouve que la tierce-majeure produit pour ſon fondamental, l'octave du ſon grave, & que la tierce-mineure produit la dixieme majeure, c'eſt-à-dire, que cette tierce-majeure *ut mi* vous donnera l'octave de l'*ut* pour ſon fondamental, & que cette tierce-mineure *mi ſol*, vous donnera encore le même *ut* pour ſon fondamental. Ainſi, tout cet accord entier *ut mi ſol* ne vous donne qu'un ſon fondamental; car la quinte *ut ſol* qui donne l'uniſſon de ſa note grave, peut être cenſée en donner l'octave, ou bien en deſcendant ce *ſol* à ſon octave, l'accord eſt un à la

la derniere rigueur; car le ſon fondamental de la ſixte-majeure *ſol mi* à la quinte du grave, & le ſon fondamental de la quarte *ſol ut* eſt encore à la quinte du grave. De cette maniere, l'harmonie eſt bien ordonnée & repréſente exactement le corps ſonore: mais au lieu de diviſer harmoniquement la quinte, en mettant la tierce-majeure au grave, & la mineure à l'aigu, tranſpoſons cet ordre en la diviſant arithmétiquement, nous aurons cet accord parfait tierce-mineure, *ut mi* bémol *ſol*, & prenant d'autres notes pour plus de commodité, cet accord ſemblable *la ut mi*.

Alors on trouve la dixieme *fa* pour ſon fondamental de la tierce-mineure *la ut*, & l'octave *ut* pour ſon fondamental de la tierce-majeure *ut mi*. On ne ſauroit donc frapper cet accord complet, ſans produire à la fois deux ſons fondamentaux. Il y a pis encore, c'eſt qu'aucun de ces deux ſons fondamentaux n'étant le vrai fondement de l'accord & du mode, il nous faut une troiſieme Baſſe *la* qui donne ce fondement. Alors il eſt manifeſte que l'accompagnement ne peut repréſenter

le corps ſonore, qu'en prenant ſeulement les notes deux-à-deux; auquel cas on aura *la* pour Baſſe engendrée ſous la quinte *la mi*; *fa* ſous la tierce-mineure *la ut*, & *ut* ſous la tierce-majeure *ut mi*. Si tôt donc que vous ajouterez un troiſieme ſon, ou vous ferez un accord parfait majeur, ou vous aurez deux ſons fondamentaux, & par conſéquent la repréſentation du corps ſonore diſparoîtra.

Ce que je dis ici de l'accord parfait mineur, doit s'entendre à plus forte raiſon de tout accord diſſonant complet, où les ſons fondamentaux ſe multiplient par la compoſition de l'accord, & l'on ne doit pas oublier que tout cela n'eſt déduit que du principe même de M. Rameau, adopté par ſuppoſition. Si l'accompagnement devoit repréſenter le corps ſonore, combien donc n'y devroit-on pas être circonſpect dans le choix des ſons & des diſſonances, quoique régulieres & bien ſauvées? Voilà la premiere conſéquence qu'il faudroit tirer de ce principe ſuppoſé vrai. La raiſon, l'oreille, l'expérience, la pratique de tous les

peuples qui ont le plus de justesse & de sensibilité dans l'organe, tout suggéroit cette conséquence à M. Rameau. Il en tire pourtant une toute contraire; & pour l'établir, il réclame les droits de la nature, mots qu'en qualité d'Artiste il ne devroit jamais prononcer.

Il me fait un grand crime d'avoir dit qu'il falloit retrancher quelquefois des sons dans l'accompagnement, & un bien plus grand encore d'avoir compté la quinte parmi ces sons qu'il falloit retrancher dans l'occasion. *La quinte*, dit-il, *qui est l'arc-boutant de l'harmonie, & qu'on doit par conséquent préférer par-tout où elle doit être employée.* A la bonne heure, qu'on la préfere quand elle doit être employée: mais cela ne prouve pas qu'elle doive toujours l'être: au contraire; c'est justement parce qu'elle est trop harmonieuse & sonore qu'il la faut souvent retrancher, sur-tout dans les accords trop éloignés des cordes principales, de peur que l'idée du ton ne s'éloigne & ne s'éteigne, de peur que l'oreille incertaine ne partage son attention en-

tre les deux ſons qui forment la quinte, ou ne la donne préciſément à celui qui eſt étranger à la mélodie, & qu'on doit le moins écouter. L'ellipſe n'a pas moins d'uſage dans l'harmonie que dans la grammaire; il ne s'agit pas toujours de tout dire, mais de ſe faire entendre ſuffiſamment. Celui qui, dans un accompagnement écrit voudroit ſonner la quinte dans chaque accord où elle entre, feroit une harmonie inſupportable, & M. Rameau lui-même s'eſt bien gardé d'en uſer ainſi.

Pour revenir au Clavecin, j'interpelle tout homme dont une habitude invétérée n'a pas corrompu les organes; qu'il écoute, s'il peut, l'étrange & barbare accompagnement preſcrit par Rameau, qu'il le compare avec l'accompagnement ſimple & harmonieux des Italiens; & s'il refuſe de juger par la raiſon, qu'il juge au moins par le ſentitiment entre eux & lui. Comment un homme de goût a-t-il pu jamais imaginer qu'il fallût remplir tous les accords pour repréſenter le corps ſonore, qu'il fallût employer toutes les diſſonances qu'on

peut employer ? Comment a-t-il pu faire un crime à Correlli de n'avoir pas chiffré toutes celles qui pouvoient entrer dans son accompagnement ? Comment la plume ne lui tomboit-elle pas des mains à chaque faute qu'il reprochoit à ce grand harmoniste de n'avoir pas faite ? Comment n'a-t il pas senti que la confusion n'a jamais rien produit d'agréable, qu'une harmonie trop chargée est la mort de toute expression, & que c'est par cette raison que toute la Musique, sortie de son école, n'est que du bruit sans effet ? Comment ne se reproche-t-il pas à lui-même d'avoir fait hérisser les Basses Françoises de ces forêts de chiffres qui font mal aux oreilles seulement à les voir ? Comment la force des beaux chants qu'on trouve quelquefois dans sa Musique, n'a-t-elle pas désarmé sa main paternelle, quand il les gâtoit sur son Clavecin ?

Son systéme ne me paroît guères mieux fondé dans les principes de théorie, que dans ceux de pratique. Toute sa génération harmonique se borne à des progressions d'accords parfaits majeurs ; on n'y comprend plus rien, si-

tôt qu'il s'agit du mode mineur & de la diſſonance ; & les vertus des nombres de Pythagore ne ſont pas plus ténébreuſes que les propriétés phyſiques qu'il prétend donner à de ſimples rapports.

M. Rameau dit que la réſonnance d'une corde ſonore met en mouvement une autre corde ſonore triple ou quintuple de la premiere, & la fait frémir ſenſiblement dans ſa totalité, quoiqu'elle ne réſonne point. Voilà le fait ſur lequel il établit les calculs qui lui ſervent à la production de la diſſonance & du mode mineur. Examinons :

Qu'une corde vibrante, ſe diviſant en ſes aliquotes, les faſſe vibrer & réſonner chacune en particulier, de ſorte que les vibrations plus fortes de la corde en produiſent de plus foibles dans ſes parties, ce phénomene ſe conçoit & n'a rien de contradictoire. Mais qu'une aliquote puiſſe émouvoir ſon tout, en lui donnant des vibrations plus lentes, & conſéquemment plus fortes (*a*) ; qu'une

(*a*) Ce qui rend les vibrations plus lentes, c'eſt,

force quelconque en produiſe une autre triple & une autre quintuple d'elle-même, c'eſt ce que l'obſervation dément, & que la raiſon ne peut admettre. Si l'expérience de M. Rameau eſt vraie, il faut néceſſairement que celle de M. Sauveur ſoit fauſſe. Car, ſi une corde réſonnante fait vibrer ſon triple & ſon quintuple, il s'enſuit que les nœuds de M. Sauveur ne pouvoient exiſter; que ſur la réſonnance d'une partie, la corde entiere ne pouvoit frémir, que les papiers blancs & rouges devoient également tomber, & qu'il faut rejetter ſur ce fait le témoignage de toute l'Académie.

Que M. Rameau prenne la peine de nous expliquer ce que c'eſt qu'une corde ſonore qui vibre & ne réſonne pas. Voici certainement une nouvelle phyſique. Ce ne ſont donc plus les vibrations du corps ſonore qui produiſent le ſon, & nous n'avons qu'à chercher une autre cauſe.

ou plus de matiere à mouvoir dans la corde, ou ſon plus grand écart de la ligne de repos.

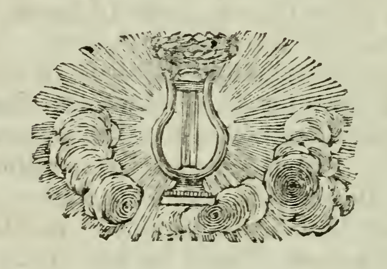
Au reſte, je n'accuſe point ici M. Rameau de mauvaiſe foi; je conjecture même comment il a pu ſe tromper. Premierement, dans une expérience fine & délicate, un homme à ſyſtême voit ſouvent ce qu'il a envie de voir. De plus la grande corde ſe diviſant en parties égales entr'elles & la petite, on a vu frémir à la fois toutes ſes parties, & l'on a pris cela pour le frémiſſement de la corde entiere: on n'a point entendu de ſon; cela eſt encore fort naturel. Au lieu du ſon de la corde entiere qu'on attendoit, on n'a eu que l'uniſſon de la plus petite partie, & on ne l'a pas diſtingué. Le fait important dont il falloit s'aſſurer, & dont dépendoit tout le reſte, étoit qu'il n'exiſtoit point de nœuds immobiles; & que, tandis qu'on n'entendoit que le ſon d'une partie, on voyoit frémir la corde dans la totalité, ce qui eſt faux.

Quand cette expérience ſeroit vraie, les origines qu'en déduit M. Rameau ne ſeroient pas plus réelles: car l'harmonie ne conſiſte pas dans les rapports de vibrations, mais dans le concours des ſons qui en réſultent; & ſi ces ſons ſont nuls,

comment toutes les proportions du monde leur donneroient-elles une exiſtence qu'ils n'ont pas ?

Il eſt tems de m'arrêter. Voilà juſqu'où l'examen des erreurs de M. Rameau peut importer à la ſcience harmonique. Le reſte n'intéreſſe ni les Lecteurs, ni moi même. Armé par le droit d'une juſte défenſe, j'avois à combattre deux principes de cet Auteur, dont l'un a produit toute la mauvaiſe Muſique dont ſon école inonde le Public depuis nombre d'années; l'autre le mauvais accompagnement qu'on apprend par ſa méthode. J'avois à montrer que ſon ſyſtême harmonique eſt inſuffiſant, mal prouvé, fondé ſur une fauſſe expérience. J'ai cru ces recherches intéreſſantes. J'ai dit mes raiſons, M. Rameau a dit ou dira les ſiennes ; le Public nous jugera. Si je finis ſi-tôt cet écrit, ce n'eſt pas que la matiere me manque ; mais j'en ai dit aſſez pour l'utilité de l'Art & pour l'honneur de la vérité ; je ne crois pas avoir à défendre le mien contre les outrages de M. Rameau. Tant qu'il m'attaque en Artiſte, je me fais un devoir de lui répondre,

& diſcute avec lui volontiers les points conteſtés. Si-tôt que l'homme ſe montre & m'attaque perſonnellement, je n'ai plus rien à lui dire ; & ne vois en lui que le Muſicien.



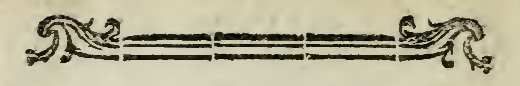
LETTRE

A M. BURNEY

SUR

LA MUSIQUE,

Avec Fragmens d'Observations sur l'Alceste Italien de M. le Chevalier Gluck.



AVERTISSEMENT

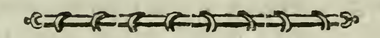
DES ÉDITEURS.

Les Pieces ſuivantes ne ſont que des Fragmens d'un Ouvrage que M. Rouſſeau n'acheva point. Il donna ſon Manuſcrit, preſque indéchiffrable, à M. Prévoſt de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, qui a bien voulu nous le remettre. Il y a joint la Copie qu'il en fit lui-même ſous les yeux de M. Rouſſeau, qui la corrigea de ſa main, & diſtribua ces Fragmens dans l'ordre où nous les donnons. M. Prévoſt, connu du Public par une excellente Traduction de l'Oreſte d'Euripide, a ſuppléé, dans les Obſervations ſur l'Alceſte, quelques paſſages dont le ſens étoit reſté ſuſpendu, & qui ne ſembloient point ſe lier avec le reſte du Diſcours; nous avons fait écrire ces paſſages en Italique, ſans cette précaution, il auroit été difficile de les diſtinguer du texte de M. Rouſſeau.



LETTRE
DE
J. J. ROUSSEAU
A M. LE DOCTEUR
BURNEY,

Auteur de l'Hiſtoire générale de la Muſique.



VOUS m'avez fait ſucceſſivement, Monſieur, pluſieurs cadeaux précieux de vos écrits, chacun deſquels méritoit bien un remercîment exprès. La preſque abſolue impoſſibilité d'écrire m'a juſqu'ici empêché de remplir ce devoir ; mais le premier volume de votre Hiſtoire générale de la Muſique, en

ranimant en moi un reſte de zele pour un Art auquel le vôtre vous a fait employer tant de travaux, de tems, de voyages & de dépenſes, m'excite à vous en marquer ma reconnoiſſance en m'entretenant quelque tems avec vous du ſujet favori des vos recherches, qui doit immortaliſer votre nom chez les vrais amateurs de ce bel Art.

Si j'avois eu le bonheur d'en conférer avec vous un peu à loiſir, tandis qu'il me reſtoit quelques idées encore fraîches, j'aurois pu tirer des vôtres bien des inſtructions dont le Public pourra profiter, mais qui ſeront perdues pour moi, déſormais privé de mémoire & hors d'état de rien lire. Mais je puis du moins conſigner ici ſommairement quelques-uns des points ſur leſquels j'aurois deſiré vous conſulter, afin que les Artiſtes ne ſoient pas privés des éclairciſſemens qu'ils leur vaudront de votre part, & laiſſant bavarder ſur la Muſique en belles phraſes, ceux qui, ſans en ſavoir faire, ne laiſſent pas d'étonner le public de leurs ſavantes ſpéculations; je me bornerai à ce qui tient plus immédiatement à la pratique, qui ne donne pas une priſe ſi commode aux

oracles des beaux eſprits, mais dont l'étude eſt ſeule utile aux véritables progrès de l'Art.

1°. Vous vous en êtes trop occupé, Monſieur, pour n'avoir pas ſouvent remarqué combien notre maniere d'écrire la Muſique eſt confuſe, embrouillée, & ſouvent équivoque; ce qui eſt une des cauſes qui rendent ſon étude ſi longue & ſi difficile. Frappé de ces inconvéniens, j'avois imaginé, il y a une quarantaine d'années, une maniere de l'écrire par chiffres moins volumineuſe, plus ſimple &, ſelon moi, beaucoup plus claire. J'en lus le projet en 1742 à l'Académie des Sciences, & je le propoſai l'année ſuivante au public, dans une brochure que j'ai l'honneur de vous envoyer. Si vous prenez la peine de la parcourir, vous y verrez à quel point j'ai réduit le nombre & ſimplifié l'expreſſion des ſignes. Comme il n'y a dans l'échelle que ſept notes diatoniques, je n'ai non plus que ſept caracteres pour les exprimer. Toutes les autres qui n'en ſont que les repliques, s'y préſentent à leur degré, mais toujours ſous le ſigne primitif; les intervalles majeurs, mineurs, ſuperflus & diminués ne s'y confondent

jamais de poſition, comme dans la Muſique ordinaire, mais chacun a ſon caractere inhérent & propre qui, ſans égard à la poſition ni à la clef, ſe préſente au premier coup-d'œil; je proſcris le bécarre comme inutile, je n'ai jamais ni bémol ni dièſe à la clef; enfin, les accords, l'harmonie & l'enchaînement des modulations s'y montrent dans une partition, avec une clarté qui ne laiſſe rien échapper à l'œil; de ſorte que la ſucceſſion en eſt auſſi claire aux regards du Lecteur que dans l'eſprit du Compoſiteur même.

Mais la partie la plus neuve & la plus utile de ce ſyſtême, & celle cependant qu'on a le moins remarquée, eſt celle qui ſe rapporte aux valeurs des notes & à l'expreſſion de la durée & des quantités dans le tems. C'eſt la grande ſimplicité de cette partie qui l'a empêchée de faire ſenſation. Je n'ai point de figures particulieres pour les rondes, blanches, noires, croches, doubles-croches, &c. tout cela, ramené par la poſition ſeule à des aliquotes égales, préſente à l'œil les diviſions de la meſure & des tems, ſans preſque avoir beſoin pour cela, de ſignes propres. Le zéro ſeul

ſuffit pour exprimer un ſilence quelconque ; le point après une note ou un zéro, marque tous les prolongemens poſſibles d'un ſilence ou d'un ſon. Il peut repréſenter toutes ſortes de valeurs ; ainſi les pauſes, demi-pauſes, ſoupirs, demi-ſoupirs, quarts-de-ſoupirs, &c. ſont proſcrits ainſi que les diverſes figures de notes. J'ai pris en tout le contre-pied de la note ordinaire ; elles repréſentent les valeurs par des figures, & les intervalles par des poſitions ; moi j'exprime les valeurs par la poſition ſeule, & les intervalles par des chiffres, &c.

Cette maniere de noter n'a point été adopté, comment auroit-elle pu l'être ? elle étoit nouvelle & c'étoit moi qui la propoſois. Mais ſes défauts que j'ai remarqué le premier, n'empêchent pas qu'elle n'ait de grands avantages ſur l'autre, ſur-tout pour la pratique de la compoſition, pour enſeigner la Muſique à ceux qui ne la ſavent pas, & pour noter commodément en petit volume les airs qu'on entend & qu'on peut deſirer de retenir. Je l'ai donc conſervée pour mon uſage, je l'ai perfectionnée en la pratiquant, & je l'emploie ſur-

tout à noter la Baſſe, ſous un chant quelconque, parce que cette Baſſe, écrite ainſi par une ligne de chiffres, m'épargne une portée, double mon eſpace, & fait que je ſuis obligé de tourner la moitié moins ſouvent.

2°. En perfectionnant cette maniere de noter, j'en ai trouvé une autreavec laquelle je l'ai combinée, & dont j'ai maintenant à vous rendre compte.

Dans les exemples que vous avez donnés du chant des Juifs, vous les avez avec raiſon, notés de droite à gauche, Cette direction des lignes eſt la plus ancienne, & elle eſt reſtée dans l'écriture orientale. Les Grecs eux-mêmes la ſuivirent d'abord; enſuite ils imaginerent d'écrire les lignes en ſillons, c'eſt-à-dire alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Enfin la difficulté de lire & d'écrire, dans les deux ſens, leur fit abandonner tout-à-fait l'ancienne direction, & ils écrivirent, comme nous faiſons aujourd'hui, uniquement de gauche à droite, revenant toujours à la gauche pour recommencer chaque ligne.

Cette marche a un inconvénient dans le ſaut que l'œil eſt forcé de faire de la

fin de chaque ligne au commencement de la ſuivante, & du bas de chaque page au haut de celle qui ſuit. Cet inconvénient, que l'habitude nous rend inſenſible dans la lecture, ſe fait mieux ſentir en liſant la Muſique, où les lignes étant plus longues, l'œil a un plus grand ſaut à faire, & où la rapidité de ce ſaut fatigue à la longue, ſur-tout dans les mouvemens vîtes; enſorte qu'il arrive quelquefois dans un Concerto, que le Symphoniſte ſe trompe de portée, & que l'exécution eſt arrêtée.

J'ai penſé qu'on pourroit remédier à cet inconvénient & rendre la Muſique plus commode & moins fatigante à lire, en renouvellant pour elle la méthode d'écrire par ſillons, pratiquée par les anciens Grecs, & cela d'autant plus heureuſement que cette méthode n'a pas pour la Muſique, la même difficulté que pour l'écriture; car la note eſt également facile à lire dans les deux ſens, & l'on n'a pas plus de peine, par exemple, à lire le plain-chant des Juifs, comme vous l'avez noté, que s'il étoit noté de gauche à droite comme le nôtre. C'eſt un fait d'expérience que chacun peut

vérifier ſur le champ, que, qui chante à livre ouvert de gauche à droite, chantera de même à livre ouvert de droite à gauche ſans s'y être aucunement préparé. Ainſi point d'embarras pour la pratique.

Pour m'aſſurer de cettte méthode par l'expérience, prévoir toutes les objections & lever toutes les difficultés, j'ai écrit de cette maniere beaucoup de Muſique tant vocale qu'inſtrumentale, tant en parties ſéparées qu'en partition, m'attachant toujours à cette conſtante regle, de diſpoſer tellement la ſucceſſion des lignes & des pages, que l'œil n'eût jamais de ſaut à faire, ni de droite à gauche, ni de bas en haut, mais qu'il recommençât toujours la ligne ou la page ſuivante, même en tournant, du lieu même où finit la précédente; ce qui fait procéder alternativement la moitié de mes pages de bas en haut, comme la moitié de mes lignes de gauche à droite.

Je ne parlerai point des avantages de cette maniere d'écrire la Muſique, il ſuffit d'exécuter une Sonate notée de cette façon pour les ſentir. A l'é-

gard des objections, je n'en ai pu trouver qu'une ſeule & ſeulement pour la Muſique vocale; c'eſt la difficulté de lire les paroles écrites à rebours, difficulté qui revient de deux en deux lignes, & j'avoue que je ne vois nul autre moyen de la vaincre. que de s'exercer quelques jours à lire & écrire de cette façon, comme font les Imprimeurs, habitude qui ſe contracte très-promptemeut. Mais quand on ne voudroit pas vaincre ce léger obſtacle pour les parties de chants, les avantages reſteroient toujours tout entiers ſans aucun inconvénient pour les parties inſtrumentales & pour toute eſpece de ſymphonies; & certainement dans l'exécution d'une Sonate ou d'un Concerto, ces avantages ſauveront toujours beaucoup de fatigue aux Concertans & ſur-tout à l'inſtrument principal.

3°. Les deux façons de noter dont je viens de vous parler, ayant chacune ſes avantages, j'ai imaginé de les réunir dans une note combinée des deux, afin ſur-tout d'épargner de la place & d'avoir à tourner moins ſouvent. Pour cela je note en Muſi-

que ordinaire, mais à la Grecque, c'eſt-à-dire, en ſillons, les parties chantantes & obligées; & quant à la Baſſe qui procede ordinairement par notes plus ſimples & moins figurées, je la note de même en ſillons, mais par chiffres dans les entrelignes qui ſéparent les portées. De cette maniere chaque accolade a une portée de moins, qui eſt celle de la Baſſe, & comme cette Baſſe eſt écrite à la place où l'on met ordinairement les paroles, j'écris ces paroles au-deſſus du chant, au lieu de les mettre au-deſſous, ce qui eſt indifférent en ſoi, & empêche que les chiffres de la Baſſe ne ſe confondent avec l'écriture. Quand il n'y a que deux parties, cette maniere de noter épargne la moitié de la place.

4°. Si j'avois été à portée de conférer avec vous avant la publication de votre premier volume, où vous donnez l'hiſtoire de la Muſique ancienne, je vous aurois propoſé, Monſieur, d'y diſcuter quelques points concernant la Muſique des Grecs, deſquels l'éclairciſſement me paroît devoir jetter de grandes lumieres ſur la

nature de cette Musique, tant jugée & si peu connue; points qui néanmoins n'ont jamais excité de question chez nos érudits, parce qu'ils ne se sont pas même avisés d'y penser.

Je ne renouvelle point, parmi ces questions, celle qui regarde notre harmonie, demandant si elle a été connue & pratiquée des Grecs, parce que cette question me paroît n'en pouvoir faire une pour quiconque a quelque notion de l'Art : & de ce qui nous reste, sur cette matiere, dans les Auteurs Grecs, il faut laisser chamailler là-dessus les érudits, & se contenter de rire. Vous avez mis, sous l'air antique d'une Ode de Pindare, une fort bonne Basse. Mais je suis très-sûr qu'il n'y avoit pas une oreille Grecque que cette Basse n'eût écorchée au point de ne la pouvoir endurer.

Mais j'oserois demander, 1°. si la Poésie Grecque étoit susceptible d'être chantée de plusieurs airs différens sur les mêmes paroles, & s'il y a quelque exemple que cela ait été pratiqué? 2°. Quelle étoit la distinction caractéristique de la Poésie lyrique ou

accompagnée, d'avec la Poéſie purement oratoire ? Cette diſtinction ne conſiſtoit-elle que dans le metre & dans le ſtyle, ou conſiſtoit-elle auſſi dans le ton de la récitation ? N'y avoit-il rien de chanté dans la Poéſie qui n'étoit pas lyrique, & y avoit-il quelques cas où l'on pratiquât, comme parmi nous, le rhythme cadencé ſans aucune mélodie ? Qu'eſt-ce que c'étoit proprement que la Muſique inſtrumentale des Grecs ? Avoient-ils des ſymphonies proprement dites, compoſées ſans aucunes paroles? Ils jouoient des airs qu'on ne chantoit pas, je ſais cela; mais n'y avoit-il pas originairement des paroles ſur tous ces airs, & y en avoit-il quelqu'un qui n'eût point été chanté ni fait pour l'être? Vous ſentez que cette queſtion ſeroit bien ridicule, ſi celui qui la fait, croyoit qu'ils euſſent des accompagnemens ſemblables aux nôtres, qui euſſent fait des parties différentes de la vocale; car, en pareil cas, ces accompagnemens auroient fait de la Muſique purement inſtumentale. Il eſt vrai que leur note étoit différente pour les

inſtrumens

instrumens & pour les voix ; mais cela n'empêchoit pas, selon moi ,que l'air noté des deux façons ne fût le même.

J'ignore si ces questions sont superficielles, mais je sais qu'elles ne sont pas oiseuses. Elles tiennent toutes par quelque côté à d'autres questions intéressantes. Comme de savoir s'il n'y a qu'une Musique, comme le prononcent magistralement nos docteurs; ou si peut-être, comme moi & quelques autres esprits vulgaires, avons osé le penser, il y a essentiellement & nécessairement une Musique propre à chaque langue, excepté pour les langues qui, n'ayant point d'accent & ne pouvant avoir de Musique à elles, se servent comme elles peuvent de celle d'autrui, prétendant, à cause de cela, que ces Musiques étrangeres qu'elles usurpent au préjudice de nos oreilles, ne sont à personne ou sont à tous : comme encore à l'éclaircissement de ce grand principe de *l'unité de Mélodie*, suivi trop exactement par Pergolese & par Léo, pour n'avoir pas été connu d'eux; suivi très-souvent encore, mais par instinct & sans

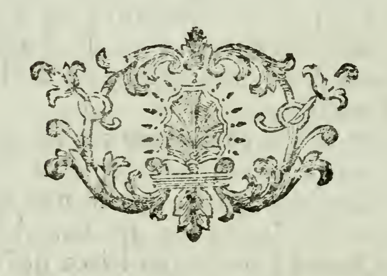
le connoître, par les Compoſiteurs Italiens modernes, ſuivi très-rarement par haſard, par quelques compoſiteurs Allemands, mais ni connu par aucun Compoſiteur François, ni ſuivi jamais dans aucune autre Muſique Françoiſe que le ſeul Devin du Village, & propoſé par l'Auteur de la Lettre ſur la Muſique Françoiſe & du Dictionnaire de Muſique, ſans avoir été, ni compris, ni ſuivi, ni peut-être lu par perſonne; principe dont la Muſique moderne s'écarte journellement de plus en plus, juſqu'à ce qu'enfin elle vienne à dégénérer en un tel charivari, que les oreilles ne pouvant plus la ſouffrir, les Auteurs ſoient ramenés de force à ce principe ſi dédaigné, & à la marche de la nature.

Ceci, Monſieur, me meneroit à des diſcuſſions techniques qui vous ennuyeroient peut-être par leur inutilité, & infailliblement par leur longueur. Cependant, comme il pourroit ſe trouver par hazard, dans mes vieilles rêveries Muſicales, quelques bonnes idées, je m'étois propoſé d'en jetter quelques-unes dans les remarques que M. Gluck m'avoit prié de faire ſur

ſon Opéra Italien d'Alceſte, & j'avois commencé cette beſogne quand il me retira ſon Opéra, ſans me demander mes remarques qui n'étoient que commencées, & dont l'indéchiffrable brouillon n'étoit pas en état de lui être remis. J'ai imaginé de tranſcrire ici ce fragment dans cette occaſion, & de vous l'envoyer, afin que ſi vous avez la fantaiſie d'y jetter les yeux, mes informes idées ſur la Muſique lyrique, puiſſent vous en ſuggérer de meilleures, dont le Public profitera dans votre hiſtoire de la Muſique moderne.

Je ne puis ni completter cet extrait, ni donner à ſes membres épars la liaiſon néceſſaire, parce que je n'ai plus l'Opéra ſur lequel il a été fait. Ainſi je me borne à tranſcrire ici ce qui eſt fait. Comme l'Opéra d'Alceſte a été imprimé à Vienne, je ſuppoſe qu'il peut aiſément paſſer ſous vos yeux, & au pis-aller, il peut ſe trouver par-ci, par-là dans ce fragment, quelque idée générale qu'on peut entendre ſans exemple & ſans application. Ce qui me donne quelque confiance dans les

jugemens que je portois ci-devant dans cet extrait, c'eſt qu'ils ont été preſque tous confirmés depuis lors par le Public, dans l'Alceſte François que M. Gluck nous a donné cette année à l'Opéra, & où il a, avec raiſon, employé tant qu'il a pu, la même Muſique de ſon Alceſte Italien.





FRAGMENS

D'OBSERVATIONS

Sur l'Alceſte Italien de M. le Chevalier Gluck.

L'EXAMEN de l'Opéra d'Alceſte de M. Gluck, eſt trop au-deſſus de mes forces, ſur-tout dans l'état de dépériſſement où ſont, depuis pluſieurs années, mes idées, ma mémoire & toutes mes facultés, pour que j'euſſe eu la préſomption d'en faire de moi-même la pénible entrepriſe, qui d'ailleurs ne peut être bonne à rien; mais M. Gluck m'en a ſi fort preſſé, que je n'ai pu lui refuſer cette complaiſance, quoi qu'auſſi fatigante pour moi, qu'inutile pour lui. Je ne ſuis plus capable de donner l'attention néceſſaire à un Ouvrage auſſi travaillé. Toutes mes obſervations peuvent être fauſſes

& mal fondées; &, loin de les lui donner pour des regles, je les soumets à son jugement, sans vouloir, en aucune façon, les défendre: mais quand je me serois trompé dans toutes, ce qui restera toujours réel & vrai, c'est le témoignage qu'elles rendent à M. Gluck de ma déférence pour ses desirs, & de mon estime pour ses Ouvrages.

En considérant d'abord la marche totale de cette piece, j'y trouve une espece de contre-sens général, en ce que le premier acte est le plus fort de Musique & le dernier le plus foible, ce qui est directement contraire à la bonne gradation du Drame, où l'intérêt doit toujours aller en se renforçant. Je conviens que le grand pathétique du premier acte feroit hors de place dans les suivans, mais les forces de la Musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentimens, & dans la vivacité de tous les tableaux. Partout où l'intérêt est plus vif, la Musique doit être plus animée, & ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillantes & vives, que

dans les gémiſſemens & les pleurs.

Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du Poëte que du Muſicien, mais je n'en crois pas celui-ci tout-à-fait diſculpé. Ceci demande un peu d'explication.

Je ne connoîs point d'Opéra, où les paſſions ſoient moins variées que dans l'Alceſte; tout y roule preſque ſur deux ſeuls ſentimens, l'affliction & l'effroi; & ces deux ſentimens toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au Muſicien, pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie. En général, plus il y a de chaleur dans les ſituations, & dans les expreſſions, plus leur paſſage doit être prompt & rapide, ſans quoi la force de l'émotion ſe ralentit dans les Auditeurs, & quand la meſure eſt paſſée, l'Acteur a beau continuer de ſe démener, le ſpectateur s'attiédit, ſe glace, & finit par s'impatienter.

Il réſulte de ce défaut que l'intérêt, au lieu de s'échauffer par degrès dans la marche de la piece, s'attiédit au contraire juſqu'au dénouement qui, n'en déplaiſe à Euripide lui-même,

eſt froid, plat & preſque riſible à force de ſimplicité.

Si l'Auteur du Drame a cru ſauver ce défaut par la petite fête qu'il a miſe au ſecond acte, il s'eſt trompé. Cette fête, mal placée & ridiculement amenée, doit choquer à la repréſentation, parce qu'elle eſt contraire à toute vraiſemblance & à toute bienſéance, tant à cauſe de la promptitude avec laquelle elle ſe prépare & s'exécute, qu'à cauſe de l'abſence de la Reine, dont on ne ſe met point en peine, jusqu'à ce que le Roi s'aviſe à la fin d'y penſer (*a*).

J'oſerai dire que cet Auteur, trop plein de ſon Euripide, n'a pas tiré de ſon ſujet ce qu'il pouvoit lui fournir pour ſoutenir l'intérêt, varier la ſcene & donner au Muſicien de l'étoffe pour de nouveaux caracteres de Muſique. Il falloit faire mourir Al-

(*a*) J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête & la rendre touchante & déchirante par ſa gaité même une idée dont M. Gluck a profité dans ſon Alceſte François.

ceste au second acte & employer tout le troisieme à préparer, par un nouvel intérêt sa résurrection : ce qui pouvoit amener un coup de théâtre aussi admirable & frappant que ce froid retour est insipide. Mais, sans m'arrêter à ce que l'Auteur du Drame auroit dû faire, je reviens ici à la Musique.

Son Auteur avoit donc à vaincre l'ennui de cette uniformité de passion, & à prévenir l'accablement qui devoit en être l'effet. Quel étoit le premier, le plus grand moyen qui se présentoit pour cela ? C'étoit de suppléer à ce que n'avoit pas fait l'Auteur du Drame, en graduant tellement sa marche, que la Musique augmentât toujours de chaleur en avançant, & devînt enfin d'une véhémence qui transportât l'Auditeur; & il falloit tellement ménager ce progrès, que cette agitation finît ou changeât d'objet avant de jetter l'oreille & le cœur dans l'épuisement.

C'est ce que M. Gluck me paroît n'avoir pas fait, puisque son premier acte, aussi fort de Musique que le second, l'est beaucoup plus que le troisieme, qu'ainsi la véhémence ne va

point en croiſſant ; &, dès les deux premieres ſcenes du ſecond acte, l'Auteur ayant épuiſé toutes les forces de ſon Art, ne peut plus dans la ſuite, que ſoutenir foiblement des émotions du même genre, qu'il a trop tôt portées au plus haut degré.

L'objection ſe préſente ici d'elle-même. C'étoit à l'Auteur des paroles de renforcer, par une marche graduée, la chaleur & l'intérêt : celui de la Muſique n'a pu rendre les affections de ſes perſonnages, que dans le même ordre & au même degré que le Drame les lui préſentoit. Il eût fait des contre-ſens, s'il eût donné à ſes expreſſions d'autres nuances que celles qu'exigeoient de lui les paroles qu'il avoit à rendre. Voilà l'objection : voici ma réponſe. M. Gluck ſentira bientôt qu'entre tous les Muſiciens de l'Europe, elle n'eſt faite que pour lui ſeul.

Trois choſes concourent a produire les grands effets de la Muſique Dramatique ; ſavoir l'accent, l'harmonie & le rhythme. L'accent eſt déterminé par le Poëte, & le Muſicien ne peut gueres, ſans faire des contre-ſens, s'écarter en cela, ni pour le choix, ni

pour la force de la juſte expreſſion des paroles. Mais, quant aux deux autres parties qui ne ſont pas de même inhérentes à la langue, il peut, juſqu'à certain point, les combiner à ſon gré, pour modifier & graduer l'intérêt, ſelon qu'il convient à la marche qu'il s'eſt preſcrite. . . . .
. . . .

J'oſerai même dire que le plaiſir de l'oreille doit quelquefois l'emporter ſur la vérité de l'expreſſion, car la Muſique ne ſauroit aller au cœur que par le charme de la mélodie; & s'il n'étoit queſtion que de rendre l'accent de la paſſion, l'art de la déclamation ſuffiroit ſeul, & la Muſique, devenue inutile, ſeroit plutôt importune qu'agréable; voilà l'un des écueils que le Compoſiteur, trop plein de ſon expreſſion, doit éviter ſoigneuſement. Il y a, dans tous les bons Opéra, & ſur-tout dans ceux de M. Gluck, mille morceaux qui font couler des larmes par la Muſique, & qui ne donneroient qu'une émotion médiocre ou nulle, dépourvus de ſon ſecours, quelque bien déclamés qu'ils puſſent être. . . . .

Il suit de-là que, sans altérer la vérité de l'expression, le Musicien qui module long-tems dans les mêmes tons, & n'en change que rarement, est maître d'en varier les nuances par la combinaison des deux parties accessoires qu'il y fait concourir, savoir, l'harmonie & le rhythme. Parlons d'abord de la premiere. J'en distingue de trois especes. L'harmonie diatonique, la plus simple des trois, & peut-être la seule naturelle. L'harmonie chromatique, qui consiste en de continuels changemens de ton, par des successions fondamentales de quintes. Et enfin l'harmonie que j'appelle pathétique, qui consiste en des entrelacemens d'accords superflus & diminués, à la faveur desquels on parcourt des tons qui ont peu d'analogie entr'eux; on affecte l'oreille d'intervalles déchirans, & l'ame d'idées rapides & vives, capables de la troubler.

L'harmonie diatonique n'est nulle part déplacée, elle est propre à tous les caracteres; à l'aide du rhythme & de la mélodie, elle peut suffire à toutes les expressions; elle est nécessaire aux

deux autres harmonies, & toute Musique où elle n'entreroit point, ne pourroit jamais être qu'une Musique détestable.

L'harmonie chromatique entre de même dans l'harmonie pathétique ; mais elle peut fort bien s'en passer & rendre, quoiqu'à son défaut, peut-être plus foiblement les expressions les plus pathétiques. Ainsi, par la succession ménagée de ces trois harmonies, le Musicien peut graduer & renforcer les sentimens de même genre que le Poëte a soutenus trop long-tems au même degré d'énergie.

Il a pour cela une seconde ressource dans la mélodie, & sur-tout dans sa cadence diversement scandée par le rhythme. Les mouvemens extrêmes de vîtesse & de lenteur, les mesures contrastées, les valeurs inégales, mêlées de lenteur & de rapidité ; tout cela peut de même se graduer pour soutenir & ranimer l'intérêt & l'attention. Enfin, l'on a le plus ou moins de bruit & d'éclat, l'harmonie plus ou moins pleine, les silences de l'Orchestre, dont le perpétuel fracas seroit acca-

blant pour l'oreille, quelque beaux qu'en puissent être les effets.

Quant au rhythme, en quoi consiste la plus grande force de la Musique, il demande un grand art pour être heureusement traité dans la vocale. J'ai dit & je le crois, que les Tragédies Grecques étoient des vrais Opéra. La langue Grecque, vraiment harmonieuse & musicale, avoit par elle-même un accent mélodieux, il ne falloit qu'y joindre le rhythme, pour rendre la déclamation musicale; ainsi, non-seulement les Tragédies, mais toutes les Poésies, étoient nécessairement chantées; les Poëtes disoient avec raison, *je chante*, au commencement de leurs Poëmes; formules que les nôtres ont très-ridiculement conservées: mais nos langues modernes, production des Peuples Barbares, n'étant point naturellement musicales, pas même l'Italienne, il faut, quand on veut leur appliquer la Musique, prendre de grandes précautions pour rendre cette union supportable, & pour la rendre assez naturelle dans la Musique imitative, pour faire illusion au théâtre; mais de quel-

que façon qu'on s'y prenne, on ne parviendra jamais à persuader à l'Auditeur, que le chant qu'il entend n'est que de la parole; & si l'on y pouvoit parvenir, ce ne seroit jamais qu'en fortifiant une des grandes puissances de la Musique, qui est le rhythme musical, bien différent pour nous du rhythme poétique, & qui ne peut même s'associer avec lui que très-rarement & très imparfaitement.

C'est un grand & beau problême à résoudre, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue & parler la Musique. C'est d'une bonne solution de ce problême que dépend toute la théorie de la Musique Dramatique. L'instinct seul a conduit, sur ce point, les Italiens dans la pratique, aussi bien qu'il étoit possible; & les défauts énormes de leurs Opéra ne viennent pas d'un mauvais genre de Musique, mais d'une mauvaise application d'un bon genre.

L'accent oral par lui-même, a sans doute une grande force, mais c'est seulement dans la déclamation; cette force est indépendante de toute Musique; & avec cet accent seul, on peut faire

entendre une bonne Tragédie, mais non pas un bon Opéra. Si-tôt que la Musique s'y mêle, il faut qu'elle s'arme de tous ses charmes pour subjuguer le cœur par l'oreille; si elle n'y déploye toutes ses beautés, elle y sera importune, comme si l'on faisoit accompagner un Orateur par des instrumens; mais en y mêlant ses richesses, il faut pourtant que ce soit avec un grand ménagement, afin de prévenir l'épuisement où jetteroit bientôt nos organes une longue action toute en Musique.

De ces principes il suit qu'il faut varier dans un Drame, l'application de la Musique, tantôt en laissant dominer l'accent de la langue & le rhythme poétique, & tantôt en faisant dominer la Musique à son tour, & prodiguant toutes les richesses de la mélodie, de l'harmonie & du rhythme musical, pour frapper l'oreille & toucher le cœur par des charmes auxquels il ne puisse résister. Voilà les raisons de la division d'un Opéra, en récitatif simple, récitatif obligé & airs.

Quand le discours, rapide dans sa marche, doit être simplement débité,

c'eſt le cas de s'y livrer uniquement à l'accent de la déclamation, & quand la langue a un accent, il ne s'agit que de rendre cet accent appréciable, en le notant par des intervalles muſicaux; en s'attachant fidélement à la proſodie, au rhythme poétique & aux inflexions paſſionnées, qu'exige le ſens du diſcours. Voilà le récitatif ſimple, & ce récitatif doit être auſſi près de la ſimple parole qu'il eſt poſſible; il ne doit tenir à la Muſique que parce que la Muſique eſt la langue de l'Opera, & que parler & chanter alternativement, comme on fait ici dans les Opéra comiques, c'eſt s'énoncer ſucceſſivement dans deux langues différentes, ce qui rend toujours choquant & ridicule le paſſage de l'une à l'autre, & qu'il eſt ſouverainement abſurde qu'au moment où l'on ſe paſſionne, on change de voix pour dire une chanſon. L'accompagnement de la Baſſe eſt néceſſaire dans le récitatif ſimple, non-ſeulement pour ſoutenir & guider l'acteur, mais auſſi pour déterminer l'eſpece des intervalles, & marquer avec préciſion les entrelacemens de modulation qui ſont

tant d'effet dans un beau récitatif : mais loin qu'il ſoit néceſſaire de rendre cet accompagnement éclatant, je voudrois au contraire qu'il ne ſe fît point remarquer, & qu'il produisît ſon effet ſans qu'on y fît aucune attention. Ainſi je crois que les autres inſtrumens ne doivent point s'y mêler, quand ce ne ſeroit que pour laiſſer repoſer, tant les oreilles des auditeurs que l'Orcheſtre qu'on doit tout-à-fait oublier, & dont les rentrées bien ménagées font par-là un plus grand effet; au lieu que quand la ſymphonie regne tout le long de la piece, elle a beau commencer par plaire, elle finit par accabler. Le récitatif ennuye ſur les théâtres d'Italie, non-ſeulement parce qu'il eſt trop long, mais parce qu'il eſt mal chanté & plus mal placé. Des ſcenes vives, intéreſſantes, comme doivent toujours être celles d'un Opéra, rendues avec chaleur, avec vérité, & ſoutenues d'un jeu naturel & animé, ne peuvent manquer d'émouvoir & de plaire à la faveur de l'illuſion; mais débitées froidement & platement par des caſtrates, comme des leçons d'écolier, elles en-

nuyeront ſans doute, & ſur-tout quand elles ſeront trop longues, mais ce ne ſera pas la faute du récitatif.

Dans les momens où le récitatif, moins récitant & plus paſſionné, prend un caractere plus touchant, on peut y placer avec ſuccès un ſimple accompagnement de notes tenues qui, par le concours de cette harmonie, donnent plus de douceur à l'expreſſion. C'eſt le ſimple récitatif accompagné, qui revenant par intervalles rares & bien choiſis, contraſte avec la ſécheresse du récitatif nud, & produit un très-bon effet.

Enfin, quand la violence de la paſſion fait entre-couper la parole par des propos commencés & interrompus, tant à cauſe de la force des ſentimens qui ne trouvent point de termes ſuffiſans pour s'exprimer, qu'à cauſe de leur impétuoſité qui les fait ſuccéder en tumulte les uns aux autres, avec une rapidité ſans ſuite & ſans ordre, je crois que le mélange alternatif de la parole & de la ſymphonie peut ſeul exprimer une pareille ſituation. L'acteur livré tout entier à ſa paſſion n'en doit trouver que l'accent. La mélodie

trop peu appropriée à l'accent de la langue & le rhythme mufical qui ne s'y préte point du tout, affoibliroient, énerveroient toute l'expreffion en s'y mêlant; cependant ce rhythme & cette mélodie ont un grand charme pour l'oreille, & par elle une grande force fur le cœur. Que faire alors pour employer à la fois toutes ces efpeces de forces? Faire exactement ce qu'on fait dans le récitatif obligé; donner à la parole tout l'accent poffible & convenable à ce qu'elle exprime, & jetter dans des ritournelles de fymphonie toute la mélodie, toute la cadence & le rhythme qui peuvent venir à l'appui. Le filence de l'acteur dit alors plus que fes paroles, & ces réticences bien placées, bien ménagées & remplies d'un côté par la voix de l'Orcheftre & d'un autre par le jeu muet d'un acteur qui fent & ce qu'il dit & ce qu'il ne peut dire, ces réticences, dis-je, font un effet fupérieur à celui même de la déclamation, & l'on ne peut les ôter fans lui ôter la plus grande partie de fa force. Il n'y a point de bon acteur qui dans ces momens violens ne faffe de longues paufes, & ces paufes rem-

plies d'une expreſſion analogue par une ritournelle mélodieuſe & bien ménagée, ne doivent-elles pas devenir encore plus intéreſſantes que lorſqu'il y regne un ſilence abſolu? Je n'en veux pour preuve que l'effet étonnant que ne manque jamais de produire tout récitatif obligé bien placé & bien traité.

Perſuadé que la langue Françoiſe, deſtituée de tout accent, n'eſt nullement propre à la Muſique, & principalement au récitatif, j'ai imaginé un genre de Drame, *dans lequel les paroles & la Muſique, au lieu de marcher enſemble, ſe font entendre ſucceſſivement & où la phraſe parlée eſt en quelque ſorte annoncée & préparée par la phraſe muſicale. La ſcene de Pygmalion eſt un exemple de ce genre de compoſition, qui n'a pas eu d'imitateurs. En perfectionnant cette méthode, on réuniroït le double avantage de ſoulager l'acteur par de fréquens repos, & d'offrir au Spectateur François l'eſpece de mélodrame le plus convenable à ſa langue. Cette reunion de l'art déclamatoire avec l'art muſical, ne produira qu'imparfaitement tous les effets du vrai recitatif, & les oreilles delicates s'appercevront*

toujours désagréablement du contraste qui regne entre le langage de l'Acteur & celui de l'Orchestre qui l'accompagne; mais un acteur sensible & intelligent, en rapprochant le ton de sa voix & l'accent de sa déclamation de ce qu'exprime le trait musical, mêle ces couleurs étrangeres avec tant d'art, que le Spectateur n'en peut discerner les nuances. Ainsi cette espece d'ouvrage pourroit constituer un genre moyen entre la simple déclamation & le véritable mélodrame, dont il n'atteindra jamais la beauté. Au reste, quelques difficultés qu'offre la langue, elles ne sont pas insurmontables; l'Auteur du Dictionnaire de Musique (*a*) *a invité les Compositeurs François à faire de nouveaux essais, & à introduire dans leurs Opéra, le récitatif obligé qui, lorsqu'on l'emploie à propos, produit les plus grands effets.*

D'où naît le charme du récitatif obligé, qu'est-ce qui fait son énergie? L'accent oratoire & pathétique de l'acteur produiroit-il seul autant d'effet? Non, sans doute. Mais les traits

(*a*) Dict. de Musiq. art. *Récitatif obligé.*

alternatifs de ſymphonie, réveillant & ſoutenant le ſentiment de la meſure que le ſeul récitatif laiſſeroit éteindre, joignent à l'expreſſion purement déclamatoire toute celle du rhythme muſical qui la renforce. Je diſtingue ici le rhythme & la meſure, parce que ce ſont en effet deux choſes très-différentes. La meſure n'eſt qu'un retour périodique de tems égaux, le rhythme eſt la combinaiſon des valeurs ou quantités qui rempliſſent les mêmes tems, appropriée aux expreſſions qu'on veut rendre, & aux paſſions qu'on veut exciter. Il peut y avoir meſure ſans rhythme, mais il n'y a point de rhythme ſans meſure...., *C'eſt en approfondiſſant cette partie de ſon art, que le Compoſiteur donne l'eſſor à ſon génie, toute la ſcience des accords ne peut ſuffire à ſes beſoins.*

Il importe ici de remarquer, contre le préjugé de tous les Muſiciens, que l'harmonie par elle-même, ne pouvant parler qu'à l'oreille & n'imitant rien, ne peut avoir que de très-foibles effets. Quand elle entre avec ſuccès dans la Muſique imitative, ce n'eſt jamais qu'en repréſentant, déterminant & renforçant

les accens mélodieux qui, par eux-mêmes, ne ſont pas toujours aſſez déterminés ſans le ſecours de l'accompagnement. Des intervalles abſolus n'ont aucun caractere par eux-mêmes; une ſeconde ſuperflue & une tierce-mineure, une ſeptieme mineure & une ſixte ſuperflue, une fauſſe quinte & un triton, ſont le même intervalle, & ne prennent les affections qui les déterminent, que par leur place dans la modulation, & c'eſt à l'accompagnement de leur fixer cette place, qui reſteroit ſouvent équivoque par le ſeul chant. Voilà quel eſt l'uſage & l'effet de l'harmonie dans la Muſique imitative & théâtrale. C'eſt par les accens de la mélodie, c'eſt par la cadence du rhythme que la Muſique, imitant les inflexions que donnent les paſſions à la voix humaine, peut pénétrer juſqu'au cœur & l'émouvoir par des ſentimens; au lieu que la ſeule harmonie n'imitant rien, ne peut donner qu'un plaiſir de ſenſation. De ſimples accords peuvent flatter l'oreille, comme de belles couleurs flattent les yeux; mais ni les uns, ni les autres ne porteront jamais au cœur la moindre émotion,

tion, parce que ni les uns, ni les autres n'imitent rien, ſi le deſſein ne vient animer les couleurs, & ſi la mélodie ne vient animer les accords. Mais, au contraire, le deſſein par lui-même peut, ſans coloris, nous repréſenter des objets attendriſſans, & la mélodie imitative peut de même nous émouvoir ſeule, ſans le ſecours des accords. . . . . .
. . . .

Voilà ce qui rend toute la Muſique Françoiſe ſi languiſſante & ſi fade, parce que dans leurs froides ſcenes, pleins de leurs ſots préjugés & de leur ſcience, qui, dans le fond, n'eſt qu'une ignorance véritable, puiſqu'ils ne ſavent pas en quoi conſiſtent les plus grandes beautés de leur Art, les Compoſiteurs François ne cherchent que dans les accords, les grands effets dont l'énergie n'eſt que dans le rhythme. M. Gluck ſait mieux que moi que le rhythme ſans harmonie, agit bien plus puiſſamment ſur l'ame, que l'harmonie ſans rhythme; lui qui, avec une harmonie à mon avis un peu monotone, ne laiſſe pas de produire de ſi grandes émotions, parce qu'il ſent & qu'il emploie, avec un art profond, tous les

preſtiges de la meſure & de la quantité. Mais je l'exhorte à ne pas trop ſe prévenir pour la déclamation, & à penſer toujours qu'un des défauts de la Muſique purement déclamatoire, eſt de perdre une partie des reſſources du rhythme, dont la plus grande force eſt dans les airs. . . . .
. . . .

J'ai rempli la partie la moins pénible de la tâche que je me ſuis impoſée; une obſervation générale ſur la marche de l'Opera d'Alceſte, m'a conduit à traiter cette queſtion vraiment intéreſſante : quelle eſt la liberté qu'on doit accorder au Muſicien qui travaille ſur un Poëme, dont il n'eſt pas l'Auteur? J'ai diſtingué les trois parties de la Muſique imitative, & en convenant que l'accent eſt déterminé par le Poëte, j'ai fait voir que l'harmonie, & ſur-tout le rhythme offroient au Muſicien des reſſources dont il devoit profiter.

Il faut entrer dans les détails; c'eſt une grande fatigue pour moi de ſuivre des partitions un peu chargées; celle d'Alceſte l'eſt beaucoup, & de plus très-embrouillée, pleine de fauſſes clefs, de fauſſes notes, de parties en-

taſſées confuſément. . . . .
. . . .

En examinant le Drame d'Alceſte, & la maniere dont M. Gluck s'eſt cru obligé de le traiter, on a peine à comprendre comment il en a pu rendre la repréſentation ſupportable. Non que ce Drame, écrit ſur le plan des Tragédies Grecques, ne brille de ſolides beautés, non que la Muſique n'en ſoit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une ſi grande uniformité de caracteres & d'expreſſions, pour prévenir l'accablement & l'ennui, & ſoutenir juſqu'au bout l'intérêt & l'attention. . . . .
. . . .

L'ouverture d'un ſeul morceau d'une belle & ſimple ordonnance y eſt bien & régulierement deſſinée; l'Auteur a eu l'intention d'y préparer les ſpectateurs à la triſteſſe, où il alloit les plonger dès le commencement du premier acte & dans tout le cours de la Piece. Et pour cela, il a modulé ſon ouverture preſque toute entiere, en mode mineur, & même avec affectation, puiſqu'il n'y a, dans ce morceau qui eſt aſſez long, que la premiere acco-

lade de la page 4, & la premiere accolade relative de la page 9 qui ſoient en majeur. Il a d'ailleurs affecté les diſſonances ſuperflues & diminuées, & des ſons ſoutenus & forcés dans le haut, pour exprimer les gémiſſemens & les plaintes; tout cela eſt bon & bien entendu en ſoi, puiſque l'ouverture ne doit être employée qu'à diſpoſer le cœur du ſpectateur au genre d'intérêt, par lequel on va l'émouvoir: mais il en réſulte trois inconvéniens ; le premier, l'emploi d'un genre d'harmonie trop peu ſonore pour une ouverture deſtinée à éveiller le ſpectateur, en rempliſſant ſon oreille & le préparant à l'attention; l'autre, d'anticiper ſur ce même genre d'harmonie qu'on ſera forcé d'employer ſi long-tems, & qu'il faut par conſéquent ménager très-ſobrement pour prévenir la ſatiété; & le troiſieme, d'anticiper auſſi ſur l'ordre des tems, en nous exprimant d'avance une douleur qui n'eſt pas encore ſur la ſcene, & qu'y va ſeulement faire naître l'annonce du Héraut public, & je ne crois pas qu'on doive marquer dans un ordre rétrograde, ce qui eſt à venir, comme déjà paſſé. Pour re-

médier à tout cela, j'aurois imaginé de compoſer l'ouverture de deux morceaux de caractere différent; mais tous deux traités dans une harmonie ſonore & conſonnante; le premier, portant dans les cœurs le ſentiment d'une douce & tendre gaîté, eût repréſenté la félicité du regne d'Admete & les charmes de l'union conjugale; le ſecond, dans une meſure plus coupée & par des mouvemens plus vifs & un phraſé plus interrompu, eût exprimé l'inquiétude du Peuple ſur la maladie d'Admete, & eût ſervi d'introduction très-naturelle au début de la piece & à l'annonce du Crieur....

Page 12. Après les deux mots qui ſuivent ces mots *Udite*, je ferois ceſſer l'acompagnement juſqu'à la fin du récitatif. Cela exprimeroit mieux le ſilence du peuple écoutant le Crieur, & les Spectateurs curieux de bien entendre cette annonce, n'ont pas beſoin de cet accompagnement; la Baſſe ſuffit toute ſeule, & l'entrée du chœur qui ſuit en feroit plus d'effet encore. Ce chœur alternatif avec les petits ſolos d'Evandre & d'Iſmene, me paroît un très-beau début & d'un bon caractere. La ri-

tournelle de quatre mesures qui s'y reprend plusieurs fois est triste sans être sombre & d'une simplicité exquise. Tout ce chœur seroit d'un très-bon ton, s'il ne s'y mêloit souvent, & dès la seconde mesure, des expressions trop pathétiques. Je n'aime gueres non plus le coup de tonnerre de la page 14, c'est un trait joué sur le mot & qui me paroît déplacé. Mais j'aime fort la maniere dont le même chœur repris page 34, s'anime ensuite à l'idée du malheur prêt à le foudroyer. . . . .

. . . .

E vuoi morire o misera. Cette lugubre psalmodie est d'une simplicité sublime & doit produire un grand effet. Mais la même tenue répétée de la même maniere sur ces autres paroles, *Altro non puoi raccogliere*, me paroît froide & presque plate. Il est naturel à la voix de s'élever un peu quand on parle plusieurs fois de suite à la même personne ; si l'on eût donc fait monter la seconde fois cette même psalmodie, seulement d'un semiton, sur *dis*, c'est-à-dire, sur *mi* bémol, cela eût pu suffire pour la rendre plus naturelle & même plus énergique : mais je crois qu'il falloit un peu la varier de

quelque maniere. Au reste il y a dans la huitieme & dans la dixieme mesure un triton qui n'est ni ne peut être sauvé, quoiqu'il paroisse l'être la deuxieme fois par le second violon; cela produit une succession d'accords qui n'ont pas un bon fondement & sont contre les regles. Je sais qu'on peut tout faire sur une tenue, sur-tout en pareil cas, & ce n'est pas que je désapprouve le passage, quoique j'en marque l'irrégularité. . . . . .

. . . .

(Fin d'une observation sur le chœur *fuggiamo*, dont le commencement est perdu.)

Ce ne doit pas être une fuite de précipitation, comme devant l'ennemi, mais une fuite de consternation qui, pour ainsi dire, doit être honteuse & clandestine plutôt qu'éclatante & rapide. Si l'Auteur eût voulu faire de la fin de ce chœur une exhortation à la joie, il n'eût pas pu mieux réussir. . . . .

. . . .

Après le chœur *fuggiamo* j'aurois fait taire entierement tout l'Orchestre, & déclamer le récitatif *ove son* avec la simple Basse. Mais immédiatement après ces mots, *V'è chi t'anca à tal segno*, j'au-

rois fait commencer un récitatif obligé par une ſymphonie noble, éclatante, ſublime, qui annonçât dignement le parti que va prendre Alceſte; qui diſpoſât l'Auditeur à ſentir toute l'énergie de ces mots *ah vi ſon io*, trop peu annoncés par les deux meſures qui précédent. Cette ſymphonie qui auroit offert l'image de ces deux vers, *qui tolle alla mia mente luminare ſi moſtra*; la grande idée eût eté ſoutenue avec le même éclat durant toutes les ritournelles de ce récitatif. J'aurois traité l'air qui ſuit *ombre larve* ſur deux mouvemens contraſtés, ſavoir un allegro ſombre & terrible juſqu'à ces mots *non voglio pieta*, & un adagio ou largo plein de triſteſſe & de douceur. Sur ceux-ci, *ſe vi tolgo l'amato conſorte*, M. Gluk qui n'aime pas les rondeaux me permettra de lui dire, que c'étoit ici le cas d'en employer un bien heureuſement, en faiſant du reſte de ce monologue la ſeconde partie de l'air, & reprenant ſeulement l'allegro pour finir. . . . .
. . . .

L'air *eterni Dei* me paroît d'une grande beauté, j'aurois deſiré ſeulement qu'on n'eût pas été obligé d'en varier

les expreſſions par des meſures différentes. Deux, quand elles ſont néceſſaires, peuvent former des contraſtes agréables. Mais trois c'eſt trop, & cela rompt l'unité. Les oppoſitions ſont bien plus belles & font plus d'effet quand elles ſe font ſans changer de meſure & par les ſeules combinaiſons de valeur & de quantité. La raiſon pourquoi il vaut mieux contraſter ſur le même mouvement que d'en changer, eſt, que pour produire l'illuſion & l'intéret, il faut cacher l'art autant qu'il eſt poſſible, & qu'auſſi tôt qu'on change le mouvement, l'art ſe décele & ſe fait ſentir. Par la même raiſon, je voudrois que dans un même air, l'on changeât de ton le moins qu'il eſt poſſible, qu'on ſe contentât autant qu'on pourroit, des deux ſeules cadences principale & dominante, & qu'on cherchât plutôt les effets dans un beau phraſé & dans les combinaiſons mélodieuſes, que dans une harmonie recherchée & des changemens de ton. .

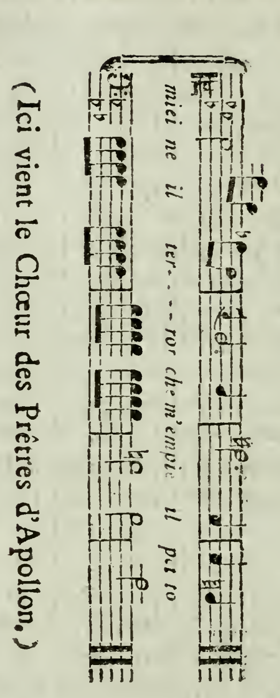
. . . .

L'air *io non chiedo eterni Dei*, eſt ſur-tout dans ſon commencement d'un chant exquis, comme ſont preſque tous ceux du même Auteur. Mais où eſt dans

cet air l'unité de deſſein, de tableau, de caractère ? Ce n'eſt point-là, ce me ſemble, un air, mais une ſuite de plusieurs airs: les enfans y mêlent leur chant à celui de leur mere, ce n'eſt pas ce que je déſapprouve. Mais on y change fréquemment de meſure, non pour contraſter & alterner les deux parties d'un même motif, mais pour paſſer ſucceſſivement par des chants abſolument différens : on ne ſauroit montrer dans ce morceau aucun deſſein commun qui le lie & le faſſe un. Cependant c'eſt ce qui me paroît néceſſaire pour conſtituer véritablement un air. L'Auteur après avoir modulé dans plusieurs tons ſe croit néanmoins obligé de finir en *E la fa* comme il a commencé. Il ſent donc bien lui-même que tout doit être traité ſur un même deſſein & former unité. Cependant je ne puis la voir dans les différens membres de cet air, à moins qu'on ne veuille la trouver dans la répétition modifiée de l'allegro *non comprende i mali miei*, par laquelle finit ce morceau; ce qui ne me paroît pas ſuffiſant pour faire liaiſon entre tous les membres dont il eſt compoſé. J'avoue que le premier changement de meſure rend admirable-

ment le ſens & la ponctuation des paroles. Mais il n'en eſt pas moins vrai qu'on pouvoit y parvenir auſſi ſans en changer ; qu'en général ces changemens de meſure dans un même air, doivent faire contraſte & changer auſſi le mouvement ; & qu'enfin celui-ci amene deux fois de ſuite cadence ſur la même dominante, ſorte de monotonie qu'on doit éviter autant qu'il ſe peut. Je prendrai encore la liberté de dire que la derniere meſure de la page 27 me paroît d'une expreſſion bien foible pour l'accent du mot qu'elle doit rendre. Cette quinte que le chant fait ſur la Baſſe, & la tierce-mineure qui s'y joint, font à mon oreille un accord un peu languiſſant. J'aurois mieux aimé rendre le chant un peu plus animé, & ſubſtituer la ſixte à la quinte, à-peu-près de la maniere ſuivante que je n'ai pas l'impertinence de donner comme une correction, mais que je propoſe ſeulement pour mieux expliquer mon idée.





(Ici vient le Chœur des Prêtres d'Apollon.)

Le ſeul reproche que j'aie à faire à ce récitatif, eſt qu'il eſt trop beau. Mais dans la place où il eſt, ce reproche en eſt un. Si l'Auteur commence dès-à-préſent à prodiguer l'enharmonique, que fera-t-il donc dans les ſituations déchirantes qui doivent ſuivre ? Ce récitatif doit être touchant & pathétique, je le ſais bien, mais non pas, ce me ſemble, à un ſi haut degré, parce qu'à meſure qu'on avance, il faut ſe ménager des coups de force pour réveiller l'Auditeur, quand il commence à ſe laſſer même des belles choſes. Cette gradation me paroît abſolument néceſſaire dans un Opera.

Page 55.

Le récitatif du grand-Prêtre eſt un bel exemple de l'effet du récitatif obligé, on ne peut mieux annoncer l'oracle & la majeſté de celui qui va le rendre. La ſeule choſe que j'y deſirerois, ſeroit une annonce qui fût plus brillante que terrible ; car il me ſemble qu'Apollon ne doit ni paroître, ni parler comme Jupiter. Par la même raiſon, je ne voudrois pas donner à

ce Dieu qu'on nous repréſente ſous la figure d'un beau jeune blondin, une voix de Baſſe-taille. . . . .

Pag. 39. *Dilegua il nero turbine*
Me freme al trono intorno;
O faretrato Apolline
Col chiaro tuo ſplendor.

Tout ce chœur en rondeau pourroit être mieux; ces quatre vers doivent être d'abord chantés par le grand-Prêtre, puis répétés entiers par le chœur, ſans en excepter les deux derniers que l'Auteur fait dire ſeul au grand-Prêtre. Au contraire le grand-Prêtre doit dire ſeul les vers ſuivans:

Sai che ramingo, eſule,
T'accolſe Admetto un di,
Che del anfriſo al margine
Tu foſti il ſuo paſtor.

Et le chœur, au lieu de ces vers qu'il ne doit pas répéter non plus que le grand-Prêtre, doit reprendre les quatre premiers. Je trouve auſſi que la réponſe des deux premieres meſures en eſpece d'imitation, n'a pas aſſez de

gravité. J'aimerois mieux que tout le chœur fût ſyllabique.

Au reſte, j'ai remarqué, avec grand plaiſir la maniere également agréable, ſimple & ſavante dont l'Auteur paſſe du ton de la médiante à celui de la ſeptieme note du ton dans les trois dernieres meſures de la page 39 . . . . . Et, après y avoir ſéjourné aſſez long-temps, revient par une marche analogue à ſon ton principal, en repaſſant de rechef par la médiante dans la 2, 3 & 4e. meſure de la page 43; mais ce que je n'ai pas trouvé ſi ſimple à beaucoup près, c'eſt le récitatif *nume eterno*, pag. 52. . . . .
. . . .

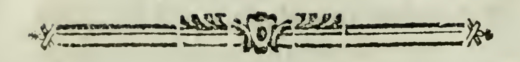
Je ne parlerai point de l'air de danſe de la page 17, ni de tous ceux de cet ouvrage. J'ai dit dans mon article *Opera*, ce que je penſois des Ballets coupant les piéces & ſuſpendant la marche de l'intérêt. Je n'ai pas changé de ſentiment depuis lors ſur cet article, mais il eſt très poſſible que je me trompe. . .
. . . .

Je ne voudrois point d'accompagnement que la Baſſe au récitatif d'Evandre, pages 20, 21 & 22. . . .

Je trouve encore le chœur, page 22, beaucoup trop pathétique, malgré les expressions douloureuses dont il est plein : mais les alternatives de la droite & de la gauche, & les réponses de divers instrumens me paroissent devoir rendre cette Musique très-intéressante au théâtre. . . . .

Popoli di Tessaglia, page 24. Je citerai ce récitatif d'Alceste en exemple d'une modulation touchante & tendre sans aller jusqu'au pathétique, si ce n'est tout à la fin. C'est par des renversemens d'une harmonie assez simple, que M. Gluck produit ces beaux effets. Il eût été le maître de se tenir long-tems dans la même route sans devenir languissant & froid. Mais on voit par le récitatif accompagné *nume eterno* de la page 52, qu'il ne tarde pas à prendre un autre vol. . . . . .





EXTRAIT D'UNE RÉPONSE DU PETIT FAISEUR A SON PRÊTE-NOM,

Sur un morceau de l'Orphée de M. le Chevalier Gluck.

QUANT au paſſage enharmonique de l'Orphée de M. Gluck, que vous dites avoir tant de peine à entonner & même à entendre, j'en ſais bien la raiſon : c'eſt que vous ne pouvez rien ſans moi, & qu'en quelque genre que ce puiſſe être, dépourvu de mon aſſiſtance, vous ne ſerez jamais qu'un ignorant. Vous ſentez du moins la beauté de ce paſſage, & c'eſt déjà quelque choſe; mais vous ignorez ce qui la produit ; je vais vous l'apprendre.

C'eſt que du même trait, & qui plus

eſt du même accord, ce grand Muſicien a ſu tirer dans toute leur force les deux effets les plus contraires; ſavoir, la raviſſante douceur du chant d'Orphée, & le *ſtridor* déchirant du cri des furies. Quel moyen a-t-il pris pour cela? Un moyen très-ſimple; comme ſont toujours ceux qui produiſent les grands effets. Si vous euſſiez mieux médité l'article *enharmonique* que je vous dictai jadis, vous auriez compris qu'il falloit chercher cette cauſe remarquable, non ſimplement dans la nature des intervalles & dans la ſucceſſion des accords, mais dans les idées qu'ils excitent, & dont les plus grands ou moindres rapports, ſi peu connus des Muſiciens, ſont pourtant, ſans qu'ils s'en doutent, la ſource de toutes les expreſſions qu'ils ne trouvent que par inſtinct.

Le morceau dont il s'agit eſt en *mi* bémol majeur, & une choſe digne d'être obſervée eſt que cet admirable morceau eſt, autant que je puis me le rappeller, tout entier dans le même ton, ou du moins ſi peu modulé, que l'idée du ton principal ne s'efface pas un moment. Au reſte, n'ayant plus ce morceau ſous les yeux & ne m'en ſouve-

nant qu'imparfaitement, je n'en puis parler qu'avec doute.

D'abord ce *nò* des furies, frappé & réitéré de tems à autre pour toute réponse, est une des plus sublimes inventions en ce genre que je connoisse, & si peut-être elle est due au Poëte, il faut convenir que le Musicien l'a saisie de maniere à se l'approprier. J'ai oui dire que dans l'exécution de cet Opera, l'on ne peut s'empêcher de frémir à chaque fois que ce terrible *nò* se répéte, quoiqu'il ne soit chanté qu'à l'unisson ou à l'octave, & sans sortir dans son harmonie de l'accord parfait jusqu'au passage dont il s'agit. Mais au moment qu'on s'y attend le moins, cette dominante diésée forme un glapissement affreux auquel l'oreille & le cœur ne peuvent tenir, tandis que dans le même instant, le chant d'Orphée redouble de douceur & de charme, & ce qui met le comble à l'étonnement est qu'en terminant ce court passage, on se retrouve dans le même ton par où l'on vient d'y entrer, sans qu'on puisse presque comprendre comment on a pu nous transporter si loin & nous ramener si proche avec tant force & de rapidité.

Vous aurez peine à croire que toute

cette magie s'opere par un paſſage tacite du mode majeur au mineur, & par le retour ſubit au majeur. Vous vous en convaincrez aiſément ſur le Clavecin. Au moment que la Baſſe qui ſonnoit la dominante avec ſon accord, vient à frapper l'*ut* bémol, vous changez non de ton, mais de mode, & paſſez en *mi* bémol tierce-mineure : car non ſeulement cet *ut*, qui eſt la ſixieme note du ton, prend le bémol qui appartient au mode mineur, mais l'accord précédent qu'il garde à la fondamentale près, devient pour lui celui de ſeptieme diminuée ſur le *re* naturel & l'accord de ſeptieme diminuée ſur le *re*, appelle naturellement l'accord parfait mineur ſur le *mi* bémol. Le chant d'Orphée, *furie*, *larve*, appartenant également au majeur & au mineur, reſte le méme dans l'un & dans l'autre ; mais aux mots *ombre ſdegnoſe*, il détermine tout-à-fait le mode mineur: c'eſt probablement pour n'avoir pas pris aſſez tôt l'idée de ce mode, que vous avez eu peine à entonner juſte ce trait dans ſon commencement ; mais il rentre en finiſſant en majeur ; c'eſt dans cette nouvelle tranſition, à la fin du mot *ſdegnoſe* qu'eſt le grand effet de ce paſ-

ſage, & vous éprouverez que toute la difficulté de le chanter juſte s'évanouit quand, en quittant le *la* bémol, on reprend à l'inſtant l'idée du mode majeur pour entonner le *ſol* naturel qui en eſt la médiante.

Cette ſeconde ſuperflue ou ſeptieme diminuée, ſe ſuſpend en paſſant alternativement & rapidement du majeur au mineur, & *vice verſâ*, par l'alternation de la Baſſe entre la dominante *ſi* bémol & la ſixieme note *ut* bémol; puis il ſe réſoud enfin tout-à-fait ſur la tonique dont la Baſſe ſonne la médiante *ſol*, après avoir paſſé par la ſous-dominante *la* bémol portant tierce mineure & triton, ce qui fait toujours le même accord de ſeptieme diminuée ſur la note ſenſible *re*.

Paſſons maintenant au glapiſſement *nò* des furies ſur le *ſi* bécarre. Pourquoi ce *ſi* bécarre & non pas *ut* bémol comme à la Baſſe? Parce que ce nouveau ſon, quoiqu'en vertu de l'enharmonique il entre dans l'accord précédent, n'eſt pourtant point dans le même ton & en annonce un tout différent. Quel eſt le ton annoncé par ce *ſi* bécarre? C'eſt le ton d'*ut* mineur dont il devient note

ſenſible. Ainſi l'âpre diſcordance du cri des furies vient de cette duplicité de ton qu'il fait ſentir, gardant pourtant, ce qui eſt admirable, une étroite analogie entre les deux tons : car l'*ut* mineur, comme vous devez au moins ſavoir, eſt l'analogue correſpondant du *mi* bémol majeur, qui eſt ici le ton principal.

Vous me ferez une objection. Toute cette beauté, me direz-vous n'eſt qu'une beauté de convention & n'exiſte que ſur le papier, puiſque ce *ſi* bécarre n'eſt réellement que l'octave de l'*ut* bémol de la Baſſe : car comme il ne ſe réſout point comme note ſenſible, mais diſparoît ou redeſcend ſur le *ſi* bémol dominante du ton, quand on le noteroit par *ut* bémol comme à la Baſſe, le paſſage & ſon effet ſeroit le même abſolument au jugement de l'oreille. Ainſi toute cette merveille enharmonique n'eſt que pour les yeux.

Cette objection, mon cher Prête-nom, ſeroit ſolide ſi la diviſion tempérée de l'Orgue & du Clavecin étoit la véritable diviſion harmonique, & ſi les intervalles ne ſe modifioient dans l'intonation de la voix ſur les rapports

dont la modulation donne l'idée & non ſur les altérations du tempérament. Quoiqu'il ſoit vrai que ſur le Clavecin le *ſi* bécarre eſt l'octave de l'*ut* bémol, il n'eſt pas vrai qu'entonnant chacun de ces deux ſons, relativement au mode qui le donne, vous entonniez exactement ni l'uniſſon ni l'octave. Le *ſi* bécarre comme note ſenſible s'éloignera davantage du *ſi* bémol dominante, & s'approchera d'autant par excès de la tonique *ut* qu'appelle ce bécarre; & l'*ut* bémol, comme ſixieme note en mode mineur, s'éloignera moins de la dominante qu'elle quitte, qu'elle rappelle, & ſur laquelle elle va retomber. Ainſi le ſemi ton que fait la Baſſe en montant du *ſi* bémol à l'*ut* bémol, eſt beaucoup moindre que celui que font les furies en montant du *ſi* bémol à ſon bécarre. La ſeptieme ſuperflue que ſemblent faire ces deux ſons ſurpaſſe même l'octave, & c'eſt par cet excès que ſe fait la diſcordance du cri des furies; car l'idée de note ſenſible jointe au bécarre, porte naturellement la voix plus haut que l'octave de l'*ut* bémol, & cela eſt ſi vrai que ce cri ne fait plus ſon effet ſur le

Clavecin comme avec la voix, par ce que le ſon de l'inſtrument ne ſe modifie pas de même.

Ceci, je le ſais bien, eſt directement contraire aux calculs établis & à l'opinion commmune, qui donne le nom de ſemi-ton mineur au paſſage d'une note à ſon dièſe ou à ſon bémol, & de ſemi-ton majeur au paſſage d'une note au bémol ſupérieur ou au dièſe inférieur. Mais dans ces dénominations on a eu plus d'égard à la différence du degré qu'au vrai rapport de l'intervalle, comme s'en convaincra bientôt tout homme qui aura de l'oreille & de la bonne foi. Et quant au calcul, je vous développerai quelque jour, mais à vous ſeul, une théorie plus naturelle, qui vous fera voir combien celle ſur laquelle on a calculé les intervalles eſt à contre-ſens.

Je finirai ces obſervations par une remarque qu'il ne faut pas omettre, c'eſt que tout l'effet du paſſage que je viens d'examiner, lui vient de ce que le morceau dans lequel il ſe trouve eſt en mode majeur : car s'il eût été mineur, le chant d'Orphée reſtant le même eût été ſans force & ſans effet, l'intonation des furies par le bécarre eût

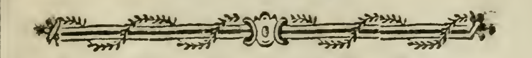
été

été impoſſible & abſurde, & il n'y auroit rien eu d'enharmonique dans le paſſage. Je parierois tout au monde qu'un François, ayant ce morceau à faire, l'eût traité en mode mineur. Il y auroit pu mettre d'autres beautés, ſans doute, mais aucune qui fût auſſi ſimple & qui valût celle-là.

Voilà ce que ma mémoire a pu me ſuggérer ſur ce paſſage & ſur ſon explication. Ces grands effets ſe trouvent par le génie qui eſt rare, & ſe ſentent par l'organe ſenſitif, dont tant de gens ſont privés ; mais ils ne s'expliquent que par une étude réfléchie de l'art. Vous n'auriez pas beſoin maintenant de mes analyſes, ſi vous aviez un peu plus médité ſur les réflexions que nous faiſions jadis quand je vous dictois notre Dictionnaire. Mais avec un naturel très-vif, vous avez un eſprit d'une lenteur inconcevable. Vous ne ſaiſiſſez aucune idée que long-tems après qu'elle s'eſt préſentée à vous, & vous ne voyez aujourd'hui que ce que vous avez regardé hier. Croyez-moi, mon cher prête-Nom, ne nous brouillons jamais enſemble ; car ſans moi vous êtes nul. Je ſuis complaiſant, vous le ſavez, je

ne me refuse jamais au travail que vous desirez, quand vous vous donnez la peine de m'appeller & le tems de m'attendre : mais ne tentez jamais rien sans moi dans aucun genre, ne vous mêlez jamais de l'impromptu en quoi que ce soit, si vous ne voulez gâter en un instant par votre ineptie, tout ce que j'ai fait jusqu'ici pour vous donner l'air d'un homme pensant.

FIN.



TABLE

DES DIFFÉRENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.